TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 940 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 1er AVRIL 1980

AU SALVADOR

Plus de trente-cinq tués lors des obsèques de Mgr Romero

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Euroterrorisme ?

Le « coup de filet » opéré vendredi 28 mars presque simultanément par les polices française et italienne dans les milieux extrémistes, la façon manifestement coordonnée dont interrogatoires et enquêtes sont menées depuis, autorisent à parler d'une véritable opération franco-italienne contre le terrorisme. Cette opération a mis en lumière, pour la première fois aussi nettement, qu'il existe entre les polices d'Europe de l'Ouest une coopération technique probablement plus poussée qu'il n'y paraissait jusqu'alors en matière de lutte antiterroriste.

L'arrestation, puis l'extradition de Me Klaus Croissant, ou l'affaire Piperno, avaient déjà montré l'existence de cet « espace judiciaire européen » dont M. Giscard d'Estaing avait pour la première fois parlé au lendemain du conseil européen de décembre 1977. Plusieurs autres arrestations, sensiblement plus mouvementées, étaient venues confirmer depuis cette coopération des pouvoirs publics ouest-européens.

L'opération franco-italienne relancera probablement la polémique sur l'espace judiciaire européen. Mais elle conduira sans doute aussi — dans la mesure où, selon les premières déclarations des deux polices, elle s'est révélée extrêmement fructueuse — à s'interroger sur l'existence d'un véritable réseau terroriste à l'échelle du continent. A différents signes, il semble qu'on ne puisse plus guère douter qu'une certaine coopération s'est établie entre les mouvements partisans de l'action violente. Cela suffira probablement pour que l'on commence à parler d'« euroterrorisme ».

Il faut pourtant se garder de tirer de ces indices des conclusions prématurées ou exagérées. Il est toujours séduisant pour les imaginations, et utile pour les gouvernements, de brandir le spectre d'un mystérieux complot international destiné à déstabiliser les démocraties occidentales, d'autant plus mal armées pour lutter contre la violence politique qu'il s'agit, justement, de démocraties. Voici quelques années, certains voyaient volontiers dans le moindre attentat commis en Europe de l'Ouest la main de La Havane. Aujourd'hui, c'est plutôt à la Libye — que passe pour n'être pas chiche de ses subventions — que l'on attribue la responsabilité de la coordination et du financement de telles opérations.

En réalité, s'il existe certainement des liens entre ces différents mouvements, leurs buts et leurs traditions sont trop différents pour que l'on puisse imaginer qu'il s'agit d'une véritable entreprise concertée, à commandement unique. C'est mal connaître le nationalisme basque ou irlandais, par exemple, que de croire que l'ETA ou l'IRA ne sont que les antennes locales d'une organisation internationale. De même pour la Fraction armée rouge, si profondément germanique même quand elle n'affiche qu'aversion pour son propre pays.

Il reste que, pour compenser la facilité de circulation qui existe entre pays d'Europe occidentale, et par crainte aussi, sans doute, d'une toujours possible « contagion », les polices de ces pays s'organisent. Des rencontres très discrètes entre ministres de l'Intérieur ont lieu. L'informatique permet de tenir à jour, et à la disposition des polices étrangères intéressées, les fichiers qui se sont constitués depuis quelques années.

On peut s'inquiéter du danger que ferait peser, à terme, la généralisation de cette entreprise sur les traditions de liberté et d'accueil aux étrangers qui sont celles d'une partie de l'Europe, en particulier de la France. On peut aussi estimer que cette liberté, dans l'immédiat, est surtout menacée par le terrorisme lui-même et trouver légitime que les pouvoirs publics européens unissent leurs efforts face à des organisations qui coordonnent les leurs. Mais quelque jugement que l'on porte sur cette concertation, l'opération franco-italienne semble confirmer que, dans un camp et dans l'autre, on a choisi la stratégie du « tous contre tous ».

(Lire nos informations page 12.)

Washington envisage de nouvelles sanctions contre l'Iran

En dépit des nombreux démentis des responsables américains, il est presque certain que le président Carter a adressé récemment deux messages aux dirigeants iraniens au sujet de l'affaire des otages. Selon notre envoyé spécial à Téhéran, le second de ces messages, qui a été remis au président Bani Sadr dans la journée du dimanche 30 mars, contiendrait un « ultimatum » du chef de la Maison Blanche, donnant aux Iraniens quarante-huit heures pour transférer les otages américains de la garde des « étudiants islamiques » à celle des autorités légales.

A Washington, notre correspondant évoque la possibilité de sanctions qui concerneraient un embargo « officiel » sur le commerce avec l'Iran et une nouvelle réduction du personnel de l'ambassade iranienne à Washington.

D'autre part, chacun des chefs de gouvernement de l'Europe des Neuf a adressé une lettre au président Bani Sadr pour lui demander d'« épuiser toutes les possibilités pouvant mener à la libération des otages américains de Téhéran ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Va-t-on vers une confrontation irano-américaine ou, au contraire, vers un compromis qui éviterait le pire ? Les dirigeants de Téhéran, vivement inquiets de la tournure des événements, ne le savaient pas eux-mêmes ce lundi matin 31 mars.

Une chose est certaine, encore qu'elle n'ait pas été annoncée officiellement : l'ambassadeur de Suisse a remis, dimanche, à 11 heures locales, un ultimatum du président Carter adressé au chef de l'Etat iranien. Le chef de la Maison Blanche donnait à M. Bani Sadr quarante-huit heures pour transférer les otages américains de la garde des « étudiants islamiques » à celle des autorités de la République. Autrement, les Etats-Unis mettraient en œuvre « *les sanctions qui ont déjà été décidées* » (vraisemblablement le 22 mars à Camp David, lors d'une réunion qu'a tenue M. Carter avec ses proches collaborateurs). M. Bani Sadr a fait allusion à cet avertissement en déclarant, en début d'après-midi dimanche : « *M. Carter m'a assuré qu'il ne souhaitait pas avoir recours à des pressions et à diverses mesures qui infligeraient à l'Iran de graves difficultés.* »

L'anxiété était à son comble dimanche après-midi dans l'entourage du président iranien, où l'on spéculait sur la nature des sanctions que pourrait appliquer Washington : rupture des relations diplomatiques et expulsion des diplomates iraniens et de quelque quarante mille étudiants poursuivant leurs études aux Etats-Unis, embargo sur toutes les fournitures, à l'exception de produits alimentaires et pharmaceutiques, voire un blocus maritime qui contraindrait l'Iran à « *se jeter dans les bras des Russes* ».

Les responsables, ici, craignent que les Etats-Unis ne soient en mesure de s'assurer la solidarité active de la plupart des pays arabes « *conservateurs et hostiles à la révolution iranienne* », ainsi que celle de plusieurs pays européens d'« *obédience américaine* ».

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Quatre fois médaillé aux Jeux de Berlin (1936)

L'ANCIEN CHAMPION OLYMPIQUE JESSE OWENS EST MORT

(Lire page 15.)

La guerre civile a déjà fait au Tchad des milliers de victimes

La guerre civile a déjà fait des milliers de victimes à N'Djamena. Un éphémère cessez-le-feu a été rompu dimanche 30 mars, et les combats ont repris ce lundi matin.

L'ambassade de France a été transférée sur la base militaire française. L'exode de la population africaine se poursuit massivement vers le Cameroun.

La force neutre congolaise, chargée de veiller au respect des accords signés l'an dernier à Lagos, a été évacuée. Le général Eyadema, président du Togo, a demandé la réunion du comité de médiation de l'Organisation de l'unité africaine, tandis que M. Ahidjo, président du Cameroun, lançait un appel à l'arrêt des combats.

Scènes hallucinantes à N'Djamena dans les hôpitaux de fortune

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — Le nouveau cessez-le-feu décrété dimanche 30 mars, à 12 h. (h. locale), dans la capitale tchadienne après une série d'échanges téléphoniques entre le président Oueddeï Goukouni et M. Hissène Habré n'aura guère été mieux respecté que les précédents. Bien que les combats aient semblé diminuer d'intensité, des tirs d'armes automatiques et d'armes lourdes ont été entendus sporadiquement tout l'après-midi. Les deux chefs, des Forces armées populaires (FAP) et des Forces armées du Nord (FAN) avaient cependant diffusé un communiqué conjoint qui, outre le cessez-le-feu, demandait la réunion d'une commission mixte pour déterminer les deux lignes sur lesquelles les deux parties doivent se retirer, la zone située entre ces deux lignes étant considérée comme neutre et placée sous le contrôle de patrouilles mixtes. Seul signe d'espoir, la commission s'est effectivement réunie pendant deux heures dimanche après-midi. Mais son principal résultat semble être le nouveau rendez-vous qui a été pris pour ce lundi.

La situation demeure extrêmement tendue dans la capitale tchadienne, qui est depuis maintenant dix jours le théâtre d'une bataille fratricide entre les troupes du président Oueddeï Goukouni et celles du ministre de la défense, M. Hissène Habré.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

L'attentisme de M. Mitterrand peut favoriser M. Rocard

Les responsables de la majorité du P.S. s'accordent à qualifier d' « inopportunes » *les déclarations faites ce week-end par MM Pierre Mauroy et Michel Rocard, et commentent sévèrement la décision du maire de Lille de soutenir le député des Yvelines en vue de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, bien que ce dernier ait précisé qu'il n'est* « pas candidat à la candidature ».

La démarche de M. François Mitterrand paraît, pour le moment, justifier l'optimisme des amis de M. Michel Rocard quant à l'éventuelle désignation de leur chef de file comme candidat pour 1981.

Exprimé plus nettement que jamais par le maire de Lille, dimanche soir, à Europe 1, l'accord entre MM. Rocard et Mauroy doit trouver dès mardi 1er avril une traduction concrète dans la visite que le député des Yvelines doit effectuer ce jour là dans la région Nord-Pas-de-Calais. M. Rocard répond à l'invitation d'un responsable qui a été le véritable trait d'union entre les chefs de file des deux courants minoritaires du P.S. : M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais.

JEAN-M. COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Vingt ans d'indépendances africaines

Il y a vingt ans, durant toute l'année 1960, les républiques africaines issues de l'empire colonial français, puis du régime de la loi-cadre, accédaient à l'indépendance. Treize d'entre elles devaient être admises en deux groupes à l'ONU les 20 et 29 septembre, la Mauritanie ne devant l'être que l'année suivante.

Les célébrations de ce vingtième anniversaire ont commencé en Afrique le 1er janvier, date de l'indépendance du Cameroun. C'est en août que le plus grand nombre d'Etats — notamment le Niger, la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Gabon et le Tchad, aujourd'hui, déchiré par la guerre civile — accédèrent à la souveraineté internationale.

La série d'articles dont nous commençons la publication — un mois avant la réunion du septième sommet franco-africain, les 8 et 9 mai, à Nice — se propose, après un rappel des conditions historiques dans lesquelles intervinrent les indépendances, d'ébaucher un bilan de l'évolution de ces Etats sur les plans politique, économique et culturel au cours des deux décennies écoulées.

I. — Les enfants de l'équivoque

par GILBERT COMTE

L'histoire officielle entretient traditionnellement des rapports désinvoltes avec la vérité. Voici environ dix-huit mois, un document publié à Paris par le ministère de la coopération attribuait à la conférence africaine, réunie en 1944 à Brazzaville par le général de Gaulle, le mérite d'avoir prévu « *l'accession des territoires coloniaux à la responsabilité politique et à l'indépendance* ». Un ouvrage illustre inspira peut-être à l'auteur anonyme du document cette monumentale inexactitude. Dans les *Mémoires d'espoir*, publiés quelques semaines avant sa mort, l'homme du 18 juin abuse en effet ses lecteurs peu avertis en prétendant avoir pris, sur « le vaste sujet » des rapports avec l'outre-mer, « l'orientation nécessaire » dès son premier passage au gouvernement.

Loin d'envisager un relâchement quelconque des liens entre la métropole et ses possessions lointaines, les principes fixés dans l'ancienne capitale de l'Afrique-Equatoriale française (A.E.F.) les déclaraient irrévocables. Certes, ils recommandaient de conduire les populations autochtones « *d'étape en étape, à une personnalité plus complète, à l'affranchissement politique* ». Mais sans jamais concevoir pour elles d'« *autre indépendance que l'indépendance de la France* », pour conclure sans équivoque « *Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire. Toute constitution éventuelle, même lointaine, de self-gouvernements dans les colonies est à écarter.* »

La contradiction absolue entre les projets mythiques prêtés aux responsables de l'époque et leurs vrais desseins ne concernerait peut-être pas grand-monde, en dehors de quelques spécialistes, si elle n'accoutumait peu à peu à préférer la légende à l'histoire. L'image d'une France assez généreuse pour avoir préparé sans contraintes l'émancipation totale de ses anciens sujets, dès la fin de la seconde guerre mondiale, ne crédite pas seulement le général de Gaulle du rare privilège d'avoir su, prévu et voulu l'essentiel avant tout le monde. Elle reconstruit le passé selon les intérêts du jour et couvre rétrospectivement d'un pur esprit libéral des actes décidés dans l'incertitude, sous la pression de circonstances parfois imprévisibles. En réalité, la métropole ne passa pas sans malentendus ni dérobades du programme relativement temporisateur fixé à Brazzaville, à l'émancipation rapide et complète de ses territoires africains. Ses choix comportèrent beaucoup plus d'hésitations, d'ambiguïtés qu'il semble d'ordinaire, et quelques-unes de leurs conséquences compromettent toujours l'équilibre des jeunes Etats indépendants.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

LA VIE DE FAMILLE

Mme Elena Ceausescu, épouse du chef du parti et de l'Etat roumains, vient d'être nommée premier vice-premier ministre, ce qui prouve que, dans le couple présidentiel, une femme peut être à la fois au jour et au moulin.

Si l'on ajoute à cette promotion conjugale le fait qu'un fils, deux beaux-frères, deux neveux et le parrain d'un des enfants du président occupent déjà de très hautes fonctions dans l'appareil du parti et de l'Etat, vous conviendrez qu'il n'est pas besoin d'attendre de prochaines nominations de tantes, de cousines ou de gendres pour conclure qu'il existe une véritable politique de la famille en Roumanie.

BERNARD CHAPUIS.

KARAJAN A SALZBOURG

Un « Parsifal » décevant pour une apothéose

Treize ans de « Pâques à Salzbourg », treize ans déjà que, grâce à Herbert von Karajan, l'enfant du pays, on découvrait cette Salzbourg frileuse, au seuil du printemps, hésitant entre neige et soleil, et ces chatons, ces rubans, ces bouquets multicolores qui font cortège à la passion du Christ pendant la procession des Rameaux.

Treize ans pendant lesquels Karajan a édifié dans le vaste Palais des festivals le cycle complet des chefs-d'œuvre de Wagner, qui s'achève aujourd'hui avec « Parsifal », chef-d'œuvre pascal justement, où la mort et l'hiver cèdent au printemps de la résurrection et de la vie, avec cet « enchantement du Vendredi saint » que l'on découvre déjà dans les merveilleux coups de soleil qui coupent ici des averses diluviennes...

« Couronnement et apothéose » de l'œuvre de Wagner, « Parsifal » l'est-il aussi de l'œuvre de Karajan à Salzbourg ? D'une certaine manière, sans aucun doute ; un cycle se referme et, après 1981, où « Parsifal » sera rejoué, nul ne sait la suite qu'il lui donnera, reprise de mises en scène passées ou nouvelle orientation, à moins qu'alors, à soixante-quatorze ans, il ne décide de passer la main.

« Apothéose », ce « Parsifal » ? Sans doute à en juger par l'enthousiasme du public promptement réprimé par le maître, respectueux du caractère « sacré » de l'œuvre. Pourtant, cette représentation est loin de susciter une ferveur sans mélange. En attendait-on trop ? Cette fois, même la réalisation musicale ne paraît pas sans défaut.

La qualité de la Philharmonique de Berlin n'est certes pas en cause, mais on s'étonne que le discours manque souvent de subtilité, de force, de mystère, dans cette œuvre où Knappertsbusch nous subjuguait de bout en bout, où Boulez déployait tant de magie. Malgré d'admirables passages (le prélude du deuxième acte, le Vendredi saint), Karajan ne sembl. plus aussi maître de la dynamique de ces immenses périodes où il excellait naguère.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

LA TENSION INTERNATIONALE

Discordances atlantiques

par RENÉ FOCH (*)

FACE à la crise afghane, on aurait pu penser que les Occidentaux serreraient les rangs. C'est le contraire qui est en train de se produire et, pour commencer, les analyses divergent : est-ce un nouvel épisode du conflit Est-Ouest ? Est-ce au contraire un conflit Est-Sud d'un type nouveau, l'U.R.S.S. attaquant un pays en voie de développement ?

La question est fondamentale. Lorsque la France se battait en Indochine, désireuse de bénéficier de l'appui américain, elle présentait cette guerre coloniale comme un épisode du conflit Est-Ouest. Lorsque les G.I. prirent le relais de l'armée française dans les jungles vietnamiennes, c'était également au nom de la défense contre le communisme.

En réalité, même si les Vietnamiens bénéficiaient de l'aide militaire chinoise ou russe, il s'agissait, dans un cas comme dans l'autre, d'un conflit Ouest-Sud que ni la France ni les Etats-Unis ne pouvaient gagner, car ni l'une ni l'autre de ces démocraties n'avait de raison d'occuper la péninsule indochinoise contre la volonté de ses habitants.

Dans l'affaire afghane, s'agit-il d'une *manœuvre de grand style* par laquelle l'Union soviétique tend à conquérir une position stratégique à portée des sources *d'approvisionnement de l'Occident* en pétrole ? C'est l'explication la plus courante à Washington.

S'agit-il au contraire d'une nouvelle étape dans la marche conquérante des Slaves en Asie centrale, même si elle se pare de motivations idéologiques ? Ce serait plutôt la thèse retenue dans les capitales européennes, dont la nôtre.

Des stratégies fort différentes

Ces interprétations divergentes mènent à des stratégies fort différentes.

Pour les Américains, et pour les Britanniques qui leur font écho, il s'agit de réagir avec la dernière vigueur, au moins verbale, à ce nouvel empiétement soviétique par une solidarité atlantique sans faille, par des mesures de rétorsion, économiques ou symboliques, par une présence navale américaine dans le golfe Persique.

Tout ceci, qui n'est pas inutile, est cependant d'une portée limitée. Les plus farouches partisans des sanctions économiques ou du boycottage des Jeux olympiques ne prétendent pas que ces mesures suffiront à obtenir le départ des Russes.

Quant à la présence navale dans le Golfe, présence américaine mais aussi, ne l'oublions pas, française, elle a une valeur politique certaine, vis-à-vis des Russes aussi bien que vis-à-vis des populations locales, mais son efficacité militaire serait limitée, car l'Amérique devrait agir loin de ses bases alors que l'armée soviétique est à pied d'œuvre et, de toute façon, il y a des limites à ce que des porte-avions peuvent faire pour stopper des blindés...

Les Européens, quant à eux, se demandent s'il n'est pas plus conforme à leurs intérêts et à leurs possibilités d'action réelles de constater simplement que l'Union soviétique attaque à visage découvert un pays de l'Islam et de tourner ce fait nouveau à leur avantage. L'Islam, qui détient une part si importante du pétrole dont nous avons besoin, est devenu, on ne le répétera jamais assez, le premier partenaire commercial de la Communauté, aussi important que les Etats-Unis et le Japon ensemble, tant au point de vue de nos importations que de nos exportations.

Il existe un énorme domaine à défricher pour organiser des *joint-ventures entre pays arabes* et pays européens, pour recycler les quelque 100 ou 120 milliards de dollars de surplus qu'ils vont accumuler d'ici à la fin de l'année, pour implanter dans ces pays les industries qu'ils réclament, pour associer sur des projets africains fonds arabes et technologie européenne. C'est là le sens du trilogue que s'efforce de lancer le président de la République, mais l'expérience du dialogue euro-arabe montre que, très vite, l'économique bute sur un préalable politique : la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Ce droit vient d'être reconnu avec éclat par le président de la République, mais c'est là un point de vue commun des gouvernements européens que seule la campagne électorale empêche Washington de soutenir avec la même vigueur.

A côté de cette action économique et *politique*, une action militaire est aussi indispensable, mais nous devrions méditer sur l'attitude du Pakistan, qui se refuse à *devenir un pion américain* dangereusement proche des grosses pièces soviétiques.

Il est des cas où une aide européenne serait moins compromettante qu'une aide américaine.

Ainsi chacun réagit en fonction de son histoire : pour l'Amérique, le défi est global, et la solidarité atlantique doit donc être totale, cependant que l'Europe, avec sa longue expérience des guerres coloniales, serait plus disposée à régionaliser le conflit qu'à le généraliser. Consciente de sa force, l'Amérique s'engagerait volontiers dans une partie de bras de fer. Consciente de sa faiblesse, l'Europe adopterait plutôt la tactique du judoka.

Il n'y a aucune raison pour que ces différences légitimes enveniment le dialogue transatlantique, dès lors qu'elles sont clairement expliquées. Rappelons-nous pendant la dernière guerre les conceptions opposées des Américains, partisans d'une attaque frontale, et des Britanniques, partisans d'une stratégie indirecte.

Au vrai, il ne s'agit pas de choisir entre ces deux stratégies, mais de les combiner : si l'objectif numéro un de l'Occident est d'empêcher l'Union soviétique de menacer ses approvisionnements en pétrole, il s'agit d'abord de faire comprendre à l'Union soviétique que ce serait un *casus belli*, et ceci justifie la présence de puissantes forces navales dans le Golfe. Il s'agit ensuite d'aider militairement les pays islamiques *menacés par Moscou sans chercher* pour autant à les enrôler dans le camp occidental. Une présence navale européenne dans *le Golfe, des livraisons d'armes* aux pays qui ont la volonté et la capacité de s'en servir, telle pourrait être la contribution des pays *européens*.

Au plan économique, la concurrence est inévitable, mais il est un objectif qui devrait être commun, c'est le recyclage des surplus pétroliers. Mais tout cela serait vain, et tout espoir de mobiliser l'Islam *contre* l'agression *soviétique* illusoire si on ne reconnaissait pas le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Ces objectifs peuvent paraître fort éloignés de la crise afghane. Ils le sont beaucoup moins que l'éventuel boycottage des Jeux olympiques.

Il ne faut pas oublier que si la paix semble raisonnablement assurée en Europe même, il y a fallu le plan Marshall, l'alliance atlantique, la présence de trois cent mille soldats américains, la réconciliation franco-allemande, la création de la Communauté européenne, les efforts militaires des Européens, au total un effort sans précédent de solidarité politique, économique et militaire entre Occidentaux.

C'est un effort de solidarité du même ordre que les Occidentaux devront déployer vis-à-vis des pays du Moyen-Orient s'ils veulent *sauvegarder leur civilisation* industrielle et leur indépendance politique.

(*) Ancien fonctionnaire européen.



Bahrein n'est pas Phnom-Penh

par DIDIER MOTCHANE (*)

L'INTERVENTION soviétique en Afghanistan annonce-t-elle le retour de la guerre froide ? *On ne peut, en vérité, répondre* sérieusement à cette question sans replacer la crise de la détente dans son contexte : la crise mondiale du capitalisme.

Tout se passe aujourd'hui comme si la politique étrangère des grandes puissances — et celle des moins grandes — servait de dérivatif et d'alibi à leurs difficultés intérieures. Au moment où le pouvoir soviétique se trouve confronté aux problèmes de la succession de M. Brejnev, tout se passe comme si les gouvernement occidentaux transformaient *leur diplomatie* en vitrine des campagnes électorales prochaines. M. Carter n'hésite pas à plonger le *monde* et son *propre* pays dans une quasi-psychose de guerre pour se débarrasser de la concurrence du sénateur Kennedy. Notre président de la République, après avoir évoqué dans son message de Nouvel An les perspectives de l'Apocalypse, ne manque pas de *dénoncer* — à New-Delhi — les dangers de la polarisation du monde par les blocs à laquelle il n'a cessé, aussi consciemment que discrètement, de subordonner la politique de la France.

Non pas que les périls que fait courir à la paix un équilibre mondial fondé sur un condominium russo-américain ne soient bien réels. On oublie seulement de dire qu'ils ne datent pas d'aujourd'hui. Si l'on fait mine brusquement de s'en apercevoir, ne serait-ce pas peut-être parce qu'une crise internationale est un bon moyen pour faire oublier le chômage et l'inflation, ou plus exactement pour les faire subir comme la fatalité d'une marée noire venue de l'autre bout du monde ? La droite au pouvoir recourt toujours au discours de la guerre pour faire oublier au peuple les promesses qu'elle n'a pas tenues et qu'elle serait d'ailleurs bien incapable de tenir sans mettre en cause les intérêts des privilégiés.

Qu'on ne nous fasse pas dire que nous prenons les chars soviétiques pour des roulottes de l'Armée du salut et que nous suggérons de laisser passer l'invasion de l'Afghanistan sans protester et sans réagir. Mais il importe beaucoup que notre réaction soit celle d'une vraie démocratie, et non pas celle de la réaction tout court. Celle-ci a beau jeu de nous précipiter, au nom de la peur et de l'horreur de la guerre, du goulag et de la servitude, dans cette servitude volontaire que signifie pour la France l'atlantisme comme pour ses habitants les fichiers électroniques de *M.* Bonnet.

Contrairement à bien des idées reçues, ou à bien des espoirs déçus, *la fin de la guerre du Vietnam n'a* pas marqué pour les Etats-Unis le début d'une époque de repli mais la possibilité d'un redéploiement de *sa puissance*. Si l'*on envisage* l'ensemble des événements qui ont acheminé les relations internationales jusqu'à la crise actuelle, force est bien de constater le caractère globalement offensif de la politique américaine. Si ses fondations économiques *et idéologiques* demeurent inchangées, elle vise davantage, en passant des mains de l'équipe de *M. Kissinger à celles* de M. Brzezinski, à refouler la puissance soviétique qu'à lui faire contrepoids. Le rapprochement avec la Chine est ainsi devenu une alliance de fait, dont un membre du gouvernement américain n'a pas craint d'évoquer *à Pékin les prolongements militaires* possibles.

Au Proche-Orient, en jouant à fond l'Egypte de Sadate et l'Arabie Saoudite, les Américains ont réussi, au moins pour le moment, à éliminer de la région toute autre influence étrangère. En Europe, la programmation de l'installation des euro-missiles, préparée par une gigantesque opération d'intoxication psychologique destinée à accréditer l'idée d'un déséquilibre militaire en faveur de l'*Union soviétique*, apparaît, non seulement comme un défi à celle-ci, mais comme le moyen de resserrer la discipline du « *monde* libre », c'est-à-dire en l'occurrence la subordination politique et militaire de l'Europe occidentale au dispositif stratégique américain.

Des coups de boutoir

Il suffit d'avoir présent à *l'esprit* ce contexte mais aussi les difficultés intérieures et extérieures auxquelles le régime soviétique se trouve con*fronté pour donner* aux *interventions* soviétiques (Ethiopie, Cambodge par Vietnam interposé, Afghanistan) leur véritable caractère : celui de coups *de boutoir qui, en tout cas dans* la période actuelle, procèdent plus de la volonté de prévenir l'encerclement que de l'ambition de l'imposer à son *tour*.

L'Union soviétique se trouve, en effet, globalement acculée à la dé*fensive. Ce n'est pas prendre* à la légère la réalité de son gigantesque effort d'armement que de constater que celui-ci doit désormais com*penser, objectivement comme* à ses propres yeux, la faiblesse de ses positions idéologiques comme celles de son économie. L'Union soviétique a *besoin du marché* mondial capitaliste pour poursuivre son développement technologique et combler les insuffisances de sa production alimentaire.

La cohésion des pays satellites de l'Europe de l'Est lui pose un problème permanent. L'éclatement enfin du mouvement communiste international traduit la perte de son influence idéologique extérieure. Pour les pays du tiers-monde, l'Union soviétique a, depuis longtemps, cessé d'être un modèle ; il ne lui reste, quand elle le peut, que le rôle de contrepoids.

Dans ces conditions, l'intérêt des *Français comme ceux de* la *paix du* monde exigeraient que la France s'oriente effectivement vers une attitude de non-alignement. Encore fau*drait-il, pour cela, qu'elle* sache définir sa propre ligne. Le projet socialiste le *lui* propose. Faut-il croire qu'il touche juste puisque nous *voyons M. Giscard d'Estaing s'efforcer* d'en reprendre certains termes dans ses discours ? Mais il ne suffit pas de changer de langage pour *changer de politique. Célébrer le* neutralisme en Inde et mettre l'armée française au service de quelques grandes compagnies en Afrique, par*ler d'indépendance nationale et lais*ser les entreprises multinationales coloniser la France et l'Europe procède bien d'une volonté cohérente, *mais c'est celle d'un camouflage.*

A Phnom-Penh, le général de Gaulle avait jadis expliqué au monde que *la politique* de la France *n'était* pas celle de l'Amérique. Il arrive à M. Giscard d'Estaing de *nous* offrir une pâle réplique d'un tel langage. A Bahrein, par exemple. Mais si le général de Gaulle, qui était un homme de droite mais qui incarnait tout de même la France, n'a pu réunir les moyens de sa politique, comment M. Giscard d'Estaing, qui est un homme de droite qui incarne mieux la droite que la France, pourrait-il en avoir la volonté ? A payer les autres en monnaie de singe, on n'est jamais que le singe de quelqu'un.

(*) Parlementaire européen.

Le désir de guerre

par THIERRY DE BEAUCÉ (*)

COLONIALE ou subversive, la guerre était devenue une affaire exotique. On avait pris son parti de l'ignorer. Mais voilà qu'elle *revient*, se rapproche *et*, parce qu'elle apparaît à l'horizon politique, chacun lui ordonne ses stratégies. Pour la première fois, la guerre propose un thème électoral. Il n'est plus question de « ramener les soldats », comme au temps de Nixon ou d'Eisenhower, mais brutalement de tension, de réarmement. Carter s'en trouve miraculé. Il n'aura pas fallu longtemps, après le « repli vietnamien », pour que l'Amérique *reparte à l'envers dans des directions* impériales et des mesures offensives. Le *déséquilibre — toujours relatif* — des puissances et *l'action violente* des Soviétiques ne suffisent pas à expliquer ce retournement.

La *préparation de la guerre* est maintenant une donnée de l'économie. Aux Etats-Unis, le soutien de l'activité économique passe en partie par l'accroissement des dépenses militaires. L'administration veut rattraper une décennie de retard et évoque des plans supplémentaires de 1 000 milliards de dollars étendus sur cinq ans qui permettraient à la fois de sauver l'investissement et l'emploi et d'élever le taux de croissance d'un point. Avec 5,5 % du P.N.B., les dépenses d'armement sont encore loin des proportions atteintes au moment de la guerre de Corée (10 %), ou de la guerre du Vietnam (9 %). Mais la volonté est là de tenter de s'en approcher. L'Europe pour sa part a fait des choix parallèles.

Devant l'accroissement de la facture pétrolière, on attend d'une multiplication des dépen*ses d'armement dans le monde* une solution partielle au déficit des balances des paiements. Les pays arabes rendus plus réticents devant l'industrialisation, depuis l'expérience iranienne, devront *aussi consommer* leurs surplus avec du matériel de guerre. Pendant ce temps, l'or, les matières premières stratégiques, l'*indice* des entreprises concernées par la guerre, dépendent d'une spéculation sur la probabilité d'un conflit.

Nous entrons peut-être dans une nouvelle ère stratégique. A l'équilibre absolu de la terreur, s'est substituée une notion nouvelle de l'escalade qui passe insensiblement de la guerre conventionnelle à l'utilisation possible du nucléaire tactique. La miniaturisation des charges atomiques efface la frontière stricte qui isolait le risque de l'apocalypse. Dans l'excès des nuances, le degré vient maintenant se confondre avec la nature.

La dissémination atomique

Le *renforcement des puissances* régionales, la multiplication des centres de décision partielle, accroissent les dangers de *cette* confusion stratégique. Quelle que soit la valeur des nouveaux arsenaux, la dissémination atomique se profile que nul ne saura plus contrôler. En effet, la banalisation du nucléaire risque fort d'en désacraliser l'emploi. A la différence de la période précédente, il paraît aujourd'hui plus nécessaire aux Grands d'affirmer leur présence sur le terrain pour répondre à toute la gamme des situations possibles. Tandis que les Soviétiques s'installent en Afghanistan, les Américains recherchent de nouvelles bases dans la zone. Il n'a pas fallu vingt ans après la décolonisation pour que des pays moins jaloux de leur indépendance nationale ou la concevant *différemment* — je pense à l'Egypte — leur proposent de *s'implanter chez eux et essuient* des refus prudents.

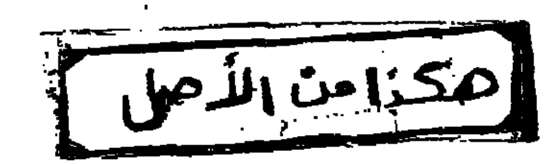
Pendant ce temps, la situation économique reste bloquée, avec *tout ce que cela comporte* de risques de déstabilisation ou de crises politiques. Le prix du pétrole ne cesse de monter et *les pays fournisseurs se sentent* autant menacés par l'étranger que par leur évolution interne. La faillite économique de l'U.R.S.S., l'accroissement de ses besoins énergétiques, réveillent un nouvel intérêt pour l'extérieur qui se traduit chez elle par des tentations impérialistes, d'autant plus que les Etats-Unis menacent de l'isoler en limitant à la fois son approvisionnement alimentaire et ses fournitures technologiques. Le tiers-monde est affamé. Quelles seront les conséquences d'une régression sans espoir ? Nous pouvons déjà les chiffrer chez nous, puisque 30 % des exportations européennes en biens d'équipement vont vers le tiers-monde et qu'accablé par la hausse pétrolière il ne sera plus capable de les payer.

Face à ces données nouvelles, l'Occident prend son temps pour effectuer une restructuration industrielle véritable, réformer le système monétaire ou se conformer à l'évidence de la rareté et du haut coût de l'énergie. Sur *la carte du monde, la multiplication* des zones à fort risque (celles qui font la « une » des journaux) traduit ces raisons plus *profondes, l'engrenage*.

Après la seconde guerre mondiale, le travail doctrinal cherchait à *se débarrasser de la guerre* comme méthode d'évolution des sociétés. La révolution, la lutte des classes, les violences limitées du terrorisme, se substi*tuaient à la simple confrontation* des armées. Les *idéologies* du développement imaginaient des solutions économistes. Le capitalisme — *fût-il technocratique* — chiffrait ses espérances objectives. Mais, aujourd'hui, le monde sans utopies retrouve son cynisme primordial. Les rêves que larguent des générations désenchantées laissent la place à la force nue, à la guerre.

La militarisation des esprits est devenue une évidence de la mode. Beaucoup imaginent une guerre que feraient les autres et qui permettrait de débloquer les situations. On en parle. On en mesure les *nécessités*. On s'y habitue surtout. Pour que l'attente cesse, le désir en monte confusément. L'engrenage est enclenché.

(*) Ecrivain.



LA TENSION ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Le gouvernement américain cherche à apaiser une opinion dont l'impatience grandit

De notre correspondant

Washington. — Les porte-parole officiels ont passé leur week-end a répéter que ni le président Carter ni aucun autre responsable américain n'avaient envoyé de *« message »* à l'imam Khomeiny, mais ce nouvel épisode de la crise iranienne n'en fait pas moins grand bruit. M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a admis dimanche la véracité de l'information diffusée par le gouvernement suisse selon lequel celui-ci a servi d'intermédiaire entre Washington et Téhéran à diverses reprises. La précision apportée le même jour par M. Ghotbzadeh selon laquelle ce mystérieux message n'était pas une lettre mais une communication orale a également réduit la différence entre les versions des deux capitales.

Elfin, le contenu de cette communication telle qu'elle a été diffusée par Téhéran ne paraît pas excessivement éloigné des positions exprimées en privé, et parfois même en public, par des responsables américains. Le passage le moins plausible est celui dans lequel le président américain dit *« se rendre compte que l'occupation de notre ambassade a pu être considérée comme une action compréhensible de la part de la jeunesse de Téhéran »*. Des représentants du gouvernement se sont référés à cette phrase pour affirmer que le message n'est qu'une *« fabrication »*.

Mais l'on ne saurait exclure que M. Carter ait choisi de jouer le tout pour le tout pour convaincre les dirigeants iraniens de sa bonne volonté et que, soucieux d'apaiser les susceptibilités de l'imam Khomeiny, il ait utilisé un langage inhabituellement conciliant. Les références aux autocritiques faites par le passé à propos du Chili et du Nicaragua sont dans la ligne de ce que divers responsables avaient envisagé ces derniers temps. Le 8 mars M. Carter avait admis, parlant en privé à quelques journalistes, que les Etats-Unis étaient *prêts*, sinon à s'excuser pour leur politique passée envers le chah, du moins à exprimer leur *« préoccupation »* à propos des répercussions de ce passé sur l'état présent des relations américano-iraniennes. Le 26 mars, M. Vance avait donné son accord à une proposition de M. Church, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, en faveur de la rédaction d'un Livre blanc sur les relations entre les deux pays.

« Fermentation »

C'est à tous ces facteurs que M. Powell faisait allusion lorsqu'il a parlé dimanche de l'état de *« fermentation »* dans lequel la crise est entrée. En réalité, la Maison Blanche ne sait plus que faire depuis bien longtemps déjà, mais surtout depuis l'échec de la mission d'enquête de l'ONU à Téhéran pour trouver une issue à la crise. Dans l'espoir de calmer une opinion qui s'impatiente et des adversaires politiques qui commencent à en tirer parti sur le plan électoral, les conseillers de M. Carter ont parlé de *« nouvelles mesures »* qui seraient *« à l'étude »* pour renforcer la pression sur l'Iran. Il est notamment question de décréter dans les prochains jours un embargo *« officiel »* sur le commerce avec ce pays — une mesure largement symbolique puisque les échanges sont déjà pratiquement au point mort, mais dont l'annonce était sans cesse différée depuis janvier — et aussi de réduire encore le personnel de l'ambassade iranienne à Washington.

Mais l'on exclut plus que jamais les actions belliqueuses, puisque toute pression de cet ordre ne pourrait que réduire la marge de manœuvre du président Bani Sadr, considéré comme le principal espoir. Aussi bien, les tentatives menées ces derniers temps allaient toutes dans le sens de la conciliation. Le raidissement récent des dirigeants iraniens à l'égard de l'Union soviétique a évidemment encouragé la diplomatie américaine à persévérer dans cette voie. Le fait que le message prêté à M. Carter se réfère au discours — vivement antisoviétique — prononcé par l'imam le 21 mars ajoute à la plausibilité d'une telle *« communication »*.

Cela dit, la publicité donnée à l'affaire par Téhéran et les démentis de Washington compliquent encore une situation déjà insaisissable en aggravant les implications de politique intérieure dans les deux camps. La seule possibilité que M. Carter se soit dit prêt, même sous une forme voilée, à baisser pavillon devant le nationalisme iranien lui a déjà valu des critiques de ses adversaires républicains. M. Bush a affirmé qu'une attitude *« d'autohumiliation et d'excuse »* ne pouvait que conduire à de nouvelles prises d'otages. Le candidat à la présidence a demandé la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et l'aggravation des sanctions économiques. Son concurrent, M. Reagan, se prononce pour sa part pour un embargo sur les ventes alimentaires et les exportations de pétrole, allant de pair avec d'autres mesures d' *« extrême pression »*.

MICHEL TATU.

Washington envisage de nouvelles sanctions

(Suite de la première page.)

Les messages reçus dans la journée de dimanche des chefs de gouvernement de l'Europe des Neuf, qui insistent pour que les otages américains soient libérés, ont été ressentis ici comme autant de *« coups de poignard dans le dos »*.

Les dirigeants iraniens n'ont pas grand moyen de riposte. On parle de la fermeture à Téhéran de six ambassades occidentales et de l'expulsion de leurs diplomates. On envisage encore des mesures dans le domaine pétrolier qui *« provoqueraient des bouleversement dans le système monétaire mondial »* et qui *« feraient dégringoler le dollar »*.

Mais ceux qui profèrent de telles menaces en privé finissent par admettre que peu de pays de l'OPEP sont susceptibles de suivre l'Iran sur de telles voies aventureuses. Ils rappellent à ce propos que l'Arabie Saoudite accroît sa production d'hydrocarbures au moment où, pour des raisons techniques notamment, les disponibilités pétrolières de l'Iran sont réduites au quart de ce qu'elles étaient sous l'ancien régime.

De longs débats au Conseil de la Révolution

Les difficultés de trésorerie, redoute-t-on encore, viendraient s'ajouter à la pénurie de produits de consommation courante, conséquence d'un éventuel embargo américano-européen, pour susciter une situation explosive dans le pays. On signale à ce propos un regroupement des forces de l'opposition royaliste, qui ont tenu récemment une conférence à Bagdad, et l'arrivée au Kurdistan iranien du général Oveissy. L'ancien gouverneur militaire de Téhéran dans les dernières semaines de la monarchie peut compter, dit-on encore, sur le soutien d'environ quinze mille guérilleros kurdes recrutés dans les tribus toujours fidèles à l'ancien chah. Parallèlement, les attentats et les sabotages dans les régions pétrolières du Kouzistan, attribués à des *« terroristes stipendiés par l'Irak »*, se multiplient depuis quelques semaines.

L'ultimatum américain a suscité de longs débats dimanche soir au Conseil de la révolution, dont la réunion a duré plus de quatre heures. Le chef de la diplomatie, M. Sadeq Ghotbzadeh, a défendu avec détermination son point de vue : les « étudiants islamiques » devraient être expulsés sans tarder de l'ambassade américaine et leurs otages placés sous la garde des forces de l'ordre ; la Croix-Rouge internationale devrait ensuite être autorisée à vérifier l'état de santé des diplomates américains. C'est ainsi seulement, aurait-il assuré, que les Etats-Unis admettraient que le sort des otages soit réglé par le futur Parlement iranien, conformément au vœu de l'imam Khomeiny.

Le « repentir » du président Carter

C'est sans doute pour favoriser un rapprochement entre Téhéran et Washington que le chef de la diplomatie iranienne défend avec passion l'authenticité de la lettre que le président Carter aurait adressée à l'imam Khomeiny le 26 mars dernier et rendue publique seulement hier dimanche. M. Ghotbzabeh présente cette missive comme une *« grande victoire »* pour l'Iran. Tant le contenu que la forme conciliante des propos prêtés au chef de la Maison Blanche (qu'on lira par ailleurs) ont permis à certains journaux favorables à un compromis avec les Etats-Unis d'annoncer en manchette « Le repentir du président Carter ». Cependant, quelques indices alimentent le scepticisme de certains observateurs. Ceux-ci soupçonnent que le message, transmis verbalement par une chaîne d'intermédiaires s'étendant de Washington à Téhéran en passant par Paris, a été tronqué pour amadouer l'imam Khomeiny avant de le persuader de transférer les otages à la garde des forces de l'ordre. La manœuvre aurait eu un autre objectif : faire avorter la mission entreprise à Téhéran par l'ancien ministre irlandais des affaires étrangères, M. Sean MacBride, invité en consultation par M. Bani Sadr. Tandis que le président de la République s'entretenait dimanche matin avec son hôte, M. Ghotbzadeh n'hésitait pas à soutenir, au cours d'une conférence de presse, que le projet de règlement proposé par M. MacBride pour résoudre la crise irano-américaine servait ni plus ni moins *« la propagande et les intérêts du communisme international »*.

Le président Bani Sadr, qui tient en haute estime l'ancien chef de la diplomatie irlandaise (détenteur du prix Nobel, du prix Lénine, ainsi que d'une haute distinction américaine, l'American Medal of Justice), avait envisagé un moment d'infliger un cinglant démenti à son ministre des affaires étrangères. Il a finalement choisi une voie plus efficace : il a soumis, dès dimanche soir, le projet MacBride (qui a été amendé dans un sens plus favorable aux Etats-Unis) au Conseil de la révolution, qui l'a approuvé par un vote quasi unanime. Peu après, le chef de l'Etat remettait le texte à M. Ahmed Khomeiny, qui devait le présenter à son père lundi matin. Si le guide de la révolution devait l'approuver à son tour, estime-t-on dans les milieux informés, une issue honorable pour les deux parties pourrait être trouvée.

Le nouveau projet de « tribunal de Nuremberg »

M. MacBride, qui est reparti pour Dublin lundi matin, en compagnie des deux avocats américains du gouvernement iranien, MM. Leonard Boudin et Jim Abourezk, se rendrait à Washington dès qu'on le lui demanderait, pour soumettre ses propositions à M. Cyrus Vance, avec lequel il entretient d'excellentes relations. Deux articles en particulier de son projet sont conçus pour satisfaire les Etats-Unis : « le tribunal de Nuremberg » qui serait constitué par les Nations unies, serait chargé de juger l'ancien chah *in absentia*, mais, en revanche, n'aurait aucune compétence pour examiner les accusations de *« connivence »* lancées par l'Iran contre l'administration américaine. Encore plus intéressant pour les Etats-Unis : les otages seraient libérés très rapidement pour la plupart, avant même l'ouverture du procès devant le tribunal onusien. Le projet MacBride, enfin, ne remet pas en cause l'existence de la commission d'enquête de M. Kurt Waldheim, qui a dû interrompre récemment sa mission à Téhéran, mais au contraire lui attribue de nouvelles et importantes fonctions.

Le texte du compromis, laborieusement négocié samedi et dimanche entre l'ancien diplomate irlandais et le président de la République iranienne, sera gardé secret jusqu'à son approbation tant par l'imam Khomeiny que par le président Carter. On se demande cependant si la tension engendrée par l'ultimatum américain, l'impatience du président Carter et les surenchères nationalistes en Iran permettront la reprise du dialogue entre Téhéran et Washington.

ÉRIC ROULEAU.

Le texte de la lettre attribuée au président Carter

Téhéran *(Reuter)*. — Les autorités iraniennes ont rendu public, dimanche soir 30 mars, le texte de la lettre que le président Carter aurait écrite à l'imam Khomeiny. Voici ce texte :

« Message personnel du président Carter à S.E. l'imam Khomeiny pour être transmis par S.E. M. le ministre des affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh.

» Excellence,

» J'ai eu la possibilité de lire votre message adressé au peuple iranien le 21 mars. Je le considère comme une pièce clé pour l'avenir de votre pays.

» Dans ce message, vous avez aussi fixé votre choix en politique internationale. Cela nous concerne. Je suis d'accord que la paix du monde demande de nouvelles relations entre les Etats, surtout le respect de la souveraineté des nations et le droit à l'autodétermination des peuples.

» Je tiens à vous dire que ces deux principes souvent exprimés par vous et le président Bani Sadr sont mes principes, et nous avons prouvé au monde notre décision de les rendre effectifs, soit au Nicaragua, soit en Afghanistan, ou devant une probable menace à la souveraineté de la Yougoslavie.

» Je tiens à vous dire que mon gouvernement a hérité d'une très délicate situation internationale, produit d'une autre politique, d'autres circonstances, qui nous ont tous amenés à commettre des erreurs dans le passé.

» Le grand avantage de la démocratie américaine est qu'elle a toujours su reconnaître ou condamner ses erreurs. Nous avons donné notre accord à la commission d'enquête au Congrès américain pour éclaircir la vérité des faits graves d'intervention américaine comme dans le cas du Chili, et cette commission d'enquête a pris de très importantes décisions condamnant cette intervention. (...) Le président Bani Sadr a été prévenu par nous que nous sommes prêts à conduire cette commission d'enquête aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme qui puisse permettre le règlement de cette crise entre nos deux nations.

» Nous avons fait savoir aussi au président Bani Sadr toutes nos bonnes dispositions pour faire un grand effort et donner les satisfactions nécessaires au peuple iranien pour résoudre par la voie pacifique les différends qui opposent nos deux gouvernements. Je peux comprendre fort bien que la prise de l'ambassade de notre pays chez vous pouvait être une réaction compréhensible de la part de la jeunesse iranienne. Mais le temps s'est écoulé, et j'ai des raisons sérieuses d'avoir des doutes sur les vraies motivations de ceux qui ont pris notre ambassade.

» Cette occupation aujourd'hui crée de gros problèmes à votre et à notre gouvernement. Elle finit par être un élément de discorde qui ne permet pas de mettre fin à la crise actuelle et d'établir ces nouvelles relations que vous signalez et que nous acceptons sur la base de l'égalité et du respect mutuels. Nous sommes prêts à la reconnaissance des réalités nouvelles nées de la révolution iranienne. Ceci demeure notre objectif et notre espoir puisque, finalement, je considère que nous poursuivons un seul et même objectif : la paix du monde et l'établissement de la justice pour les peuples. Depuis le moment où l'ancien chah détrôné est parti des Etats-Unis où il avait été accueilli pour des raisons humanitaires et dans des buts médicaux, mon gouvernement a décidé de ne pas intervenir dans ces problèmes. Son départ de Panama est une décision de l'ancien chah personnellement et nous sommes tout à fait étrangère à la négociation établie par lui-même avec M. Sadate pour trouver refuse en Egypte. Nous ne voudrions pas que cela puisse prêter à équivoque. Nous nous sommes opposés à son retour aux Etats-Unis, nous nous sommes opposés à son traitement dans des hôpitaux américains et par des médecins américains.

» Nous avons communiqué au président Bani Sadr toutes les informations que nous tenions sur l'état de santé de l'ancien chah.

» Je considère essentiel de maintenir le principe de division totale des deux problèmes. La crise entre nos deux pays doit être résolue par la volonté et la capacité de nos gouvernements d'agir conformément à la réalité et l'intérêt d'un avenir sérieux pour nos peuples. Je tiens à vous signaler qu', dès que le problème immédiat sera résolu par le transfert des otages sous la responsabilité du gouvernement iranien, nous sommes prêts à adopter une attitude raisonnable et amicale en ce qui concerne la résolution des nombreux problèmes bilatéraux existant entre nous. On nous a recommandé la création d'une commission conjointe comme moyen de traiter lesdites questions bilatérales. Nous sommes prêts à accueillir favorablement cette idée et nous pourrions concevoir une telle commission comme le moyen qui nous permettra de développer nos rapports futurs. Je vous prie de faire un grand effort pour m'aider à résoudre la crise entre nos deux pays d'une manière équitable et honorable pour tous. Je vous en suis très reconnaissant. Nos peuples vous en seront très reconnaissants. Je me permets de vous signaler qu'à mon humble opinion le temps et les ennemis véritables de nos régimes politiques respectifs travaillent contre nous.

» Avec mon plus grand respect: Jimmy Carter. »

M. ARAFAT AFFIRME QUE LES VICTOIRES DIPLOMATIQUES NE PEUVENT REMPLACER LA LUTTE ARMÉE

Le communiqué commun palestino-indien publié à l'issue du voyage de M. Yasser Arafat à New-Delhi affirme que *« tout règlement au Proche-Orient doit être fondé sur le retrait complet d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés, y compris Jérusalem, afin de permettre au peuple palestinien de regagner son pays, de décider de son destin et d'établir un Etat indépendant en Palestine »*.

M. Yasser Arafat, qui s'est rendu dimanche 30 mars à Abou Dhabi, s'est félicité des victoires diplomatiques remportées par son organisation au cours d'une réunion publique organisée à l'occasion de la « Journée de la terre en Palestine » qui commémore les sanglantes émeutes provoquées il y a quatre ans par des expropriations de terres arabes par les Israéliens. Il a cependant ajouté, répondant à ceux qui accusent l'O.L.P. de trop compter sur les moyens diplomatiques : *« l'initiative européenne et tout autre démarche en notre faveur ne doivent pas interrompre la lutte armée palestinienne qui, avec l'appui des Arabes, peut accomplir des miracles et nous mener à la victoire »*. Il a d'autre part rejeté toute idée d'installer les Palestiniens au Sud-Liban ou *« ailleurs »* et a affirmé que leur foyer naturel *« se trouvait partout en Palestine, du Néguev à Tel-Aviv »*.

A Beyrouth, Abou Jihad, chef de la branche militaire Al Assifa du Fath, a pour sa part affirmé que *« l'action politique de l'O.L.P. ne sera jamais une alternative au combat militaire qu'elle mène »* et que son mouvement comptait *« libérer Haïfa, Jaffa et Acre »*, qui font partis d'Israël. De son côté, le chef du Front populaire pour la libération de la Palestine a notamment affirmé que *« les Palestiniens ne jetteront pas leur fusil pour une simple reconnaissance »* de l'O.L.P. et qu'ils ne pourront accepter d' *« échanger leur terre pour une autre »*. M. Habache a ajouté que les Palestiniens *« lutteront jusqu'à la destruction totale de l'Etat hébreu »*. — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Une manifestation d'étudiants intégristes contre le chah aurait fait un mort à Assiout

De notre correspondant

Le Caire. — Selon un communiqué du dimanche 30 mars des Groupements islamiques universitaires (association fondamentaliste) publié pour la première fois avec sa traduction en anglais, ce qui dénote apparemment un souci nouveau chez les jeunes intégristes égyptiens d'intéresser l'Occident à leurs affaires, de violents affrontements ont eu lieu à Assiout, en Haute-Egypte, le vendredi 28 mars, à l'occasion d'une manifestation contre la présence en Egypte de l'ancien chah d'Iran.

Comme au Caire deux jours auparavant (*le Monde* du 28 mars), les étudiants intégristes entendaient manifester leur opposition à l'installation dans leur pays de l'*« ennemi d'Allah »*. Mais si, dans la capitale, la réunion, qui, d'ailleurs, n'avait attiré qu'un nombre relativement réduit de participants, s'était déroulée sans incident, à Assiout, la protestation voulut prendre la forme d'un défilé dans le centre ville. Repoussés par les forces de l'ordre — on parle de brigades anti-émeutes armées de bâtons et de boucliers, — les manifestants voulurent quand même passer. Dans la mêlée, et sans que l'on soit assuré que des coups de feu aient été tirés, il y aurait eu, selon les intégristes, un mort, au moins six blessés graves et une cinquantaine d'interpellations. Ni les sources gouvernementales ni la presse officieuse n'ont encore donné leur version de ces événements.

Un autre communiqué publié au Caire le dimanche 30 mars par le siège pontifical copte orthodoxe de Saint-Marc a attiré l'attention sur Assiout, ville d'un demi-million d'habitants, dont approximativement la moitié sont chrétiens et qui est connue pour être la cité la plus « dure » du pays. Au printemps 1979, Assiout et une autre ville universitaire de Haute-Egypte, Minieh, avaient été le théâtre d'attentats anti-coptes répétés qui avaient conduit le raïs à aller prendre lui-même le taureau par les cornes sur place (*le Monde* du 20 avril 1979).

Le texte annonce que l'Eglise nationale d'Egypte a renoncé *« à célébrer officiellement cette année la fête de Pâques »* le 6 avril prochain, pour protester contre *« les incidents dont ont été victimes des fidèles* (chrétiens) *de la part d'intégristes* (islamiques) *à Assiout et à Alexandrie »*.

Il faut remonter aux périodes les plus sombres des persécutions fatimides ou mameloukes pour trouver une décision semblable dans l'histoire de l'Eglise copte. En outre, toutes les réjouissances pascales sont annulées, et le patriarche copte orthodoxe Chenouda III se retirera à partir de Pâques avec ses cinquante évêques dans un monastère du Wadi-Natroun, au désert libyque, *« pour y prier et s'y recueillir »*. Chenouda III a demandé au patriarche copte catholique Stephanos Ier d'adopter une attitude similaire.

Selon certaines informations non officielles, la manifestation d'Assiout contre le chah aurait dégénéré en violences contre des chrétiens. Quant à la mention d'Alexandrie dans le communiqué, elle se rapporterait aux tentatives d'attentats intégristes, commises dans deux églises alexandrines pour la Noël copte, le 6 janvier dernier (*le Monde* du 26 janvier).

Au Caire, où tout paraît calme pour le moment, on relève que des membres des brigades anti-émeutes ont été déployés au cours du week-end autour de l'hôpital militaire de Méadi où se trouve le chah, qu'a rejoint sa sœur jumelle, la princesse Ashraf. D'autre part, la surveillance policière a été renforcée aux alentours de bâtiments universitaires comme la faculté de médecine de la principale université de la capitale, cette faculté passant pour être l'un des bastions de l'intégrisme estudiantin.

Quant à l'ancien souverain iranien, opéré le vendredi 28 mars par un chirurgien américain d'origine libanaise, le docteur Michel Debakey, assisté par le docteur Georges Flandrin, hématologiste français de l'hôpital Saint-Louis à Paris, et par des praticiens égyptiens, il a bien supporté l'ablation de la rate. Selon le docteur Debakey, Mohamed Reza Pahlavi devrait pouvoir quitter l'hôpital dans dix jours et *« mener une vie normale et très active durant de nombreuses années »*. On ignore toutefois si le cancer du système lymphatique pour lequel le chah avait subi ces derniers mois une intervention chirurgicale aux ganglions du cou, à New-York, est totalement guéri.

Sans plus attendre, le raïs a décerné l'ordre de la République à tous les médecins étrangers et égyptiens ayant participé à l'opération du chah au Caire. Ce geste, simplement protocolaire aux yeux de certains, risque d'accroître l'irritation des fondamentalistes qui voient dans le droit d'asile offert au chah par le raïs un *« défi à l'islam »*.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit à la suite d'une erreur dans *le Monde* du 28 mars ce n'est pas le roi Abdelaziz Ibn Séoud d'Arabie mais son fils, le roi Seoud IV, qui s'exila au Caire à l'époque de Nasser.

AFRIQUE

LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

Scènes hallucinantes à N'Djamena dans les hôpitaux de fortune

(Suite de la première page.)

La moitié de la population africaine a déjà fui vers le Cameroun, tandis que la presque totalité de la colonie étrangère a quitté le pays. Située à environ 500 mètres du P.C. du président Oueddeï Goukouni, l'ambassade de France a été évacuée samedi en début d'après-midi. L'ambassadeur ainsi que le personnel diplomatique se sont réfugiés sur la base militaire française.

N'Djamena est une ville complètement morte dans sa partie européenne. Les combats dans ce quartier, c'est-à-dire autour de la cathédrale, de la présidence, du Musée du Tchad et de la mairie, ont été très violents et les impacts de balles comme les obus non explosés qui jalonnent l'avenue ombragée qui longe le fleuve témoignent de la violence des affrontements. Dimanche, la ligne de front, le long du Chari, se situait autour de la place de la cathédrale, derrière laquelle est installé le « camp du 13-Avril » toujours tenu par les troupes de M. Hissène Habré.

La façade de l'ambassade des Etats-Unis sur laquelle flotte toujours la bannière étoilée est criblée de trous.

Les blessés se comptent par milliers et une visite à l'hôpital central, à l'antenne montée par le C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge) dans l'université ou à l'hôpital de la base militaire française permet de mesurer l'ampleur du drame.

Face à la mairie, l'hôpital civil de N'Djamena offre un spectacle d'horreur. Dans les couloirs maculés de sang gisent un peu partout des blessés parmi lesquels le tri est difficile à faire. Arrivée mardi dernier, l'équipe du C.I.C.R. n'a pu s'occuper que des blessés récemment atteints, les autres étant le plus souvent déjà victimes de septicémie. Les plus gravement touchés reçoivent quelques analgésiques pour atténuer leurs souffrances mais sont abandonnés à leur sort. Les opérations de longue durée ont été interrompues car *« deux heures pour sauver un homme, c'est en condamner une dizaine d'autres à la mort »* reconnaît un médecin. Alors on extrait les balles, on panse, on ampute et l'on dégage la place pour les nouveaux arrivants.

L'hôpital situé en pleine zone de combat n'a plus d'eau et l'on vide systématiquement les piscines pour tenter de remédier au problème. Un coopérant français, resté sur place, assure avec les moyens du bord la marche intermittente du groupe électrogène. Dans la cour, trois obus non explosés sont signalés par de petits drapeaux. Samedi matin, au milieu de cette misère, les médecins célébraient une petite victoire de la vie. Ils avaient réussi à sauver une femme enceinte de neuf mois atteinte d'une balle au côté. Son bébé extrait par césarienne repose sous un lit dans une boîte à chaussures simplement protégée d'une gaze.

A côté de chaque blessé, un ou plusieurs membres de la famille veillent, et dans cette chaleur écrasante on se contente souvent d'agiter au-dessus du malade un chasse-mouches. A l'université, trois coopérants suisses, aidés par quelques civils français, ont installé un centre de soins. Une salle de chirurgie, c'est-à-dire une table recouverte d'un brancard, a été installée dans la bibliothèque, où les étagères de livres ont été simplement repoussées à la hâte. Une fois traités, les malades sont transportés dans la cour, où veillent les familles. Au maigre filet d'eau qui coule encore de la citerne installée là, un jeune homme lave une liasse de billets couverts de sang. Les arrivées sont incessantes, et ici plus de sept cents blessés auraient été soignés depuis une semaine et quatre cents morts dénombrés.

Ceux-ci, soigneusement alignés derrière une caisse de bois, sont emmenés au fur et à mesure par leur famille, qui les enterrent. Tous les infirmiers africains normalement affectés à l'hôpital sont restés et soignent sans discrimination les blessés de tous bords. La situation sanitaire pourrait cependant s'améliorer un peu grâce à la trêve, qui a permis dimanche matin le transport des blessés de l'hôpital vers une annexe médicale ouverte à Farcha, à l'ouest de la ville, et grâce aussi à l'installation prochaine dans la petite ville camerounaise de Kousseri d'une équipe médicale d'intervention rapide de l'armée.

L'exode de la population africaine vers le Cameroun continue grâce au passage à gué du Chari, mais il semble quand même qu'un certain nombre de familles fassent des aller et retour journaliers entre les deux pays ou quittent leur quartier quand celui-ci est pris sous le feu croisé des combattants, puis reviennent ensuite.

La ville africaine aux petites maisons de torchis qui s'alignent le long de rues en terre battue garde un semblant de vie. Sur de maigres étals, des commerçants proposent des cigarettes américaines et même de la nourriture. Le marché du mil fonctionne, et dans les jardins de la grande mosquée des familles pompent l'eau des bassins. Contrairement à certaines informations, la ville africaine n'a pas apparemment subi de très graves destructions et est entièrement contrôlée depuis samedi par les troupes de M. Hissène Habré, qui maintiennent un semblant d'ordre et empêchent le pillage.

Les quelques dizaines de Français restés en zone FAN ne se plaignent pas et gardent d'excellents rapports avec la population ou les combattants. En liaison, pour certains, avec la base militaire, ils ont pu être ravitaillés par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et, habitués aux explosions de violence dans une ville déjà ravagée, il y a un an, par la guerre civile, beaucoup d'entre eux disposaient de réserves. Pour l'instant, ils ont décidé de rester, et ils attendent une impossible réconciliation.

Dans une vaste villa basse, entourée d'un grand jardin avec des bougainvilliés en fleurs, est installé le P.C. des troupes de M. Hissène Habré. Comme à la présidence de M. Goukouni Oueddeï, une grande agitation règne, et partout, dans le jardin, des groupes d'hommes en armes, des caisses de munitions alignées devant eux, attendent de rejoindre leur poste. C'est un ballet incessant de jeeps, de camions, de voitures, qui amènent et ramènent des combattants. Des vieux en gandouras blanches sont assis dans des fauteuils à l'ombre des arbres, offrant aux visiteurs des dattes sèches, nourriture essentielle des Toubou. Ici, personne ne semble manquer de rien et, à l'état-major, on est plutôt optimiste. Une visite dans les postes avancés des FAN confirme cette impression.

Au pont de Chagoua, contrôlé par les FAN, les combattants de M. Hissène Habré ont réussi à repousser une infiltration des troupes du colonel Kamougue, faisant une trentaine de morts et récupérant quelques fusils, dont une Kalashnikov à quinze coups qui fait la fierté du combattant qui la porte. Ce quartier, situé à l'extrême sud de la ville, déserté par les sudistes en février 1979, n'était plus guère habité et est aujourd'hui totalement à l'abandon.

TCHAD
Dépôts des hydrocarbures
Cimetière
BASE AÉRIENNE
ZONE DES FORCES DU F.A.P. (Goukouni Oueddeï)
AÉRODROME
Assemblée Nationale
ORSTOM
Prison
CAMEROUN
Cathédrale
St-Martin
Ambassade de France
Limite des deux zones
ZONE DES FORCES DU F.A.N. (Hissène Habré)
vers Kousseri
LOGONE
Quartier Industriel
Goré
Hippodrome
Lycée F. Éboué
École Normale
Lycée Commercial
Zones ou bâtiments des forces françaises
0 1000 m
PONT DE CHAGOUA

Un échec pour l'O.U.A.

Le colonel Kamougue — dont, mis à part cet accrochage, les troupes n'ont pas encore participé directement au combat — se serait retiré à 5 kilomètres au sud du Chari, d'où il bombarde les positions tenues par les AN.

Chez les FAN, on accuse non seulement les adversaires tchadiens, mais aussi les libyens, qui, dit le vice-président, M. Idriss Miskine, *« par leur action intempestive, sont directement mêlés aux combats »*.

Ici, pas de doute, l'origine de cette nouvelle vague de violences est due aux provocations des FAP et des FAT, front d'action commune, rassemblement de plusieurs tendances plus ou moins inspirées de l'étranger et en particulier par la Libye.

La journée de dimanche aura été un nouvel échec pour l'O.U.A., avec le début du rapatriement par des Antonov des huit cents Congolais de la force neutre venus à N'Djamena, en janvier, pour aider à la démilitarisation de la ville ; ces Congolais, qui ont eu un mort, un homme, tué par une balle perdue, dans les premiers jours de combats, se trouvaient dans une position de plus en plus délicate à la gendarmerie, enjeu de violents combats dans la journée de samedi. Une fois de plus, l'Organisation de l'unité africaine aurait fait la preuve de son inefficacité, et une chose est certaine : les Tchadiens veulent régler leur problème entre eux, sans se laisser entraîner une nouvelle fois dans d'inutiles conférences à l'étranger.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Mali

LE PRÉSIDENT TRAORE ANNONCE LA LIBÉRATION DES ÉTUDIANTS RÉCEMMENT ARRÊTÉS

Bamako (A.F.P.) — Le président malien Moussa Traoré a annoncé samedi 30 mars, à Bamako, sa décision de libérer tous les étudiants et élèves arrêtés récemment, au cours d'une réunion d'information de cadres du parti unique de l'Union démocratique du peuple malien (U.D.P.M.)

AMÉRIQUES

L'ENCHAINEMENT DES VIOLENCES AU SALVADOR

Plus de trente-cinq personnes ont été tuées lors des obsèques de Mgr Romero

Les funérailles de Mgr Oscar Arnulfo Romero, célébrées le dimanche 30 mars, ont dégénéré en affrontements sanglants dont le bilan provisoire est, selon la Croix-Rouge, de trente-cinq morts et plus de deux cents blessés. Certaines des victimes ont été tuées par balles alors que d'autres étaient écrasées par la foule.

L'assassinat de Mgr Romero, le lundi 24 mars, attribué généralement à un professionnel payé par l'extrême droite, ne pouvait qu'entraîner le pays dans une nouvelle vague de violence. Les incidents sanglants — qui ont fait au moins trente-cinq morts — survenus le dimanche 30 mars, à l'occasion de ses funérailles, pourraient constituer aux yeux de beaucoup de Salvadoriens et d'observateurs étrangers la deuxième étape d'une entreprise visant à conduire le pays à une guerre civile ouverte.

Les incidents ont débuté alors qu'environ deux cent mille personnes assistaient à la cérémonie. C'est à ce moment que des coups de feu ont été tirés. Des scènes de panique s'ensuivirent au cours desquelles des milliers de personnes, affolées par les explosions des coktails Molotov et le crépitement d'armes automatiques, se précipitèrent vers la cathédrale pour s'y réfugier.

Là, entassés dans une chaleur accablante, les quelque quatre mille réfugiés, blessés, pleurant ou prostrés, attendirent une heure que la fusillade prenne fin, avant de pouvoir sortir, les mains en l'air, chemise ouverte pour bien montrer qu'ils ne portaient pas d'armes.

Dès 8 heures, des milliers de personnes étaient réunies devant la cathédrale où devait avoir lieu la messe funèbre, tandis qu'environ quarante mille militants de gauche se regroupaient dans le parc Cuscatlan, à 1 kilomètre et demi du centre de la ville, avant d'entamer une marche de protestation vers la cathédrale.

A 11 heures, le cardinal Corripio Ahumada, archevêque de Mexico et représentant du pape, commençait la célébration du service religieux. Les incidents ont éclaté à 11 h. 45.

Les témoignages sur les circonstances exactes du déclenchement de la fusillade sont contradictoires. Un porte-parole de la commission salvadorienne des droits de l'homme a déclaré que les premiers coups de feu avaient été tirés après que des extrémistes de droite, postés dans les locaux du Palais nationl, eurent jeté des grenades à fragmentation sur le cortège des militants de gauche. Un autre témoin affirme que la fusillade commença aussitôt après l'explosion d'une bombe distributrice de tracts révolutionnaires. Certains témoins, enfin, estiment que bombes et cocktails Molotov n'ont explosé qu'après que des coups de feu eurent été tirés des toits des immeubles avoisinants contre la façade de la cathédrale alors même que le service religieux s'y déroulait.

Mgr James O'Brien, qui représentait les catholiques britanniques aux obsèques, estime que la fusillade était le fait des forces de l'ordre. *« C'était,* a-t-il dit, *un défilé paisible et ordonné, mais les forces de sécurité ont réagi en faisant exploser de petites bombes et en ouvrant le feu. »*

Les militants de gauche, dont un grand nombre étaient venus armés, ont sorti pistolets, cocktails Molotov et armes automatiques pour tirer sur les francs-tireurs embusqués sur les toits. Les « milices de sécurité » de la coordination révolutionnaire de masses sont intervenues tout autour de la cathédrale.

L'armée *« va rétablir l'ordre dans la rue »*, a déclaré, dimanche soir, le gouvernement, dans un communiqué radiodiffusé.

Le gouvernement accuse les groupes de gauche d'avoir voulu s'emparer du cadavre de Mgr Romero à des fins de propagande lors des obsèques de l'archevêque assassiné. Il affirme qu'aucun incident n'était survenu avant l'arrivée, devant la cathédrale, des militants de gauche. Les actes de violence, selon le communiqué, ont éclaté quand l'envoyé du pape, Mgr Corripio Ahumada, a lancé un appel à la paix et demandé que la mort de Mgr Romero ne serve pas de prétexte à la violence.

« Il n'y avait pas dans les rues de San-Salvador d'agents des forces de l'ordre, et cela, le peuple salvadorien l'a constaté », a indiqué le communiqué.

La Coordination révolutionnaire de masse, qui regroupe la plupart des organisations de gauche, a pour sa part rejeté la responsabilité des incidents sur les groupes d'extrême droite et des agents en civil qui auraient attaqué le cortège.

● *A Paris.* — Une manifestation silencieuse en hommage à la mémoire de Mgr Oscar Arnulfo Romero, a été organisée, dimanche 30 mars en fin d'après-midi, devant l'ambassade du Salvador. Elle a réuni environ deux mille personnes et s'est déroulée dans le calme.

Dès 15 heures, à l'appel d'organisations latino-américaines et d'associations d'inspiration chrétienne, d'innombrables branches de buis ont éé déposées auour d'une photographie de Mgr Romero. Les organisateurs avaient voulu, en ce dimanche des Rameaux, qui rappelle la Passion du Christ, associer à ce souvenir celui de l'archevêque, victime de son combat en faveur des plus déshérités. Pour la première fois, de véritables délégations composées de religieux et de laïcs sont venues des différentes paroisses de la capitale manifester leur solidarité avec le peuple du Salvador.

Vingt ans d'in

AU TCHAD

...s les hôpitaux de fortune

Vingt ans d'indépendances africaines

(Suite de la première page.)

Toujours dans ses *Mémoires d'espoir*, le général de Gaulle élude ces points embarrassants par quelques paragraphes adroitement tournés. « *En reprenant la direction de la France, j'étais résolu à la dégager des astreintes désormais sans contrepartie que lui imposait son empire*, assure-t-il. *Bref, quelque mélancolie que l'on pût en ressentir, le maintien de notre domination sur des pays qui n'y consentaient plus devenait une gageure où, pour n'avoir rien à gagner, nous avions tout à perdre... En somme, conduire les peuples de la « France d'outre-mer » à disposer d'eux-mêmes et, en même temps, aménager entre eux et nous une coopération directe, voilà quelles étaient mes simples et franches intentions.* »

Lorsqu'il revint au pouvoir, le fondateur de la Cinquième République trouva cependant, de Dakar à Tananarive, des interlocuteurs si peu unanimes à désirer l'indépendance qu'il leur proposa d'établir, entre eux et avec Paris, une communauté fédérale, contractuelle et organique où chaque territoire s'administrerait souverainement, mais laisserait la métropole organiser, selon l'intérêt de tous, la défense, les finances, l'économie et la diplomatie. Au Niger, en Guinée, son projet suscita l'opposition des dirigeants locaux, MM. Djibo Bakary et Sekou Touré. Partout ailleurs, il éveilla des ralliements parfois proches de l'enthousiasme.

A l'occasion d'un grand discours, prononcé au stade Géo-André d'Abidjan le 7 septembre 1958, M. Houphouët-Boigny exprima ainsi son accord dans un esprit encore très proche de l'idéal défini à Brazzaville quatorze ans plus tôt. Après avoir rappelé à ses compatriotes qu'ils ne pouvaient « *demeurer indifférents à tout ce qui touche le renouveau de la France, la grandeur française, l'unité française* », il se déclara résolu à soutenir « *avec joie et fierté les textes qui consacrent désormais l'autorité, l'efficacité du gouvernement français dont dépend en grande partie notre évolution commune* », puis ajouta « *que ce serait sortir de l'Histoire, aller à contre-courant si, en Afrique notamment, nous devions limiter notre évolution dans le cadre étroit d'une nation.* » A « *ceux qui veulent l'indépendance* », il opposa donc « *ceux qui veulent aller à la Communauté avec toute leur foi, toute leur raison, tout leur cœur* ».

Il accompagna même cette confiante profession de francophilie d'un subtil examen des risques d'une émancipation trop hâtive dans des pays tropicaux : « *Si je ne voulais que servir ma personne, voire demain, me faire construire des palais et me faire envoyer, comme on sait si bien le faire pour tromper les peuples, des Cadillac dorées, j'aurais accepté de conduire mon pays vers l'indépendance, vers la sécession (...). Il se trouverait de grands hommes d'affaires qui viendraient proposer pour la Côte d'Ivoire et pour moi-même des affaires fructueuses mais avec des taux d'intérêts si élevés que, en définitive, ceux qui paieraient, ce n'est pas la minorité, la néo-bourgeoisie des lettres, ce sont les masses, dont nous aurions trahi la confiance.* »

Le choix du général

Le 28 septembre 1958, onze territoires sur les douze des anciennes colonies d'Afrique occidentale et de l'A.E.F. acceptaient par référendum la Consitution de la Ve République et consacraient, avec Madagascar, l'établissement de la Communauté. Fondée sur d'indiscutables consentements populaires, elle se proposait non sans orgueil d'offrir en exemple un nouveau modèle d'organisation politique, à mi-chemin entre l'assujétissement et le séparatisme. Par un « non » retentissant, la Guinée seule en déclinait les avantages. Mais la victoire française cachait beaucoup d'équivoques.

Au Sénégal, au Soudan, l'occasion perdue d'un affranchissement définitif laissait certains nationalistes amers. Peu sûrs de leurs troupes, MM. Senghor et Modibo Keita n'avaient pas osé courir les chances d'une sécession hasardeuse, par peur qu'un désaveu du suffrage universel les chassât du pouvoir, comme M. Djibo Bakary au Niger. Tactiquement, l'épreuve électorale consolidait cependant le premier à Dakar et l'autre à Bamako. Dès lors, cette indépendance qu'aucun des deux n'avait voulu conquérir isolément, pourquoi ne pas la réclamer ensemble ?

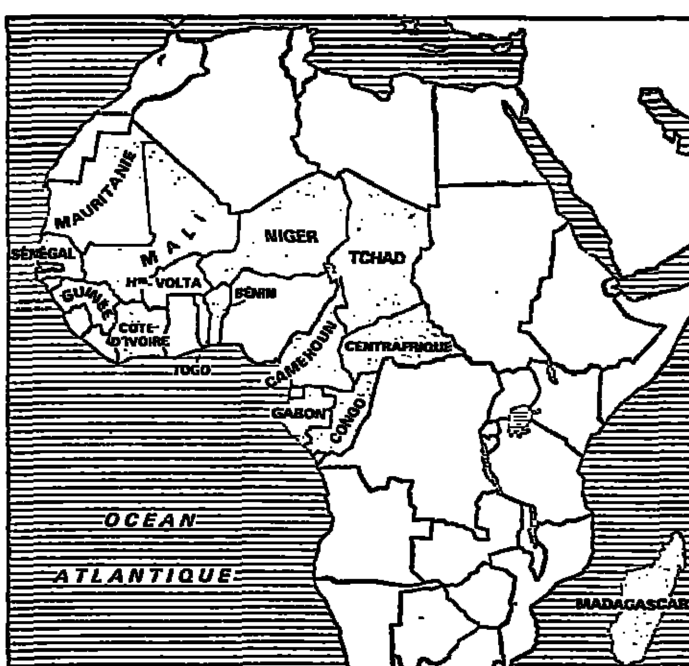
Le nouveau dispositif constitutionnel leur en reconnaissait le droit. Associés dans l'éphémère Fédération du Mali, ils envisagèrent de l'utiliser. Le général de Gaulle pouvait, sans doute, refuser de rompre une union si vite remise en cause après sa naissance. Avec presque tous ses collègues, M. Félix Houphouët-Boigny prêchait la résistance. Entre les deux clans, l'homme du 18 juin hésita six mois. A la fin de 1959, il décida soudain non seulement d'offrir au Mali sa souveraineté pleine et entière, mais encore de la remettre aux autres jeunes Républiques autonomes, même si elles préféraient vivre en étroite association avec la métropole.

Des sentiments très mélangés déterminèrent sans doute cette réaction brutale. Le général ne souhaitait pas contraindre le Sénégal et le Soudan à une rupture lorsque, en Guinée, M. Sékou Touré aménageait provisoirement plutôt bien la sienne avec le soutien soviétique, sous peine d'étendre la contagion à d'autres territoires. Dans cet esprit, les précipiter tous ensemble vers l'indépendance préviendrait peut-être d'irréparables défections. Certes, la réussite justifia le calcul. Sous la superbe du choix princier, il n'en trahissait pas moins une profonde impuissance.

M. Senghor en exposa sans le vouloir l'un des principaux mécanismes cachés lors d'une conférence qu'il prononça précisément à Cannes, en octobre 1959. « *Tout peuple colonisé qui se dresse, debout, pour réclamer son indépendance, est sûr de l'obtenir*, jurait-il en poète. *Il lui suffit de croiser les bras et d'assigner le colonisateur au tribunal de la conscience internationale.* » Aujourd'hui où tant de pays écrasés défendent en vain leurs droits les plus élémentaires en bien des régions du monde, une telle assurance étonne par son optimisme. A l'époque, elle traduisait une certitude universelle, et imprégnait les meilleures têtes politiques, jusqu'à déformer leur jugement.

Mais, enfin, quelques années plus tôt, les divisions vietnamiennes du général Giap submergeaient une garnison française dans la cuvette de Dien Bien Phu, et leur victoire avait paru sonner le glas des empires. Peu après, le Maroc, la Tunisie, rejetaient le protectorat au terme d'une lutte sanglante. Une expédition franco-britannique lancée contre l'Egypte nassérienne échouait piteusement sur les bords du canal de Suez. Depuis la fameuse conférence afro-asiatique réunie à Bandoung en 1955, des forces fatales aux anciens colonisateurs semblaient vraiment les balayer du monde. La survie même de la Guinée donnait l'impression qu'à chacue nouveau verdict les événements se retournaient contre eux par une irrésistible volonté du sort.

Fasciné comme tant d'autres par ces événements, Léopold Sédar Senghor saluait en eux une « *victoire morale des peuples de couleur* » annonciatrice d'un ordre nouveau. « *Pour la première fois, ces peuples, hier méprisés et dominés parce qu'hommes de civilisations sans machines, relèvent la tête et, par la voix de leurs délégués, disent en commun leur dignité d'hommes. Conscients de représenter la majorité de l'humanité, ils assument la responsabilité de leur situation. Ils proclament la loi morale qui doit régir les rapports entre les nations ; ils dénoncent la violence, proscrivent les inventions de mort, édictent la liberté et l'égalité pour tous les peuples comme conditions* sine qua non *de la coexistence pacifique des nations.* »



Les quinze Etats mentionnés sur cette carte, qui, à l'exception de Madagascar, formaient les anciennes Afrique occidentale et Afrique équatoriale françaises, ont accédé à l'indépendance en 1960. La République de Djibouti (ancien Territoire français des Afars et des Issas) n'a accédé à l'indépendance qu'en 1977. L'indépendance de l'archipel des Comores a été unilatéralement proclamée en 1975, et n'a été reconnue par Paris — sauf en ce qui concerne l'île de Mayotte — qu'en 1978.

Une égalité réelle ?

Sous l'influence de la gauche anticolonialiste, des certitudes semblables à celle du dirigeant sénégalais envahissaient peu à peu l'opinion métropolitaine, assiégeaient les hauts fonctionnaires, s'infiltraient jusqu'au conseil des ministres. Avec son cortège d'horreurs, la guerre l'Algérie n'en finissait plus d'accumuler les cadavres. Un fantôme hantait toutes les pensées : celui du guérillero inconnu, prêt à surgir au fond de n'importe quelle brousse, comme naguère au Tonkin ou encore à l'époque dans les djebels fiévreux du Constantinois.

MM. Senghor et Modibo Keita n'envisagèrent sans doute jamais un quelconque recours aux violences insurrectionnelles. Mais, depuis la révolte des Bamilékés, le sang coulait déjà au Cameroun. La seule pensée qu'un nouveau front puisse s'ouvrir le long des tropiques remplissait la métropole d'épouvante. De Gaulle n'évoqua jamais clairement cette hantise. Elle n'en pesait pas moins sur ses réflexions et précipita l'Afrique noire vers cette indépendance encore jugée indésirable par la plupart de ses dirigeants deux ans plus tôt.

Entre l'Afrique fidèle, vulnérable, d'Houphouët-Boigny et celle du lyrisme de Senghor, le général misa sur la seconde. Bien entendu, l'anticolonialisme ambiant lui offrit tous les arguments possibles pour prétendre qu'il n'obéissait qu'au sens de l'histoire. Pendant un an ou deux, le maître de la Ve République parla comme Jean-Paul Sartre. Conduit en bon ordre au nom de principes libéraux jusqu'alors détenus par la gauche, le repli débarrassait élégamment l'Hexagone de charges passées inaperçues dans l'euphorie de la Communauté naissante.

Une égalité réelle, non de pure fiction juridique entre la France et l'outre-mer, supposait en effet qu'ils partagent équitablement les ressources et les espérances, les revers et les succès. Mais, surtout, elle exigeait par des investissements massifs une mise en valeur des pays les plus pauvres. Hélas ! entre la force de frappe, la modernisation industrielle de la France européenne et celle de ses prolongements tropicaux, le simple équilibre budgétaire condamnait à choisir.

Les spectres du passé

Une mystique nationale nouvelle, pareillement admise par le peuple et par les élites, aurait peut-être rendu ces grands sacrifices acceptables par tous les Français, orienté différemment le destin. Cette pédagogie excéda la volonté du général de Gaulle. Devenu sceptique sur ses compatriotes pendant son éloignement du pouvoir, il n'imagina jamais de transformer leurs mœurs par une quelconque « réforme », intellectuelle et morale. Puisque le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes offrait à la métropole une occasion convenable de se soustraire à une coûteuse solidarité, il s'empressa donc d'y satisfaire.

Ses *Mémoires d'espoir* évoquent discrètement la manœuvre lorsqu'ils parlent d' « *astreintes désormais sans contrepartie* », de « *gageure où, pour n'avoir rien à gagner, nous avions tout à perdre* ». L'invincibilité mythique du tiers-monde aboutissait ainsi paradoxalement à laisser l'Afrique presque seule avec ses misères.

M. Houphouët-Boigny ne rêvait certainement pas lorsqu'il entrevoyait avec une étonnante prémonition la « néo-bourgeoisie des lettres » de confisquer à son profit les avantages de l'indépendance. En brousse, des coutumes patriarcales séculairement enracinées lui livrèrent une paysannerie soumise, passive, prête à l'obéissance. A leur façon, le choc, l'arbitraire colonial, y avait apporté un certain modernisme. La souveraineté intérieure suscita un puissant réveil des valeurs médiévales d'autrefois assoupies depuis un demi-siècle. Ce mélange d'archaïsme et de nationalisme installa au pouvoir des oligarchies habiles à jouer tour à tour ou simultanément du conservatisme ou de l'innovation. Non sans quelques aménagements idéologiques ! Le mot *démocratie*, prononcé chaque fois qu'il servait à arracher des concessions aux colonisateurs dans l'Afrique de 1960 au nom de leurs propres principes, tomba peu à peu en désuétude et disparut presque des discours.

Dans un entretien récent, M. Léopold Sédar Senghor confiait à son interlocuteur : « *Je pense, par ma part, comme le président Bourguiba... que quelques années supplémentaires dans le régime de l'autonomie interne n'auraient pas nui à notre indépendance réelle, tout au contraire.* » Dans sa bouche, la constatation a du poids. Née dans l'équivoque, l'indépendance africaine n'a pas fini de réserver des surprises, puisque l'histoire d'hier palpite et se prolonge à travers celle d'aujourd'hui.

GILBERT COMTE.

Prochain article :

SOUS LE REGARD DES VOISINS

par J.-C. POMONTI

Que sont-ils devenus ?

Parmi les hommes qui ont conduit leur pays à l'indépendance en Afrique noire restent aujourd'hui en place les présidents Ahidjo du Cameroun, Banda du Malawi, Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, Jawara de Gambie, Kaunda de Zambie, Nyerere de Tanzanie, Senghor du Sénégal, et Sékou Touré de Guinée.

Sont décédés de mort naturelle dans l'exercice de leurs fonctions les présidents Margaï de Sierra-Leone, en 1964, Mba du Gabon, en 1967, Kenyatta du Kenya, en 1978, et Neto d'Angola, en 1979. L'ancien président Grunitzky du Togo est mort d'un accident de la route en Côte-d'Ivoire, en 1969, deux ans après être redevenu simple citoyen.

Ont été assassinés les présidents Olympio du Togo, en 1963, Abubakar Tafewa du Nigéria, en 1966, Ali Shermake de Somalie, en 1969, le roi Ntare V du Burundi, en 1972, et le président Ngouabi du Congo, la même année, les présidents Ratsimandrava de Madagascar et Tombalbaye du Tchad, en 1975. Sont morts en prison ou en résidence surveillée, après leur destitution, l'empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie, en 1975, le président Kayibanda du Rwanda, en 1976, le président Keita du Mali, en 1977. Le président Macias Nguema de Guinée-Equatoriale a été exécuté après avoir été destitué en 1969.

Sont morts en exil après avoir été chassés du pouvoir les présidents Youlou du Congo, en 1972, à Madrid, Nkrumah du Ghana, en 1972, à Bucarest, le Mwami Mwambutsa IV du Burundi, en 1977, à Genève, tandis que sont morts dans leur pays, après leur éviction de la scène politique, les présidents Kasavubu du Zaïre, en 1969, et Tsiranana de Madagascar, en 1978.

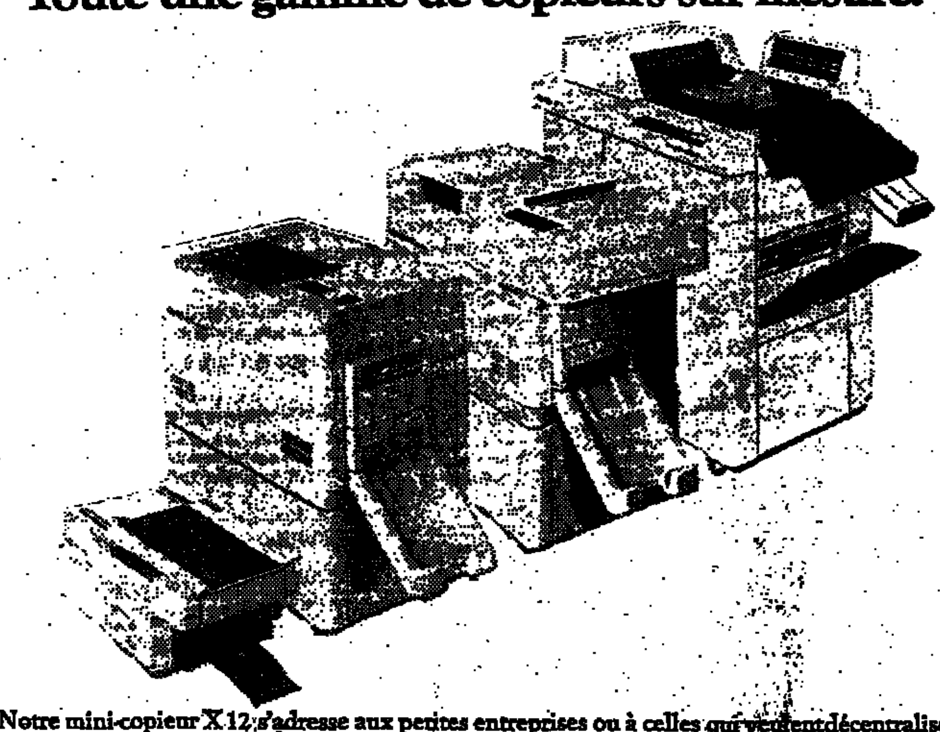
Vivent aujourd'hui en simples citoyens : l'ancien président Yameogo, de Haute-Volta, retiré dans son village natal, et les anciens présidents Soglo et Zinsou du Dahomey, Ould Daddah de Mauritanie, tous les trois installés en France, MM. Obote d'Ouganda, Micombero du Burundi, et Bokassa de Centrafrique vivent en exil, respectivement en Tanzanie, en Somalie et en Côte-d'Ivoire.

Restent emprisonnés ou assignés à résidence par ceux qui les ont chassés du pouvoir, les anciens présidents Ahomadegbe, Maga et Apithy du Dahomey, depuis 1967, et Diori du Niger, depuis 1972. — Ph. D.

Mali

LE PRÉSIDENT TRAORÉ ANNONCE LA LIBÉRATION DES ÉTUDIANTS RÉCEMMENT ARRÊTÉS





ASIE

LA CRISE AFGHANE

Le Pakistan aurait proposé la réunion d'un sommet des non-alignés

Le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, aurait rapporté des réponses « *positives* » du Pakistan et de l'Afghanistan aux propositions de M. Castro pour une solution négociée de l'affaire afghane, indiquait-on, dimanche 30 mars, de source proche du gouvernement cubain. Le ministre est rentré dans la nuit de samedi à dimanche à La Havane. En tant que président du mouvement des non-alignés, M. Castro a proposé les bons offices de Cuba pour trouve. « *une solution politique à la situation complexe existant dans la région du Sud-Est asiatique* ».

De son côté, le général Zia, président du Pakistan, que M. Malmierca a rencontré la semaine dernière, aurait proposé de réunir un sommet des pays non-alignés pour trouver une solution à la crise. En revanche, il aurait rejeté une suggestion de M. Malmierca incitant le Pakistan à reconnaître le régime prosoviétique de Kaboul et à normaliser les relations avec lui. Le général Zia aurait répondu que « *dans les circonstances actuelles, il n'était pas dans une position lui permettant de revaloriser sa représentation à Kaboul avant que les troupes soviétiques ne se soient retirées d'Afghanistan* ».

A New-Delhi, M. Arafat a confirmé samedi au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement de Kaboul lui avait demandé de faire office de médiateur entre l'Afghanistan et l'Iran.

Selon une « *source gouvernementale japonaise* » citée par l'A.F.P., les Etats-Unis auraient demandé à leurs alliés d'interdire les exportations d'usines valant plus de 100 millions de dollars (440 millions de francs) à l'U.R.S.S. Le Japon, indique-t-on de même source, n'est pas favorable à une telle mesure. La demande américaine aurait été faite au sein du Cocom, organe de l'O.C.D.E., qui contrôle le commerce avec les pays communistes, et dont les règles sont secrètes. Effectivement, on reconnaît officieusement à Paris, que les règles du Cocom sont réexaminées, mais on se refuse à toute précision.

A Washington, le sénateur Byrd, président du groupe démocrate du Sénat, s'est dit « *écœuré* », samedi, du manque de soutien des alliés des Etats-Unis dans les affaires iranienne et afghane. « *Penser à toutes ces hésitations et tergiversations me fait presque vomir*, a-t-il dit (...). *Si des parachutistes soviétiques sautaient sur la France, que penseraient les Français ?* ».

Il n'y a pas plus de quinze mille soldats soviétiques en Afghanistan, a déclaré M. Karmal à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, « *Ils y ont été amenés comme armée de réserve contre l'agression étrangère et ne se mêlent pas des affaires intérieures de l'Afghanistan* ». Le chef du gouvernement de Kaboul a accusé son prédécesseur d'être responsable du massacre d'un million et demi de personnes, dont quatre mille cinq cents communistes. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

Malaisie

LA RÉPRESSION S'INTENSIFIE

La pendaison de sept personnes en deux semaines témoigne du durcissement de la politique répressive du gouvernement malaisien de M. Hussein Onn (*le Monde* des 23-24 et 29 mars). Si deux hommes ont été exécutés après avoir été accusés d'avoir assassiné un responsable provincial de la police, les cinq autres étaient simplement coupables de possession d'armes prohibées. En vertu de la loi sur la sécurité interne, modifiée en 1977, la simple possession d'une arme à feu ou de munitions entraîne automatiquement au mieux la détention à perpétuité, sinon la peine de mort par pendaison.

Plusieurs dizaines de personnes tombant sous le coup de cette loi sont actuellement en jugement ou attendent leur exécution. Le Parlement malaisien vient de rejeter une motion de l'opposition demandant l'ouverture d'un débat sur cette question. Dans ce pays où les tensions raciales persistent entre la majorité d'ethnie malaise et les minorités chinoise et indienne, il est significatif que toutes les victimes de la répression soient d'origine chinoise, alors qu'elles ne sont certainement pas les seules à posséder des armes.

On peut se demander si toutes ces pendaisons, intervenues alors que M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, vient de visiter plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, dont la Malaisie, n'ont pas essentiellement pour but de montrer à Pékin que les Malaisiens — en dépit de la reconnaissance diplomatique qu'ils accordent toujours au régime khmer rouge de M. Pol Pot — craignant au moins autant la « *menace chinoise* » (*le Monde* du 18 mars) que celle du Vietnam.

P. de B.

Vietnam

La mort de M. Ton Duc Thang président de la République

M. Ton Duc Thang, président de la République du Vietnam, est mort, dimanche 30 mars à Hanoï, des suites d'une crise cardiaque, a-t-on annoncé dans la capitale vietnamienne. Un deuil national de cinq jours a été décrété, et M. Thang aura des funérailles nationales. Deux membres du bureau politique du P.C. vietnamien ne figurent pas dans la liste des personnalités qui doivent assister aux funérailles. Il s'agit de M. Tran Quoc Hoan, ancien ministre de l'intérieur, qui a été déchargé, au début de mars, de ses fonctions au sein du Politburo et du général Chu Huy Man, chef des services politiques de l'armée. — (A.F.P.)

Un ancien mutin de la mer Noire

Avec Ton Duc Thang, c'est la plus ancienne figure du mouvement révolutionnaire vietnamien qui s'éteint.

Né le 20 août 1888 dans la province de Long-Xuyen, frontalière du Cambodge, soit deux ans avant Ho Chi Minh, cet ancien mutin de la mer Noire lui avait succédé à la tête de l'Etat vietnamien après sa mort en 1969. Selon Hanoï, il était « gravement malade depuis le 11 août 1979 ».

Ton Duc Thang part étudier à Saigon et se lance dans l'agitation syndicale. Mal vu par les autorités coloniales, il s'engage dans la marine marchande comme mécanicien. Mobilisé en 1914, il est envoyé après l'armistice de novembre 1918 dans la mer Noire avec l'escadre française chargée de soutenir les forces antibolcheviques. Aux côtés d'André Marty, il refusa de se battre contre l'armée soviétique ; il est choisi par ses compagnons pour hisser le drapeau rouge sur le navire-amiral le Paris. *Chassé de l'armée, il rentre en Indochine en 1920, après avoir travaillé quelques mois chez Renault, et reprend ses activités politiques et syndicales.*

Il entre en 1925 à la Ligue révolutionnaire de la jeunesse vietnamienne, dont il est nommé membre du comité exécutif. Mais ses activités clandestines n'ont pas échappé à la vigilance de la police française, et, en 1929, il est arrêté et envoyé pour vingt ans au bagne de Poulo-Condor (aujourd'hui Con-Son) de sinistre mémoire. Il y retrouvera de nombreux autres dirigeants révolutionnaires comme MM. Le Duan et Pham Van Dong. Il ne peut donc participer à la fondation, en 1930, du parti communiste indochinois, et ne retrouvera la liberté qu'en août 1945.

De retour à Hanoï en 1946, il occupe de hautes fonctions : vice-président du Front uni (Lien-Viet), ministre de l'intérieur pendant quelques mois (1947), inspecteur général des affaires politiques et administratives, président du bureau permanent de l'Assemblée nationale, de l'Association Vietnam-U.R.S.S., président d'honneur des syndicats. En 1960, Ton Duc Thang, qui est titulaire depuis 1955 du prix Lénine pour la paix, est choisi par Ho Chi Minh comme vice-président de la République

C'est à ce titre, et en vertu de la Constitution, qu'il succède à l'« oncle Ho » en septembre 1969. Seule autre personnalité vietnamienne à bénéficier du titre d'« oncle », symbole du respect filial dans une société fortement marquée par le confucianisme, il n'a cependant jamais exercé de responsabilités au sein du régime. Il n'était même pas membre du bureau politique du parti et ne figurait qu'au quinzième rang dans la liste des membres du comité central lors du quatrième congrès de 1976. C'est sans doute ce qui a facilité sa promotion à la magistrature suprême, devenue purement représentative après la mort de Ho Chi Minh. En pleine guerre américaine, il était nécessaire d'éviter d'ouvrir la discussion pour savoir qui, des principaux lieutenants de Ho — le militant Le Duan, le militaire Vo Nguyen Giap, le politique Pham Van Dong, voire l'ancien secrétaire-général du parti, Truong Chinh, — était le plus apte à remplacer l'« oncle Ho ». Au-dessous de Ton Duc Thang, figure populaire, et originaire du Sud, l'équipe mise en place après 1945 a continué à fonctionner sans à-coups jusqu'à la fin de la guerre en 1975. C'est après que les divergences se sont accentuées à Hanoï. Mais Ton Duc Thang, cet homme âgé qu'on avait choisi comme candidat de transition et qui aura occupé la présidence plus de dix ans, ne semblait plus concerné par ces débats

PATRICE DE BEER.

Chine

M. Deng Xiaoping a confirmé son intention d'abandonner cette année ses fonctions de vice-premier ministre

De notre correspondant

Pékin. — *M. Deng Xiaoping a confirmé, samedi 29 mars*, à des visiteurs japonais, son intention d'abandonner cette année ses fonctions de vice-premier ministre. Le remaniement du gouvernement chinois aura lieu lors de la prochaine session de l'Assemblée nationale populaire. Selon des sources diplomatiques, celle-ci pourrait se réunir, comme l'an passé, dans le courant du mois de juin ou aux premiers jours du mois de juillet.

Deux autres vice-premiers ministres quitteront, très vraisemblablement, leurs fonctions gouvernementales à la même occasion. Ce sont MM. Chen Yun et Li Xiannian, qui tous les deux, comme M. Deng, ont passé le cap des soixante-quinze ans. Ces hauts dirigeants ne font, en quelque sorte, que donner l'exemple dans une campagne en cours depuis plusieurs mois et qui invite les responsables d'un âge avancé à céder la place à des hommes plus jeunes. Il n'est pas question cependant qu'ils abandonnent les postes de vice-présidents du comité central du parti qu'ils occupent, d'autre part.

Les candidats à la succession des vice-premiers ministres sortants sont déjà connus. Il s'agit de MM. Zhao Ziyang, Peng Chong et Wan Li, qui, tous les trois, ont été nommés au secrétariat du comité central, lors de la dernière session plénière de cet organisme, et qui ont déjà été remplacés à la tête des organisations provinciales du parti qu'ils dirigeaient précédemment. Agés tous les trois de moins de soixante-dix ans, ces trois personnages peuvent être considérés comme relativement « jeunes » dans la hiérarchie chinoise.

Un quatrième personnage fait aussi partie de cette « *génération montante* » : M. Hu Yaobang, chef du nouveau secrétariat du comité central, et qui partage désormais avec M. Zhao le titre supplémentaire de membre du comité permanent du bureau politique, instance suprême du régime. M. Hu exerce pour le moment ses principales fonctions dans les organes supérieurs du parti. Rien n'indique — encore — qu'il soit candidat à des fonctions gouvernementales, c'est-à-dire dans l'appareil de l'Etat, mais il est incontestablement, à soixante-cinq ans, l'un des hommes les plus puissants du régime. Au long de sa carrière, il s'est défini comme un homme très proche de M. Deng Xiaoping, et tout le désigne aujourd'hui, en ce qui concerne la réalité du pouvoir, comme le principal concurrent à terme de M. Hua Guofeng, qui, à cinquante-huit ans, appartient à la même génération.

A en croire des indications concordantes, il ne serait pas question toutefois de toucher pour le moment aux doubles fonctions exercées par M. Hua Guofeng de président du comité central du parti et de chef du gouvernement. En bonne logique, ces deux fonctions devraient être dissociées comme elles le sont depuis peu dans la majorité des provinces, où les postes de gouverneur et de premier secrétaire du comité du parti sont maintenant occupés par des personnes distinctes. En outre, la légitimité historique du pouvoir dévolu à M. Hua décroît au fur et à mesure qu'est mise en cause la personnalité de Mao Tse-toung, puisque c'est ce dernier qui est censé avoir confié sa succession à l'actuel président du parti. Mais M. Hua se trouve incarner dans l'ensemble de l'appareil chinois une classe politique d'hommes dont l'essentiel de la carrière s'est faite depuis le début des années 60, à travers la révolution culturelle, et dont le régime ne peut se passer, sous peine de mettre en grave danger la « *stabilité et l'unité* » indispensables — on le répète chaque jour — au progrès économique et social du pays. Il s'agit là de réalités politiques avec lesquelles M. Deng lui-même, si désireux soit-il de s'assurer des successeurs fidèles à ses vues, doit nécessairement compter.

Succession ouverte pour la magistrature suprême

Un autre problème, non résolu, se *pose encore avec le cas du maréchal* Ye Jianing, qui, en sa qualité de président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, occupe l'équivalent des fonctions de chef de l'Etat. Agé de plus de quatre-vingts ans, le vieux maréchal n'a qu'une activité politique réduite. Son influence ne s'exerce pas moins, notamment par l'intermédiaire de l'armée, pour freiner les audaces, à l'occasion iconoclastes, de certains de ses collègues du bureau politique. Mais son âge et sa santé lui interdisent de jouer un rôle plus actif, fût-il protocolaire, sur le plan des relations de l'Etat avec le monde extérieur. Il est exclu, par exemple, qu'il entreprenne un voyage à l'étranger, et rares sont les visiteurs qu'il reçoit en audience à Pékin. Sa succession serait ouverte — on parle de l'ancien maire de Pékin, M. Peng Zhen, son cadet de plusieurs années, — mais elle pourrait coïncider avec le rétablissement du poste de président de la République, dont Liu Shaoqi, aujourd'hui réhabilité, fut le dernier titulaire.

ALAIN JACOB.

DIPLOMATIE

La décision de l'O.C.D.E. d'ajourner l'annonce de son programme d'aide inquiète la Turquie

De notre correspondant

Ankara. — La décision, prise le 26 mars à Paris par le consortium des pays membres de l'O.C.D.E. de faire reporter au 15 avril prochain l'annonce du montant global du programme d'aide économique à la Turquie (environ 1,2 milliard de dollars), a été fraîchement accueillie dans la capitale turque.

Le premier ministre, M. Demirel, et son sous-secrétaire d'Etat M. Ozal, chargé de négocier avec les pays occidentaux, demeurent pourtant apparemment optimistes, estimant que ce délai est dicté pour des « *raisons techniques* ». M. Demirel a souligné d'ailleurs que près de 1,4 milliard de dollars ont d'ores et déjà été mis à la disposition de la Turquie fin janvier.

De leur côté, MM. Matthoefer et Van Lennep, respectivement ministre allemand des finances et secrétaire général de l'O.C.D.E., qui ont rencontré séparément des dirigeants turcs dans la journée du 28 mars, se sont efforcés de rassurer leurs interlocuteurs sur l'aide économique promise pour les pays occidentaux. Pour M. Matthoefer chargé de coordonner les efforts des pays membres de l'O.C.D.E. plus que le montant de l'aide, ce sont les conditions (durée et taux d'intérêt) qui sont importantes ; d'où le délai demandé par les Occidentaux.

Nombreux, toutefois, sont ceux qui se refusent à croire aux « *difficultés techniques* » avancées par l'O.C.D.E. On croit plutôt y déceler, malgré les démentis officiels, l'influence du F.M.I., dont on sait qu'il ne donne son « feu vert » que sous de sévères conditions. D'autre part, il semble que les pays de l'O.C.D.E., déjà influencés par les entreprises privées occidentales qui ont des créances non payées par les Turcs (environ 1,8 milliard de dollars), se montrent peu favorables à l'idée du report jusqu'en 1983 du remboursement de dettes d'Etat à Etat, pour un montant de 3 milliards de dollars, que réclame Ankara.

Malgré les affirmations des milieux diplomatiques d'Ankara, certains Turcs pensent aussi que l'instabilité politique incite les membres de l'O.C.D.E. à se montrer prudents. En effet, il est possible que, après les élections présidentielles — dont les tours de scrutin se succèdent sans résultat, — le parti du salut national retire son appui au gouvernement minoritaire du Parti de la justice, comme l'auraient laissé entendre ses dirigeants. Enfin, d'aucuns estiment encore que les dirigeants turcs font à présent l'objet de pressions indirectes de la part des pays de l'Ouest, qui les inviteraient à se montrer plus conciliants dans le conflit avec la Grèce à propos de la mer Egée, sans oublier la question de Chypre. De même, les Occidentaux pousseraient les Turcs à donner davantage la priorité au secteur privé, avant d'accorder des crédits.

ARTUN UNSAL.

● *M. Hans Matthoefer*, ministre ouest-allemand des finances, a déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue à Ankara, que la R.F.A. était « *prête à fournir toute l'aide matérielle nécessaire pour assurer le succès du programme de rétablissement économique de la Turquie* ». (A.F.P.)

La signature du nouvel accord entre Washington et Ankara

LES ÉTATS-UNIS NE POURRONT UTILISER LES BASES TURQUES QUE POUR LES ACTIVITÉS DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE

(De notre correspondant.)

Ankara. — L'accord de coopération économique et de défense turco-américain, paraphé le 10 janvier, a été officiellement signé samedi 29 mars, dans la capitale turque. Il comporte, outre l'accord-cadre définissant les bases de la coopération, trois accords annexes sur l'aide militaire, les installations militaires américaines et la coopération dans le domaine de l'armement (*le Monde* du 11 octobre 1979).

L'accord de défense est entré en vigueur dès sa signature, mais « *à titre provisoire* », en attendant sa ratification par le Parlement turc (pour les Etats-Unis, il s'agit d'un « *executive agreement* » ne nécessitant pas une approbation du Congrès). Il limite la coopération militaire turco-américaine aux seules obligations découlant de l'alliance atlantique dans la région dont les deux pays sont membres. Les installations militaires américaines passent sous souveraineté turque et seront commandées par des officiers turcs.

Les Etats-Unis ne pourront utiliser ces installations pour des opérations militaires ne relevant pas de l'alliance atlantique, notamment pour une éventuelle intervention au Proche-Orient. Cette précision est capitale pour les Turcs, qui ne souhaitent nullement indisposer leurs voisins arabes. — A. U.

● *Les programmes d'aide à l'étranger des Etats-Unis*, tant militaire qu'économique, seront placés, en 1981, sous le signe de l'austérité, a déclaré récemment M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint. Dans une déposition devant la commission des affaires étrangères du Sénat, il a souligné que ces programmes sont actuellement revus par M. Carter en fonction de « *l'impact qu'ils auront* » sur la situation budgétaire des Etats-Unis pour l'année fiscale 1981. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, « *ne sauraient fléchir leur volonté d'aider les autres à se défendre et à renforcer leur économie, alors que les Soviétiques accroissent leur capacité d'intervention militaire dans le monde* ».

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● **L'ECHEC DE SIHANOUK.** — Le prince Norodom Sihanouk a quitté Paris pour Pékin et Pyongyang dimanche 30 mars. Avant son départ, le prince, qui vient d'effectuer une tournée dans plusieurs pays occidentaux, avait fait état de sa déception devant l'échec de ses efforts pour promouvoir une solution politique à la crise cambodgienne.

Colombie

● **LE SORT DES OTAGES.** — *La libération, dimanche* 30 mars, de deux otages détenus depuis trente-quatre jours à l'ambassade dominicaine à Bogota par un commando du M 19, réduit à vingt-sept (dont onze ambassadeurs), le nombre des personnes encore aux mains des guérilleros. Les deux personnes libérées sont un magistrat à la Cour suprême de Bogota, M. Simon Rodriguez, et un banquier, M. Jorge Valencia Diaz. — *(A.F.P.)*

Espagne

● **ATTENTAT : LA MORT D'UN ENFANT.** — Un enfant de douze ans a été tué, samedi 30 mars à Azcoitia, dans la province basque de Guipuzcoa. Sa mort est due à l'explosion d'un engin qui se trouvait dans un sac abandonné dans la rue et qu'il essayait d'ouvrir en compagnie d'un autre enfant de treize ans, qui a été grièvement blessé. Le sac avait été placé sous la voiture d'un garde civil. L'engin, relié au moteur de la voiture, devait faire explosion au moment du démarrage, mais le dispositif n'a pas fonctionné, et le sac est resté dans la rue après le départ du véhicule. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● **LIBERATION D'UN JOURNALISTE.** — M. Salamat Ali, journaliste pakistanais qui avait été condamné à un an de prison en novembre dernier par un tribunal militaire pour avoir écrit un article « *portant préjudice aux intérêts du pays* », a été libéré samedi 29 mars après que le gouvernement d'Islamabad eut réduit sa peine. — *(A.F.P.)*

Portugal

● **LA PRINCESSE MARIA PIA DE BRAGANCE** a manifesté sa solidarité avec les paysans de l'Alentejo (zone d'application de la réforme agraire) dans des déclarations publiées samedi 29 mars par le quotidien communiste *O Diario*. Doña Maria Pia, prétendante au trône du Portugal, a participé vendredi soir aux arènes de Lisbonne à un meeting de défense de la réforme agraire organisé par le P.C. portugais. Elle considère comme « *légitime* » l'occupation de ses propriétés par des paysans. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● **L'EVEQUE ABEL MUZOREWA PROTESTE.** — L'évêque Abel Muzorewa, ancien premier ministre rhodésien, mis en minorité lors des élections du mois dernier, a adressé au gouverneur britannique, lord Soames, une lettre de protestation faisant état de violences exercées à l'encontre de ses partisans. Selon l'évêque, son parti est la cible d'une campagne de terrorisme entreprise par des partisans du premier ministre, M. Robert Mugabe. — *(Reuter.)*

Thaïlande

● **LE GENERAL PREM TINSULANOND**, premier ministre thaïlandais, a décidé de superviser personnellement la politique étrangère de son pays. Il a écarté jeudi 27 mars de cette fonction M. Thanat Khoman, vice-premier ministre et chef du parti démocrate, qui est désormais chargé de la supervision des ministères de la justice, de la santé et du tourisme. M. Thanat s'était heurté aux responsables de la diplomatie thaïlandaise, auxquels il avait reproché d'octroyer un asile temporaire aux réfugiés indochinois. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● **PROCES DE PRO-ALBANAIS.** — Une cinquantaine de personnes de souche albanaise, accusées d'avoir prôné le rattachement de la région yougoslave du Kossovo à l'Albanie, seront jugées vers la mi-avril à Pristina (sud de la Yougoslavie), a annoncé, dimanche 30 mars, le quotidien *Politika* de Belgrade. Le groupe avait bénéficié « *d'un soutien et d'une aide de l'étranger* », indique le journal, sans autre précision. — *(A.F.P.)*



EUROPE

LA RÉUNION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

La « déclaration de Saint-Domingue » lance un appel en faveur d'un nouvel ordre économique mondial

Saint-Domingue *(A.F.P., A.P.).* — Les représentants de l'Internationale socialiste, réunis depuis le 26 mars à Saint-Domingue, ont lancé, samedi 29 mars, un appel en faveur de la paix et d'un nouvel ordre économique mondial, et ont dénoncé les multinationales et les vestiges du colonialisme.

La conférence a également exprimé, dans sa déclaration finale, son soutien à l'indépendance portoricaine, aux opposants de gauche de la junte salvadorienne et aux sandinistes nicaraguayens, qui ont renversé le général Somoza, l'année dernière.

Elle demande aussi aux grandes puissances de *« mettre immédiatement un terme à leur course aux armements »* et, à la place, d'utiliser leurs ressources au développement des pays du tiers-monde.

Elle fait *« appel aux gouvernements du monde afin qu'il soit mis fin au climat actuel de guerre froide et qu'on recherche les moyens d'instaurer une coexistence pacifique entre grandes puissances ».*

Les dirigeants socialistes et sociaux-démocrates, dit la résolution, *« condamnent l'intervention en Afghanistan et, en général, toute intervention armée dans n'importe quel pays ».*

D'autre part, la résolution préconise la mise en œuvre d'un programme d'action de l'Internationale socialiste, afin de lutter *« pour le rétablissement de la démocratie dans les pays d'Amérique latine opprimés par des régimes dictatoriaux, la légalisation immédiate des partis politiques dissous et le retour de milliers de responsables politiques exilés ».*

M. MITTERRAND : le capitalisme est notre principal adversaire.

De son côté, M. Mitterand a estimé que l'Internationale socialiste évolue *« vers la gauche »*. Dans une allocution prononcée en séance de clôture, il a demandé aux partis sociaux-démocrates de lutter pour un nouveau système monétaire afin que les peuples ne vivent plus sous la *« double emprise infernale du dollar et du pétrole ».*

Il a également pris à parti les compagnies multinationales *« souvent d'origine américaine ». « Le capitalisme parvenu au stade multinational est notre principal adversaire »*, a affirmé M. Mitterrand.

Le premier secrétaire du parti socialiste a dénoncé toutes les formes d'intervention et rejeté *« l'hypocrisie qui s'arroge le droit d'abattre des dictatures pour leur substituer des administrations sous contrôle des envahisseurs ».* M. Mitterrand a fait référence à l'Afghanistan, à l'intervention vietnamienne au Cambodge, mais également au renversement par la France de la dictature de Bokassa en Centrafrique et du régime d'Amin Dada en Ouganda par la Tanzanie.

LE « NEW-YORK TIMES » CRITIQUE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

New-York *(A.F.P.).* — La diplomatie française et, en particulier, la volonté de Paris de ne pas s'aligner sur les positions américaines sont vivement critiquées le mercredi 26 mars par le *New York Times*.

« Sans la sécurité fournie par la solidarité américaine et le parapluie nucléaire, il n'y aurait pas de giscardisme », affirme l'éditorial de ce journal. *« Certes, la France peut profiter d'un rôle « indépendant » en vendant de la technologie nucléaire, en dépit des risques de prolifération de l'armement, en gagnant des récompenses commerciales du bloc soviétique, en obtenant des faveurs des pays arabes exportateurs de pétrole » (...) « mais, ce qui donne à la France une liberté de manœuvre, c'est l'hypothèse non publiquement affirmée que l'Union soviétique ne traitera pas l'Europe occidentale comme l'Afghanistan. »*

Estimant qu'en cette période troublée pour les Etats-Unis, les Européens devraient *« reconsidérer quels sont leurs meilleurs intérêts »*, le *New York Times* estime que ces intérêts *« pourraient au moins être symboliquement affirmés si la France s'alignait sur le boycottage des Jeux olympiques de Moscou ».*

Union soviétique

UNE ENTRAVE SUPPLÉMENTAIRE A L'ÉMIGRATION DES JUIFS

« Dédommager » des parents éloignés pour les cadeaux reçus

Moscou *(A.F.P.).* — Le peintre juif André Resnitski (trente-sept ans) et son épouse, Mme Nadejda Zakharova (vingt-sept ans), ont protesté, samedi 29 mars, contre l'attitude des autorités soviétiques qui leur réclament 8 000 roubles (54 000 francs) pour les autoriser à émigrer en Israël, alors que leurs visas de sortie leur ont déjà été accordés. Ils ont indiqué que cette somme leur est réclamée par la sœur de Mme Zakharova pour la *« dédommager »* des cadeaux qu'elle lui a faits dans le passé, et que l'OVIR (organisme chargé de la délivrance des visas) soutient cette demande, pourtant sans fondement juridique. La justice soviétique a indiqué à Mme Zakharova qu'elle ne peut toutefois la défendre, dans la mesure où sa demande d'émigrer en Israël, une fois acceptée, a entraîné automatiquement la perte de sa citoyenneté soviétique. Les intéressés interprètent leur cas comme *« une première expérience »* des autorités soviétiques qui, si elle était généralisée, deviendrait une entrave supplémentaire à l'émigration juive. Des revendications financières émanant de parents éloignés viendraient s'ajouter aux mesures qui pèsent déjà sur les candidats juifs à l'émigration (licenciements, refus initial de visa de sortie, tracasseries à la frontière...).

[Pour protester contre ces diverses entraves et contre la baisse considérable du nombre d'autorisations d'émigrer accordées depuis le début de 1980, deux réunions vont se tenir à Paris : d'abord, le présidium de la Conférence de Bruxelles réunira, les 16 et 17 avril, les dirigeants des principales communautés juives dans le monde ; ensuite, une conférence de parlementaires européens regroupera à l'Assemblée nationale, le 6 juin, des délégations de toutes les familles politiques de quatorze pays européens.]

Roumanie

Mme Ceausescu ajoute à ses nombreuses fonctions celle de premier vice-premier ministre

Vienne. — Vivement applaudie par les députés de la Grande Assemblée nationale, Mme Elena Ceausescu vient de faire l'objet samedi 29 mars d'une nouvelle promotion. L'épouse du *« plus brillant de la nation »* est désormais premier vice-premier ministre du gouvernement roumain dont la composition a été largement remaniée.

De notre correspondant en Europe centrale

Ce titre supplémentaire n'apporte en lui-même que peu de chose aux pouvoirs de la *« femme la plus juste du monde »*. Déjà membre du comité politique exécutif et du bureau permanent du parti, présidente, avec rang de ministre, du Conseil national pour la science et la technologie, et chef de la section des cadres du comité central, Mme Ceausescu est depuis longtemps le seul véritable « numéro deux » roumain, loin devant le premier ministre, M. Verdet.

Les autres changements entérinés par les députés élus le 9 mars dernier relèvent du principe, cher à M. Ceausescu, de la rotation des cadres. Mme Maria Ciocan, membre du comité central, vice-présidente de la radio-télévision et M. Petru Enache, membre suppléant du comité politique exécutif sont nommés vice-présidents du Conseil d'Etat, qui n'en comptait que trois jusqu'à maintenant. M. Ion Dinca devient lui aussi premier vice-premier ministre, laissant sa place de vice-premier ministre à une autre vice-présidente de la radio-télévision, Mme Cornelia Filipas, et son portefeuille de la contsruction industrielle à M. Dimitru Popa, évincé du secrétariat du parti jeudi dernier.

Trois des huit autres nominations au gouvernement retiennent l'attention. A la défense, le major-général Constantin Olteanu, nommé l'année dernière membre du comité central et chef de la section des affaires militaires, remplace le colonel-général Ion Coman, qui occupait ce poste depuis 1976. M. Coman avait pris jeudi 27 mars, au secrétariat, la succession de M. Popa ; à la justice M. Ion Ceterchi prend la suite de M. Justin Grigoras, ancien président de la Cour suprême, et qui n'aura fait à ce poste qu'un bref passage après sa nomination en octobre 1979. M. Cornel Mihulecea, enfin, prend la tête d'un comité d'Etat, nouvellement créé, pour l'énergie nucléaire.

La Grande Assemblée nationale — qui a élu parmi ses secrétaires le fils de M. Ceausescu, Nicu, dirigeant de l'Union de la jeunesse communiste, — a d'autre part lancé un appel au Parlement des Etats signataires des accords d'Helsinki, qui réaffirme avec force la position roumaine dans l'affaire afghane. Tout en demandant que soit *« annulée ou ajournée »* l'implantation (par l'OTAN) de nouveaux missiles en Europe, les députés écrivent en effet : *« Le facteur décisif de la poursuite de la détente est l'observation rigoureuse de l'indépendance et de la souveraineté de chaque Etat (...) la réalisation de ce desideratum aurait une immense influence positive sur l'assainissement du climat politique international, la détente et la paix mondiale. »* On ne saurait plus clairement dire, pour un pays membre du pacte de Varsovie, que le retrait des troupes soviétiques de Kaboul est la condition nécessaire à la reprise du dialogue Est-Ouest.

BERNARD GUETTA.

— **Premier ministre :** M. Ilie Verdet.

— **Premiers vice-premiers ministres :** Mme Elena Ceausescu, MM. Gheorghe Oprea et Ion Dinca.

— **Vice-premiers ministres :** MM. Cornel Burtica, Nicolas Constantin, Mme Cornelia Filipas, MM. Janos Fazekas, Ion Iohita, Angelo Miculescu, Paul Niculescu, Ion Patan et Virgil Trofin.

— **Ministres :** agriculture : M. Angelo Miculescu ; industrie chimique : M. Ghorghe Caranfil ; éducation : Mme Aneta Sportic ; énergie électrique : M. Gheorghe Cioara ; finances : M. Paul Niculescu ; affaires étrangères : M. Stefan Andrei ; commerce extérieur : M. Cornel Burtica ; sylviculture : M. Ion Florea ; santé : M. Eugen Proca ; commerce intérieur : Mme Ana Muresan ; construction : M. Dumitru Popa ; intérieur : M. Gheorghe Homostean ; justice : M. Ion Ceterchi ; travail : M. Emil Bobu ; industrie légère : Mme Lina Ciobanu ; construction de machines : M. Ion Avram ; métallurgie : M. Niculai Agachi ; mines, pétrole et géologie : M. Virgil Trofin ; défense nationale : M. Constantin Olteanu ; matériel technique : M. Ion Patan ; tourisme et sports : M. Emil Draganescu ; transports et télécommunications : M. Vasile Bulucea ; conseil national des eaux : M. Ion Iliescu ; affaires de jeunesse : M. Pantelimon Gavanescu.

Belgique

LE GOUVERNEMENT FAIT DE NOUVELLES PROPOSITIONS POUR TENTER DE SORTIR DE LA CRISE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Une nouvelle fois menacé de dislocation, le gouvernement a cherché pendant tout le week-end des solutions pour contenter à la fois les sociaux-chrétiens flamands, opposés à la régionalisation et partisans de la loi-programme d'austérité, et les socialistes francophones, qui n'accepteront de voter des restrictions à la Chambre que si la régionalisation est votée au Sénat. La situation était totalemen bloquée depuis plusieurs jours, le cabinet ne réussissant pas à faire adopter certains articles concernant le futur statut de la capitale, où les Flamands exigent des garanties pour la minorité néerlandophone.

La formule provisoire mise au point le dimanche 30 mars par un conseil des ministres extraordinaire devait être soumise ce lundi aux différents groupes. Le gouvernement fait des concessions aux socialistes francophones qui demandaient des amendements à la loi-programme dans le domaine social. Le premier ministre ferait, d'autre part, une *« déclaration d'intention »*, s'engageant à rechercher *« après le vote des projets actuels, des protections à apporter aux Flamands de Bruxelles avant les élections communales d'octobre 1982. Les garanties seraient fournies dans le cadre d'une solution globale des problèmes communautaires qui se posent à Bruxelles et aux Bruxellois. Il n'y aurait pas de nouvelles élections au conseil d'agglomération ».* — P. d. V.

Le Monde

politique

LE P.S. ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'attentisme de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Ce déplacement du député des Yvelines dans une région où les socialistes sont, dans leur majorité, acquis au maire de Lille, suffit à montrer qu'il est candidat à la candidature, même s'il a affirmé le contraire, samedi 29 mars, au cours du « Journal inattendu » de R.T.L. Il l'est d'autant plus qu'en quelques mois, et surtout depuis son intervention télévisée le 25 février dernier, il a accru ses chances d'atteindre son objectif : devenir le candidat socialiste pour l'élection présidentielle de 1981. Par rapport à la fin de l'année 1979 le schéma s'est quasiment inversé à son profit. Il y a six mois, il paraissait acquis que M. François Mitterrand serait de nouveau candidat à l'Elysée. La préparation et l'adoption du « projet socialiste » s'étaient déroulées dans des conditions telles qu'elles semblaient favoriser cette éventualité.

Face à ces données, M. Pierre Mauroy s'employait à donner à ses amis des leçons de réalisme : prenons acte, leur disait-il en substance, que le premier secrétaire est candidat ; et qu'il a besoin de rassembler le parti autour de lui. Le maire de Lille proposait donc à M. Mitterrand de créer les conditions politiques de ce rassemblement et d'élargir la majorité du parti aux deux courants minoritaires. De son côté, M. Michel Rocard considérait qu'il lui incombait de prendre date pour « l'après-Mitterrand ». Toutefois, dans le même temps, il s'appliquait à préserver ses chances, fussent-elles ténues, en se prévalant du poids de l'opinion publique et des élus du parti — ces derniers pouvant être plus enclins que l'appareil à désigner le candidat « le plus efficace ».

Après que M. Mitterrand eut délié M. Rocard du serment prononcé au congrès de Metz, en avril 1979, de ne pas être candidat contre le premier secrétaire, la convention nationale d'Alfortville, réunie à la mi-janvier 1980, s'était achevée sur la promesse d'une trêve, jusqu'à l'adoption d'un calendrier permettant de préciser la date de la désignation du candidat.

Cette trêve n'a pas été respectée : M. Rocard a pris l'offensive au mois de février à Antenne 2. Aujourd'hui ses chances d'être désigné ne sont plus ténues, mais réelles.

Les raisons de cette évolution sont multiples. Pour M. Mauroy, le premier secrétaire est coupable d'avoir refusé de rassembler le parti bien que les conditions politiques d'une réconciliation aient été réunies : « *Il n'y a pas deux lignes politiques au P.S.* », a réaffirmé avec force, dimanche le maire de Lille.

S'il s'est déclaré à plusieurs reprises prêt à accueillir les amis de M. Mauroy, M. Mitterrand a toujours refusé d'adopter la même attitude à l'égard de ceux de M. Rocard. Or M. Mauroy ne souhaitait pas que le maire de Conflans-Sainte-Honorine fût marginalisé. C'est donc le constat d'échec d'une ligne de conduite à mi-chemin de la majorité et de la minorité qu'a d'abord dressé, dimanche, le maire de Lille. C'est aussi une appréciation de l'état du parti qui l'a déterminé : après avoir visité plusieurs fédérations, il est désormais convaincu qu'un mouvement se dessine fortement en faveur de M. Rocard, parce que celui-ci apparaît comme le meilleur candidat.

Le député des Yvelines s'est en effet toujours placé sur le terrain de l'efficacité, en misant sur la perméabilité du parti aux mouvements, en sa faveur de l'opinion publique, et sur l'attention que les élus portent à celle-ci. « *Il y a une situation créée par ce mouvement d'opinion et le P.S. aura à en tenir compte* », a-t-il rappelé samedi. S'il se refuse à déclarer formellement sa candidature en pressant le premier secrétaire de « *parler le premier* », c'est parce qu'il compte que celui-ci ne pourra pas être candidat. De même, le ralliement de M. Mauroy à une candidature de M. Michel Rocard procède surtout de la conviction que M. Mitterrand renoncera *in fine*, conduisant ainsi la majorité à présenter, par exemple, M. Pierre Joxe.

Plusieurs candidats

Il est vrai que l'attitude qu'adoptera le premier secrétaire demeure l'élément déterminant. M. Mitterrand a toujours eu le souci de se préserver la plus grande marge de manœuvre. Surtout, il souhaite apprécier aussi précisément que possible les chances de victoire de la gauche. Il n'envisage pas, dans ses conditions, de se prononcer avant l'été.

Constatant que l'attitude du P.C.F. ne permet pas un pronostic très favorable sur l'issue de la bataille de 1981 et sur l'état de la gauche pour les années qui viennent, il est enclin à privilégier son rôle de premier secrétaire aux dépens de celui de candidat potentiel. Constatant également que M. Rocard se pose en candidat virtuel et occupe le terrain aux dépens de la majorité du parti, M. Mitterrand s'en tient au règlement intérieur du P.S. qui veut que les militants soient appelés à se prononcer. « *Il y aura plusieurs candidats* », avait-il précisé le 29 février dernier à R.M.C. Dans cette perspective, il n'est pas exclu qu'il accorde une sorte de caution morale à une éventuelle candidature de M. Pierre Joxe, si le trésorier du parti est appelé à représenter la majorité du P.S.

M. Mitterrand n'ignore pas que, dans un tel schéma, la désignation de M. Rocard est probable. De cette façon, et indubitablement, le premier secrétaire intègre dans son raisonnement, pour la première fois, l'idée d'une candidature du député des Yvelines.

Toutefois, il se réserve d'être lui-même candidat dans deux hypothèses. La première est celle d'un changement tel du paysage politique que la perspective d'une victoire de la gauche redeviendrait crédible. La seconde est celle d'un trouble tel dans les rangs socialistes à l'occasion des primaires que le recours à celui qui sut « *reconstruire un espoir socialiste* » (selon l'expression de M. Rocard) serait nécessaire.

Il est vrai que la campagne précédant la désignation du candidat socialiste peut être soit désastreuse, soit raisonnable. Le ton de certaines réactions aux propos de M. Mauroy — M. Georges Sarre, l'un des animateurs du CERES, parle de « *pronunciamiento* » — comme les affirmations de certains responsables de la majorité selon lesquelles si M. Rocard devait être désigné une grande partie des militants « *traîneraient les pieds* », laissent penser qu'on s'achemine vers une campagne interne très dure. On peut également se ranger à l'avis inverse et soutenir que la nature même du P.S. le retiendra de trop aggraver les clivages, à la veille d'une échéance électorale importante. Mais force est de constater qu'il ne prend pas un tel chemin.

L'enjeu : le parti

En fait, il s'agit moins de préparer une bataille électorale que de se disputer le contrôle du parti. « *L'enjeu de la désignation, c'est d'abord une ligne politique ; c'est ensuite l'avenir du parti* », affirmait récemment M. Pierre Joxe dans *le Nouvel Observateur* (numéro du 17 mars). Le constat selon lequel l'enjeu est non plus la candidature mais, à travers elle, le parti éclaire la démarche du premier secrétaire. Celui-ci privilégie désormais son rôle historique, qui est d'avoir fait d'un P.S., ancré à gauche, le premier parti de cette gauche et du pays. Son souci est de garder le contrôle de ce parti afin de préserver son œuvre et de s'assurer que les successeurs qu'il a lui-même choisis puissent prendre le relais le moment venu. Mais, pour beaucoup de ses amis, accepter une candidature de M. Rocard, c'est prendre le risque de voir le député des Yvelines recueillir, au lendemain du scrutin, les fruits d'une campagne conduite au nom du P.S. Même si M. Mauroy qualifie de projet d'« *excessif* », les minoritaires nourrissent en effet l'espoir de devenir majoritaires dans la foulée de la campagne présidentielle de leur chef de file. Il n'y a donc pas d'autre choix, estime-t-on dans la majorité du parti, qu'une candidature de M. Mitterrand, quelles que soient les perspectives du scrutin.

Le premier secrétaire pense, en revanche, qu'une campagne de courte durée, ainsi qu'un échec de M. Rocard en 1931, permettront à la majorité actuelle du P.S. de conforter ses positions, d'autant que les primaires auront permis à celle-ci de prendre date dans les perspectives du congrès qui doit être réuni au lendemain de l'élection présidentielle.

Dans un tel schéma, la candidature de M. Joxe, au nom des amis de M. Mitterrand, peut permettre de mieux marquer les clivages idéologiques avec les courants que représentent MM. Mauroy et Rocard. Le trésorier du P.S. ayant appartenu à la Convention des institutions républicaines (parti qu'animait M. Mitterrand avant 1971) peut incarner la continuité d'une ligne politique ; en outre, se réclamant du marxisme et partageant le nationalisme et les réserves du CERES à l'égard de l'intégration européenne, il personnifie l'antithèse de M. Rocard. De même que sa candidature rendrait plus difficile celle d'un représentant du CERES, elle permettrait de préserver les chances de M. Lionel Jospin, à qui l'on destine le poste de premier secrétaire.

Nombre des partisans de M. Mitterrand estiment cependant que la mise en œuvre d'un processus aboutissant à désigner un candidat dans leurs rangs aurait pour fâcheux effet de faire reculer l'idée d'une candidature de leur chef de file. C'est pourquoi M. Bérégovoy, membre du secrétariat national, et M. Joxe lui-même ont réaffirmé lundi matin (le premier à France-Inter, le second au micro d'Europe 1) qu'ils se prononcent pour la candidature de M. Mitterrand.

Dans l'attente d'une décision de celui-ci et pour parer à toute éventualité, les amis du premier secrétaire ont choisi de renforcer les structures de leur courant, en le dotant d'un groupe d'animation de vingt-quatre membres. La composition de cet exécutif mêle les responsables nationaux du parti et des personnalités qui occupent de fortes positions locales, les plus jeunes et les fidèles issus de la Convention des institutions républicaines.

L'hypothèse d'une candidature de M. Rocard suscite donc, plus que jamais, l'hostilité des responsables de la majorité du P.S. Même si le mot d'ordre du député des Yvelines est désormais la réconciliation et le consensus, la perspective de primaires — donc de difficultés — paraît plus probable. En même temps, cette perspective favorise le dessein de M. Rocard, dans la mesure où la participation de M. Mitterrand à un tel processus interne est difficile à envisager : seul à pouvoir faire obstacle à la désignation de M. Rocard, le premier secrétaire ne peut être qu'un candidat de consensus et ne peut donc plonger dans la mêlée.

En tout cas, cette convention ne permettra pas un élargissement de la majorité aux amis de M. Mauroy, comme cela avait été envisagé.

Enfin, le ou les candidats, quels qu'ils soient, bénéficieront de la part du P.C.F. d'une égalité de traitement dont témoigne dès lundi *l'Humanité*, qui souligne que MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard ont un point commun : l'anticommunisme.

Tous trois, au demeurant, en appellent aux électeurs communistes et spéculent sur un changement d'attitude du P.C.F. à la faveur d'un renforcement de la prééminence du P.S. dès le premier tour du scrutin de 1981.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Mauroy : j'apporte mon soutien à Michel Rocard

Invité dimanche soir 30 mars du Club de la presse d'Europe 1, M. Pierre Mauroy a déclaré à propos du débat au sein du P.S. sur la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle : « *Dès le congrès d'Epinay, en 1971, les conditions du succès du parti socialiste, rassemblé autour de François Mitterrand, ont été la cohésion sans cesse renforcée et une volonté d'ouverture toujours renouvelée. Pendant sept ans, la progression du parti et son rayonnement furent exemplaires et les Français se mirent progressivement à l'heure du socialisme et de l'union de la gauche qui aurait dû... l'emporter en mars 1978. L'échec, délibérément provoqué par le parti communiste, et les divergences d'appréciation — d'ailleurs émises par les socialistes au congrès de Metz sur l'ampleur et la gravité du tournant communiste — aboutirent à la situation actuelle du P.S. : une direction élargie au CERES et deux minorités animées par Michel Rocard et moi-même. La confirmation d'un changement de ligne du parti communiste réduisait en bonne logique nos divergences et me confortait dans le souhait maintes fois exprimé de nous regrouper, pour les présidentielles, autour d'un candidat du consensus qui ne pouvait être que François Mitterrand : d'élargir la direction du parti aux différents courants, en accord avec les militants consultés et suivant une procédure adaptée de caractère exceptionnel.*

» *Ni la convention ordinaire de janvier ni les préparatifs en cours de celle d'avril prochain n'ont répondu, et ne répondent, à cette attente. François Mitterrand et la direction du parti socialiste n'ont pas voulu retenir nos propositions et l'initiative vient d'être prise d'avancer la candidature de Pierre Joxe aux élections présidentielles. Dans ces conditions, je suis amené à penser qu'il faut appliquer nos règles, que nous aurons des primaires à l'intérieur du parti à l'automne prochain.*

» *Je précise dès aujourd'hui que mes amis et moi-même apporterons notre soutien à Michel Rocard. Deux préoccupations nous guident désormais : tout mettre en œuvre pour battre la droite et répondre ainsi à l'attente du peuple de gauche en proposant le candidat présentement le mieux placé pour lever l'espérance et forcer la victoire, rappeler que la vie et la progression du parti socialiste continueront bien au-delà des élections présidentielles et que le débat ouvert entre nous à Metz devra normalement trouver sa solution au congrès ordinaire prochain, après les élections.* »

Un fait dominant socialiste

Le maire de Lille a rappelé ensuite qu'il prône une « *ligne autonome* » pour le P.S. Il a expliqué : « *Une ligne autonome, c'est garder la stratégie d'union de la gauche, l'union de la gauche comme nous pouvons la mettre en œuvre dès lors que le parti communiste l'accepte. La priorité actuelle, pour le parti socialiste, c'est d'occuper tout l'espace vital politique qu'il peut occuper. C'est de n'avoir aucune perspective quelle qu'elle soit — qui n'a jamais été exprimée et qui n'est voulue par aucun socialiste — du côté du centre ou de la droite. Mais c'est aussi mener une politique socialiste vigoureuse concernant les Français, le peuple de gauche, les travailleurs, et faire en sorte que le parti socialiste — il en a la possibilité — puisse atteindre le seuil, qui est celui sans doute de sa potentialité : de 28 à 30 %. J'ai déjà eu l'occasion de dire ici que, s'il en était ainsi, vous auriez, de la même façon qu'on a connu un fait gaulliste dominant pendant des années, un fait dominant socialiste qui porterait le parti communiste à réfléchir. Nous aurions un paysage français qui, nécessairement, évoluerait. Nous répondrions à l'attente et aux aspirations des travailleurs et de l'ensemble du peuple de gauche.* »

Après un vif échange avec René Andrieu au sujet de l'attitude du P.C., le directeur adjoint de *l'Humanité*, invoquant de son côté le rôle des socialistes pendant la guerre d'Algérie, M. Mauroy indique que l'objectif du P.S. « *n'est pas seulement de venir au pouvoir* ». Il ajoute : « *Le parti socialiste ne serait fidèle ni à sa tradition, ni à ses origines, ni à son enracinement et à la confiance que lui font les travailleurs et les citoyens s'il n'entendait pas arriver au pouvoir pour appliquer son programme et établir progressivement une société de caractère socialiste. Par conséquent, nous espérons en la victoire aux prochaines élections présidentielles et nous mettrons tout en œuvre pour cela.* »

Interrogé sur le point de savoir pourquoi il ne revendique pas également le contrôle de la direction du parti socialiste, M. Mauroy qualifie un tel objectif d'« *excessif* ». Il rappelle qu'il est de règle au sein du P.S. « *de ne pas prendre en considération le fait qu'un candidat est majoritaire ou minoritaire* » pour le choisir. Il estime qu'il n'y a pas deux lignes au sein du P.S., même si M. Jean-Pierre Chevènement exprime une « *ligne potentielle* » différente. Le maire de Lille précise que les militants doivent se prononcer à bulletin secret pour désigner un candidat et indique qu'« *il s'inclinera devant le choix des militants, quel qu'il soit* ». Il se dit convaincu que, pour le second tour du scrutin présidentiel, « *personne n'est en mesure de ralentir le rassemblement de l'ensemble de la gauche* ». Il affirme à propos de l'hypothèse où le candidat communiste arriverait en tête au premier tour : « *Je ne vais pas à la pêche à la ligne... En face de la droite, je vote pour un candidat de gauche.* »

M. Mauroy fait ensuite l'éloge du P.C.I., « *qui agit avec un réalisme qui devrait inspirer le P.C.F.* ». Il se prononce pour une désignation du candidat socialiste à l'automne « *afin de permettre à la campagne de prendre toute son ampleur* ».

M. Rocard : la victoire passe par la réconciliation au sein du P.S.

Rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L. samedi 29 mars, M. Michel Rocard indique qu'il suit « *avec distance et sérénité* » l'évolution des sondages d'opinion et qu'il se sent le « *représentant de forces collectives* ». Commentant les propos qu'il avait tenus le 25 février dernier à Antenne 2, interprétés comme une déclaration de candidature pour 1981, M. Rocard précise : « *Je ne suis pas candidat à la candidature. Le premier secrétaire du P.S. aura à prendre la parole le premier. Nous verrons bien après. Mais il y a une situation créée par ce mouvement d'opinion et le P.S. aura à en tenir compte.* »

Quant à la prise de position de M. Mauroy en sa faveur, M. Rocard indique qu'elle « *manifeste bien qu'il s'agit d'un combat collectif* ».

Il évoque la situation nouvelle « *créée par la volonté de rupture* » de l'union de la gauche qui est celle du P.C. Cette décision est « *prise pour longtemps* », ajoute-t-il. « *Il nous faut en tenir compte en nous adressant directement aux électeurs, aux militants, aux sympathisants, au parti communiste, à son appareil, en leur disant : alors quoi, vous préférez vraiment la droite au pouvoir ? Mais il ne faut pas faire semblant de croire que l'union négociée à travers un accord de sommet, comme en 1972, reste encore possible dans cette situation-là ; nous préférons poser à nos partenaires communistes — ils restent nos camarades de lutte et nos partenaires — la question directement et franchement ; dans ce débat-là, lors du congrès de Metz, il y avait une très grande solidarité entre ce que représente Pierre Mauroy et ce que je peux représenter moi-même.* »

M. Rocard précise sur ce sujet : « *Est-ce que les électeurs de gauche sont capables de se rassembler au deuxième tour pour changer le pouvoir en place ? Nos camarades communistes ne sortiront pas de là, et je leur poserai cette question de manière inlassable (...).* » Le député des Yvelines se félicite ensuite de la rencontre, à Strasbourg, entre MM. Berlinguer et Mitterrand.

Interrogé sur l'article de M. Pierre Bérégovoy publié dans *l'Unité* (*le Monde* du 29 mars) selon lequel les militants du P.S. choisiront « *le meilleur* » d'entre eux « *et non celui que les autres préfèrent* », M. Rocard juge que M. Bérégovoy « *a bien raison* ». Il fait l'éloge des partis politiques, et ajoute : « *Le problème, c'est que le parti choisisse le candidat le plus capable de remporter la victoire (...), l'équilibre que doit trouver le parti pour mener la campagne de son candidat, quel que soit ce candidat, pour que cette campagne soit victorieuse l'année prochaine, suppose une réconciliation, et d'abord la reconnaissance du rôle respectif de chacun (...). Le premier secrétaire a su reconstruire un espoir socialiste. On ne fera pas du P.S. une grande force capable de victoire sans tenir compte de tout cet apport.* »

M. Rocard estime ensuite que, ce qui le distingue de M. Mitterrand, c'est que le premier secrétaire représente une tradition socialiste « *qui a beaucoup compté sur l'appareil de l'Etat* » alors que lui-même représente un courant davantage axé sur la décentralisation des responsabilités.

M. Rocard évoque ensuite l'autogestion et explicite ce concept. Il se livre ensuite à une sévère critique de la politique du gouvernement sous tous ses aspects, reprochant notamment à M. Barre de mettre en œuvre un « *libéralisme vieux de cinquante ans* » qui conduit à la « *pagaille économique* ».

M. JOXE RÉAFFIRME QU'IL N'EST PAS CANDIDAT

M. Pierre Joxe, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, lundi matin 31 mars, sur Europe 1, que M. Français Mitterrand « *a raison de vouloir renforcer et rétablir l'unité du parti socialiste* », mais qu'il « *a tort de négliger le fait que le meilleur moyen de renforcer cette unité est d'assumer cette responsabilité qu'est la candidature aux élections présidentielles.* »

M. Joxe a réaffirmé qu'il n'est « *pas candidat à la candidature socialiste aux élections présidentielles* ».

D'autre part, des responsables de la majorité ont souligné, dimanche dans une déclaration à l'A.F.P., qu'« *une convention nationale du P.S. est prévue à la fin du mois d'avril pour évoquer devant les militants ces problèmes et qu'il n'est pas opportun, par des déclarations sur les ondes, de risquer de lancer une polémique publique* ».

« L'HUMANITÉ » : l'anticommunisme de MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard.

L'Humanité commente, lundi 31 mars, les déclarations faites samedi par MM. François Mitterrand à Saint-Domingue, Michel Rocard sur R.T.L., et, dimanche, par M. Pierre Mauroy sur Europe 1. Jean Le Lagadec relève notamment une phrase que *l'Humanité* attribue au premier secrétaire du parti socialiste : « *Il faut couper à la racine les développements d'un communisme, qui trouve son élément dans le capitalisme* ». Cette déclaration et celles de MM. Rocard et Mauroy « *attestent*, écrit-il, *que leur ligne commune de fond c'est l'anticommunisme* ». « *Le discours de François Mitterrand et les propos de Pierre Mauroy et Michel Rocard montrent bien que le parti socialiste dans son ensemble a choisi de participer à la gestion du système capitaliste et de lutter avec les forces conservatrices contre leur ennemi commun : le parti communiste français* », conclut-il.

M. SARRE : un « pronunciamiento ».

M. Georges Sarre a commenté lundi 31 mars les propos de M. Mauroy. M. Sarre, qui est l'un des animateurs du CERES, a notamment déclaré : « *Quoique en dise Pierre Mauroy, le P.S. n'a pas encore de candidat à la candidature. Dans ces conditions, son ralliement à Michel Rocard revêt une double signification. Au plan politique, il s'inscrit dans la logique de choses. Il y a deux lignes politiques au sein du P.S. et, malgré l'adoption du « projet socialiste », Pierre Mauroy met tout en œuvre pour faire échouer l'orientation authentiquement socialiste du P.S. A plan technique, il s'agit de prendre de vitesse la majorité du parti. Mais au-delà, la méthode choisie est grave : tel un grand féodal, le maire de Lille se déclare: C'est un « pronunciamento » qui tend à substituer l'acte d'allégeance de quelques grands barons à la volonté démocratiquement exprimée des militants (...). Il faut dénoncer cette fièvre électoraliste.* »

Une élection cantonale...

MARTINIQUE : canton de Fort-de-France-IV (2e tour).

Inscr., 11 261 ; vot., 4 70' ; suffr. expr., 4 558. MM. Claude Lise, P.P.M., 2 602 voix, ELU ; Joë Sainte-Rose, U.D.F., 1 956.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Arthur Régis, directeur du « Progressiste », organe du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste) qui s'était démis de son mandat pour protester contre le départ des jeunes Martiniquais vers la métropole et l'arrivée massive de métropolitains en Martinique. M. Régis avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 622 voix contre 2 294 à M. Edmond Valcin (U.D.R.) et 12 à M. Dachir (mod. maj.) sur 10 300 inscrits, 5 012 votants et 4 838 suffrages exprimés.

Bien qu'ayant obtenu 2 200 voix, soit 53,43 % des 4 117 suffrages exprimés au premier tour de cette élection partielle, M. Lise (P.P.M.) n'avait pu être proclamé élu car il n'avait pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits. M. Sainte-Rose (U.D.F.), Mme Aimée Populo (R.P.R.) et M. Georges Décieux (sans étiq.) ont respectivement obtenu 1 189, 635 et 93 voix, sur 4 316 votants et 11 265 inscrits.



Pour le second tour, le R.P.R., par la voix de son responsable en Martinique, M. Michel Renard, conseiller général, maire du Marigot, n'avait pas donné de consignes de vote. Le candidat U.D.F. obtient 132 suffrages de plus que le total de ses propres voix et celles de Mme Populo (R.P.R.) du premier tour, qui représentaient 44,30 % des suffrages exprimés ; toutefois, son score du deuxième tour n'est que de 42,91 %. Au soir du second tour, M. Sainte-Rose s'en est pris violemment au secrétaire de la fédération départementale du R.P.R. en déclarant : « M. Michel Renard, par une attitude totalement incompréhensible et irresponsable, s'est conduit en fait comme un véritable démolisseur de la cohésion et de l'unité de la majorité. » Il a ajouté : « Il a détruit la dynamique unitaire sur laquelle je comptais. Mais j'espère bien qu'une grande partie des électeurs et des électrices de ce parti saura se ressaisir pour ne plus faire confiance aux propos démagogiques, aux rodomontades et autres bravades du matamore qui est à leur tête, qui est entouré aujourd'hui de petits groupes d'excités et qui est animé de sentiments viscéralement antigiscardiens. »

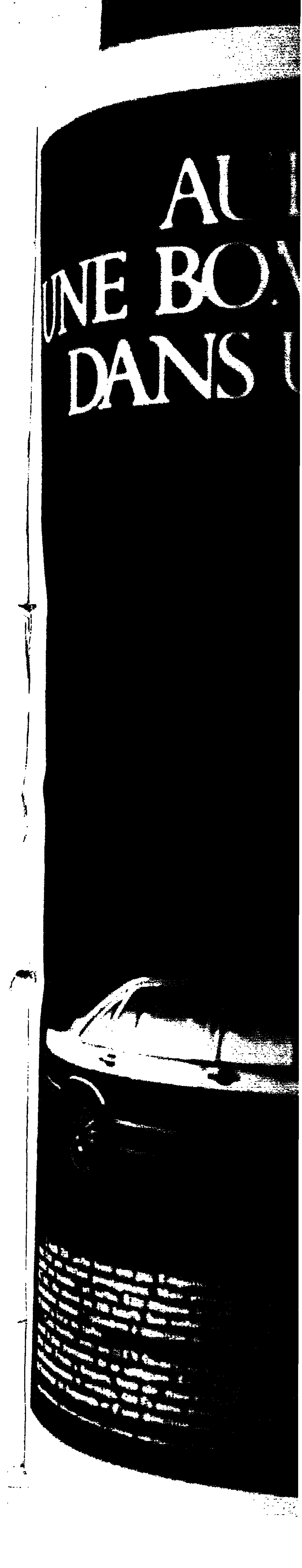
De son côté, M. Lise, faisant allusion à la volonté des élus de la majorité départementale de faire de cette élection un « mini-référendum » sur l'indépendance de l'île après les déclarations de M. Aimé Césaire, député (« le Monde » des 22 et 23-24 mars) a estimé : « A travers cette élection, c'est le peuple martiniquais tout entier qui a remporté une victoire, une victoire sur lui-même, une victoire contre la peur, car ce peuple a été soumis pendant deux semaines à une campagne d'intoxication pour lui faire croire que ce vote était en réalité un vote sur le statut de la Martinique, mais il a su résister à cette campagne ».]

... ET UNE MUNICIPALE

LOIRE-ATLANTIQUE : Malville (2e tour).

Inscr., 1 061 ; vot., 671 ; suffr. expr., 650. Liste pour l'union et pour la défense, soutenue par la minorité du conseil, 341 voix en moyenne, 3 sièges ; liste pour l'union et pour l'action soutenue par la majorité du conseil et l'ancien maire, 295 voix en moyenne.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, dont le maire, M. Marc Varin (mod.), avait donné sa démission et dont deux membres étaient décédés. M. Varin ne sollicitait pas le renouvellement du mandat dont il s'était démis à la suite d'un désaccord sur le plan d'occupation des sols. La liste qu'il soutenait était arrivée en tête au premier tour avec 295 voix en moyenne contre 280, en moyenne, à celle de ses opposants et 96 à celle de « participation à la gestion » soutenue par le P.S. Il y avait en 1 070 inscrits, 693 votants et 650 suffrages exprimés.]



Mauroy : j'apporte mon soutien à Michel Rocard

Rocard : la victoire passe
réconciliation au sein du P.S.

POLITIQUE

LE COMITÉ FÉDÉRAL DE PARIS DU P.C.F. ESTIME QUE LE LIVRE DE M. FISZBIN EST UN « ACTE D'ACCUSATION DÉFORMANT ET INJUSTE ».

L'Humanité publie, lundi 31 mars, le texte adopté le 28 mars par le comité fédéral de Paris du P.C.F., après la parution du livre de M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération communiste parisienne, *Les bouches s'ouvrent* (*le Monde* daté 30-31 mars). Le comité fédéral estime que ce livre est « *une publication profondément négative* ». Il reproche à M. Fiszbin de ne pas avoir reproduit, dans son livre, le rapport qu'il avait lui-même présenté, le 11 janvier 1979, devant le bureau politique du parti, et qui dressait un bilan positif, mais critique, de l'activité de la fédération parisienne.

Le comité fédéral indique notamment que ce rapport « *soulignait (...) la nécessité d'une défense ferme contre les interprétations opportunistes qui sont faites du XXIIe congrès* ». Il fait également état « *des réticences, voire des résistances* » suscitées par l'abandon de la notion de dictature du prolétariat et par la « *condamnation des atteintes aux libertés dans divers pays socialistes* ».

« *L'absence de ce rapport dans le livre et le résumé déformé qui en est fait faussent tout le sens de la réunion avec le bureau politique*, déclare le comité fédéral, *car c'est sur cette base qu'elle a eu lieu, et a été conclue. Du coup, cela fait apparaître comme des agressions contre la fédération, des interventions qui confirmaient des appréciations de la direction fédérale, elle-même, ou s'appuyaient sur elles pour la réflexion.* »

En total désaccord

Le comité fédéral estime que M. Fiszbin exprime, dans son livre, « *des désaccords politiques nombreux et sérieux* » et que « *les commentateurs réactionnaires qui utilisent ce livre comme un élément de justification de leurs thèses anticommunistes n'ont pas, hélas, à en déformer le contenu. Il leur suffit de citer et puiser dans ce livre.* » Il conclut : « *Le comité fédéral tient à exprimer son désaccord total avec ce livre, avec ce long acte d'accusation, déformant, injuste et injustifié.* »

La « Pravda » prend la défense du P.C.F. et de M. Marchais

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* a condamné le dimanche 30 mars « *la campagne de calomnies du plus bas niveau contre le mouvement ouvrier et ses dirigeants* » qui se développe en France. Tout en se défendant de vouloir administrer à qui que ce soit des leçons de morale politique, ou de plaider la cause du P.C.F. — « *il n'en a pas besoin, il sait se défendre, défendre les intérêts de la classe ouvrière* », — l'organe du P.C. soviétique invite tout homme honnête à se solidariser avec les forces ouvrières et démocratiques en lutte « *contre l'oppression et la calomnie, pour la vérité et la justice* ».

Pour la première fois depuis que le passé de M. Georges Marchais est redevenu un sujet de débat politique, un officiel soviétique, M. Vadim Zagladine, chef adjoint de la section internationale du comité central, a affirmé samedi, à la télévision soviétique, que les accusations contre le secrétaire général du P.C.F. reposaient sur des « *affabulations, des insinuations sans aucun fondement, ou avec des références à des sources fort douteuses ou simplement inexistantes* ». Les téléspectateurs soviétiques, comme d'ailleurs les lecteurs de la presse, ignorent cependant tout des reproches adressés à M. Marchais.

L'exemple de Maurice Thorez

Pour la *Pravda*, la campagne contre le P.C.F. rassemble des « *forces très larges, y compris la social-démocratie* ». Elle rappelle « *l'époque la plus sombre de la guerre froide* » et même les « *méthodes les plus indignes* », des réactionnaires et des collaborateurs sous l'occupation nazie. Ces derniers s'étaient attachés à calomnier le général de Gaulle et Maurice Thorez en les qualifiant de « *déserteurs* », écrit le journal du P.C. soviétique. « *Or c'est en premier lieu grâce à ces « déserteurs » que la dignité nationale de la France a été sauvée.* »

L'exemple de Maurice Thorez vient à point nommé pour montrer que le P.C.F. est resté fidèle (ou a retrouvé sa fidélité) à la coopération avec le P.C. soviétique. « *Les communistes de France tiennent le langage de Maurice Thorez en ce qui concerne les problèmes majeurs de notre époque*, écrit la revue théorique du comité central, *Kommounist*, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la naissance du dirigeant communiste. *Cela veut dire qu'ils adoptent des positions internationalistes de classe, qu'ils resserrent l'amitié avec les communistes de l'U.R.S.S. et des autres pays socialistes, la solidarité avec tous les combattants pour la paix, la démocratie et le socialisme.* »

Quant à la campagne anticommuniste en France, elle vise à détourner l'attention de l'opinion publique des vrais problèmes, mais la *Pravda* affirme que « *l'anticommunisme est incapable de résoudre aucun problème social* », comme il est incapable de troubler la détermination de la classe ouvrière. Les communistes sont favorables à une confrontation objective des points de vue, à une lutte d'idées franche et honnête, mais la flambée d'anticommunisme en France et dans d'autres pays occidentaux est « *une composante de la croisade lancée par les milieux réactionnaires, non seulement contre les communistes, la classe ouvrière, tous les travailleurs, mais aussi contre les idées de la détente et de la coopération internationale, contre le socialisme* ».

DANIEL VERNET.

Sixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou

Hommage des « gaullistes historiques »

A l'occasion du sixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, ses deux premiers ministres, MM. Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, ainsi que MM. Roger Frey, Olivier Guichard et Jacques Foccart (1) ont publié, dimanche 30 mars, la déclaration suivante :

« *Georges Pompidou fut celui des nôtres que le destin appela à prendre la suite du général de Gaulle, après qu'il eut été, durant vingt ans, son proche collaborateur, puis son premier ministre, ce qui témoigne de l'estime et de la confiance exceptionnelles que lui portait le général.*

» *Nous exprimons nos sentiments de gaullistes en rendant hommage à l'homme qui, avec son tempérament propre et en adaptant l'action à l'évolution des temps, continua l'œuvre entreprise en 1958.*

» *Georges Pompidou, par ses capacités et son action lucide et résolue, a maintenu les conceptions gaullistes sur le plan des institutions, fondement de la Ve République. Il a poursuivi avec ténacité la politique d'indépendance nationale et de paix et assuré le développement économique du pays.*

» *D'une grande force d'âme dans les épreuves, il s'est jusqu'au dernier moment consacré tout entier au service de la France et il laisse un grand exemple de courage et de désintéressement.* »

Pour sa part, M. Michel Debré a évoqué l'action de Georges Pompidou, premier ministre du général de Gaulle, dimanche 30 mars, dans une interview à l'A.F.P. Il a contesté la thèse défendue par Anne et Pierre Rouanet dans leur livre *les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle*.

« *Que Georges Pompidou ait été animé par des aspirations personnelles pour la suite des années, qui songerait à le nier. Mais qu'il y ait eu de la part de Georges Pompidou volonté de nuire, ardeur à se substituer au général, en un mot conspiration, voilà qui me paraît contraire à la vérité* », a déclaré M. Debré.

(1) M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, a été ministre de l'intérieur, puis ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement dans les gouvernements de Georges Pompidou, premier ministre, puis ministre d'Etat chargé des réformes administratives dans le cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas. Entré au gouvernement lorsque Georges Pompidou était à Matignon, M. Olivier Guichard a exercé sans interruption des responsabilités ministérielles jusqu'au décès du président de la République. M. Jacques Foccart a été secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches sous la présidence de Georges Pompidou.

Charles Bignon, ancien député R.P.R., meurt dans un accident de la route

M. Charles Bignon, ancien député R.P.R. de la Somme, a trouvé la mort, samedi matin 29 mars, dans un accident de la route, survenu sur l'autoroute A-10, à Saint-Germain-de-Brêthencourt, près de Rambouillet (Yvelines). Selon les gendarmes du peloton d'Ablis, la voiture de M. Bignon, qui s'était arrêtée samedi, vers 1 h. 45, pour une raison inconnue, sur le bas côté de l'autoroute, a été heurtée par un camion qui la suivait et a pris feu immédiatement. M. Brignon est mort carbonisé à l'intérieur du véhicule.

Né le 4 août 1921 à Paris, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Charles Bignon commença une carrière d'industriel avant de faire partie de divers cabinets ministériels et d'obtenir des mandats politiques. Il fut ainsi successivement directeur des établissements Cosserat (1951-1960), directeur général de la manufacture de Blainville (1960-1961), président de la commission d'exportation du syndicat général de l'industrie cotonnière (1955-1960). Nommé chef de cabinet, puis directeur de cabinet de Jean de Broglie, il suivit l'ancien secrétaire d'Etat chargé du Sahara et des départements et territoires d'outre-mer dans les divers ministères que celui-ci occupa de 1961 à 1967.

Chargé de mission au ministère de l'industrie en 1967, Charles Bignon fut élu député de la troisième circonscription de la Somme en 1968 sous l'étiquette U.D.R. Réélu en 1973, il fut battu aux élections législatives de mars 1978 par M. Michel Couillet (P.C.), où il se présentait sous l'étiquette R.P.R. Vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale (1973), vice-président de l'Assemblée nationale (1975-1976). Charles Bignon avait été élu conseiller général d'Oisemont en 1964 et réélu en 1970 et en 1976. Ancien membre de la commission de développement économique régional (CODER) de Picardie, ancien vice-président du conseil régional de Picardie, était maire de Bernmesnil depuis 1957.

Après l'assassinat de Jean de Broglie, le 24 décembre 1976, le nom de Charles Bignon avait été cité à plusieurs reprises. L'ancien député figurait en effet parmi les administrateurs d'une société luxembourgeoise, la Sodetex, qui était présidée par Jean de Broglie. Charles Bignon avait cependant démenti avoir participé aux affaires financières de Jean de Broglie (le Monde *du 31 décembre 1976).*

M. BERNARD PONS (R.P.R.) : le gaullisme n'appartient pas plus à M. Debré qu'à un autre.

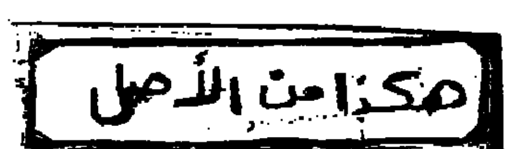
MM. Jacques Chirac et Bernard Pons, président et secrétaire général du R.P.R., ont participé à deux congrès régionaux de leur parti, samedi 29 mars à Limoges et dimanche à Lyon.

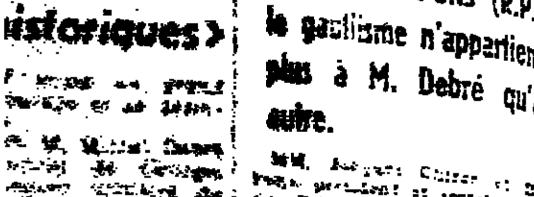
A Limoges, M. Bernard Pons a déclaré : « Un pays sans grands projets est condamné à végéter à court terme et à voir les intérêts particuliers s'installer en maîtres. » Il a également évoqué la lettre adressée par M. Valéry Giscard d'Estaing au garde des sceaux à propos des Bretons qui, le mercredi 19 mars, ont déversé du maxout devant l'Elysée. « Le président de la République demande l'indulgence, a-t-il dit. Les Bretons n'ont pas besoin d'indulgence, pas plus que les agriculteurs. Les uns et les autres ont besoin de justice. »

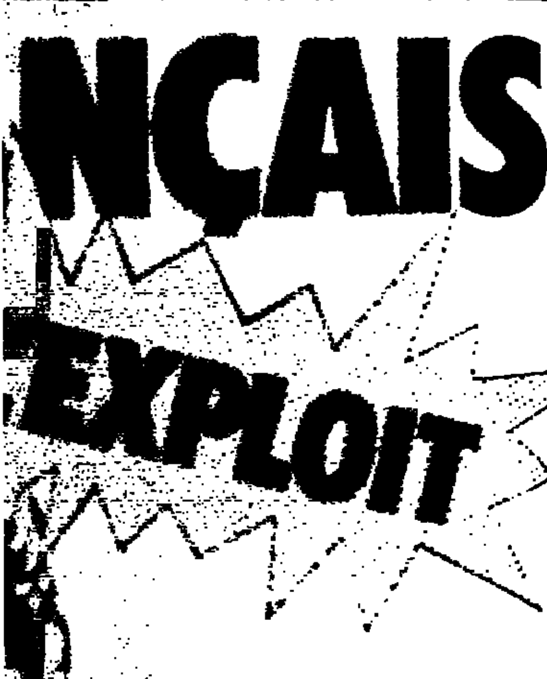
A Lyon, le secrétaire général du R.P.R. a affirmé que « le gouvernement et le premier ministre n'acceptent pas le dialogue » et déploré l'« anarchie au sein de la majorité ». M. Pons a une nouvelle fois commenté l'incident qui, lors des journées parlementaires R.P.R. de Saint-Raphaël, a provoqué le départ de M. Michel Debré. « M. Debré est parti, mais il reviendra. Il n'était pas content, tant pis pour lui, », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Michel Debré est un gaulliste historique, mais le gaullisme ne lui appartient pas plus spécialement qu'à un autre. A aucun moment il n'a dit qu'il était candidat à l'élection présidentielle. S'il l'est, nos instances en délibéreront, et je pense que s'il n'a pas notre soutien Michel Debré se retirera sans que les électeurs en soient troublés. »

● *L'U.D.F. et le R.P.R.* ont décidé de présenter pour les prochaines élections sénatoriales une liste commune en Côte-d'Or, département qui, compte tenu de l'augmentation de sa population, bénéficiera d'un troisième siège de sénateur. Les sénateurs sortants, MM. Michel Sordel, maire U.D.F. de Châtillon-sur-Seine, et Bernard Barbier, maire U.D.F. de Nuits-Saint-Georges, feront équipe avec M. Maurice Lombard (R.P.R.), premier adjoint au maire de Dijon. Le CNIP, qui précise ne pas avoir été consulté, a décidé d'accorder son investiture à M. Jacques Mercusot, vice-président du conseil général, qui a pris l'initiative de constituer une liste.









M. Giscard d'Estaing devant les jeunes rassemblés au Bourget

• Cinq mille réfugiés supplémentaires en mai • Augmentation des crédits consacrés à l'énergie solaire • Une fête de la liberté en 1989

Cinq mille jeunes réunis sur l'initiative du Mouvement des jeunes giscardiens ont écouté, le samedi 29 mars à 18 heures au Bourget (Seine-Saint-Denis), le président de la République, qui voulait à cette occasion dialoguer avec les jeunes (« le Monde » du 29 mars 1980). Ce public est apparu particulièrement sensible aux développements nombreux que le chef de l'État a consacrés aux droits de l'homme : « La France ne doit pas être seulement un pays de libertés, a déclaré notamment M. Giscard d'Estaing, mais le pays de la liberté. »

Ce progrès des libertés fut un des quatre thèmes de l'intervention que le chef de l'Etat fit ensuite devant les caméras de la télévision à l'intention de la jeunesse : la présence de la France dans le monde, la nécessité pour la France d'être économiquement et politiquement au « rendez-vous de l'avenir » et la nécessité d'éloigner la guerre, furent les trois autres thèmes développés par le chef de l'Etat.

Les questions posées durant le débat par les cinq interlocuteurs qui avaient été choisis furent nombreuses et précises : le statut des objecteurs de conscience ; le développement de l'énergie solaire ; les possibilités de référendum local ; la cherté des places de concert et de théâtre ; l'accès des jeunes comédiens à la télévision ; le droit à la formation permanente, furent quelques-unes des questions évoquées. Le ton de ces interventions fut sans agressivité, mais sans complaisance : l'un des interlocuteurs du chef de l'Etat, M. Pierre Lebaillif, vice-président de l'association Espace pour demain, n'a pas hésité à l'interrompre pour revenir sur une de ces questions.

Le président de la République, sans doute faute de temps, n'a pas pu répondre à toutes les questions ; s'il a parlé de Plogoff, il n'a pas évoqué la peine de mort. Le chef de l'Etat, d'autre part, n'a pas annoncé d'initiative spectaculaire, à l'exception du message qu'il a lancé en faveur d'une « fête mondiale de la liberté » — « toutes tentances politiques confondues ». — à l'occasion du deux centième anniversaire de « la plus célèbre révolution du monde »... en 1989.

M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu aux questions qui lui étaient posées sur les cinq thèmes suivants : les droits de l'homme, le cadre de vie, le droit au travail, l'accès des jeunes à la culture et la vie en milieu rural.

● **LES DROITS DE L'HOMME.** « *Les droits de l'homme constituent*, a déclaré le chef de l'Etat, *une des exigences les plus fortes de notre temps (...). Elle doit s'exprimer fortement dans la jeunesse.* » Tout en affirmant que la France était un des pays les plus libres dans le monde, le chef de l'Etat a estimé qu'il fallait en ce domaine être d'abord soi-même exemplaire. Il a rappelé notamment son effort en faveur des détenus, la préparation d'un texte sur l'*habeas corpus* et sa visite au printemps 1975 à Auschwitz. Interrogé sur la possibilité de créer un haut commissariat aux droits de l'homme, M. Giscard d'Estaing a estimé qu'une telle proposition serait rejetée malheureusement par les Etats les plus puissants et les plus faibles : « *Je suis plus favorable*, a-t-il dit, *à des commissions régionales d'enquête et de contrôle.* » Le chef de l'Etat a enfin rappelé que la France était le pays au monde où l'on comptait le plus grand nombre de réfugiés politiques (cent cinquante mille). Plus précisément, il a annoncé que la France à la fin du mois de mai accueillerait cinq mille nouveaux réfugiés du Sud-Est asiatique.

● **LE CADRE DE VIE.** Interrogé sur les possibilités de référendum local, M. Giscard d'Estaing a rappelé qu'un texte sur ce qu'il a appelé « *un mode moderne de consultation des populations* » avait été proposé par le gouvernement. « *Le Sénat l'a rejeté*, a-t-il déclaré. *Le gouvernement n'a pas à se substituer au Parlement, même si nous comptons reprendre ce projet devant l'Assemblée nationale.* » Concernant Plogoff, le chef de l'Etat, qui a suivi, a-t-il dit, avec « *émotion* » les événements, a estimé que les populations avaient été consultées dans la mesure où le conseil régional et le conseil général avaient donné leur accord et où cinq sites avaient été proposés aux autorités locales.

Le chef de l'Etat a enfin situé le développement de l'énergie solaire « *à la fin du siècle* », même s'il souhaite une augmentation des crédits qui lui ont été attribués jusqu'à présent. « *La seule limite dans ce domaine*, a-t-il dit, *est scientifique et technique.* »

M. Giscard d'Estaing a réaffirmé par ailleurs la nécessité d'un grand axe routier est-ouest sans que pour autant la question de l'autoroute entre Tours et Angers soit pour l'instant tranchée.

● **LE DROIT AU TRAVAIL.** Le chef de l'Etat a envisagé notamment la création d'un organisme comparable au Crédit agricole pour le monde commercial et artisanal. Il s'est inquiété également des difficultés d'installation des jeunes qui ont choisi d'exercer une profession libérale, notamment les jeunes médecins et les jeunes vétérinaires.

● **L'ACCES DES JEUNES A LA CULTURE.** Le président de la République a annoncé surtout la création d'une radio spécialisée pour la jeunesse en Ile-de-France où la direction appartiendrait aux jeunes et où un accès privilégié serait réservé aux organismes de jeunesse. Il s'est engagé par ailleurs à ce qu'au moment du renouvellement des cahiers des charges de la télévision des « créneaux » soient réservés à la création, aux heures de grande écoute.

● **LA VIE EN MILIEU RURAL.** M. Giscard d'Estaing a demandé aux services compétents d'envisager la création d'un organisme acquéreur de terres dans les zones désertifiées, notamment en Lozère, dans les Cévennes et en Ariège ainsi qu'une augmentation des primes d'installation, même si l'effort dans ce domaine, a-t-il rappelé, devait rester sélectif.

Interrogé sur l'Europe, il a notamment déclaré : « *S'il est difficile de construire l'Europe, il sera encore plus difficile de la détruire.* » Quant à l'élargissement de la Communauté, il se fera, a-t-il dit, sans précipitation avec une période de transition de dix ans.

Durant son intervention télévisée, le chef de l'Etat a stigmatisé les divisions de notre pays comme « *une survivance malsaine du passé, un résidu de guerre civile et de religion ; d'intolérance et de dogmatisme* ». Avant d'appeler la jeunesse à « *aller plus loin* » pour assurer le rayonnement de la culture française dans le monde et faire que son économie soit une « *économie d'avant-garde* », le chef de l'Etat avait souligné la « *solidarité profonde* » qui l'unit à la jeunesse de France, car, a-t-il précisé, « *nous nous préoccupons de la même chose, nous nous préoccupons de l'avenir* ». « *Il faut*, a-t-il déclaré, *que le groupe central du français devienne toute la France pour que la France devienne une fraternité.* » Le chef de l'Etat a estimé qu'il « *fallait réformer certains aspects de notre enseignement et notamment de notre École nationale d'administration* ».

Disco, sandwiches et politique

Deux « jeunesses » bien différentes ont accueilli, avec de nombreux applaudissements, l'hélicoptère présidentiel lorsqu'il s'est posé à 17 h. 42 sur l'aéroport : il y avait les jeunes giscardiens et les autres. Les premiers avaient déployé de grandes banderoles : « *L'aube du troisième millénaire !* » « *Metz avec V.G.E. !* », « *Les jeunes d'Aix-en-Provence avec Giscard !* ». On les reconnaissait à leur costume rayé et à leur ton posé, ainsi qu'au T-shirt et au badge à l'effigie du président qu'ils portaient sur eux.

Agés souvent, parmi les responsables, de plus de vingt-cinq ans, ils sont catégoriques. « *Il n'y a jamais eu mieux que V.G.E.* », renchérit Mme Aline Tixaire, secrétaire médicale et responsable départementale des jeunes giscardiens pour les Pyrénées-Orientales, lorsqu'un autre militant, trop timide à ses yeux, déclare : « *Il n'y a pas mieux que Giscard d'Etaing.* » Une militante de Montpellier estime que V.G.E. est « *le seul à prendre des mesures pour la jeunesse* ». Les mesures qu'elle décrit ne sont pourtant pas très précises : « *La majorité à dix-huit ans*, dit-elle, *l'apprentissage, les femmes et le social.* » « *Le président de la République*, affirme un autre, *a le courage de dialoguer avec des gens qui ne lui sont pas nécessairement favorables.* »

Le goût de la musique disco qu'on n'a cessé d'entendre tout l'après-midi est le seul trait commun entre ces militants et les autres jeunes, âgés souvent de seize à dix-sept ans et qui portent le jean plus effiloché et le cheveu plus long. Ils sont venus de toute la France dans soixante cars, en roulant de nuit, pour des raisons variées : « *Pour se promener* », « *pour le concert de Joan Baez* », « *pour rien* » ou « *pour voir le président de la République* ». « *S'il s'appelait Marchais*, précise l'un d'eux, *cela aurait été pareil.* »

Le coût modique du voyage (30 F tout compris) est aussi sans doute une raison de leur déplacement. Un bon nombre ont apporté leur appareil de photo et attendent depuis midi aux premiers rangs afin d'être bien placés six heures plus tard pour prendre leurs clichés. Quelques-uns qui n'ont mangé qu'un sandwich trop cher (5 francs) depuis qu'ils sont arrivés à 8 heures du matin, paraissent affamés.

Une riche organisation

Qui leur a offert ce voyage ? « *C'est Giscard* », répondent la plupart. A cette question M. Hugues Dewavrin, secrétaire général du Mouvement des jeunes giscardiens, déclare : « *C'est notre organisation qui a financé l'ensemble de la manifestation, y compris les déplacements en cars.* » Riche organisation ! Sept camionnettes ont été louées par les militants de Paris pour coller d'innombrables affiches ; des centaines de dossiers ont été posés sur les tables qui ont été dressées ; un écran géant a été installé sur la tribune ; des jeunes gens rémunérés — pas des militants — ont accueilli les cars. Enfin, malgré les dix cars de C.R.S. dont certains ont bloqué une manifestation de cent cinquante motards, un service d'ordre privé de trente-cinq personnes a été engagé reconnaissent les responsables du mouvement des jeunes giscardiens pour filtrer les entrées. L'un de ses membres porte l'insigne de l'Union nationale des parachutistes ; un autre un badge de la presse qu'il s'empressera d'enlever après qu'on lui eut posé des questions sur son origine.

Tous ces efforts n'ont pas été inutiles : le président de la République a été vigoureusement applaudi à diverses reprises, même si ses considérations sur les perspectives démographiques du monde ou sur le nouvel ordre international n'ont pas été écoutées avec une égale attention. La plupart à la sortie, qui s'est faite au son de *la Marseillaise*, étaient contents : même si Christian (vingt ans), Alsacien, pense que M. Giscard d'Estaing n'a pas répondu aux questions, il était heureux des douze photos qu'il avait pu prendre du président de la République.

NICOLAS BEAU.

RADIO-JEUNES - ILE-DE-FRANCE

Le projet de Radio-Jeunes-Ile-de-France, mis au point par M. René Marchand, directeur de cabinet du président-directeur général de Radio-France, délégué aux actions de développement et par son adjoint, M. Patrick Meyer (« le Monde » du 8 novembre), sera effectif le 2 juin. La nouvelle radio émettra en modulation de fréquence et en stéréo, sur une longueur d'ondes non encore précisée. Elle couvrira une zone allant d'Argenteuil, au nord de Paris, à Châtenay-Malabry, au sud, et de Saint-Germain-en-Laye, à l'ouest, à Bry-sur-Marne, à l'est. Elle diffusera, tous les jours, dix-sept heures de programme (de 7 heures à minuit).

M. Patrick Meyer, qui en sera le responsable, nous a indiqué qu'il tenterait de faire « quelque chose de totalement différent de ce qui existe ». Il sera entouré d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, a souligné dimanche, au micro de France-Inter, que les programmes musicaux et les chansons seraient à 50 % français. Elle a ajouté que la découverte de jeunes talents sera un des objectifs principaux de la nouvelle station, qui sera « ouverte aux associations et aux groupements de jeunes ».

[M. Patrick Meyer, âgé de trente-deux ans, a été journaliste dans la presse écrite, puis réalisateur à R.T.L. Il a créé et dirigé, aux Antilles, Radio-Jumbo, devenue ensuite Radio-Caraïbes.]

● *Manifestation de motards à Paris.* — Pour protester contre la récente instauration des trois nouveaux permis pour les deux-roues, plusieurs centaines de motards ont manifesté sans incident, le samedi 29 mars, à Paris et en banlieue, à l'appel de la Fédération française des motards en colère (F.F.M.C.). Arrivés vers 16 h. 45 devant l'aéroport du Bourget pour protester auprès du président de la République, qui clôturait la « Semaine de la jeunesse », les motards sont repartis en cortège en direction de la porte de Versailles.

LES RÉACTIONS

● LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE déclare : « *Que des balivernes et des grandes phrases creuses ! Pourtant, rien n'a été épargné pour organiser cette triste mascarade, même pas les deniers publics, puisque nous savons maintenant que, sous couvert de la Semaine de la jeunesse, c'est en fait une initiative des jeunes giscardiens dont il s'agissait. (...)*

» *Giscard d'Estaing n'est pas l'homme de l'avenir, mais l'homme du passé. Tout d'abord parce qu'il est responsable de la politique du chômage et de mal-vie que connaissent plus de sept millions de jeunes dans notre pays et, d'autre part, parce que tout ce qu'il a proposé à la jeunesse, c'est cette vieille société pourrie par les scandales de l'argent, où l'être humain ne peut être que source de profits.* »

● M. PATRICK WEIL, responsable des jeunes du CERES et membre du comité directeur du P.S. : « *Le président de la République vient de conclure la prétendue Semaine de la jeunesse en mettant le mensonge et le marketing politique au service d'une illusion : faire croire qu'il a été, qu'il est et qu'il sera le président de la jeunesse et de ses aspirations. Huit cent mille chômeurs sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans, l'Université est un parking sans débouchés, le service national* [est] *de plus en plus abêtissant (...). De cette politique-là, le président de la République est le responsable.* »

● LE CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE C.G.T. : « *Pour dialoguer avec les jeunes, le président de la République s'est d'emblée situé loin d'eux et de leurs problèmes (...). Cynisme et mépris étaient (...) au rendez-vous.* »

● L'ORGANISATION INFORMATIONS POUR LES DROITS DU SOLDAT : « *Il nous a invités à participer à la vie civique. C'est sans doute la raison pour laquelle il prive chaque année trois cent mille d'entre nous de tous droits et de toutes libertés (...)*

Dans la presse parisienne

Le président de la République a-t-il « *tenu le langage qu'il fallait* », samedi, aux jeunes rassemblés au Bourget ? Poser la question vaut réponse pour Guy Baret, qui doute, dans *l'Aurore*, de l'impact des propos de M. Valéry Giscard d'Estaing. « *Il leur a parlé de l'avenir* (...), remarque-t-il. *Mais ce qui caractérise la « bof génération », c'est précisément sa volonté de ne vouloir penser à l'avenir qu'à très court terme. (...) Giscard a aussi accordé quelques satisfactions immédiates à son auditoire. Mais là encore, aujourd'hui, les jeunes se méfient des libéralités venues d'en haut.* »

Dans l'éditorial du *Figaro*, Max Clos accorde au chef de l'Etat une circonstance atténuante.

« *Le président de la République n'avait pas grand-chose à dire à la jeunesse. Il n'est pas le seul. Ceux dont c'est la fonction ou le métier — parents ou éducateurs — n'arrivent pas non plus à établir le dialogue. Pourquoi le chef de l'État serait-il plus doué ?* », écrit-il.

« *Il n'est pas sûr qu'il existe aujourd'hui un seul homme politique qui sache parler des jeunes aux jeunes* », estime *le Matin* après « *le discours tiède et pratique du Bourget* ».

« La traite des jeunes », titre *le Quotidien de Paris*, selon lequel « *le discours de Giscard à la jeunesse couronne une longue série de surenchères électoralistes venant de tous les milieux politiques* ». Pour Dominique Jamet, le dialogue a été inexistant au Bourget : « *A ceux qui ne savent pas leur parler, « les jeunes » n'ont rien à dire.* »

Après M. Roland Leroy, qui, dans *l'Humanité dimanche*, avait résumé la prestation du président de la République sous le titre « *chôme, fume et tais-toi* », M. René Andrieu estime dans l'éditorial de *l'Humanité* quotidien que le discours du Bourget « *n'a pas échappé aux lois du genre* » des allocutions présidentielles qui, selon lui, « *tiennent à la fois de la conversation mondaine, des propos de patronage et des professions de foi préélectorales* ».

L'ALGÉRIE ACCORDE LA LIBRE CIRCULATION AUX FRANCAIS MUSULMANS AGÉS DE MOINS DE TRENTE ANS

MM. Jacques Roseau et Guy Forzy, dirigeants du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), ont été reçus par M. Sahnoun, ambassadeur d'Algérie en France, qui leur a indiqué que le gouvernement algérien « *avait décidé d'accorder officiellement et totalement la libre circulation entre l'Algérie et la France à tous les fils et filles de Français musulmans, donc de harkis* ». L'ambassadeur a précisé que cette disposition concerne tous les Français musulmans de moins de trente ans, et que des directives sont transmises à tous les consulats d'Algérie en France pour que les plus grandes facilités soient accordées aux jeunes Français musulmans dans leurs démarches.

Les dirigeants du RECOURS ont reçu l'assurance que l'élargissement de cette mesure à l'ensemble des Français musulmans ferait l'objet d'un examen approfondi, ainsi que la situation des « pieds-noirs » toujours installés en Algérie.

Le Monde

société

Les opérations antiterroristes

Vingt-deux personnes sont maintenues en garde à vue

Après les opérations antiterroristes menées à la fin de la semaine dernière dans la région parisienne et dans le Var, vingt-deux personnes au total étaient toujours en garde à vue, ce lundi 31 mars.

Il s'agit, d'une part, de quatre personnes de nationalité italienne, arrêtées dans une villa près de Toulon. Elles sont soupçonnées d'avoir participé, en août 1979, à un important hold-up à Condé-sur-Escaut (Nord). L'une d'elles est M. Franco Pinna, membre des Brigades rouges et considéré par les magistrats et les policiers italiens comme l'un des auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat, le 9 mai 1978, à Rome, d'Aldo Moro.

D'autre part, les personnes interpellées dans la région parisienne étaient au nombre de vingt-huit, mais dix d'entre elles ont été remises en liberté. Les dix-huit autres sont considérées par la brigade criminelle comme « des personnages centraux et périphériques » du groupe Action directe, qui s'est signalé par une douzaine d'attentats depuis mai 1979. Ces personnes sont, pour la plupart, des anciens membres des GARI et des NAPAP et se situent dans la mouvance « libertaire ». Parmi elles se trouvait, au moment de l'opération de police, une Italienne, Mme Olga Girotto, vingt-trois ans, membre présumé de l'organisation Prima *Linea*, recherchée pour une tentative de meurtre contre un médecin italien.

Les premières interpellations ont eu lieu, jeudi soir, à Orly, au moment où deux personnes s'apprêtaient à prendre un avion pour l'île de la Réunion, avion à bord duquel se trouvait M. Alain Peyrefitte.

Après ces arrestations, un attentat a *été* commis, dimanche matin 30 mars, à Toulouse. Une charge de plastic a provoqué des dégâts importants au commissariat du quartier Saint-Michel. Cet attentat a été revendiqué par Action directe. Dans un communiqué au journal « Libération », l'organisation déclare : « L'attentat de *Toulouse n'est qu'un hors-d'œuvre* de ce que nous réservons à l'Europe des polices et à l'espace judiciaire européen. »

M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a été chargé des dossiers de toutes les personnes arrêtées depuis jeudi.

GARI, NAPAP, AUTONOMES, « ACTION DIRECTE »...

Les limites de la « lutte armée »

Faut-il en parler au passé ? Et si oui, les membres présumés du groupe Action directe interpellés le 28 mars dans la région parisienne, envisageaient-ils d'entreprendre une réelle lutte armée en France ? Il est prématuré de répondre à ces questions alors que les enquêteurs s'emploient encore à cerner le profil politique de chacune des personnes arrêtées et refusent de rendre publiques leurs identités, n'excluant pas *d'autres opérations de police. Une* chose est sûre : il convient d'être prudent, lorsque l'on parle de « lutte armée » en France.

Durant ces dernières années, la violence de l'ultra-gauche, aussi réelle fût-elle, n'a jamais représenté qu'un phénomène épisodique et quantitativement faible. Plus qu'à une mythique lutte armée, *l'action directe s'est, en* fait, apparentée dans l'hexagone à un terrorisme diffus consistant principalement en divers sabotages et attentats à l'explosif, en nombre croissant. On comptait en France, au début des années 1970, entre cent et deux cents attentats. Les statistiques du ministère de l'intérieur en dénombrent six cent trente-sept pour la seule année 1978 (1).

Cette distinction entre lutte armée et terrorisme diffus apportée, il faut noter que des groupes terroristes comme la Fraction armée rouge (RAF) en République fédérale d'Allemagne ou les Brigades rouges (B.R.) en Italie, n'ont jamais reçu de caution politique de l'ultra-gauche française, si ce n'est parmi quelques groupes clairsemés qui se réfèrent à l'autonomie et à l'anarchisme. La fascination qu'éprouvent ces derniers envers les autonomes et les brigadistes italiens tient souvent à l'importance numérique qu'ils accordent à ce mouvement qui a fait sienne la *« stratégie du P.38 »*, du nom d'un pistolet devenu symbole.

La réalité française est tout autre. Des actions violentes commises au début des années 70 par la Nouvelle Résistance populaire (N.R.P.), mouvement maoïste, jusqu'aux dix attentats revendiqués par le groupe Action directe, les partisans de la violence parmi l'ultra-gauche n'ont jamais systématisé le recours aux armes sans pour autant y renoncer. Trois périodes se sont en fait succédé à partir de 1974. Dans l'ordre, celles des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), puis celle des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) et enfin — encore inachevée — celle des autonomes.

Les GARI auront eu une existence brève, du moins en tant que groupes réunis par ce sigle. Ils naissent après que Salvador Puig Antich, militant du Mouvement ibérique de libération (MIL), eut été garroté sous le régime franquiste, le 3 mai 1974. Aux mois d'avril et mai de la même année se coordonnent donc des *« groupes et individus libertaires autonomes »* qui entendent *« dénoncer et répondre, autrement que par des manifs ou des pétitions à la collusion démocrate-franquiste »*. C'est ainsi que les GARI enlèvent et séquestrent, du 3 au 22 mai 1974, M. Angel Balthasar Suarez, directeur de la banque de Bilbao à Paris. C'est ainsi qu'ils commettent divers attentats à Lourdes, Toulouse et Bruxelles aux mois de juin, juillet et août 1974.

Les GARI, selon leur formule, luttent *« par l'action directe contre la dictature franquiste, contre le capital, contre l'Etat »*, à partir du territoire français. Ils expriment leur volonté de développer leur lutte *« pour la libération de l'Espagne, de l'Europe et du monde »* par idéal anti-autoritaire. Dès mai 1974, la police française procède à onze arrestations. D'autres suivront.

Si les GARI sont l'expression d'un courant anarchiste à l'intérêt marqué pour l'Espagne, les NAPAP (noyaux armés pour l'autonomie populaire) avouent leur admiration pour une *« certaine extrême gauche »* italienne et reconnaissent leur origine maoïste. Dans un texte d'octobre 1977, ils indiquent toutefois : *« S'il est vrai que d'anciens maos appartiennent aux NAPAP, ce n'est pas seulement à partir du bilan de la liquidation de la Gauche prolétarienne ou de Vive la révolution que nous nous sommes formés »*.

Anarchisme et maoïsme

Les NAPAP entendent *« bousiller* [la] *société pourrie et contribuer à en construire une autre »* en s'appuyant sur *« les forces populaires »*. Eux seuls iront jusqu'à tuer un homme et à le revendiquer. Le 23 mars 1977, ils assassinent Jen-Antoine Tramoni, employé au service de surveillance de la régie Renault, auteur du meurtre, le 25 février 1972, de René-Pierre Verney, ancien ouvrier aux mêmes usines. Les NAPAP commettent d'autres attentats, dont un mitraillage du siège administratif de Citroën. Cette fois encore, la police procède à des arrestations et les NAPAP se dissolvent rapidement.

A peine éteinte, la flambée des NAPAP continuera à partir de l'automne 1977, sur un mode certes mineur, par groupes autonomes interposés. A l'origine, les intentions sont celles d'une bonne *« gestion »*. Il s'agit pour eux d'exprimer politiquement la lutte de ceux qui *« se sont investis sur le terrain »* dans des groupes de quartier, des squatts (appartements habités sans droit ni titre), etc. Un mouvement, faible, mais réel, se met à bourgeonner. D'anciens maoïstes, des anarchistes, des libertaires, des écologistes, des « loubards » et des isolés se côtoient. Mais, très rapidement, *« certains autonomes se regroupent sur le problème de la lutte armée »*, résume l'un d'eux.

Un autonome nous déclarait : *« On n'est pas contre la lutte armée en soi. On pense que la lutte révolutionnaire passe aussi par là. C'est quelque chose d'évident. Mais on est contre la notion de parti combattant ; on ne veut pas devenir un parti qui va mener la lutte armée, rien que la lutte armée »* (le Monde du 23 février 1979). Et les autonomes de se signaler par des bris de vitrines, divers attentats, des actions de commando chez quelques magistrats.

Des GARI aux NAPAP, des NAPAP aux autonomes, des différences dans les références idéologiques et les modes d'action apparaissent assurément. Il reste que ces groupes se retrouvent pour dénoncer *« l'inefficacité des actions réformistes »*. D'où le passage à la fameuse *« action directe »*. Les GARI expliquent ainsi : *« Nous sommes convaincus que, face au terrorisme du pouvoir, une des formes de lutte les plus efficaces est l'action directe révolutionnaires (...). »* Le recours à la violence conduit les groupes en question à une certaine clandestinité. *En fait, tant les GARI* que les NAPAP et les autonomes assurent constituer ce qu'ils nomment des *« groupes affinitaires »*. Chaque membre d'un groupe connaîtrait ainsi ses camarades de longue date et entretiendrait avec eux une complicité à l'abri de toute infiltration policière...

Dans le cas des GARI, il est assuré qu'ils ont commis des hold-up, dénommés *« expropriations »*, afin de permettre à leur organisation de fonctionner. Un anarchiste proche des GARI déclare : *« Des faux papiers sont nécessaires pour des compagnons en cavale. Or, pour faire des faux papiers, il faut des machines, une imprimerie, un local sûr : il faut donc de l'argent. »*

Le groupe Action directe, selon les premières informations de source policière, a une filiation commune avec les GARI et les NAPAP, du moins pour une partie de ses membres supposés. Et le nom choisi, Action directe, semble confirmer l'attache libertaire du groupe. De fait, la notion d'action directe est ancienne et a notamment été utilisée dans les milieux anarchistes à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Pour autant, la lecture de leur communiqué numéro 7 ne révèle pas une idéologie très précise, et leurs auteurs indiquaient clairement en conclusion : *« Nous ne cherchons pas à « glorifier » ni à « institutionnaliser » un sigle. Notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large. »* Pour les enquêteurs, cette phrase laisse entendre l'appartenance du groupe Action directe à une organisation internationale (*le Monde* daté 30-31 mars). Elle peut cependant être différemment interprétée, les membres d'Action directe ne voulant pas se couper de l'ultra-gauche.

Les relations avec l'Italie

Le groupe, qui apparaît au mois de mai 1979, prend pour cibles des bâtiments aussi divers que le siège du C.N.P.F., celui de la Sonacotra, des ministères, etc. Cette hétérogénéité des objectifs s'appuie sur des luttes, soit ponctuelles — ainsi l'attentat contre le siège de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance), — soit plus politiques, l'attaque *armée contre le ministère de la* coopération symbolisant la lutte *« contre la politique impérialiste de la France en Afrique »*.

La concomitance de l'arrestation des membres présumés du groupe Action directe et de quatre brigadistes italiens présumés, à Toulon, a évidemment laissé libre jeu à des hypothèses selon lesquelles il y aurait collaboration entre terroristes italiens et français. Qu'il y ait des relations entre militants italiens, espagnols et français est certes indiscutable. Les libertaires français, parmi lesquels se trouvent des fils de réfugiés espagnols, regardent vers l'Espagne depuis longtemps. Les autonomes français ne démentent pas pour leur part une certaine fascination pour les luttes italiennes, les considérant parfois comme un modèle.

Dans le cas des membres présumés du groupe Action directe, les enquêteurs estiment que leur *« collusion avec les Italiens est patente »*. Les policiers de la brigade criminelle ont ainsi arrêté au domicile d'un militant une Italienne, membre présumé du groupe terroriste Prima Linea, recherchée pour un attentat contre une personnalité. En dépit de ces liens, rien ne permet pour l'instant d'affirmer que des terroristes français se soient mis en tête de calquer leurs méthodes sur les brigadistes italiens. On indiquait dimanche 30 mars de source policière qu'il n'existe pas de *« lien direct »* entre les arrestations de Toulon et celles de Paris.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Ces statistiques incluent tant les attentats commis par l'ultra-gauche que ceux, par exmeple, des autonomistes.

L'AGITATION AU PAYS BASQUE

Une bombe a explosé, dimanche 30 mars, peu après 4 heures, dans un immeuble inhabité d'Hendaye-Plage, la résidence Grand Large, causant des dégâts au bureau d'accueil. L'attentat a été revendiqué par l'organisation basque Ipparetarrak. Des inconnus se réclamant de ce mouvement avaient appelé, vers 3 heures, les *pompiers de Bayonne pour* leur signaler la présence de l'engin, *« qui aurait explosé vers 2 heures »*, nous signale notre correspondante à Bayonne. La bombe a, en réalité, explosé peu après 4 heures, après que les pompiers et la police eurent isolé l'immeuble.

D'autre part, plus d'un millier de personnes ont assisté, dimanche après-midi, aux obsèques de deux jeunes militants d'Ipparetarrak tués mercredi 26 mars par l'explosion de la bombe qu'ils plaçaient dans la voiture de l'épouse du sous-préfet de Bayonne (*le Monde* du 28 mars). Deux messes concélébrées par douze prêtres basques ont été dites à Saint-Etienne de Baïgorry et Itxassou *(Pyrénées-Atlantiques). De nombreux* jeunes levaient le poing et scandaient : *« Nous nous vengerons ! »*

A TOULON

Les « brigadistes » arrêtés dans le Var étaient recherchés après un hold-up commis dans le Nord

De notre correspondant régional

Toulon. — Cordon de gardiens de la paix armés de pistolets mitrailleurs, barrières métalliques, chiens policiers : l'antenne de la police judiciaire de Toulon, au pied du Faron, donnait l'impression, dimanche 30 mars, d'être en état de siège, après l'arrestation, dans la matinée du vendredi 28 mars au Brusc (Var), de quatre Italiens, considérés comme de dangereux terroristes appartenant aux Brigades rouges (*le Monde* daté 30-31 mars). L'arrestation la plus spectaculaire est celle de Franco Pinna, 29 ans, originaire de Sardaigne, membre des Brigades rouges depuis 1974, recherché pour sa participation à l'enlèvement et à l'assassinat d'Aldo Moro. Avec lui ont été appréhendés : Enrico Bianco, son épouse Aurelia Marchionni et Luigi Amadori. Tous trois sont âgés de vingt-huit ans.

L'opération du Brusc a été rendue possible par les renseignements recueillis par la police judiciaire de Lille, dans l'enquête sur le hold-up de la perception de Condé-sur-Escaut (Nord), commis le 28 août 1979 et au cours duquel six personnes masquées s'étaient emparées de 16 millions de francs. Les policiers lillois avaient interpellé, dans le Nord, une jeune Française, Elizabeth Daillère, qui était en possession d'un document relatif à la location d'un appartement dans la villa Karine, au Brusc. Agissant sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction de Valenciennes chargé du dossier, ils s'étaient rendus sur la côte varoise au début de la semaine dernière.

La piste était bonne. Il se vérifiait que la villa était occupée depuis environ deux mois par deux hommes et une femme, d'origine italienne, se déplaçant dans la région à bord d'une voiture Zastava-Fiat 128 immatriculée dans le Nord. Après quarante-huit heures de surveillance, les policiers lillois et toulonnais, renforcés des hommes de la brigade de recherches et d'interventions (B.R.I.) de Nice, intervenaient vendredi en fin de matinée, en interceptant le véhicule entre le Brusc et Six-Fours. A l'intérieur se trouvaient Franco Pinna et Enrico Bianco, qui se laissaient arrêter sans résistance. Quelques instants plus tard, les policiers investissaient la villa Karine où ils appréhendaient l'épouse de Bianco. Luigi Amadori était interpellé.

Les enquêteurs savaient, depuis l'arrestation en décembre 1979, à Paris, d'un militant autonomiste basque espagnol, Martin de Miguel, alias José Torrequebradas-Nova, trouvé en possession d'une partie du butin de Condé-sur-Escaut, que le hold-up avait été organisé au profit d'extrémistes européens.

L'arrivée des enquêteurs italiens

Dans la villa Karine, ils ont découvert 150 000 francs provenant, selon toute vraisemblance, du hold-up de Condé-sur-Escaut, ainsi que des armes automatiques et des pièces d'identité falsifiées. Franco Pinna, qui détenait, lui, une carte au nom de Franco Secci, et ses compagnons auraient reconnu leur participation au coup de main, mais seraient restés muets sur leurs activités terroristes en Italie. Le groupe, constitué à l'origine de deux couples, auxquels venait se joindre parfois une cinquième personne, était arrivé sur la côte varoise en décembre 1979, où il avait loué un appartement dans le complexe hôtelier de l'île des Embiez, avant de s'installer, le 28 février, au Brusc. Il avait fait aussitôt l'acquisition, pour 300 000 F dans un chantier de constructions navales de La Seyne, d'un voilier de 14 mètres baptisé *Maria-Christina*.

Officiellement, les quatre Italiens arrêtés au Brusc ne sont entendus dans les locaux de la P.J. de Toulon que sur l'enquête concernant le hold-up de Condé-sur-Escaut. Mais l'arrivée, dimanche, de plusieurs enquêteurs italiens, indique que leur audition dépasse largement le cadre de cette affaire de droit commun. Le fait que la Cour de sûreté de l'Etat ait été saisie montre bien les implications politiquee de l'affaire. M. Michel Legrand, juge d'instruction à la C.S.E., a ouvert une information pour vol avec armes, recel de malfaiteurs et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat.

Sur le plan de la procédure, la question se pose désormais de savoir si Franco Pinna, Enrico Bianco, Aurelia Marchionni et Luigi Amadori seront extradés vers l'Italie. Il est probable, en fait, qu'ils devront auparavant être jugés en France pour le hold-up de Condé-sur-Escaut. Selon les informations recueillies à Toulon, ils ne seraient pas transférés à Paris avant mardi. Dimanche, leur garde à vue a été renouvelée pour quarante-huit heures et un juge d'instruction toulonnais, M. Michel Cabaret, qu'accompagnait un magistrat du parquet, le substitut Brejoux, s'est rendu à la P.J. pour vérifier les conditions dans lesquelles se déroulait cette garde à vue (un médecin a également visité les quatre Italiens).

GUY PORTE.

SATISFACTION A ROME

De notre correspondant

Rome. — Au ministère italien de l'intérieur, comme au parquet de Rome chargé de l'instruction de l'affaire Moro, on ne cache pas sa *satisfaction. Menée de part et d'autre des Alpes*, la vaste opération antiterroriste, commencée vendredi, a donné des résultats inespérés. Après l'arrestation de trois membres présumés des Brigades rouges à Toulon, seules quatre personnes (l'ancien légionnaire Jiustino del Vuono, Barbara Balzarani, Suzana Ronconi et Mario Moretti, considéré comme l'un des leaders du groupe terroriste) demeurent recherchées pour l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro. Franco Pinna et Enrico Bianco, arrêtés dans le Var, étaient recherchés depuis le 24 avril 1978 parmi les dix-huit premières personnes (dont deux emprisonnées et un mort) qui étaient soupçonnées, par le *juge romain Felice Infelisi, d'avoir* participé directement à l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne et au massacre de ses cinq hommes d'escorte, le 16 mars 1978 à Rome.

Dans son acte d'accusation, le procureur Guido Guasco les définit comme *« des personnages très importants des Brigades rouges, des brigadistes de premier plan, des gens extrêmement dangereux »*.

Pour l'affaire Moro, ils doivent répondre de trente-neuf chefs d'inculpation plus celui de « constitution de bandes armées ». Franco Pinna est par ailleurs accusé d'avoir participé aux principaux attentats commis par le groupe terroriste depuis deux ans. On le soupçonne même d'avoir été l'un des tueurs du vice-président du Conseil supérieur de la magistrature italien, Vittorio Bachelet, assassiné à l'université de Rome, le 12 février dernier.

Franco Pinna, fils de pêcheur de Sardaigne, petit trafiquant de drogue, inculpé à l'armée pour insubordination, fut jugé le 27 juin 1978 (par contumace) pour un vol dans une armurerie de Vitterbe, en même temps qu'Enrico Bianco, Piémontais, petit délinquant lui aussi avant le passage, avec sa femme, à la lutte armée. Deux des armes volées avaient été retrouvées dans la base milanaise de Corrado Alunni, l'un des fondateurs du groupe Prima Linea, rival des Brigades rouges. Olga Girotto, vingt-trois ans, arrêtée à Paris, était pour son compte inculpée pour avoir blessé un gynécologue à Turin. Mise en liberté, elle avait disparu.

A Gênes, les enquêteurs italiens continuent d'examiner un matériel très important, dont un fichier de plusieurs milliers de noms de magistrats, hommes politiques et policiers, où étaient soigneusement indiquées leurs habitudes. Pour prouver que leur « colonne » n'avait pas été décapitée, les B.R. de Gênes ont fait parvenir, dimanche soir, à l'agence Ansa un communiqué qui reconnaît l'appartenance à leurs rangs des quatre terroristes abattus vendredi à Gênes. Ce communiqué reconnaît l'importance du coup porté par les carabiniers en affirmant que deux d'entre eux, Roberto et Pascale, ex-ouvriers de la Fiat de Chivasso, sont membres de la direction stratégique de l'organisation terroriste.

(Intérim.)

● *Le livre tiré du film « le Chagrin et la Pitié » ne sera pas saisi.* — Affirmant être coscénariste du film *le Chagrin et la Pitié* avec le réalisateur Marcel Ophüls et avoir à ce titre la qualité de coauteur, M. André Harris avait demandé en référé, jeudi 27 mars, à Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, la saisie du livre tiré de ce film, publié sans son autorisation par les Editions Alain Moreau et portant comme seul nom d'auteur celui de Marcel Ophüls. Dans l'ordonnance rendue le 28 mars, Mme Rozès a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à référé, *« car il existe en l'espèce (...) une contestation sérieuse sur les participations respectives de M. André Harris et de M. Marcel Ophüls au scénario (...) qui outrepasse la compétence du juge des référés. »*

POLICE

M. JEAN RIGOTARD EST NOMMÉ DIRECTEUR A LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

Par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 28 mars, M. Jean Rigotard est nommé préfet hors cadre et directeur à la préfecture de police de Paris, où il occupera le poste de directeur de la prévention et de la protection civile.

[Né le 18 septembre 1925 à Paris, M. Jean Rigotard, qui est licencié ès lettres, en histoire et en sociologie, a consacré l'essentiel de sa carrière à l'outre-mer. Chef du service des départements d'outre-mer au commissariat au Plan (1958), puis conseiller au Commissariat général au plan d'équipement (1967). Il est conseiller technique au cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (1974-1977), puis directeur de cabinet de M. Olivier Stirn (jusqu'en avril 1978). Il était préfet de Mayotte depuis avril 1978.]

RELIGION

LES CONFÉRENCES DE CARÊME A NOTRE-DAME

L'espérance : un au-delà ici-bas

Le Père Louis Sintas, jésuite, vient de prêcher, pour la deuxième année consécutive, les conférences de carême en la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Ayant choisi de traiter, dans un cycle de trois ans, les vertus théologales — foi, espérance, charité, — il avait pris comme thème l'année dernière : « Ne soyez pas crédules, mais croyants » (« le Monde » daté 4-5 mars et 15-16 avril 1979). Cette année, les six conférences, qui se sont terminées le dimanche 30 mars, avaient pour thème : « Tous ces mortels qui veulent vivre » (1).

Le Père Louis Sintas semble bien dans sa peau. Ce fils de paysan landais de quarante-sept ans respire le solide bon sens. Quelle est son impression après deux ans comme « prédicateur de Notre-Dame » : ces conférences magistrales au geste et au verbe grandiloquents, n'appartiennent-elles pas plutôt à l'âge de Bossuet ou de Bourdaloue qu'à notre siècle trépidant et affairé ?

— *D'abord*, répond le Père Sintas, *Notre-Dame est toujours pleine, ce qui représente six mille personnes environ, et si je suis obligé d'adopter un certain style oratoire, je m'efforce de m'adresser à chacun individuellement — en fixant tel ou tel visage, par exemple. J'ai d'ailleurs simplifié mon style, par rapport à l'année dernière, car il s'agit d'atteindre le plus grand nombre de personnes possible. Ensuite, il ne faut pas oublier que le plus gros de mon public est invisible ! Les conférences sont diffusées en direct sur France-Culture, et la radio est un médium très discret : on parle de bouche à oreille.*

— Quel peut être l'impact de tels sermons ? N'avez-vous pas l'impression de mener un monologue ?

— *Au contraire, un dialogue s'instaure par la suite. Le fait que la cathédrale ne désemplit pas — et l'assistance est très variée, allant de vieilles dames en noir aux jeunes aux cheveux longs — montre que cela répond à un besoin réel. Mais c'est surtout l'important courrier que je reçois — plusieurs centaines de lettres l'année dernière, la plupart confidentielles, — qui me donne à penser que le genre n'est pas dépassé.*

— Quels sont les problèmes les plus souvent abordés ?

— *En dehors des cas de conscience personnels, je dirais que le sujet qui revient le plus concerne la situation actuelle de l'Eglise. Et, paradoxalement, je reçois autant de lettres d'un bord que de l'autre — de gens qui souffrent de la « démolition de l'Eglise » que de ceux qui se plaignent du manque de liberté actuel. 90 % des lettres viennent de personnes qui veulent sortir de leur solitude : les malades, les prisonniers, les Français vivant à l'étranger... Je reçois aussi des lettres d'incroyants — critiques ou sympathiques.*

L'apport des chrétiens

— Quant au fond, quel est le sens de votre démarche cette année ?

— *Mon but est l'éveil spirituel des consciences. Tout au long de cette prédication, j'ai essayé de faire redécouvrir la dimension spirituelle de nos vies*, dit le Père Sintas. *Il existe une contradiction fondamentale entre la course au pouvoir politique, l'exercice de la justice, les rapports entre les hommes à tous les niveaux et le message de l'Evangile, la fraternité enseignée par le Christ. Un chrétien peut-il prendre son parti de cette contradiction ?*

» *Il est vrai que, face aux grands problèmes du monde, face au tiers-monde, face à la guerre, face à tant d'injustices criantes, nous nous sentons accablés par notre impuissance. Comment, en effet, n'aurions-nous pas l'impression d'une gigantesque machine à laquelle personne ne peut rien ? C'est alors que l'Evangile nous réveille. Qu'étaient donc les Douze face au monde entier ? Que pouvaient-ils, dès lors, proposer aux communautés naissantes, sinon leur propre expérience du don de Dieu et de son pardon ? Cela ne pouvait se traduire que par une structuration nouvelle de la vie communautaire fondée non plus sur la rivalité et la seule justice, mais sur le partage de tous les biens et sur le pardon mutuel.* »

Pour le Père Sintas, le chrétien a la conviction que l'Evangile met à la portée de l'homme un moyen de salut. Et, il ne s'agit pas d'un salut situé dans un au-delà mythique. « *L'espérance*, dit-il, *ne se trouve pas dans un au-delà chronologique, mais dans l'au-delà de l'homme, qui doit continuellement se surpasser, ici bas.* »

« *Si seulement je pouvais convaincre l'opinion publique de cela, mais je me mets à rêver..* » Persuadé qu'il accomplit un ministère populaire, grâce à la démocratisation opérée par la radio, le Père Sintas, têtu comme un paysan, poursuivra son rêve l'année prochaine.

ALAIN WOODROW.

(1) Six fascicules édités par Bayard-Presse, 7 F chacun ou trois cassettes, la série : 150 F. 3, rue Bayard, 75393 Paris.

DÉFENSE

M. Debré : la France peut se doter de la bombe à neutrons, mais ce n'est pas une priorité

« *La France peut se doter de la bombe à neutrons, mais ce n'est pas une priorité* », a déclaré l'ancien premier ministre du général de Gaulle et ancien ministre de la défense de Georges Pompidou, M. Michel Debré, qui a présidé, samedi 29 mars, à Paris, un colloque de la revue *Paradoxes* sur l'indépendance de la politique militaire de la France.

« *Il ne faut pas condamner la bombe à neutrons, qui, comme toutes les armes destructrices de guerre, n'a pas à être jugée d'un point de vue moral. Telle que notre politique de défense doit être envisagée, la bombe à neutrons n'est pas une arme prioritaire. C'est une arme du champ de bataille*, a notamment expliqué M. Debré, *ce qui n'est pas l'hypothèse prioritaire. Dans les choix budgétaires, le problème des armes stratégiques a la priorité sur l'arme à neutrons.* »

Selon l'ancien premier ministre, « *la France est vouée dans les quinze ans qui viennent à augmenter le nombre se ses sous-marins nucléaires lance-missiles et à se doter de sous-marins nucléaires d'attaque* ». « *C'est la priorité*, a ajouté M. Debré. *Pour la première fois de son histoire, la marine nationale se trouve au premier rang de la défense nationale.* »

M. Debré n'a pas cité le nombre de sous-marins nucléaires qu'il lui semblait nécessaire de construire. Mais reprenant des interventions de plusieurs participants du colloque, notamment celle de M. Pierre-Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle et ancien premier ministre de Georges Pompidou, M. Debré a indiqué que cette flotte de sous-marins nucléaires lance-missiles pourrait se situer « *autour de la dizaine* » et même « *de la quinzaine si on inclut les sous-marins nucléaires d'attaque* ».

A la différence des sous-marins stratégiques qui lancent des missiles balistiques mer-sol, les sous-marins d'attaque lancent des torpilles contre les autres submersibles ou les bateaux de surface.

Après avoir expliqué, de son côté, que pour avoir dix sous-marins nucléaires lance-missiles en ligne il en fallait au total quinze exemplaires, M. Messmer avait reconnu : « *C'est un effort triple de celui qu'on a fait entre 1960 et 1980* ».

Estimant que « *le monde occidental auquel nous appartenons est en mauvaise posture* », M. Debré a conclu : « *Notre appareil militaire de défense, s'il permet à la France de rester neutre et de n'être pas entraînée dans un conflit qui n'est pas le sien, n'est pas contraire à nos alliances. Le fait de pouvoir rester neutre ne signifie pas que nous ne soyons pas conscients des solidarités ou de la nécessité d'une sauvegarde commune de caractère européen ou occidental* ».

★ La revue *Paradoxes* publiera dans son prochain numéro le compte rendu complet du colloque. 120, Champs-Elysées, 75008 Paris.

LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Moins de postes au CAPES et à l'agrégation de mathématiques

Un arrêté du ministère de l'éducation paru jeudi 27 mars au *Journal officiel* fixe à mille le nombre de postes ouverts aux concours d'agrégation en 1980 et à mille sept cents celui des postes ouverts aux certificats d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

Ces chiffres totaux sont les même qu ceux de l'an dernier. Ils marquent donc un arrêt de la tendance à la diminution du recrutement par concours des enseignants du secondaire qu'on avait enregistrée depuis les concours de 1975. Cependant, si le nombre de postes est le même qu'en 1979 (*le Monde* du 4 avril 1979), la répartition entre disciplines est différente.

En philosophie, le nombre de postes mis au concours de l'agrégation augmente (vingt-cinq cette année contre vingt en 1979), alors qu'il diminue dans les disciplines littéraires. Mais la baisse la plus importante est constatée en mathématiques (cent vingt-huit en 1979, quatre-vingt-deux en 1980), alors que le nombre de postes mis au concours pour le génie mécanique, le génie électrique et l'économie et la gestion est en hausse.

On note les mêmes tendances dans la répartition des postes ouverts au CAPES, où la diminution en mathématiques est de cent postes (deux cent soixante-dix en 1979, cent soixante-dix en 1980). L'UNEF-Unité syndicale (proche de l'Organisation communiste internationaliste) s'élève contre la diminution du nombre de postes ouverts au concours de recrutement depuis plusieurs années.

De son côté, la Société des agrégés s'élève contre le nombre insuffisant de ces postes et notamment contre la réduction opérée en mathématiques. « *Nous sommes arrivés à un point de rupture, l'agrégation devient un concours impossible* », déclare dans un communiqué son président, M. Guy Bayet, qui proteste également contre le nombre élevé de maîtres auxiliaires qui tiennent des postes d'agrégés ou de certifiés.

PRESSE

A « la Voix du Nord »

LES JOURNALISTES EN GRÈVE RÉCLAMENT UN « CONSEIL DE RÉDACTION »

(De notre correspondant.)

Lille. — Le quotidien « la Voix du Nord », imprimé à Lille, n'a pas paru le dimanche 30 mars en raison d'une grève de vingt-quatre heures déclenchée par l'intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.G.C., S.F.J.-C.F.D.T.) qui a été massivement suivie. Les journalistes entendent ainsi marquer leur refus d'accepter la décision unilatérale de la direction, qui a modifié l'organisation de la rédaction en transférant au directeur la plupart des pouvoirs qui reviennent aux rédacteurs en chef. Les syndicats réclament la création d'un conseil de rédaction paritaire.

La direction a adressé à chacun des rédacteurs une lettre pour expliquer qu'elle ne s'oppose pas à la création d'un conseil de rédaction paritaire, mais que les statuts de la société ne lui permettent pas de donner à la rédaction des pouvoirs de décision. Ce à quoi les syndicats répondent que le conseil réclamé par les journalistes n'a qu'un caractère consultatif. Dans sa lettre, la direction dénonce l'« immixtion de l'intersyndicale » dans la *marche de la société pour contester* des décisions prises...

L'assemblée générale des actionnaires de « la Voix du Nord » aura lieu le 23 avril. L'intersyndicale demande aux nombreux journalistes de « la Voix du Nord » qui possèdent des actions d'assister à cette assemblée et d'exercer eux-mêmes leur droit de vote. — G. S.

LE FICHIER DU S.N.I. PRÊTÉ A M. PERDRIEL ?

(De notre correspondant)

Lille. — Le journal communiste *Liberté*, imprimé à Lille, affirme dans son édition du 30 mars que le syndicat des instituteurs (SNI) a fourni son fichier à M. Claude Perdriel, P.-D.G. du *Matin*, pour le lancement du *Matin du Nord*, dont la date de parution n'a pas été précisée. *Liberté* publie à l'appui de ses thèses les bandes de routage du *Bulletin du SNI* et du journal *FEN-Informations*, ainsi que la bande de l'enveloppe de souscription diffusée actuellement dans le Nord - Pas-de-Calais par M. Perdriel.

Pour le cas de Mme Carain-Gibaux, enseignante en retraite, on retrouve les mêmes fautes sur les trois adresses (Gigoux au lieu de Gigaux). Le journal communiste affirme : « *L'affaire est grave ; il s'agit d'une atteinte à la vie privée et à la liberté individuelle de chaque membre de ce syndicat.* »

La section du Pas-de-Calais du S.N.I. a formellement démenti avoir fourni son fichier à M. Perdriel.

AÉRONAUTIQUE

● *Le grand prix 1979 de l'Association aéronautique et astronautique de France (A.A.A.F.)* a été attribué à M. Roger Béteille, directeur général d'Airbus-Industrie, « *pour la part déterminante qu'il a prise depuis le tout début dans le succès technique et commercial du programme Airbus* ». Le prix d'aéronautique a été décerné à M. Jacques Pagnard (pour l'étude des systèmes de pilotage automatique des avions civils et militaires) et le prix d'astronautique à M. Frédéric d'Allest (pour son rôle dans le développement du lanceur Ariane). — A.A.A.F., 80, rue Lauriston, 75016 Paris.

ÉDUCATION

Manifestations à Quimper, Orange et Nîmes contre la fermeture de classes

Les mouvements de protestations contre l'annonce des fermetures de classes à la rentrée de septembre prochain continuent en province où les vacances de printemps commenceront le samedi 5 avril, alors que pour les trois académies de la région parisienne sont en congé depuis le samedi 29 mars.

Près de cinq mille personnes ont manifesté samedi 29 mars à Quimper à l'appel de la FEN, du Syndicat national des instituteurs (SNI-E.G.C.) et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (que préside M. Jean Cornec), pour protester contre les fermetures prévues dans le département du Finistère. Des manifestations d'enseignants et de parents d'élèves ont eu lieu samedi à Orange dans le Vaucluse et à Nîmes dans le Gard. Alors qu'à Alès deux collèges sont occupés de manière symbolique, les parents d'élèves de Marguerittes, près de Nîmes, ont décidé de faire de même dans une école primaire.

Le conseil départemental de l'enseignement primaire du Val-de-Marne aurait refusé vendredi 28, selon le SNI, d'entériner les fermetures de classes prévues dans le département pour la rentrée prochaine. A Dijon, c'est le conseil municipal, présidé par M. Robert Poujade (R.P.R.) qui a donné un avis défavorable aux fermetures de classes annoncées par l'inspection académique (quatre classes maternelles, et treize dans le primaires.

● *Pétition pour les sciences économiques.* — Quatre mille enseignants et parents d'élèves ont signé une pétition à l'appel de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales. Le texte remis jeudi 26 mars au ministère de l'éducation s'oppose à la « *déstructuration* » de l'enseignement de cette discipline à l'occasion de la réforme du second cycle qui doit être appliquée à la rentrée de 1981 dans les classes de seconde.





CARNET

Naissances

— Françoise HOLLANDE, née Rousseau, et Eric HOLLANDE sont très heureux, avec Tristan, d'annoncer la naissance de

Damien,

le 24 mars 1980.
2, résidence du Parc, 91300 Massy.

Mariages

— Le docteur et Mme Jacques SERANNE,
M. et Mme Pierre BAZY,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Laurent,

qui a été célébré dans l'intimité le 22 mars 1980, en l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Décès

FRANÇOIS DE CHAMPEAUX

Le comte et la comtesse Emeric de Diesbach et leurs enfants ont la profonde douleur de faire part du décès du

marquis de CHAMPEAUX,
ancien député de la Côte-d'Or,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Bronze Star Medal,

survenu le 25 mars 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu le 29 mars, à Essey (Côte-d'Or), dans l'intimité.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

[Né le 10 août 1903, à Essey (Côte-d'Or), François, marquis de Champeaux, journaliste au quotidien « le Journal », y avait effectué plusieurs reportages en Amérique où, en 1936, il avait interviewé le président Roosevelt.

Le 3 mai 1936, il avait été élu, au second tour, député de Semur-Montbard, circonscription de la Côte-d'Or. Inscrit au groupe de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants, il s'était fait, contre le gouvernement de Front populaire, le défenseur du commerce et de la petite et moyenne industrie. Il avait aussi déposé une proposition de loi tendant à instituer le vote obligatoire. Après avoir voté, le 10 juillet 1940, les pouvoirs constituants au maréchal Pétain, François de Champeaux avait pris, en 1943, la tête du maquis de la région de Pouilly-en-Auxois, dont il devait ensuite présider le comité de libération. Détaché, en 1945, par l'armée Rhin et Danube à la 3e division américaine, il fut le premier officier français à entrer au camp de Dachau en libérateur.

Après la guerre, François de Champeaux avait renoncé à toute activité politique.]

PIERRE-JEAN DESCHÊNES

Nous apprenons le décès subit, à Paris, de notre confrère

Pierre-Jean DESCHÊNES,

Ses obsèques seront célébrées, le mercredi 2 avril, à Chizé, dans les Deux-Sèvres, où il était né.

[Pierre-Jean Deschênes était âgé de cinquante-trois ans. Ancien élève de l'Ecole de journalisme de Lille, il fut, durant de longues années, directeur adjoint de l'agence d'Evreux de « Paris-Normandie ». Il démissionne de son poste après que le groupe Hersant eut pris, en 1972, le contrôle du quotidien.

Il collabore ensuite comme pigiste à plusieurs journaux parisiens, dont « le Monde », pour lequel il écrivit de nombreux reportages régionaux ou touristiques. Son dernier article sur le Rwanda a été publié dans notre supplément « Loisirs-Tourisme » du 29 mars.

Tous ceux qui, au « Monde », apprécièrent sa sensibilité et son dévouement prient sa famille et ses amis de croire à leurs sentiments de sincère sympathie.]

— M. et Mme Etienne Bernand et leur fille Monique,
M. et Mme Georges Baladi et leurs enfants Michel et Marie-Christine,
M. et Mme Albert Broder et leur fils Laurent,
Mlle Germaine Baladi,
Mlle Noëlle Baladi,
Mme Menanteau Dullisear et sa fille Nicolette,
Mlle Fernande Grimbeek,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Michel BALADI,
née Pauline Essayie,

survenu le 27 mars 1980, à Paris.
Priez pour elle.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris (14e), le mardi 1er avril 1980, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le même jour, vers 11 h. 30, au cimetière de Boissy-la-Rivière (Essonne).

95, boulevard Romain-Rolland,
92120 Montrouge.
15, rue Sarrette, 75014 Paris.
7, rue Hippolyte-Pinson,
94 Joinville-le-Pont.

— Mme François Ballouaey, née Samson,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François BALLOUAEY,

survenu le 28 mars 1980, à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.
Le service religieux sera célébré le mercredi 2 avril 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris (15e).
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Agen (Lot-et-Garonne).
Ni fleurs ni couronnes.

132, rue de Javel, 75015 Paris.

— Le président, le conseil d'administration, les membres de l'Association philanthropique de Chevilly,
La direction, le personnel du Centre de pneumologie de Chevilly-Larue,
ont le regret de faire part du décès de

André BASSAC,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
administrateur,
ancien directeur adjoint,

survenu le jeudi 27 mars 1980, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques seront célébrées le 2 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Colombe de Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

— Versailles, Charlieu, Morlaix, Montluçon.
M. et Mme Jean Nayme,
M. et Mme Jean Cosquer,
ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Blanche BERTHIER,
née Guedon,

survenu à Versailles, le 27 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a lieu le lundi 31 mars, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame à Versailles, suivie de l'inhumation à Montluçon le même jour, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ils rappellent à votre pieux souvenir le

colonel Maurice BERTHIER,
son époux,

décédé le 7 juin 1973.

— Mme Maurice Billet,
M. Yves Druesne et ses enfants,
M. et Mme Alain Billet et leurs enfants,
M. et Mme François Billet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Cuignet et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès, le 31 mars 1980, de leur époux, père et grand-père,

Maurice BILLET,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
à la compagnie de Saint-Gobain,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur et l'attente de la Résurrection.
La cérémonie d'inhumation aura lieu le 2 avril 1980, à 15 heures, en sa paroisse de Montaigu, 39000 Lons-le-Saunier.

— Mme Michel Boitard,
Bernard et Claudine Jouanneau et leurs enfants,
Claude et Martine Boitard et leurs enfants,
Olivier et Anne Boitard et leurs enfants,
Xavier et Marie-Alice Lepine,
Les familles Boitard et Mazeaud,
Le cabinet Boitard et Dubarry,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 mars 1980, à l'âge de soixante-deux ans, de

Me Michel BOITARD,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
avocat à la cour,
professeur associé
à l'université de Paris-IX-Dauphine.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Hericy (Seine-et-Marne).
Une messe sera dite à son intention le mercredi 16 avril 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris.
4, rue des Frères-Périer,
75116 Paris.

— M. Michel Boucoiran et son fils Yves,
Mme René Haguenauer,
M. Etienne Boucoiran, Mme Madeleine Boucoiran,
M. et Mme Max Amado,
M. et Mme Jacques Haguenauer,
M. et Mme Bernard Haguenauer,
M. et Mme Paul Faubert,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Martine BOUCOIRAN,
née Haguenauer.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— M. et Mme Claude Karila-Cohen, ses enfants,
Anne, Daniel et Pierre Karila-Cohen, ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Karila et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Karila et leurs enfants,
M. et Mme Gilles de Van et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Karila et leur fils,
ses neveux,
Son frère, ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Valentine COHEN,
née Koskas,

survenu le 28 mars 1980.
Les obsèques auront lieu le lundi 31 mars 1980, à 16 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
95, rue Jouffroy, 75017 Paris.

— Les familles Pierre et Jacques Laucagne,
Ses enfants,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve FISCHER,
née Isabelle Laurencin,

survenu le 24 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année, en son domicile, 54, rue de la Convention, 75015 Paris.
Le service religieux en l'église Saint-Christophe de Javel et l'inhumation au cimetière de Vaugirard dans le caveau de famille ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 27 mars.

25, rue de la Grande-Coudraie,
91190 Gif-sur-Yvette.
Sauliac-sur-Célé, 46330 Cabrerets.

— M. et Mme Denis Foray,
M. et Mme Ivar Kristiansen,
Leurs enfants, leurs familles,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Georges FORAY,

survenu le 18 mars, à Lons-le-Saunier, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les Fauvettes,
Montée Sainte-Claire, Bastia.
Ambassade de France,
Oslo 2 (Norvège).

— **Philippe Donat GAUDRY** est décédé le 25 mars 1980, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Incinération et inhumation dans la plus stricte intimité, le 1er avril 1980.
Saint-Rémy-l'Honore.

— Le Père provincial de la Compagnie de Jésus et les Pères de la Communauté des Etudes,
Sœur Marie-Christine Holstein, religieuse auxiliatrice,
M. et Mme Louis Holstein, leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès, le 28 mars 1980, dans sa soixante-quatorzième année, du

Père Henri HOLSTEIN,
de la Compagnie de Jésus,
professeur honoraire
à la faculté de théologie
de l'Institut catholique de Paris.

Les obsèques seront célébrées à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e), le mardi 1er avril, à 10 h. 30.
15, rue Monsieur, Paris (7e).
16, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Paris (6e).
84, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[Le Père Henri Holstein, né à Poitiers le 16 avril 1906, entré dans la Compagnie de Jésus en 1923, fut ordonné prêtre en 1937.

Après son retour de captivité en Allemagne au camp des aspirants en Prusse orientale (1940-1945), il se consacre à l'enseignement de la théologie fondamentale, d'abord aux facultés catholiques de l'Ouest, à Angers (1947-1955), puis à l'Institut catholique de Paris (1956-1972). Il participe à la création de la revue « Christus » (1954) et est durant quelques années (1959-1962) adjoint du directeur de la revue « Etudes ».

Il avait écrit plusieurs ouvrages de catéchèse, pour adolescents, et de théologie, notamment « la Tradition dans l'Église » (1960), traduit en italien et en allemand, avait collaboré à l'« Histoire des conciles œcuméniques » (1975) et publié de nombreux articles dans « Etudes », « Recherches de sciences religieuses », etc.]

— Mme Yves Jourdan,
M. et Mme Pierre Jourdan et leurs enfants,
M. François Jourdan et son fils,
M. et Mme Marc Jourdan et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau (E.R.)
Yves JOURDAN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 28 mars 1980, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le mercredi 2 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, suivies de l'inhumation à Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire).
Ni fleurs ni couronnes.
24, rue d'Assas, 75006 Paris.

— Mme Marthe Juillet a la douleur de faire part du décès de son fils,

René JUILLET,

survenu à l'âge de trente-cinq ans, à Paris.
L'inhumation aura lieu le mardi 1er avril au cimetière de Montmartre.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière, avenue Rachel, à 17 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Pupponi,
Jean et Mamie Pupponi, leurs fils Jacques et Antoine (†),
Madeleine et Emmanuel Le Roy Ladurie, leurs enfants François et Anne,
Henri et Alexandra Picou et leur fils,
André et Simone Raffin, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Pupponi, Raffin, Panzani, Baroz, Minguet et Le Roy Ladurie, les parents, alliés et amis,
font part du décès, à l'âge de soixante-seize ans, de

Henri PUPPONI,
professeur honoraire,
croix de guerre 1939-1945,
conseiller municipal d'Allevard.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Allevard-les-Bains, le vendredi 28 mars 1980.
Chemin du Jacquemond,
38580 Allevard-les-Bains.

— M. et Mme Bob SOCQUET-CLERC ont la douleur de faire part du décès de leur jeune enfant,

Mathieu,

survenu le 13 mars 1980.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité le jeudi 20 mars 1980, à Paris.

— Les famille et les amis de

Roger WORMS,
le « peintre du bonheur »,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à son domicile, 189, rue Ordener, 75018 Paris, le 29 mars 1980.
Un hommage lui sera rendu à son domicile le mardi 1er avril, à 9 h. 30.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité au cimetière de Vaugrigneuse (Essonne).

Remerciements

— Le conseil d'administration et la direction de la Mutuelle générale du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, 68, rue du Rocher, à Paris (8e), très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur président,

M. Léon MARTIN,

expriment toute leur gratitude.

Anniversaires

— Le 1er avril 1979,
le docteur Paul DUCAS
quittait subitement ceux qu'il aimait.
En ce premier et triste anniversaire, nous prions ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pensée affectueuse à son intention.

— Dans la nuit du 1er au 2 avril 1977,

Christian SLOP,

notre fils, partait pour l'Eternité.
Une pensée fervente est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
Famille Slop,
92, avenue Charles-de-Gaulle,
91230 Montgeron.

— Pour le troisième anniversaire du décès de

M. Georges VIMEUX,
ancien élève de l'E.N.S.,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, connu et apprécié, et qui gardent son souvenir.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire du **président Georges POMPIDOU** sera célébrée en l'église Saint-Louis en l'Ile, le mercredi 2 avril 1980, à 10 heures, à laquelle ses amis et ses anciens collaborateurs sont invités à assister.

Communications diverses

— Loge Désaguliers no 1. Vendredi 18 avril, 19 h. 30, « Mission du rite français traditionnel dans la maçonnerie française d'aujourd'hui ». Sur invitation.
L.N.F. B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04.

Le Monde

sports

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

NIMES : l'accent du terroir

Ils semblaient bien un peu perdus ces treize jeunes Nîmois en pénétrant dans cette vaste et froide arène de béton de la porte de Saint-Cloud pour affronter Paris - Saint - Germain, samedi 29 mars. Ce n'était pas les quelques grappes de spectateurs qui pouvaient conférer au Parc des Princes la chaleur humaine de leur arène à eux, faite de vieilles pierres lustrées par deux millénaires de soleil et de mistral, ni même dans leur vétuste stade Jean-Bouin aux gradins polis par des générations de fidèles spectateurs.

Nîmes Olympique n'a jamais eu et n'aura jamais les vedettes stéphanoises pour « faire recette » à l'extérieur (1). Pourtant, il partage un record avec les précédents visiteurs du Parc des Princes : celui d'avoir participé à vingt-neuf des trente derniers championnats de France de première division. Une telle continuité ne peut être le fait du hasard. Surtout lorsqu'on sait qu'à l'inverse de Saint-Etienne, qui possède le plus gros budget du football français avec près de 30 millions de francs, celui de Nîmes est probablement le plus faible avec 6,5 millions de francs.

Depuis trente ans, Nîmes Olympique s'efforce pourtant de jouer le même rôle : celui de trouble-fête pour les clubs les plus riches. Avant-hier, c'était le stade de Reims d'Heur' Germain avec Robert Jonquet, Just Fontaine, Raymond Kopa, Roger Piantoni, etc., qui devança *in extremis* Nîmes Olympique en 1958, 1960 et 1962. Hier, c'était l'Olympique de Marseille de Marcel Leclerc avec Bernard Bosquier, Roger Magnusson, Josip Skoblar, etc., qui finit par l'emporter en 1972. Aujourd'hui encore, Nîmes Olympique, huitième du classement, est le seul club français à ne pas avoir connu la défaite sur son terrain depuis le 4 novembre 1978.

Public de corrida

De tout temps, le déplacement au stade Jean-Bouin n'a certes pas été une sinécure. Pour les spectateurs d'abord. Hier encore, au beau milieu de la garrigue et des pinèdes, aujourd'hui enserré par les habitations, le vieux terrain nîmois n'a jamais été d'un accès facile pour les piétons ou pour les automobilistes. Quant à son inconfort — onze mille places debout pour cinq mille assises, — il a sans doute rebuté pas mal de monde. Ce sont pourtant les équipes visiteuses qui y ont toujours vécu les moments les plus inconfortables.

Par tradition, le public nîmois est en effet un public de corrida. Comme les autres, il vient voir son équipe gagner, mais il apprécie surtout que l'adversaire plie les genoux sous les attaques. « *Notre tactique à domicile est simple,* dit Henri Noël, l'entraîneur nîmois. *D'entrée, nous essayons d'emballer le match, de ne pas laisser à notre adversaire le temps de s'organiser et de le tenir à la gorge jusqu'au bout.* »

Plus que jamais, ce pittoresque stade Jean-Bouin est le symbole de la grandeur mais aussi de la grande misère du club gardois. Pour quelques points supplémentaires dont il a facilité la conquête, combien de recettes a-t-il fait perdre les jours de grands matches ? La construction d'un nouveau stade est à l'ordre du jour depuis bientôt quinze ans. Elle figurait dans le programme électoral de l'actuelle municipalité d'union de la gauche. Le terrain a été acheté. Les projets se succèdent, dont le dernier d'une société italienne, qui propose un stade de trente-trois mille places, bâti sur le modèle de celui de Pérouse, pour 20 millions de francs. Le conseil municipal, qui voudrait aussi mener à bien la construction d'une nouvelle mairie, pourrait prendre une décision, au sujet du stade, ce lundi 31 mars.

C'est aussi au cours de cette réunion que le conseil municipal décidera de l'aide à apporter au club en 1980. La précédente subvention de 800 000 francs était l'une des plus faibles de première division, si on considère que le clu' reverse de 400 000 francs à 500 000 francs de taxes sur les spectacles, et 4 % de ses recettes pour la location du stade. Il est juste aussi d'ajouter que la municipalité vient de financer la construction d'un centre de formation à l'hippodrome, qui sera fonctionnel dès la saison prochaine.

Nîmes Olympique n'a certes pas attendu la mode des centres de formation pour s'intéresser aux jeunes. C'est son rôle de précurseur dans ce domaine qui a longtemps fait son originalité. Même à l'époque où le football professionnel français reposait essentiellement sur les transferts, les équipes de Nîmes ont toujours eu l'accent du terroir.

Si Nîmes Olympique détient aujourd'hui encore le record de victoires en Coupe Gambardella des juniors (1961, 1966, 1969 et 1977), c'est parce que le regretté Marcel Rouvière, ancien joueur du club devenu professeur d'éducation physique au lycée Alphonse-Daudet, avait depuis longtemps pris l'habitude de passer au peigne fin les équipes de jeunes du Gard et des départements limitrophes pour détecter et attirer les éléments d'avenir.

De Firoud à Noël

C'est avec eux et souvent avec quelques joueurs maghrébins que Kader Firoud, un entraîneur doublé d'un meneur d'hommes, a composé pendant vingt ans des équipes redoutables par leur esprit de corps, leur rythme et leur enthousiasme. Nîmes Olympiques qui n'a connu que deux présidents, MM. Jean Chiarıny et Paul Calabro, depuis 1942, ne pouvait confier la succession de Kader Firoud, en 1978, qu'à un ancien Nîmois.

Ce n'est certainement pas Henri Noël, quarante et un ans, dont vingt six de présence au club, où il fut jeune joueur puis professionnel et enfin responsable du centre de formation et de l'école de football, qui changera la politique de Nîmes Olympique. Face au Paris - Saint - Germain, sept des joueurs figurant sur la feuille de match étaient issus des équipes de jeunes du club.

Par rapport à Kader Firoud, l'ambition d'Henri Noël est de faire perdre à Nîmes Olympique sa réputation d'équipe exagérément défensive et sans scrupules sur terrain adverse. Comme précédemment à l'extérieur, où les Nîmois comptaient deux victoires pour trois scores nuls et dix défaites, l'expérience n'a pas été concluante à Paris quant au résultat. S'ils ont incontestablement mieux fignolé leur jeu collectif, ils ont dû concéder 4 buts au Brésilien Abel, sur coup franc de 30 mètres (42e minute) à Dominique Bathenay sur penalty (60e minute), et à Jean-François Beltramini (50e et 67e minute). Face à certaines vedettes du Paris-Saint-Germain, les Nîmois ont parfois fait figure d'apprentis, mais n'était-ce pas logique avec une équipe dont le vétéran avait vingt-huit ans et le benjamin, Christian Perez, à peine plus de dix-sept ?

GÉRARD ALBOUY.

(1) Avec plus de 3 millions de francs, Paris-Saint-Germain avait battu le record de recettes pour un match de football disputé en France en recevant Saint-Etienne le 12 mars.

AUTOMOBILISME

NELSON PIQUET (Brabham) GAGNE LE GRAND PRIX DE LONG BEACH

Los Angeles. — Marqué par un grand nombre d'abandons, le Grand Prix des Etats-Unis côte ouest, disputé dimanche 30 mars à Long Beach, en Californie, a été remporté par le Brésilien Nelson Piquet sur Brabham. Tous les autres favoris ont été contraints à l'abandon pour de nombreuses raisons (mécaniques, pneus, accidents, collisions). Il ne restait, à l'arrivée, que trois voitures, celles de Nelson Piquet, de Ricardo Patrese (Arrows) et d'Emerson Fittipaldi (Fittipaldi), dans le même tour. Toutes les autres étaient distancées d'au moins un tour.

René Arnoux (Renault), le récent vainqueur des grands prix du Brésil et d'Afrique du Sud, longtemps pointé à la troisième place, a perdu toutes ses chances de marquer des points au classement du championnat du monde aux deux tiers de la course, à la suite de la crevaison d'une roue arrière. Il partage désormais la première place (18 points) avec Nelson Piquet.

Si le classement de Ricardo Patrese, Emerson Fittipaldi et John Watson aux deuxième, troisième et quatrième places, montre à quel point le Grand Prix de Long Beach a eu un déroulement insolite — ces trois pilotes ne sont pas, ou ne sont plus, des habitués des premiers rôles. — une victoire de Nelson Piquet, en revanche, était à prévoir depuis quelque temps. Elle est simplement arrivée un peu plus tôt qu'on ne l'attendait. Le Brésilien, âgé de vingt-sept ans, avait précédemment fait la preuve, avec sa nouvelle Brabham, qu'il faudrait, un jour ou l'autre, le compter parmi les meilleurs.

De notre envoyé spécial

La manière dont l'Autrichien Niki Lauda, double champion du monde en 1975 et 1977, a pris sa retraite l'année dernière à Montréal, au Grand Prix du Canada, est à prendre comme un compliment pour les qualités de Nelson Piquet. On a beaucoup dit que si Lauda avait mis un terme à sa carrière sportive, c'est qu'il était avant tout lassé de courir. C'est sans doute en partie vrai, mais ce goût de la compétition, qui s'était enfui au fil des ans n'a pas été la seule cause justifiant sa décision.

En fait, Niki Lauda n'avait plus à cœur de prendre des risques. C'est Nelson Piquet, son jeune coéquipier chez Brabham l'année dernière, qui lui a fait mieux comprendre qu'il était arrivé au bout du chemin. Souvent distancé par Piquet, Lauda en avait conçu une vive amertume. On dit qu'il avait demandé au patron de l'écurie Brabham, Bernie Ecclestone, de se séparer en 1980 de son jeune pilote. De toute évidence, pour Ecclestone, Piquet, déjà considéré comme une valeur sûre et un champion en puissance, ne pouvait être sacrifié pour satisfaire le caprice et les humeurs de Lauda, estimé sur son déclin. Durant la première partie de l'année 1979, tant que les Brabham, équipées de leur lourd moteur Alfa - Romeo, jouaient les utilités dans les grands prix, la crise ne fut que souterraine.

La confiance d'Ecclestone

Elle éclata au grand jour dès lors que les nouvelles Brabham BT 49, équipées de moteur Cosworth, allaient permettre aux pilotes de l'écurie de revenir au premier plan. Car si Piquet réussissait effectivement quelques exploits, il n'en était pas de même pour Lauda. Peu concerné par les états d'âme de Lauda, Piquet jouait son jeu, gagnait de plus en plus la confiance d'Ecclestone et, *tout* naturellement, dès le départ de Lauda, il devint le premier pilote de Brabham.

Nelson Piquet a gagné dimanche à Long-Beach avec beaucoup de panache son premier grand prix. Compte tenu des possibilités de sa voiture et des qualités qu'il a démontrées tout au long des quatre-vingts tours (261 km) du Grand Prix des Etats-Unis, côte ouest, il y a fort à parier qu'il y en aura d'autres. Du premier au dernier tour, personne n'a pu menacer, ne serait-ce qu'un instant, Nelson Piquet.

Il est vrai aussi que si Piquet a eu une course sans histoire, les ennuis qu'ont connus ses adversaires ont beaucoup facilité sa tâche. Alan Jones (Williams) le seul capable de le suivre de près, a été éliminé après un choc avec Bruno Giacommelli (Alfa-Roméo) ; Patrick Depailler (Alfa-Romeo), longtemps deuxième, a été contraint à l'abandon, train avant ouvert ; Arnoux (Renault) et Villeneuve (Ferrari) ont eu de graves problèmes de pneus. Le Grand Prix de Long Beach restera un mauvais souvenir pour Michelin, fournisseur de Renault et de Ferrari.

Le plus étonnant a été la métamorphose de la Brabham de Piquet entre les deux séances d'essais de vendredi et de samedi. Alors que les deux pilotes de Ligier, Didier Pironi et Jacques Laffite, se trouvaient dans l'impossibilité, pour l'heure inexpliquée, de beaucoup progresser, Piquet, d'un coup, améliora ses temps de près de deux secondes.

Le déroulement du Grand Prix de Long Beach, la supériorité évidente de la Brabham BT 49 et la conduite sans faute de Nelson Piquet ont tout à fait confirmé la forte impression laissée pendant cette deuxième séance d'essais. Pour sa première victoire, Piquet a vraiment accompli un coup de maître. Le dernier succès de Brabham remontait au mois de septembre 1978, au Grand Prix d'Italie, avec Nikki Lauda.

FRANÇOIS JANIN.

CLAY REGAZZONI VICTIME D'UN ACCIDENT

Le pilote suisse Clay Regazzoni, quarante ans, le doyen des pilotes de grands prix, a été victime d'un grave accident dimanche 30 mars, au cours du Grand Prix de Long Beach. Privé de freins en bout de ligne droite, son engin a pris à grande vitesse l'échappatoire où elle s'est fracassée. Le pilote suisse souffre de fractures à la jambe gauche et de contusions multiples.

TENNIS

Bjorn Borg vainqueur à Nice

De notre envoyé spécial

Nice. — Le phénomène Borg a recommencé sa parabole. Pour sa première compétition officielle depuis janvier, date à laquelle il a gagné magnifiquement le Master à New-York aux dépens de l'Américain Gerulaitis, il n'a eu aucun mal à s'octroyer, dimanche 30 mars, le tournoi de Nice que, résident monégasque, il était venu disputer en voisin. Son dernier adversaire en finale était l'Espagnol Manuel Orantes, un revenant de Roland-Garros, où celui-ci avait manqué d'un cheveu le titre des Internationaux 1974, précisément devant lui (Borg fêtait alors ses dix-huit ans).

Orantes a aujourd'hui trente et un ans. Il a toujours son joli coup de patte de gaucher, son incisif revers coupé en contre, l'instinct de l'amortie, des anticipations inattendues, mais sa musculature râblée a été victime de trop d'accidents, au coude, à l'épaule, au dos ; et hier il payait ses longues luttes de la semaine contre Portes, Fritz et Barazzutti (ce dernier battu en demi-finale 7-5, 4-6, 6-3).

Manifestants

L'avantage des tribunes basses du Parc impérial, c'est qu'elles vous permettent de juger les joueurs grandeur nature, un peu comme d'une *barrera* d'arène. Ainsi, « à hauteur d'homme », Borg est beaucoup plus grand, beaucoup plus large des épaules, le profil est plus pointu sous son bandeau de frère de la côte (une invention de génie), mais ce qu'il a de plus impressionnant dans la figure ce sont ses yeux, des yeux rapprochés, enfoncés dans les orbites comme ceux des coureurs automobiles, dont le regard insoutenable à force de concentration vous vrille jusqu'à la moelle des os. En comparaison, le pauvre Orantes, avec ses grosses jambes lourdes et ses braves sourires voltigeant sur sa face de *banderillero* du pauvre, faisait peine à voir.

On s'acheminait, dans le soleil et le cœur serré, vers l'implacable dénouement (Borg menait par 6-2, 6-0) lorsque soudain, et d'une manière totalement imprévue, une cinquantaine de spectateurs bondirent des gradins pour occuper le court en brandissant une de ces pancartes qui sont maintenant la monnaie courante du folklore parisien. Sur celle-ci on lisait : « *Non aux suppressions de postes d'éducation physique.* » Les protestataires s'assirent sans façon à même la terre battue, les officiels parlementèrent longuement, la police intervint des plus civilement et le central fut, durant une bonne vingtaine de minutes, le théâtre d'un pandémonium monstre. La chicane n'étant pas claire dans l'esprit de la foule, celle-ci applaudit à l'évacuation des manifestants sans que, ô miracle, le moindre horion fût échangé. Là-dessus on ratissa le court et on alla rechercher les deux finalistes qui s'étaient retirés aux vestiaires.

Borg, qui n'oublie jamais qu'il a été l'an dernier menacé de mort, reparut sur le terrain, le masque plus fermé que jamais. Et le match reprit, bouclé 6-1 en faveur du champion suédois, qui donna à ses admirateurs, en conclusion de sa magnifique exhibition, la faveur de franchement rire — oui, rire ! — à la suite d'une amortie manquée. Finale à sensation, mais pas celle que l'on attendait...

OLIVIER MERLIN.

CYCLISME

● *Le Belge Michel Pollentier* a gagné le Tour des Flandres, dimanche 30 mars, en surprenant au sprint, l'Italien Francesco Moser et le Néerlandais Jan Raas.

● *L'ancien coureur espagnol Vincente Lopez-Carril* est décédé d'une crise cardiaque.

[Né le 2 décembre 1942, il avait remporté le championnat d'Espagne en 1974 et s'était classé la même année troisième du Tour de France, derrière Merckx et Poulidor.]

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES ETATS-UNIS COTE OUEST

Classement. — 1. Piquet (Brésil), Brabham, 1 h. 50 min. 18 sec. ; 2. Patrèse (It.), Arrows, 1 h. 51 min. 7 sec. ; 3. Fittipaldi (Brésil), Fittipaldi, 1 h. 51 min. 37 sec. ; 4. Watson (G.-B.), McLaren, à 1 tour ; 5. Scheckter (Afr. Sud), Ferrari, à 1 tour ; 6. Pironi (Fr.), Ligier, à 1 tour ; 7. Mass (R. F. A.), Arrows, à 1 tour ; 8. Daly (Irl.), Tyrrell, à 1 tour ; 9. Arnoux (Fr.), Renault, à 2 tours.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Classement provisoire. — 1. Arnoux (Fr.) et Piquet (Brésil), 18 pts ; 3. Jones (Austr.), 13 ; 4. Pironi (Fr.), 8 ; 5. Patrèse (It.), 7 ; 6. De Angelis (It.) et Laffite (Fr.), 6, etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (trentième journée)

*Nantes bat Lille	1-0
*Monaco bat Angers	3-0
*Nancy et Saint-Etienne	1-1
*Sochaux bat Bordeaux	2-0
*Paris-Saint-Germain bat Nîmes	4-0
*Lens et Strasbourg	1-1
Valenciennes bat *Brest	5-1
*Laval bat Nice	3-0
*Marseille bat Bastia	2-1
*Lyon bat Metz	1-0

Classement : 1. Nantes et Monaco, 43 pts ; 3. Sochaux et Saint-Etienne, 42 ; 5. Paris - Saint - Germain, 35 ; 6. Valenciennes, 33 ; 7. Strasbourg, 32 ; 8. Lens et Nîmes, 31 ; 10. Bordeaux et Angers, 30 ; 12. Laval, 29 ; 13. Lille, 27 ; 14. Bastia, Nancy et Nice, 25 ; 17. Metz, 24 ; 18. Lyon, 23 ; 19. Marseille, 21 ; 20. Brest, 9.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (vingt-huitième journée)

GROUPE A

Tours bat *Angoulême	1-0
*Rennes bat Dunkerque	4-3
Guingamp bat Chaumont	2-1
Besançon bat *Quimper	2-0
*Reims et Rouen	0-0
*Le Havre bat Nœux	3-1
*Montmorillon bat Orléans	2-0
*Blois et Limoges	0-0
Châteauroux bat *Lucé	1-0

Classement : 1. Tours, 42 pts ; 2. Rennes, 41 ; 3. Guingamp, 38 ; 4. Besançon, 34 ; 5. Reims, 33 ; 6. Nœux, 30 ; 7. Le Havre, 29 ; 8. Rouen, 28 ; 9. Angoulême, 27 ; 10. Quimper, 26 ; 11. Orléans, 25 ; 12. Dunkerque, 24 ; 13. Chaumont, Montmorillon et Châteauroux, 22 ; 16. Limoges, 21 ; 17. Blois et Lucé, 19.

GROUPE B

*Cannes et Paris F.C.	1-1
*Auxerre et Martigues	2-2
*Montluçon bat Thonon	1-0
*Toulouse bat Saint-Dié	4-0
*Montpellier et Mulhouse	0-0
*Avignon bat Alès	3-0
*Gueugnon bat Béziers	2-0
*Ajaccio bat Toulon	1-0
*Tavaux et Thionville	1-1

Classement : 1. Cannes, 36 pts ; 2. Auxerre, 35 ; 3. Thonon, 34 ; 4. Toulouse, 33 ; 5. Avignon, 31 ; 6. Gueugnon et Montpellier, 30 ; 8. Martigues et Paris F. C., 29 ; 10. Béziers, 27 ; 11. Montluçon, 26 ; 12. Ajaccio, 25 ; 13. Thionville, 24 ; 14. Tavaux, 23 ; 15. Saint-Dié, 22 ; 16. Mulhouse, Toulon et Alès, 20.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dix-septième journée)

GROUPE A

POULE A

*Thuir b. Bourg	24-6
Saint-Jean-de-Luz b. *Racing	24-9
*Béziers b. Narbonne	20-10
*Graulhet b. Montchanin	28-13
*Grenoble b. Perpignan	26-3

Classement. — 1. Béziers, 47 pts ; 2. Perpignan, 43 ; 3. Graulhet, 39 ; 4 Grenoble, 34 ; 5. Narbonne, 33 ; 6. Bourg, 31 ; 7. Saint-Jean-de-Luz, 30 ; 8. Montchanin, 29 ; 9. Thuir, 27 ; 10. R. C. F., 23.

POULE B

*Tarbes b. Brive	38-9
Bayonne b. *Limoges	8-4
Bagnères b. *La Rochelle	27-7
*Tulle b. Dax	35-18
*Biarritz b. Le Boucau	13-11

Classement. — 1. Bagnères et Tulle, 41 pts ; 3. Bayonne et Tarbes, 37 ; 5. Brive, 35 ; 6. Biarritz et Dax, 34 ; 8. Boucau, 29 ; 9. La Rochelle, 27 ; 10. Limoges, 25.

POULE C

Pau b. *Auch	13-10
*Périgueux b. Nice	18-9
*Carcassonne b. Monferrand	31-12
*Mazamet b. Montauban	22-6
*Toulon b. Avignon	66-6

Classement. — 1. Pau, 43 pts ; 2. Toulon, 41 ; 3. Nice, 40 ; 4. Montferrand, 39 ; 5. Carcassonne, 37 ; 6. Mazamet, 31 ; 7. Auch, 30 ; 8. Avignon, 29 ; 9. Périgueux, 28 ; 10. Montauban, 21.

POULE D

*Bègles b. Castres	22-4
*Toulouse b. Aurillac	29-11
*Valence b. Romans	9-4
Bourgoin b. *Oloron	16-7
*Lourdes b. Agen	25-17

Classement. — 1. Agen, 41 pts ; 2. Oloron, 40 ; 3. Lourdes, 38 ; 4. Toulouse, 37 ; 5. Bègles, 36 ; 6. Romans, 33 ; 7. Aurillac, 29 ; 8. Valence, 28 ; 9. Bourgoin, 27 ; 10. Castres, 26.

Tennis

TOURNOI DE MILAN (200 000 dollars)

DEMI-FINALES

McEnroe (E.-U.) bat Lendl (Tch.), 6-3, 1-6, 6-2 ; Amritraj (Ind.) bat Frawley (Aust.), 6-2, 6-0.

FINALE

Mc Enroe bat Amritraj, 6-1, 6-4.

QUATRE FOIS MÉDAILLÉ AUX JEUX DE BERLIN EN 1936

Jesse Owens est mort

L'athlète américain Jesse Owens est décédé, lundi 31 mars, à l'hôpital de Tucson (Arizona), où il avait été admis pour soigner un cancer du poumon. Il était âgé de soixante-six ans et devait sa notoriété aux quatre médailles d'or (100 mètres, 200 mètres, 4 × 100 mètres et saut en longueur) qu'il avait gagnées aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936.

James Owens — dit Jesse Owens — était né le 12 septembre 1913 à Danville (Alabama) dans une famille de cultivateurs pauvres. Dans ce « *Deep South* » (Sud profond), le jeune mulâtre aurait certainement fini ses jours dans les champs de cotons si ses parents ne s'étaient pas saignés aux quatre veines pour l'envoyer au collège. C'est là qu'il s'est fait remarquer par ses qualités athlétiques.

En 1933, l'East Technical Cleveland High School gagne le championnat interscolaire grâce à ses performances au sprint et au saut en longueur ; il reçoit alors une trentaine de propositions de bourses d'études de la part d'universités, car le prestige sportif est aussi important que le prestige intellectuel en Amérique du Nord. Il choisit celle d'Ohio State, à Colombus.

Les programmes lui permettent, après les cours et l'entraînement, de faire de petits « jobs » : pompiste, bagagiste, garçon de piscine, qui subviennent à ses études et aident sa mère à finir le mois. Mais, avec ses larges épaules, ses jambes fines et musclées, James n'est encore qu'un diamant brut.

L'entraîneur de Colombus, Larry Snyder, met une année pour lui donner la taille douce qui assurera aux performances de l'athlète une impression d'harmonie, de grâce et de force tout à la fois.

Et le 25 mai 1935, à Ann-Arbor (Michigan), lors d'une compétition interuniversitaire, le nouveau « diamant » donne tout son éclat : en moins de 100 minutes, Owens, en état de grâce, égale ou améliore six records du monde, portant notamment, avec un seul essai, le record du saut en longueur à 8,13 mètres, bond qui ne sera battu que vingt-cinq ans plus tard.

Pareil exploit était suffisant pour faire de Owens, qui se prénomme désormais Jesse, un demi-dieu du panthéon sportif. Pourtant, l'année suivante, Owens va entrer définitivement dans la légende. A Berlin, devant les maîtres de l'Allemagne nazie, il démontre l'absurdité des théories sur la « race des seigneurs » en enlevant, lui le moricaud, quatre médailles d'or : 100 mètres, 200 mètres (nouveau record du monde), 4 fois 100 mètres (avec Metcalfe, Draper et Wykoff) et le saut en longueur.

Aussitôt après son quadruple triomphe, il devient professionnel — il fait notamment des courses contre des chevaux, — laissant aux spécialistes un regret : Owens sautait en longueur sans entraînement spécifique et à l'économie ; s'il s'était consacré à cette discipline, la plupart des entraîneurs pensent qu'il aurait pu franchir 8,50 mètres, ce qui, pour l'époque, aurait été une performance comparable au bond de Beamon à 8,90 mètres en 1968.

Toutefois, Owens n'est pas seulement un géant de la légende olympique. Son nom est attaché à l'histoire politico-sportive de l'immédiat après-guerre. Longtemps, une légende a voulu que Hitler ait refusé de lui serrer la main après sa victoire au saut en longueur sur l'Allemand Lutz Long. En vérité, c'est le comte belge Henri de Baillet-Latour, président du Comité international olympique, qui avait demandé au Führer de renoncer à féliciter les vainqueurs dans la tribune officielle. Reste que la légende a persisté et cet épisode a été récemment utilisé par les détracteurs des Jeux olympiques pour démontrer que les Jeux nazis de Berlin auraient dû être boycottés tout comme devraient l'être les prochains Jeux de Moscou. Il est vrai que Jesse Owens lui-même a pris position en faveur du boycottage prôné par le président Carter peu de temps avant sa mort.

ALAIN GIRAUDO.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les silences de Webern.

L'intégrale de l'œuvre de d'Anton von Webern tient sur quatre disques (C.B.S. 79402). Cependant, son influence, nulle jusqu'à sa mort, en 1945, a été considérable au lendemain de la guerre, non seulement sur la jeune génération — Boulez, Stockhausen, Nono — mais aussi sur des compositeurs parvenus à la maturité comme Stravinsky ou Messiaen.

A travers le petit livre de Claude Rostand, paru chez Seghers en 1969, et des études publiées çà et là, on avait pu déchiffrer une partie de la pensée et deviner l'homme à la lumière de sa création, mais, en attendant une traduction hypothétique de la gigantesque biographie de Hans Moldenhauer, l'événement que constitue la parution des deux principaux recueils d'écrits du compositeur devrait satisfaire les musiciens comme les simples mélomanes. Chemins vers la nouvelle musique *est le compte rendu d'une série de conférences prononcées par Webern en 1932 et 1937 destinées à des étudiants en musique et à quelques profanes. En retraçant ainsi l'évolution de la musique depuis les origines jusqu'aux acquisitions les plus récentes de l'école de Vienne, Webern ne se pose ni en véritable historien de la musique ni en théoricien du dodécaphonisme ; on est même étonné par la naïveté de certains aspects de son argumentation. Mais, si l'on va plus loin, si l'on devine ce qui se cache derrière les arguments et quelles résonances l'idée de Nature, qui revient sans cesse, trouve en lui, on oublie le propos en pénétrant dans son univers.*

Le Journal à une amie, *composé de lettres à Hildegard Jone et à Joseph Humplick, doit être lu de la même façon, les allusions à la genèse des œuvres y abondent, mais c'est seulement entre les lignes que Webern consent à se livrer. Derrière la banalité, dans leur laconisme des explications, il faut tenter de deviner le non-dit, et, dans ce cas comme dans l'autre, ce n'est qu'une fois le livre fermé qu'on commence à en apercevoir la richesse, à le « remplir », à faire ce chemin vers l'auteur que sa musique exige déjà.* « Il est probable qu'au premier coup d'œil sur la partition la réaction sera : mais il n'y a rien là-dedans », *écrivait Webern à Willy Reich ; et, certainement, avec lui, c'est là que tout commence : une distance à combler.*

G. C.

★ *Chemins vers la nouvelle musique*, 171 pages. *Journal à une amie*, 168 pages. Éditions Jean-Claude Lattès.

« L'Avant-Scène Ballet Danse »

Après l'Avant-Scène Cinéma, l'Avant-Scène Théâtre *et* l'Avant-Scène Opéra, *voici* l'Avant-Scène Ballet Danse, *revue trimestrielle animée par Alain Duault et Pierre Lartigue, dont le premier numéro est presque tout entier consacré* à Giselle, « apothéose du ballet romantique dont les images hantent la mémoire de tous les balletomanes ».

Aux études des spécialistes s'ajoutent les témoignages des danseuses : Alicia Alonso, Yvette Chauviré, Lycette Darsonval, Margot Fonteyn, Carla Fracci, Dominique Khalfouni, Galina Oulanova, Noëlla Pontois, Ghislaine Thesmar. En annexe, quelques articles sur « l'orientalité dans la nouvelle danse ».

Prochains numéros : « Post Modern Dance », « Coppélia ».

★ 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris, 45 F, abonnement : 140 F. (Etranger : 156 F.)

Karajan à Salzbourg

(Suite de la première page.)

L'on a quelque mal à écouter les longs discours de Gurnemanz au premier acte, ou à suivre la longue montée du discours séducteur de Kundry.

Mais peut-être cette faiblesse relative n'est-elle qu'apparente et résulte-t-elle d'un affaiblissement, bien réel celui-ci, de la régie scénique, déjà sensible dans les productions des dernières années, « les Maîtres chanteurs » et « Lohengrin ». Les décors de Günther Schneider-Siemssen n'ont rien qui *puissent* captiver : monotones colonnades d'arbres qui se transforment en colonnades cotonneuses du temple, avec un autel central très laid, château de Klingsor comme une maison de Radio-France schématique, devant lequel est posée une soucoupe volante d'où le magicien surveille l'arrivée de Parsifal, sur son écran radar, vaste déploiement d'immenses œillets aux couleurs assez ternes pour la scène des filles-fleurs, enfin une prairie un peu plus séduisante grâce à ces innombrables marguerites et jonquilles plantées pour le Vendredi saint devant un beau ciel d'aurore.

On sait depuis Wieland Wagner quel génie scénique il faut pour soutenir visuellement « Parsifal ». Dans cette représentation, il est assez rare qu'on s'élève du statisme au symbolisme (avec certaines maladresses anecdotiques, tel Gurnemanz s'asseyant tranquillement pour faire son récit en tournant le dos à la lance sacrée qu'il attend depuis si longtemps...). Même les scènes les plus animées paraissent contestables, particulièrement celle des filles-fleurs dansées par le ballet du Volksoper de Vienne sur une chorégraphie qui colle littéralement à la musique, tandis que les cantatrices, immobiles derrière le décor qui les rend d'ailleurs peu audibles, chantent en quelque sorte en un « play-back » désastreux, qui ne suit nullement les mouvements des danseuses...

La brillante distribution réunie par Karajan aurait eu besoin également d'un grand metteur en scène pour s'épanouir pleinement : certes, Kurt Moll est un superbe Gurnemanz à la voix chaleureuse et émue, sans concentrer cependant la grandeur de son personnage comme Hotter ou Talvela ; José Van Dam donne un accent très intérieur à cet Amfortas qui devrait revêtir une stature plus extérieurement tragique ; et le Klingsor de Gottfried Hornik a une voix un peu grise pour ce prince des ténèbres.

Restent Parsifal et Kundry. Peter Hofmann, ce jeune homme blond ravissant comme le saint Jean de Vinci, fut l'extraordinaire Siegmund de Chéreau, mais le pâle Lohengrin de Friedrich à Bayreuth ; C'est à ce dernier que ressemble son Parsifal ; la voix d'abord merveilleuse reste celle de « l'oison fol » du début ; très tendre messie au dernier acte, avec de touchantes attitudes, il ne semble guère avoir grandi dans la puissante épreuve initiatique du deuxième acte.

Karajan, il est vrai, a traité celle-ci avec beaucoup de pudeur : point de lit de roses, pas de grande cocotte, mais la femme mystérieuse tout entière enserrée dans sa double postulation, telle que Wagner l'a créée. Dunja Vejzovic est un grand personnage, étrange, captivante, dont chaque geste parle, fait saillir le texte, comme la voix sauvage, intense, un peu à la manière de Behrens, mais sans avoir hélas !, semble-t-il, l'étoffe à toute épreuve.

Dans le grand dialogue central toutefois, Karajan n'a pas su trouver les gestes qui rapprochent, qui lient et qui déchirent cette femme et cet homme, pour faire jaillir le vrai Parsifal. Mais on n'oubliera pas cette véritable Kundry. De toute façon, ce n'est pas en huit répétitions scéniques qu'on peut monter une œuvre aussi difficile, et il est probable que d'ici un an la représentation salzbourgeoise aura grandement progressé. Ce qui restera intact en tous cas, c'est la qualité exceptionnelle des chœurs de l'Opéra et du Singverein de Vienne.

JACQUES LONCHAMPT.

« ROBINSON CRUSOE », d'Offenbach

Perdu dans l'immensité de la production de son époque, voire de son auteur, comme Robinson Crusoé l'était au milieu de l'océan, l'opéra-comique d'Offenbach que Radio-France vient de ressusciter à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur avait de prime abord toutes les apparences d'un noyé. Pendant tout le premier acte, on croyait assister à une curieuse séance de réanimation : le texte et la musique passablement incolores rejetaient l'eau avec un petit bruit plaintif.

On avait l'impression d'avoir déjà entendu tout cela beaucoup mieux ailleurs jusqu'à ce que l'orchestre, évoquant le grand large et les vaisseaux en partance, rende tout à coup un son nouveau, inattendu de la part d'un musicien qui ne s'attarde guère, en général, à soigner l'écriture instrumentale. Il est vrai que, écrivant à nouveau pour l'Opéra-Comique après six ans d'éloignement consécutif à la chute de Barkouf *en 1861, Offenbach a peut-être voulu se surpasser. Mais c'est l'air de Toby :* « Cet esquif est bien chétif, un vent trop vif, quelque récif » *avec tous ses mots en « if », détaillé avec une malice irrésistible par Bernard Van Der Meersch, qui a fait renaître l'espoir.*

Dès le prélude avec ses effets de vagues, d'oiseaux et de lointains, le deuxième acte forme le contraste le plus inattendu : Robinson a quitté l'Angleterre et Offenbach, abandonnant le style opéra-comique qui lui va si mal, l'a rejoint sur son île déserte. Si le premier air reste bien conventionnel, la « chanson indienne » de Vendredi (avec tambour de basque obligé) annonce celle de la Périchole, *mais c'est le duo entre les deux amis, où se retrouvent les couleurs du prélude, avec naturellement les bruissements des flûtes et ce rythme obstiné du cor sur la dominante évoquant à la fois l'infini de la mer ou l'ardeur du soleil, qui révèle une face tout à fait originale du génie d'Offenbach.*

Michel Sénéchal et Sonia Nigoghossian — car le rôle de Vendredi, Chérubin exotique, est écrit pour une voix de femme, — aussi à l'aise l'un que l'autre dans leurs rôles respectifs, ont réussi le tour de force de ménager l'émotion musicale et la distance subtile qu'implique l'artifice de la situation.

Après un bruyant interlude vraisemblablement destiné à étouffer le vacarme du changement de décor, on se trouve transporté de l'autre côté de l'île : Edwige (la fiancée de Robinson), Toby et son épouse Suzanne, partis à la recherche du disparu et eux-mêmes échoués là on ne sait comment, y font la connaissance de Jim Cocks. Celui-ci s'est attiré la bienveillance des sauvages avec une recette de pot-au-feu ; il en a tiré une chanson pleine de saveur, chef-d'œuvre de bouffonnerie que Maurice Sièyès chante comme s'il n'avait fait que cela de sa vie. Moins satisfaits que le public, ses hôtes se désolent, l'un d'eux doit être mangé : « La mort approche, mais bravons-la, la même broche nous unira », *soupirent Toby et Suzanne (Pierrette Delange), qui se disputent bientôt la douleur de survivre et, dévoilant enfin leurs véritables sentiments, oublient le danger pour régler leurs comptes... Là encore, Offenbach est inimitable.*

Au troisième acte, il faut signaler une belle romance d'Edwige, et ne pas se montrer trop sévère pour Peggy Bouveret, qui, ayant accepté de remplacer Adriana Maliponte à la dernière minute, n'a pas pu donner toute la mesure de ses moyens. Le mélodrame, l'évocation musicale de la bataille, l'arrivée du chœur reprenant la chanson indienne en crescendo, *confèrent au finale un intérêt réel, même si le dénouement tourne court.*

Ainsi, dans son inégalité même, Robinson Crusoé *est bien une œuvre à part. Sans bouleverser ce qu'on savait d'Offenbach, elle le montre sous un jour un peu différent et cela justifie suffisamment la décision de Jean-Pierre Marty — qui dirigeait le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France — d'en risquer la résurrection pour un soir.*

GÉRARD CONDÉ.

★ *Robinson Crusoé* sera diffusé ultérieurement sur France-Musique.

MORT DU CHEF D'ORCHESTRE MANTOVANI

Le chef d'orchestre Annunzio Mantovani est mort dans la nuit du 29 au 30 mars, à Tunbridge-Wells, près de Londres, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

[Né à Venise, Annunzio Mantovani a quatre ans quand il arrive à Londres avec ses parents. Son père dirige un orchestre qui accompagne la tournée d'une troupe italienne à Covent Garden et s'installe en Angleterre.

D'abord soliste dans un orchestre symphonique, Annunzio Mantovani dirige ensuite de petites formations qui jouent dans les hôtels de la musique d'ambiance, puis devient une vedette de la radio.

Il se spécialise dans les arrangements à base de cordes sur des thèmes classiques, dans les mélodies douces et sentimentales du style de celles qui annoncent les scènes d'amour dans les films romanesques. Son disque *Charmaine* lui vaut une renommée internationale. En 1954, il devient membre de l'Academy of musical recorded arts and sciences de New-York.]

EXPOSITIONS

AU MUSÉE BOURDELLE

Parvine Curie et ses mères

La chance de pouvoir disposer, sous le ciel vauclusien, des ateliers du Crestet et de son parc forestier a permis à Parvine Curie de donner toute sa mesure en se consacrant à la sculpture monumentale. L'exposition que lui vaut le prix Bourdelle 1979 dans le musée du même nom en fournit la preuve. Au demeurant, ses œuvres ne se sentent nullement dépaysées chez un maître qui, lui aussi, voyait grand. Peut s'y déployer le Grand Relief, *l'immense relief en bois de teck destiné à la cité judiciaire de Nancy — peut-être son chef-d'œuvre, — réalisé d'ailleurs, tout porte à le croire, après l'attribution du prix.*

Exotique ou indigène, naturel ou brûlé, ou noirci, employé seul ou associé au métal, le bois n'est pas le seul matériau asservi par le sculpteur. Tout lui est bon, qui s'accorde à la conception de l'œuvre : le bronze, l'étain, l'aluminium, la terre cuite, les éléments synthétiques et, bien entendu, lorsqu'il faut affronter le plein air, le béton. Tout se change en formes massives et aérées, en volumes aux arêtes vives et aux coupures nettes, qui se combinent et s'arc-boutent, qui laissent l'espace librement circuler entre eux et ne donnent nulle impression de lourdeur. Cette légèreté paradoxale, c'est dans le rigoureux équilibre de l'ensemble, qui semble jaillir du sol, qu'il en faut chercher la raison. Dans l'élan spirituel aussi qui a présidé à leur gestation.

Gestation, le mot n'est pas lâché au hasard. Trop de sculptures de Parvine Curie évoquent, vigoureusement stylisées, le symbole de la maternité et matérialisent le rêve d'un retour à l'enveloppe fœtale, au giron protecteur. Leurs intentions sont clairement exprimées : la Mère n° 1, *la* Mère-Citadelle, *la* Mère-Murs, *la* Mère-Labyrinthe, *la* Mère-Chapelle, *la* Mère Santa-Maria-del-Mar, *la* Mère San-Pedro-de-Roda, *etc., et la* Mère Matmata : *un matmata est une sorte de terrier circulaire creusé dans le désert tunisien et terminé à l'extérieur par un couvercle d'argile. C'est, en quelque sorte, le retour à la terre, « la Terre et les rêveries du repos » explorées par le philosophe.*

Il peut paraître contradictoire de suggérer un lieu clos, l'œuf originel et suprême refuge de tout être qui aspire à « rentrer dans sa coquille », avec des madriers rigides, des cloisons à claire-voie, des constructions géométriques et solidement articulées où la ligne droite, prépondérante, s'incurve à peine. Cependant, en dépit de sa rudesse, le charme opère, le sein maternel parcouru de galeries à ciel ouvert, béant comme les valves d'un coquillage, se referme sur sa proie : notre angoisse. A moins que ne nous invitent les Portes de la nuit *et que ne se dressent devant nous l'ombre du* Golgotha *ou* ce Personnage au grand pied, *assemblage de poutres dressées, en bois brûlé, hiératique, d'un autre monde.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e. Jusqu'au 12 mai.

Le MOMA prêt à envoyer « Guernica » en Espagne vers la fin de l'année

La direction du Musée d'art moderne de New-York (MOMA) vient de se déclarer prête à envoyer en Espagne *Guernica*, le tableau de Picasso, et les œuvres préparatoires qui l'accompagnent, dès la fin de l'exposition que le musée consacre au peintre cet été.

La grande toile doit en principe aller à Madrid, au Prado, comme Picasso l'avait souhaité, mais on sait que les villes de Guernica, de Malaga (où le peintre est né) et de Barcelone (qui possède un musée Picasso) sont également candidates pour recevoir le patrimoine artistique. Il revient aux héritiers de décider des dernières modalités du transfert de cette peinture, déposée à New-York depuis 1939 par l'artiste et destinée au peuple d'Espagne, qui ne devait la recevoir que lorsque les libertés républicaines seraient rétablies dans le pays.

ROCK

Téléphone à New-York

Band from France

Les musiciens de Téléphone ont tout fait en France. Ils ont écumé toutes les salles parisiennes, de la plus petite à la plus grande, et n'ont épargné aucune ville de province. Aujourd'hui, avec plus de cinq cent mille albums vendus, un film qui doit sortir, ils sont sans conteste le plus populaire des groupes français, et même l'un des plus gros « vendeurs » de l'Hexagone. Une tournée en Angleterre l'année passée, une autre plus récente en Italie, il était temps pour eux de voir plus loin et de prendre par la même occasion un peu de recul. Alors, avant de partir jouer à la *Réunion*, pourquoi ne pas tenter le Pérou et traverser l'Atlantique ? Ce vieux rêve de rock'n roll sans lequel un groupe ne connaît jamais vraiment la consécration.

D'abord le Canada, qui s'annonçait comme le principal objectif dans une perspective commerciale à courte échéance. Montréal, Québec, Toronto, trois concerts à l'issue desquels ils ont obtenu un vif succès, laissant présager un avenir prometteur. Et puis les Etats-Unis, six concerts à New-York, du 25 au 30 mars, dans les clubs les plus fréquentés de la ville, ceux qui présentent l'éventail de public le plus large, chacun dans sa catégorie : le Hurrah, le Mudd Club, le C.B.G.B., le Max's Kansas City, le Club 57. C'était sans illusions, sinon celle de se faire plaisir. Une manière de croquer un peu de la Grosse Pomme et de pénétrer la légende. Mais c'était aussi l'occasion de se montrer et de chercher un distributeur pour les Etats-Unis.

Téléphone ne débarquait pas avec l'idée de conquérir le Nouveau Monde. Ça n'était pas gagné d'avance, et après une semaine de concerts ça ne l'est toujours pas. Ils le savaient. New-York n'est pas une ville facile, ils ont joué dans des clubs où l'on peut entendre les groupes les plus sophistiqués, à la pointe de l'avant-garde en matière de rock. Somme toute, c'était le moyen d'apprendre, de prendre contact pour se produire par la suite au cœur du pays, là où le style de rock qu'ils pratiquent est roi.

Il y avait un petit encart publicitaire dans le Village Voice, ici on annonçait : « *Band From France* », ailleurs on proposait : « *French Rock* ». Les journalistes américains étaient intéressés : les uns voulaient savoir ce qui se passe de l'autre côté, ce qui s'écoute ; est-il bien vrai que l'on y mange des cuisses de grenouilles et le Palace est-il aussi merveilleux qu'on le prétend ? Les autres adoraient essayer leur français et faire des effets de langage. Tout cela était very chic, monsieur !

Quant aux musiciens de Téléphone, ils vivaient le rêve, retrouvaient leur fraîcheur et leur enthousiasme. Il leur a fallu repartir de zéro, passer du statut de superstar à celui de groupe débutant, avec néanmoins l'actif d'une réputation « *French class* ». Ils l'ont fait de bonne grâce et avec à propos. De façon générale, les techniciens américains affichaient un mépris pour ces jeunes « froggies » et ne facilitaient pas les préparatifs. C'était de bonne guerre. Mais, invariablement, au bout de trois morceaux ils se laissaient séduire et jouaient le jeu.

Le premier soir, le Hurrah, sur la 62e Ouest, était à moitié plein (le mardi est le jour le plus difficile à New-York). Durant la première demi-heure, le public a répondu avec enthousiasme, puis les gens se sont retirés petit à petit pour n'être plus qu'une vingtaine de Français qui, le groupe ayant quitté la scène après soixante-quinze minutes, scandaient, pour le faire revenir : « *On va tout casser* ». Téléphone n'est pas revenu, et les Français n'ont finalement rien cassé. Le groupe avait fait plusieurs erreurs : celle de jouer trop longtemps par rapport à l'habitude new-yorkaise, de laisser trop d'espace entre les morceaux, de n'être pas assez concis dans les interventions. L'énergie retombait. Autant de choses qu'ils ont su éviter et remanier au fil des soirs, l'expérience aidant.

Le C.B.G.B., sur Bowery, était plein et conquis à la fin du concert. C'était leur point de mire, le plus facile en un sens parce que le plus adéquat à leur musique. Téléphone avait séparé son répertoire en deux sets concis, énergiques, puissants. Ils présentaient leurs morceaux en jouant sur le gimmick français, sur leur accent, les traduisant en franglais sans en abuser comme les jours précédents. Ils étaient particulièrement bons, et le public l'a senti qui les a rappelés avec ferveur. Finalement, Téléphone n'espérait pas mieux. Pour un soir, ils avaient fait vibrer les New-Yorkais dans un club new-yorkais.

Les deux équipages français qui vont tenter de battre le record de la traversée de l'Atlantique à bord d'un trois-mâts et d'un trimaran les ont invités à faire le tour de la statue de la Liberté. On peut imaginer que cette traversée, chacun dans un sens, ils ont des chances de la réussir.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Pathé-Marconi.

Gary Numan au Palace

Gary Numan, un Anglais au teint étrangemment pâle qui fait du neuf avec du vieux, faute de mieux, parce que les temps changent et les comportements, les perceptions aussi. Parce que les modes tourbillonnent, se démodent et que, si l'on sait les remodeler au goût du jour, elles retrouvent leur actualité. Il suffit de choisir le bon moment, d'avoir un peu de talent et beaucoup d'imagination. Il y a dix ans, Gary Numan aurait été démodé, aujourd'hui il est moderne avec son image synthétique, propre, nette, stricte, ses textes qui bradent avec beaucoup d'habileté les thèmes de la science-fiction, une poésie mécanique, son univers glacé et clinique, ses vibrations chimiques.

Gary Numan chante d'une voix impassible, comme mue par un métronome, sans écarts, une voix pure et robotisée. L'homme est tout à la fois le moteur et l'instrument de son groupe : Tubeaway Army. Il est au même niveau que n'importe quel instrument dans cette musique fortement synthétisée dont les interventions évoluent lentement, progressivement, pour définir des mélodies linéaires mais pénétrantes. Gary Numan explore les possibilités de la technologie, sans jamais s'égarer, sans jamais perdre de vue le format de la chanson. Il n'est pas le premier, mais il a une certaine facilité à le faire croire sans doute parce qu'il a pensé dans les moindres détails le concept de sa création. — A. W.

★ Discographie chez WEA.

CINÉMA

« CINQ SOIRÉES », de Nikita Mikhalkov

Adaptant une pièce vieille d'une vingtaine d'années, Nikita Mikhalkov joue à fond la convention du théâtre, un peu dans la lignée des *Parents terribles* de Jean Cocteau. Mais, comédien lui-même, il prend un plaisir supplémentaire à diriger ses deux acteurs, les interprètes Iline et Tamara. La mimique, le geste, l'intonation, tout suggère cette longue complicité avec l'histoire et les personnages, née de la pratique des planches. Et pourtant Nikita Mikhalkov semble faire surgir du néant un sujet ancien, lui donner une seconde jeunesse, avec ce sens rétro qui marquait déjà son second film, discuté, discutable, mais pas davantage indifférent : *l'Esclave de l'amour*.

Iline et Tamara se sont connus dans les années fiévreuses de la guerre, ils se sont perdus de vue, un amour naissant a été étouffé dans l'œuf. Leurs vies ont suivi des cours très variés après la guerre. Pourquoi ce désir soudain d'Iline de réchauffer le passé, de frapper à la porte de Tamara ? Le dialogue seul nous livre la clé du mystère. A sa façon, Iline a été un héros, il a osé dire non une fois à un rustre imbu de ses privilèges. Il n'a pas eu la carrière qui normalement l'attendait. Aujourd'hui il conduit un camion. Mais tout cela frôlé, insinué, plus qu'asséné.

Le théâtre, l'aspect légèrement contraint de ce récit, l'impression d'être à côté du réel, aident à dégager le sens comme par un coup de baguette magique. La photographie, très tramée, renforce l'artifice. Le travail de Nikita Mikhalkov, de film en film, subit une courbe personnelle, excelle à suggérer la richesse qui peut se cacher derrière des thèmes à première vue rabâchés. Iline et Tamara sont des anonymes par excellence. Ils acquièrent valeur de symbole.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le neuvième Festival international du film des droits de l'homme aura lieu du 15 au 22 octobre. Organisée par l'Institut national des droits de l'homme et patronnée par le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, cette manifestation aura pour thème : « Les réfugiés et le droit d'asile ».

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES
Maison pour tous, Courbevoie (333-63-52), 20 h. 30 : les Legs.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : le Porteur d'eau.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Casta Diva, spectacle de Maurice Béjart.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Les autres salles

Artistic - Athévains (272 - 26 - 77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Bouffes - Parisiens (296 - 60 - 24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Hypérion (dernière).
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la Passion.
Poche-Montparnasse (548 - 92 - 91), 21 h. : *Une place au soleil.*
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ? ; 22 h. 15 : Mythes et termites.
Théâtre 18 (229-09-27), 21 h. : les Trois Femmes ; Lumières.

Dans la région parisienne

Survilliers, église, 21 h. : Joseph Colom (Chopin, Liszt).
Ville-d'Avray, château, 21 h. : Atelier musique de Ville-d'Avray, Société des concerts de la ville (hommage à Albert Bruneau).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : B. Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
L'Ecume (542-71-16), 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle Leho.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : L'esprit qui vole ; 23 h. 15 : Plurielle.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme ; 22 h. 30 : The Debile Show.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : G. et B. Picavet (Chopin, Brahms, Herz, Lefébure, Wely).
Athénée, 21 h. : Gwyneth Jones (Strauss, Schubert, Mahler).
Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : D. Chomiac, C. Petit, J. Frisch, J.-P. Batt (Marais, Kreigen, Anglebert...).

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Jazz, pop' et folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : The Simple Minds.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Eddie Boyd ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao.
Discophage (326-31-41), 21 h. 30 : Manoël da Rosa.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Dave Burrel Trio.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 31 mars

Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Quartet P. Bourdin, J. Querlier, A. Vedere, P. Riou.
Hippodrome de Paris, à partir de 16 h. : Premier Festival américain de country rock (Emmylou Harris, E. Mitchell...).
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : Nazare Pereira.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-91), 20 h. 30 : Compagnie l'Orne orange.
La Forge (371-71-89), 20 h. : L. Greene, H. Yano, R. Noda.
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : les Ballets du vingtième siècle (Mahler).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), Hommage à M. Jancso, 15 h. : Sirocco d'hiver ; 21 h. : la Pacifista ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : Le mépris n'aura qu'un temps ; 19 h., Cinéma soviétique : la Fête de Saint-Jorgen, de J. Protazanov.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (334-26-42).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (527-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 31 ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), jusqu'au 31.
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusqu'au 31 ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'au 31 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 31 ; à partir du 1er : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHAP'LA (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE COMBAT DES SEPT TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Tourelles, 20e (636-31-98).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 31.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) jusqu'au 31 ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MA CHERIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
MON ILE, FARO (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LES PETITES FUGUES (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27), Colisée, 8e (359-29-46), Ternes, 17e (380-10-41).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07).
LE ROLE EFFACE DE MARIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
SCUM (Ang., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82). — V. f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'au 31, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SIBERIADE (Sov., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
STAR TREK (A.), v.o : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TAMBOUR (All.), v.o. : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE PATRIOT GAME (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIOLENCES SUR LA VILLE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40), V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) jusqu'au 31.
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).
WOYZECK (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), jusqu'au 31 ; la Pagode, 7e (705-12-15).

Les films nouveaux

OLD BOYFRIENDS, film américain de Joan Tewkesbury V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOCES DE SANG, film marocain de Souhel Ben Barka. Lucernaire, 6e (544-57-34).
CINQ SOIREES, film soviétique de Nikita Mikhalkov. V.O. : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS, film français de J.-P. Aubert. Action République, 11e (805-51-33).
LES GRANDS FESTIVALS, film anglais de Peter Clifton. V.O. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
SACRES GENDARMES, film français de Bernard Launois. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUIGNOLO, film français de G. Lautner. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

A partir du 1er avril

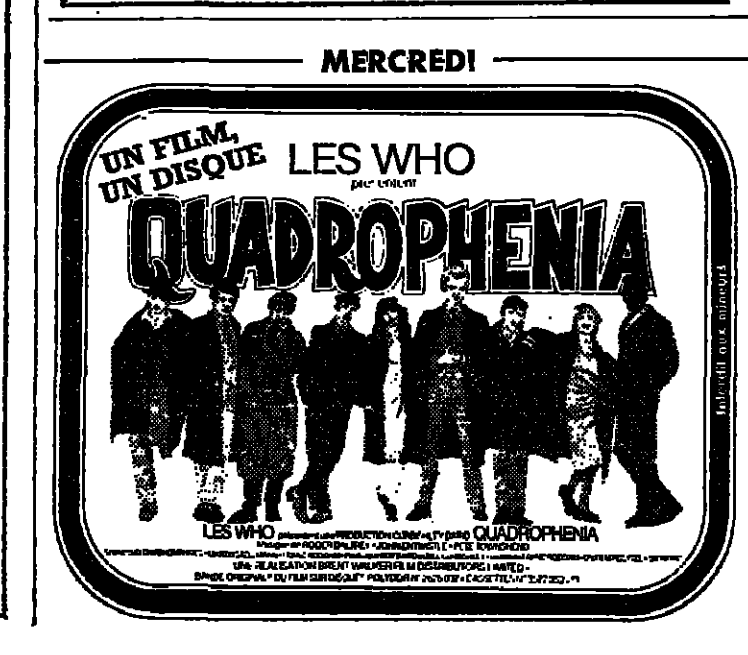
LES MUPPETS, film anglais de James Frawley. V.O./V.F. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

LES GRANDS MAITRES DU CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42). Godard : Vivre sa vie.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Ange.
LES ANNEES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : The Nickel Ride.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Temps d'aimer et le Temps de mourir.
FILMS NOIRS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : A bout portant.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Complot de famille.
WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : Kanal (sam.) ; Cendres et diamants (dim.).
AVENTURES (v.o.), Action-*La Fayette, 9e (878-80-50) : Scaramouche.*
MEL BROOKS (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : les Producteurs ; la Dernière Folie de Mel Brooks.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h., 20 h. 15 : John and Mary ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : les Hommes du président ; 22 h. : Lenny.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin blanc.
CINEASTE ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : la Chambre verte.
SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (V.o.) : Henri V ; Richard III ; Hamlet.
FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS, Mac-Mahon, 17e (380-24-81) (v. o.) : Top Hat.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Ma nuit chez Maud.



MERCREDI





RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Le gouffre du Maelstrom.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Voitures : ne ratez pas vos occasions.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « la Bataille au-delà des étoiles ».
Film américano-japonais de K. Fukasaku (1967), avec R. Horton, R. Jaeckel, L. Paluzzi, B. Widom, T. Gunther.
Une station spatiale détruit un astéroïde qui menaçait la Terre, mais se trouve envahie par une substance verte engendrant des monstres.
Un scénario de science-fiction parfaitement conventionnel. Quelques bons effets spéciaux.
22 h Débat : Stations spatiales, les cités du futur ?
Avec : le professeur M. Planel, directeur du groupe de recherches biologiques spatiales à l'université de Toulouse, M. J. Collet, chef du département des systèmes de transports spatiaux de l'Agence spatiale européenne, M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, et Yves Malméjac, directeur du laboratoire d'études de la solidification au C.E.A. de Grenoble ; le « candide » est Guy Béart.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 25 Cartes sur table, avec Cyrus Vance, chef de la diplomatie américaine.
21 h 30 Magazine : Question de temps.
La radiologie.
Deuxième volet d'un dossier épineux. Viendront s'expliquer M. J.-Ch. Sournia, de la direction générale de la santé, et M. J. Chanteur, directeur adjoint du service central de protection contre les radiations ionisantes.

22 h 35 Document : Le temps des cathédrales.
Les nations s'affirment.
Le gothique, appelé « l'art de France », rencontre des résistances en Europe.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Etre femme dans notre société, avec F. Mallet-Joris et F. Nourissier.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Topaze ».
Film français de M. Pagnol (1950), avec Fernandel, H. Perdrière, P. Larquey, J. Morel, M. Vallée, J. Pagnol, J. Castelot (N., rediffusion).
Un professeur de collège naïf et honnête devient, sans le savoir, l'homme de paille d'un conseiller municipal se livrant à des affaires véreuses. Il atteint la réussite sociale en se faisant malhonnête à son tour.
Troisième version cinématographique (« modernisée » par l'auteur) d'une pièce satirique de Marcel Pagnol créée au théâtre en 1928. On en retient surtout l'interprétation de Fernandel.
22 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un jour l'ennemie », d'A. Chedid, lu par B. Faure.
19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Mucha.
20 h., « L'Agence », de V. Pennington Ferguson, avec P. Clay, D. Savignat, H. Labussière, R. Guillet, J.-P. Tamaris, etc.
20 h. 47, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri (5e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Carson MacCullers et Sylvia Plath.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chasseurs de son : Prises de son collectives des chasseurs de son au Festival international du son à Paris.
20 h. 30, Musique de chambre : Concert donné à Radio-France par le Trio à cordes de Paris : « Trio pour violon, alto et violoncelle en sol majeur », opus 9 n° 1 (Beethoven). « Quatre poèmes de Sappho » (Ch. Chaynes), avec C. Giroux, soprano, « Quintette pour piano et cordes en la majeur, « la Truite » (Schubert), avec G. Lauridon, contrebasse, et W. Chodack, piano.

Mardi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque-vacances.
13 h 47, Joe chez les fourmis ; 13 h 53, bricolage ; 13 h 57, variétés ; 14 h 2, Infos-nature ; 14 h 9, Arago X-001.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h 20, Etre à la une ; 14 h 32, série : Sandokan (n° 5), réalisation : S. Sollima ; 15 h 28, Variétés ; 15 h 32, Le regard des femmes sur la société : il travaille, elle travaille et la vie... ; 16 h 32, Chant et contre-chant ; 16 h 52, Mardi guide ; 17 h 12, Livres service ; 17 h. 12, Variétés ; 17 h. 36, Cuisine ; 17 h 46 : Vie pratique ; 17 h 53, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le bourgeois de Kiev.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Spectacle du Metropolitan Opera de New-York : « Manon Lescaut ».
(Production du Metropolitan Opera de New-York. Dir. James Levine, mise en scène de Gian Carlo Menotti, avec Renata Scotto et Placido Domingo.)
D'après l'œuvre de l'abbé Prévost.
22 h 45 Les charmes de Paris.
La modiste de Denfert (réalisation Daniel Martineau).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'humour au cinéma.
15 h 5 Dramatique : Vivre libre, l'enfant d'Afrique.
Réalisation L. Born.
15 h 55 Spécial Récré A 2 à l'Empire.
Réalisation J. Samyr, avec Cabu, Dorothée, Ariane Gil, William Leymergie, Jean Lacroix et Patrick Simpson-Jones.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Danielle a disparu ».
Une enquête de M. Gosset et Cl. Massot.
Le 23 décembre 1976, une jeune fille disparaît sans laisser de traces. Pendant deux mois, Marianne Gosset et Claude Massot ont enquêté sur les lieux. Une enquête, mais aussi une réflexion sur les relations à l'intérieur d'une famille.
22 h Débat.
Avec la mère de la jeune fille ; M. J. Confida, directeur de la police générale à la préfecture de police ; Mme M. Olter, dont la sœur a disparu, et R. Mary, qui a disparu pendant trois ans.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et l'isolement : la librairie Carabosse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Capitaine Fracasse ».
Film français de Pierre Gaspard-Huit (1961), avec J. Marais, G. Grad, G. Barray, L. de Funès, A.-M. Ferrero, R. Garrone, R. Bilfery, B. Dhéran, P. Noiret (rediffusion).
Sous le règne de Louis XIII, un gentilhomme gascon ruiné se joint à des comédiens ambulants pour l'amour de l'ingénue de la troupe. Il joue le rôle d'un grotesque et connaît de nombreuses aventures.
D'après le roman de Théophile Gautier. Un film de cape et d'épée agréable à regarder pour les décors, les costumes et les prouesses de Jean Marais. Mais la mise en scène manque de souffle.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal (Pascal savant : les deux infinis) ; 8 h. 32, La mémoire de l'instant : J. Tortel en son jardin ; à 8 h. 50, Le loup dans un tiroir.
9 h. 7, La matinée des autres : La symbolique du serpent en Inde.
10 h. 45, Etranger mon ami :
11 h. 2, Musique, littérature et société au Moyen Age (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphose de la civilisation », avec P. Sollié.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Inde... Bénarès.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Exposés au soleil », de J. Cayrol.
14 h. 47, Magazine international :
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Etrangers », de C. MacCullers, lu par P. Mazzotti.
19 h. 30, Sciences : Voir (codage et transmission).
20 h., Dialogues avec... J. Jourdheuil et A. Engel : « L'Ecriture dramatique et la mise en scène aujourd'hui ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Avec M. Soumagnac.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Musiques pour une semaine sainte.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : Japon, « la Flûte », pièces de l'école Kinko.
15 h., Musique du Moyen Age : « Carmina Burana » (C. Consort), « Ab gren Cossire », de B. Sicart Margevols, « l'Afar del Comte Guio », de P. Cardenal, par le Studio der Frühen Musik ; 16 h., « Cosmofonia » (M. Carles), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard ; 16 h. 35, Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves, « Variations sur une valse de Diabelli », opus 120 (Beethoven), avec J. Demus, piano-forte ; Cycle de lieder, « la Belle Meunière », extraits (Schubert), dir. D. Fischer-Dieskau.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Vingt-cinquième sonate », opus 79, « Vingtième sonate », n° 2, opus 49, et « Sonatines » ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (donné au Neues Schloss) : « Concerto pour hautbois, violon, cordes, en ré mineur », « Suite n° 6 en ré majeur pour violoncelle seul », « Cantate BWV 202, Weichet nur, betrübte Schatten », de J.-S. Bach, par le Bach Collegium Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, G. Passin, hautbois, E. Sebestyen, violon, et M. Ostertag, violoncelle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, Editions et Manuscrits musicaux : « Pièce inédite pour piano à quatre mains » (Gounod), « L'année passée », extraits (Massenet) ; 23 h., Un siècle de vie musicale à Paris : œuvres de Dutilleux, Webern, Boulez, Messiaen, Jolivet, Ohana et Constant ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Severac, Massenet, Debussy et Saint-Saëns.

SCIENCES

Le gouvernement fixe les modalités de gestion et de financement de la recherche publique

Le dernier conseil des ministres a entendu une communication du premier ministre sur la politique de recherche scientifique et, plus précisément, sur les modalités de gestion et de financement de la recherche publique (nos dernières éditions datées 27 mars). Les principes définis suivent dans une large mesure les propositions contenues dans le rapport qu'avait rédigé, en février, M. Robert Chabbal, ancien directeur général du Centre national de la recherche scientifique (*le Monde* du 22 février). Ce dernier distinguait trois « cercles » concentriques (recherche exploratoire et non finalisée, recherche finalisée, grands programmes de développement technologique) et proposait pour chacun des procédures de financement, assez usuelles pour les « cercles » internes et externes, plus novatrices pour le « cercle » médian où peuvent le plus facilement naître des conflits de compétence entre les administrations concernées.

Les décisions gouvernementales, que le secrétaire d'Etat chargé de la recherche, M. Pierre Aigrain, a ensuite exposées à la presse, séparent dans les crédits publics de recherche deux ensembles : « *L'enveloppe interministérielle de recherche* », qui relève de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) sous l'autorité du secrétaire d'Etat à la recherche, et « *les crédits des grands programmes de développement technologique* », dont seront responsables les ministres compétents. La définition et le suivi de ces programmes se feront « *en liaison étroite avec le secrétariat d'Etat à la recherche* ».

D'autre part, « *la mission d'animation, de planification, de coordination et d'évaluation du secrétaire d'Etat est étendue à l'ensemble des organismes publics de recherche et aux entreprises publiques* ». Ce dernier point se traduira progressivement par la création, pour ces organismes et entreprises, de commissions d'audit, comme ce fut déjà le cas pour l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), le Centre national d'études des télécommunications (CNET) ou le Gaz de France.

Les « *grands programmes* » qui sortent de l'enveloppe recherche sont précisément définis. Ils doivent répondre à un cahier des charges précis, être réalisables dans un délai fixé, avoir une rentabilité économique « *escomptée* ». En pratique, il s'agit de programmes du Commissariat à l'énergie atomique (surgénérateurs, francisation de la filière P.W.R.) et du Centre national d'études spatiales (lanceurs Ariane, satellites d'application). S'y ajoutent un programme du Centre national d'exploitation des océans (fermes aquacoles) et les crédits de l'Agence de l'informatique (plan-calcul).

Restent dans cette enveloppe des programmes qui répondent aux critères précédents, mais dont l'utilisateur est la recherche elle-même (accélérateurs d'ions lourds Ganil, sous-marins de recherche) ou qui ont un caractère probatoire (centrale solaire Themis). Avec la nouvelle définition, l'enveloppe recherche du budget 1980 totaliserait environ 10,7 milliards de francs, les crédits des grands programmes qui en sortent s'élevant, eux, à 4,1 milliards de francs.

Une procédure particulière est prévue pour l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui sort aussi de l'enveloppe recherche, mais dont le budget restera soumis à coordination interministérielle.

M. Aigrain a finalement indiqué la nomination très prochaine de « M. Biotechnologie », en précisant que « *ce ne serait peut-être pas un monsieur* ». Il pourrait s'agir de Mme Michèle Nauwflaers, ingénieur agronome et maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Qui a gagné ?

Il ne faut pas réduire les décisions politiques qui viennent d'être prises à la conclusion d'une compétition entre deux ministres — ou entre leurs administrations. La clarification des responsabilités et des procédures de financement de la recherche répond à un besoin de longue date, qui avait trouvé un début d'application dans les petites retouches apportées au fil des ans à la définition de l'enveloppe recherche. Ainsi est réaffirmé, par le premier ministre, le rôle essentiel de la recherche et du développement technologique.

L'objectif est maintenu de rattraper le retard pris sur la République fédérale d'Allemagne, aussi bien pour la recherche publique que pour la recherche privée. C'est là un « *effort considérable* ». Selon M. Aigrain, il faut en effet, faire croître les dépenses nettement plus vite que la production intérieure brute, ce qui n'est pas facile pour une activité dont les dividendes ne se touchent qu'à long terme.

Mais il faut aussi constater que les décisions qui viennent d'être prises le sont après plusieurs mois de conflit administratif entre le ministère de l'Industrie et la D.G.R.S.T., conflit qui devrait être résolu, puisque chacun voit ses compétences maintenant bien marquées.

Qui a gagné ? *Une réponse vient à l'esprit* : M. Giraud a eu ce qu'il voulait et M. Aigrain a obtenu tout le reste. Le ministre de l'industrie estimait que, lorsqu'il lance une action industrielle, il doit pouvoir s'assurer que les recherches nécessaires sont entreprises : rien ne sert, par exemple, d'engager une vaste prospection pétrolière si des techniques d'exploitation appropriées ne sont pas au point quand des ressources seront découvertes. Il jugeait que la D.G.R.S.T., en répartissant les crédits de recherche, ne prenait pas assez en compte ces priorités. Ce n'était pas l'avis de M. Morin, qui vient d'être remplacé par M. Frejacques à la direction de la D.G.R.S.T.

Les crédits de recherche rattachés à un grand programme échapperont dorénavant à l'arbitrage interministériel, ce qui laisse à M. Giraud plus de latitude pour mener son action. En revanche, le secrétariat d'Etat à la recherche garde un rôle dans la définition de ces programmes, et acquiert au passage un droit de regard sur des domaines qui lui échappaient. M. Aigrain peut donc, à juste titre, estimer que les mesures décidées constituent finalement « *un renforcement et un élargissement des missions du secrétariat d'Etat, de la D.G.R.S.T. et du comité consultatif de la recherche scientifique* », dont le président, M. Jacques Friedel, semble bien avoir joué un rôle-clé dans les discussions ardues qui ont précédé la prise de décision.

A l'usage, on peut néanmoins craindre que les crédits des grands programmes, plus faciles à défendre auprès du ministère des finances, ne progressent nettement plus vite que ceux qui resteront dans l'enveloppe recherche. Ce serait catastrophique, mais c'est une pente bien naturelle. Il faudra beaucoup de fermeté au gouvernement pour résister à la tentation de sacrifier une enveloppe recherche débarrassée de ses éléments les plus immédiatement rentables. — M. A.

ÉCHECS

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Après la victoire de Kortchnoï dans le premier quart de finale, les trois autres rencontres se poursuivent.

Manquant de temps, Adorjan n'a pu, dans la septième partie, concrétiser son avantage et a proposé la nullité, que son adversaire Hubner — qui mène donc par 4 points à 3 — s'est empressé d'accepter.

La santé fragile de Tahl continue à lui jouer des tours et lui vaut sa deuxième défaite contre Polugajevski, qui compte 2 points à 0.

Enfin, à Mexico, Portisch, jouant avec les noirs, a remporté la première partie contre l'ancien champion du monde Spassky.



CORRESPONDANCE

La radiologie en Haute-Saône

« Question de temps » présente, ce lundi 31 mars à 21 heures, le deuxième volet d'une émission sur la radiologie. Après l'article que nous avons consacré, dans le Monde Dimanche *du 23 mars, au premier volet de cette série, nous avons reçu la lettre suivante du docteur A. Eisenscher, chef du service de radiologie du centre hospitalier de Vesoul :*

Dans cet article signé Claude Sarraute, on laisse entendre que des pratiques illicites ont cours en Haute-Saône. La visualisation attentive de l'émission de télévision du lundi 24 mars aurait permis à votre correspondant d'apprendre que le médecin faisant des remarques au sujet de la dichotomie était installé à Lens. Une leçon élémentaire de géographie lui aurait permis de situer Lens ailleurs que dans la Haute-Saône.

D'autre part, selon cet article, la Haute-Saône serait un désert radiologique, il n'y aurait qu'un médecin-radiologue pour cent quatorze mille cinq cents habitants. Je tiens à vous signaler que la population de la Haute-Saône compte deux cent vingt mille habitants. Il y a en Haute-Saône sept radiologistes qualifiés et trois médecins qui préparent le certificat spécial d'études de radiologie.

Cette même précision nous est apportée également par le docteur Rohr, secrétaire général du conseil de la Haute-Saône de l'Ordre national des médecins.

[J'ai vu ce reportage avant sa diffusion. Les incrustations diffusées ensuite en direct à l'antenne n'y figuraient pas encore. J'ai donc tout naturellement pensé que le radiologue interviewé dans la foulée d'une statistique fixant à cent quatorze mille cinq cents les ressortissants d'une circonscription médicale en Haute-Saône, exerçait dans la région. En lisant, à l'écran, le sous-titre indiquant qu'il était installé à Lens, les téléspectateurs auront pu rectifier d'eux-mêmes. — C.S.]

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 31 MARS

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil de l'U.D.F., est reçu à l'émission « Concret » sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

MARDI 1er AVRIL

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, est l'invité du journal sur TF 1, à 13 heures.

FAITS DIVERS

A TAHITI

Les ravisseurs de M. Bréaud n'ont pas fait connaître leurs exigences

De notre correspondant

Papeete — Cinq jours après son enlèvement, M. Olivier Bréaud, âgé de vingt-six ans, directeur de la Tahiti Petroles S.A., demeure introuvable (*le Monde* daté 30-31 mars). On ignore également le montant de la rançon réclamée à M. Jean Bréaud, père de la victime, banquier très connu à Tahiti. Un premier appel, quelques heures après la disparition de l'homme d'affaires, mercredi 26 mars, à sa compagne tahitienne faisait état d'une demande de rançon de 10 millions de francs. Cependant, M. Jean Bréaud a indiqué que les ravisseurs n'avaient pas encore précisé leurs exigences et qu'ils n'avaient pas fourni la preuve que son fils était en bonne santé.

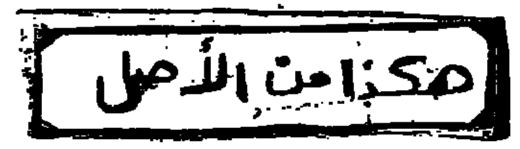
Les policiers ont poursuivi leur enquête après la découverte de la mallette de M. Olivier Bréaud, qui dérivait entre deux eaux, à une dizaine de kilomètres de Papeete. Les plongeurs de la gendarmerie ont découvert un trousseau de clés appartenant au jeune homme. Ces indices laisseraient croire que les ravisseurs aient embarqué leur victime sur un canot, puis sur un yacht. Ils auraient ainsi pu s'échapper avant qu'une surveillance maritime ait été établie.

Toutefois, les enquêteurs n'ont pas écarté une autre hypothèse : les ravisseurs pourraient toujours détenir M. Bréaud à Tahiti. Des recherches ont été effectuées dans la maison qui a été utilisée pour tendre un piège à la victime. Dans une pièce, les policiers ont relevé des traces de sang sur le sol, ainsi que diverses empreintes laissées par un objet lourd traîné sur le sol, ce qui laisserait croire qu'une lutte a eu lieu.

Plusieurs suspects ont été entendus par les policiers mais leur identité n'a pas été révélée. Trois policiers parisiens, membres de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) doivent participer à l'enquête. — Ph. G.

● *M. Bruno Dunal, âgé de vingt ans*, fils de l'attaché militaire de l'ambassade de Pologne à Paris, a été découvert pendu lundi 31 mars vers 4 heures du matin, par une patrouille de police en bordure de la Seine, à la hauteur du numéro 37 du quai d'Anjou (4e arrondissement), à Paris. Selon les premiers éléments de l'enquête de police, le jeune homme se serait suicidé.

● *Accident d'hélicoptère à Abou-Dhabi : onze morts.* Onze personnes ont trouvé la mort, le dimanche 30 mars, dans un accident d'hélicoptère sur l'aéroport d'Abou-Dhabi. L'appareil, qui appartenait à la société italienne Augusta, transportait quinze personnes. Il a heurté un bâtiment et a pris feu au moment où il s'apprêtait à atterrir. Les passagers sont tous de nationalité italienne. — (A.F.P.)



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Le dialogue euro-musulman n'est pas pour demain

L'ISLAM est, après le christianisme, la religion la plus répandue dans le monde. De six cents ans plus jeune que celui-ci, il est encore en train de grandir. Il prédomine dans tous les pays membres de l'OPEP, à l'exception de deux. Ce qui nous rend actuellement entièrement dépendants du monde musulmans, à un moment de l'histoire où il est devenu plus difficile que par le passé de contrôler et de prévoir ses comportements.

Nous découvrons soudain le « renouveau islamique ». Mais qu'y a-t-il, en fait, de neuf ? Le « renouveau islamique » faisait déjà l'objet d'un éditorial du *Times* en 1959, et M. Guy Mollet déclarait, en juillet 1956, au cours d'un congrès du parti socialiste, que le panislamisme faisait peser une menace sur la paix. La première conférence économique islamique s'est, par ailleurs, tenue en novembre 1949.

Peut-être la grande différence est-elle qu'autrefois on pouvait lire dans le *Times* : *« Le plupart des pays musulmans, de nos jours, à l'exception du Pakistan, sont pauvres et politiquement instables... »* Personne, aujourd'hui, ne pourrait écrire cela. Cependant — la grande majorité des musulmans le savent, — il est encore vrai que *« la plupart des pays musulmans sont pauvres »*. Presque tous les pays de l'OPEP sont musulmans, mais la majorité des pays musulmans ne sont pas membres de l'OPEP ; et même l'OPEP, avec une population totale de quelques trois cents millions d'habitants, a un P.N.B. global inférieur à celui de n'importe lequel des Etats industriels qui ont pris part au sommet de Tokyo l'année dernière. (Sans compter que les deux tiers des membres de l'OPEP ont une balance des paiements déficitaire.)

La détention du pétrole, pourtant, a apporté, sous forme de disponibilités, une richesse relative à un petit nombre d'Etats musulmans, et a considérablement accru leur importance stratégique. Ceci a contribué à redonner à l'Islam confiance en lui-même, mais surtout à ranimer les peurs et les jalousies anciennes (mêlées de respect et d'un intérêt vrai) qu'éprouve l'Europe occidentale à l'égard de l'Islam. Nous sommes aujourd'hui parfaitement conscients de la nouvelle force que représente l'Islam, et les musulmans eux-mêmes sont davantage conscients de leur propre vulnérabilité et de leur faiblesse.

Pendant un millier d'années, la culture islamique a égalé celle de la chrétienté d'Europe occidentale, et s'est même montrée à bien des égards supérieure. Puis l'Europe a distancé les pays de l'Islam sur le plan économique, technique, militaire — jusqu'à ce que, au dix-neuvième siècle et au cours des premières années du vingtième, les puissances européennes parviennent à exercer, directement ou indirectement, leur domination sur tout le monde musulman.

Aujourd'hui, ces Etats islamiques — ils sont plus de quarante — ont réaffirmé leur indépendance politique, mais sur le plan économique et culturel, la plupart restent sur la défensive. Aucun d'entre eux n'est encore entièrement industralisé. Tous ont besoin d'importer tout un ensemble de produits manufacturés, mais surtout la technologie venue du monde non musulman.

Aucun de ces Etats ne peut se permettre — et peu le désirent — un conflit ouvert avec l'Occident. Certains croient nécessaire un affrontement avec les Etats-Unis, dont les intérêts ont envahi l'économie et la politique de leur pays, ou celles de leurs voisins immédiats. Mais même ceux-ci cherchent à établir avec l'Europe, à présent qu'elle a abandonné son empire colonial, des relations plus égalitaires qui soient profitables aux deux parties.

Créer des rapports plus stables

Du côté de l'Europe, les dirigeants politiques et économiques sont de plus en plus conscients de leur dépendance à l'égard du monde musulman, et ressentent le besoin d'une compréhension plus grande et de rapports plus stables. Les relations commerciales certes sont nombreuses, mais trop fébriles. Nulle part elles n'ont été aussi actives qu'en Iran, mais avec quelle brutalité elles ont été interrompues et combien d'amertume et de méfiance s'est ensuivi ! Sûrement des relations plus saines sont possibles.

Depuis 1973, nous avons connu le dialogue euro-arabe et le dialogue Nord-Sud, qui ont tous deux, donné des résultats décevants. On parle à présent d'un « dialogue euro-Golfe » — entre gens riches — qui laisserait de côté toutes ces relations besogneuses et fastidieuses. Mais ce dialogue n'arrive pas vraiment à voir le jour, car ceux qui, dans le Golfe, pourraient devenir des associés restent encore divisés sur la question précisément qui a empêché la réussite d'un dialogue euro-arabe plus large : devront-ils, en effet, comme le souhaitent les Européens, débattre des problèmes économiques et financiers, ou bien faire passer leurs préoccupations politiques et essayer d'amener les Européens à un conflit ouvert avec les Etats-Unis sur la question de la Palestine. ?

Il n'y a aucune raison de penser qu'un dialogue euro-musulman ne se heurterait pas aux mêmes problèmes. Sur le plan des institutions, la structure existe : l'Organisation de la Conférence islamique a son secrétariat permanent à Djeddah, sous l'autorité de M. Karim Gaye. C'est la seule organisation intergouvernementale au monde qui affiche des liens religieux. Elle n'est pas sans points communs avec la Communauté européenne : notamment par le fait que les décisions y sont prises à l'unanimité ou ne le sont pas du tout, ce qui est peut-être symptomatique de la difficulté qu'il y a, dans l'un et l'autre cas, à construire une unité politique et économique sur un héritage culturel commun lorsqu'on se heurte à des divisions linguistiques et idéologiques aussi bien que nationalistes.

Sur le plan théorique, l'unité de l'Islam pourrait être plus facile à réaliser que celle de l'Europe. La tradition de l'Umma, communauté unique fondée par le Prophète, est beaucoup plus forte que celle du christianisme comme entité politique (si l'on met à part le Saint-Empire romain). Mais, dans la pratique, les choses sont différentes, avec plus de six cent millions de musulmans répartis dans plus de quarante Etats et disséminés sur deux vastes continents.

Des accords de coopération économique, technique et commerciale ont été conclus, mais ils sont très imparfaitement appliqués, et, dans tous les cas, se révèlent bien en deçà du plan en cinq points avancé en 1977 par un représentant de la Banque mondiale : transformation industrielle, autosuffisance dans les domaines de l'alimentation et des céréales, monnaie unique, investissement d'un milliard de dollars dans l'éducation et la science, utilisation, enfin, de 5 milliards de dollars annuels pour les « besoins humains fondamentaux ».

Il n'y a pas de marché commun islamique. La plus importante réalisation à ce jour a été la Banque islamique de développement, au capital de 2 milliards de dollars, qui draine les revenus du pétrole arabe vers les pays musulmans moins développés. (En accord avec les usages islamiques, elle ne prête pas de l'argent avec intérêt, mais préfère une participation par actions dans des entreprises dont le rapport est élevé.)

EDWARD MORTIMER.

(Lire la suite page 21.)

Un sport difficile : la chasse à la fraude fiscale internationale

Le développement du commerce international a-t-il entraîné au cours des quinze ou vingt dernières années une aggravation de la fraude fiscale ? Et dans l'affirmative les différents Etats ont-ils réussi dans les pays industrialisés à marquer des points importants dans leur chasse à la fraude ? La question se pose, bien sûr, aussi pour les formes les plus ambiguës de la fraude que les experts appellent « évasion fiscale », faute de pouvoir les condamner légalement avec certitude.

SI la réponse à la première question ne fait hélas ! guère de doute, il est moins certain que dans la lutte permanente que se livrent fraudeurs et gardiens du droit les agents du fisc puissent avant longtemps faire basculer en leur faveur un rapport de forces qui, sauf peut-être aux Etats-Unis, a jusqu'ici fait la part belle aux sociétés multinationales.

Lors d'un colloque organisé récemment à Strasbourg par le Conseil de l'Europe, la plupart des pratiques en vigueur dans le grand monde de la fraude fiscale internationale ont été démontées et expliquées aux parlementaires et aux journalistes présents. Les rapports publiés à cette occasion évoquent par leur précision clinique certains cours de faculté, et le fait qu'ils concernent des dossiers anonymes ne peut tromper personne sur leur réalité.

Ces leçons d'anatomie montrent bien que les mécanismes de la fraude fiscale sont maintenant connus. Ils le sont parce que les itinéraires empruntés par les entreprises sont intelligents — et intelligibles, — utilisant, sauf dans le vol pur et simple au bénéfice d'une personne physique, dont M. Jean Cosson, conseiller à la Cour de cassation a montré qu'il était beaucoup plus fréquent qu'on ne le pensait, les faiblesses inévitables d'un droit fiscal international encore sous-développé. Intelligents aussi parce que la fraude joue sur l'égoïsme sacré des Etats qui, à l'image de pays comme le Luxembourg, les Pas-Bas ou la Grande-Bretagne, cherchent à tirer parti au maximum des disparités existant entre les lois et règlements de différents pays. Intelligents enfin parce qu'il arrive que la fraude réussisse vraiment et parfaitement : c'est le cas quand, tel un prestidigitateur, elle fait sortir du chapeau des dividendes taxés à 5 % là où le fisc attend des revenus imposables à 50 %...

Y a-t-il abus de droit ? Y a-t-il fraude ? Dans bien des cas, les Etats et leurs agents fiscaux n'ont pas le dernier mot. Il en va ainsi d'une affaire citée lors du colloque de Strasbourg par M. G. Tixier, professeur de droit fiscal à Paris-XII. Une holding dont le siège se trouve à Panama est filiale à 100 % d'une société française. La société panaméenne perçoit les dividendes et intérêts de ses filiales auxquels s'ajoutent les redevances versées au titre de la concession de marque, propriété de la société française. Le tour est joué quand, au lieu de verser les redevances à la société mère française, la holding panaméenne — agissant comme si elle était propriétaire du brevet — rapatrie, non pas des revenus (redevances) taxés au taux normal de l'impôt sur les sociétés, mais des dividendes qui ne supportent cet impôt que sur seulement 5 % de leur montant. Toute l'opération a consisté à transformer la nature du revenu.

D'autres méthodes consistent à jouer sur le fait que certains pays ont des fiscalités plus légères que d'autres (Suisse, Costa-Rica) ou constituent carrément des paradis fiscaux comme les Bahamas, Monaco (pas pour les Français), les Bermudes, les îles Cayman, les Antilles néerlandaises, les îles Anglo-Normandes et l'inévitable Liechtenstein.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 24.)

« Tout le monde a désormais intérêt à une réforme du système monétaire mondial »

nous déclare M. Filippo Maria Pandolfi

Filippo Maria Pandolfi est, depuis l'automne dernier, président par intérim du comité des ministres du Fonds monétaire international. Sa nomination a été évidemment liée à sa charge de ministre du Trésor dans le gouvernement italien qui a récemment démissionné. Mais son choix parmi les vingt et un membres du comité des ministres du Fonds a été déterminé non seulement par le souci de la rotation des charges, mais aussi en raison de la haute réputation de « technicien » qu'il s'est acquise au fil des années. Il répond ici aux questions que nous lui avons posées sur les négociations en cours en vue d'une réforme du système monétaire international.

« Voici au moins dix ans qu'on parle de réforme du système monétaire international, et il semble qu'elle soit encore à son point de départ. Cette considération ne vous décourage-t-elle pas ?

— Non, elle ne me décourage pas. Sur le plan psychologique, je voudrais dire, en citant une formule célèbre, qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. Mais je préfère rester objectif. C'est vrai : lorsque le comité des Vingt, dans son rapport de juin 1974, a dessiné un processus évolutif de réforme pour le système monétaire international, peu nombreux ont été ceux qui ont misé sur la capacité collective de le mener à bien, même de façon progressive. Mais, depuis lors, beaucoup de choses ont changé sur la scène monétaire internationale.

— *Voulez-vous dire que la situation vous semble plus favorable aujourd'hui ? S'il en est ainsi, sur quoi repose votre conviction ?*

— Les intuitions et les intentions du début des années 70, en commençant par l'idée centrale de doubler le dollar, avec une importance progressivement croissance, par les droits de tirage spéciaux, ont été emportées par les circonstances dont nous avons été les spectateurs. Je fais allusion à la grande expansion des eurodollars, en tant qu'instrument de réserve, et à la forte élasticité de l'offre de liquidité internationale.

» Les projets de réforme sont entrés dans une phase d'éclipse, également et principalement à la suite des premières hausses importantes du pétrole. Mais l'ampleur du phénomène et les faibles possibilités de le contrôler ont peu à peu fait réapparaître l'hypothèse d'une éventuelle réforme du système. C'est ainsi que, concrètement, s'est effectué un premier pas vers la création d'un compte de substitution.

— *Une erreur a probablement été commise il y a dix ans, en visant des objectifs trop élevés et en imaginant des réformes globales que la communauté internationale n'était pas préparée à accueillir. Maintenant, au contraire, n'est-ce pas un plus grand pragmatisme qui semble l'emporter ?*

— Le regain d'intérêt pour un compte de substitution ne naît pas aujourd'hui comme une idée abstraite pour affronter des problèmes abstraits. La question est, actuellement, de savoir comment sortir d'une situation incommode pour tout le monde.

» L'alternative se situe entre un système de réserve reposant de façon prédominante sur le dollar et un système comportant plusieurs monnaies de réserve, cette seconde éventualité se présentant comme le résultat d'un processus agité, avec des effets destructeurs sur le marché des changes. Il faut sortir de cette alternative. Comme on le voit, c'est une situation concrète.

L'avenir du « compte de substitution »

— *Le compte de substitution peut-il être l'issue ?*

— Parmi les solutions possibles, celle du compte de substitution présente les plus grandes possibilités de réalisation. Bien entendu, nous ne devons pas nourrir l'illusion que, grâce à ce nouvel instrument, on puisse résoudre tous les problèmes. Il s'agit plutôt de faire un premier pas, important. Mais il serait impropre de poser des limites au rôle du compte de substitution et plus généralement à celui du droit de tirage spécial. En attendant, il faut examiner de façon réaliste des objectifs plus immédiats.

— *Comment peuvent être définis ces objectifs immédiats ? Autrement dit, que peut-on et que doit-on attendre de la réalisation du compte de substitution ?*

— Le problème principal est aujourd'hui posé par le dollar, considéré moins comme monnaie des Etats-Unis que comme monnaie internationale. Les échanges commerciaux sont habituellement réglés en dollars. Lorsque les balances des paiements ne sont pas en équilibre, les dollars tendent à s'accumuler dans un pays ou un groupe de pays. Celui qui accumule des réserves formulées en dollars se trouve confronté au problème de défendre leur valeur. Ainsi est née la tendance à les convertir au fur et à mesure dans des monnaies supposées douées d'une plus grande stabilité.

» Etant donnée la dimension atteinte par les excédents en dollars, les marchés des changes ont été mis sous pression. Les rapports entre les monnaies en ont souffert, s'éloignant de leur rôle qui est d'exprimer, comme ils devraient institutionnellement le faire, les rapports réels de compétitivité entre les systèmes de production sous-jacents. Contenir cette composante du déséquilibre des marchés est le premier objet du compte de substitution.

Il est d'ailleurs évident que le compte ne peut suppléer à l'exigence d'une meilleure coordination des politiques économiques et monétaires pour développer à l'échelle mondiale une stratégie désinflationniste. Le compte est complémentaire, il n'est pas une solution de rechange.

— *D'un point de vue technique, comment le compte de substitution peut-il représenter une alternative au processus de diversification des réserves ?*

— Les excédents en dollars, ou du moins une part des réserves en dollars, pourront trouver un point d'aboutissement assuré dans le mécanisme du compte. En face des dollars déposés, les banques centrales recevront des certificats du compte formulés en droits spéciaux de tirage, garantis pour leur valeur dans le temps, avec un rendement satisfaisant, et avec les indispensables assurances de liquidité pour faire face aux nécessités de la balance des paiements. A son tour, le compte placera en titres à long terme du Trésor américain les dollars reçus.

— *Les dimensions du compte, c'est-à-dire le montant des dollars déposés pour la substitution, devront être suffisamment importantes pour atteindre l'objectif de la stabilisation?*

— Ce n'est pas douteux. L'efficacité du compte de substitution dépendra aussi du niveau des dépôts qu'il sera en mesure de recueillir. Les déséquilibres constatés entre les balances des paiements ont tendance à s'aggraver de nouveau Qu'il suffise de penser qu'en 1980 l'avance des pays producteurs de pétrole sera certainement supérieure à 100 milliards de dollars et qu'à la fin de 1979 les réserves monétaires en dollars des banques centrales du monde entier étaient de l'ordre de 200 milliards, cependant que le déficit des pays en voie de développement non producteurs de pétrole atteignait 73 milliards de dollars.

» C'est dans ce dernier chiffre que réside l'aspect le plus dramatique de la situation actuelle. Les chiffres que j'ai indiqués, en tout cas, laissent intuitivement entrevoir que l'ordre de grandeur du compte devra être suffisamment important pour que ce compte lui-même puisse atteindre ses objectifs.

Propos recueillis par
MARIO SALVATORELLI.

(Lire la suite page 22.)

Soyons sérieux

How many more ?

THIS morning's announcement of yet another application for membership of the European Community has aroused mixed feelings in Brussels. « *It's a tribute to our success*, said one Community diplomat, *and of course we welcome all democratic European countries that are Willing and able to join.* » But privately he and others confessed to doubt. « *Fourteen may be just too many for a viable Community*, mused a senior Commission official: *the extra burden of languages and administration may overload the boat.* »

There are broader issues, too. The Community's northern member States may be glad to see another central European country counterbalance the entry of the « Mediterranean » recruits ; but France and Italy may think differently. Already, agricultural and especially forestry interests within the Community are alarmed at the likelyhood of new low-cost competition. And while Community industry remains confident of maintaining its position, its spokesmen resent the prospect of greater demands for regional aid.

If the economic argument is finely balanced, political factors are more uncertain still. Although now a constitutional monarchy, the ruling Elphberg dynasty has long been under attack from the Left ; and news of possible overtures to Brussels has provoked veiled threats from Moscow as well as disquiet in Strelsau itself. Only King Rudolf's and Colonel Sapt's innate sense of timing, in fact, makes Ruritania's application so appropriate today.

PANGLOSS.

Malgré la crise, des raisons d'espérer

Personne ne le *nie* : les tensions internationales sont fortes, la situation économique s'aggrave, la communauté financière internationale est inquiète, les grandes puissances sont perturbées au sommet, les pays les plus défavorisés n'acceptent plus leur sort, les nations européennes ont du mal à s'entendre... Mais à trop le dire, et à en ajouter, on a tendance à oublier qu'il y a toujours, même dans la tourmente, et parfois surtout dans de grandes périodes de mutation telles que la nôtre, des raisons d'espérer. Pour en témoigner Europa a choisi ici de réunir quelques exemples : les conflits sociaux si décriés en Italie ont ouvert la voie d'une nouvelle forme de participation, les tentations protectionnistes de toutes sortes ont presque partout rencontré dans l'ensemble une solide résistance, les effets redoutés des nouvelles technologies sont d'autant mieux maîtrisées que les citoyens commencent à être plus consultés dans certains domaines, et même la réforme du système monétaire international, vainement souhaitée depuis des années, suscite un renouveau de confiance chez M. Pandolfi. Le président du Club de Rome, M. Aurelio Peccei, si souvent taxé de pessimisme, n'évoque-t-il pas *« les frontières de l'espérance »* devant un avenir tout neuf et le *« forum des jeunes » ?* Tel est bien l'autre côté de la médaille.

(Lire pages 22 et 23.)

Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Céges-Économie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

La cavalcade des taux d'intérêt

LES résultats de nos quatre grands pays européens font apparaître des dégradations parallèles. Ainsi les taux de couverture des importations par les exportations ont tous baissé, même en Allemagne, où l'équilibre est à peine maintenu (taux de 102 %), et en Grande-Bretagne, malgré sa proche autosuffisance pétrolière. Les taux de chômage montent aussi avec un bel ensemble, fortement en Grande-Bretagne (de 5,40 % à 5,65 %), moins en France, et avec quelques hésitations en Allemagne. Les hausses de prix, calculées sur les trois derniers mois, se sont fortement accélérées en France, à 16 %, et en Allemagne, à 8 % (1). Si l'écart avec la Grande-Bretagne et l'Italie ne se réduit pas, c'est que ces derniers ont encore une fois battu leurs records du mois précédent : 20 % et 29 % respectivement.

C'est seulement pour l'activité que les résultats restent bons, en particulier en Allemagne et en France. La conjoncture allemande reste toujours au beau fixe, soutenue par les investissements et la constitution de stocks. Le taux d'utilisation des capacités productives a encore continué à croître à la fin de 1979, passant de 84,5 % en septembre à 85,6 % en décembre, ce qui, rapproché de la bonne situation financière des entreprises, explique les fortes dépenses d'équipement notés par la Bundesbank dans son rapport. Seules notes préoccupantes : l'automobile, où les arrêts de travail se précisent, et la consommation, qui faiblit.

En France, les enquêtes de l'INSEE et de la Banque de France, ainsi que l'importante progression des recettes de T.V.A. font apparaître une bonne activité, qui se serait même renforcée en février, accompagnée d'une montée de la confiance des chefs d'entreprise. Le C.N.P.F. (le patronat) souligne que la reprise des investissements se confirme, expliquée comme en Allemagne par un bon taux d'emploi des capacités et un renforcement financier des entreprises permis par les gains de productivité (+ 5 % en 1979) et la libération des prix industriels.

Quel contraste entre l'optimisme des milieux d'affaires allemands et français (bien que la conjoncture soit fragile et risque de se retourner à terme, comme l'envisage l'INSEE pour la France au deuxième trimestre 1980) et la situation monétaire et externe de chaque pays, qui devient de plus en plus préoccupante. Les gouvernements savent, mais continuent à afficher l'optimisme. Les autorités allemandes maintiennent leurs promesses de réductions fiscales en 1981, comme l'a rappelé M. Matthoeffer, ministre fédéral des finances. Comment concilier cette mesure avec le freinage d'un endettement public qui atteindra 450 milliards de deutschemarks fin 1980, et qui pèse sur le marché financier ?

En France, M. Raymond Barre reste serein, mais s'apprête à durcir sa politique pour faire face aux 110 milliards de francs de la facture pétrolière. Son objectif : restreindre la demande, surtout celle des particuliers (à cet égard, l'inflation qui rogne leur pouvoir d'achat ne le préoccupe pas trop, à condition qu'elle n'entraîne pas les salaires), celle des administrations (réduction de 20 % de crédits d'investissements), mais non celle des entreprises, qui, favorisées par la libération des prix, doivent soutenir l'offre par leurs investissements et leurs exportations. Reste à savoir si la perspective des élections présidentielles lui permettront d'appliquer ce programme jusqu'au bout.

Le nouveau plan anti-inflation

Mais pour la France et l'Allemagne, ainsi que pour l'Italie et la Grande-Bretagne, le danger vient maintenant moins de la situation interne que de la répercussion des événements monétaires américains. Comme le président Carter n'a pas réussi jusqu'ici à mettre en œuvre les mesures indispensables — c'est le cas pour l'énergie — ou échoué avec celles qu'il a lancées — le plan anti-inflation d'octobre 1978 avec ses normes de salaires et de prix a fait long feu, — force a été au président du FED, M. Volcker, d'utiliser la seule arme disponible : la monnaie. Mais il l'a fait avec hésitation sans restreindre suffisamment la croissance des liquidités. Conséquence : une fantastique escalade des taux, s'accélérant d'elle-même, puisque particuliers et entreprises, anticipant sans cesse la hausse des coûts du crédit et des prix, continuent à s'endetter au maximum. Mais ces taux astronomiques pour les Etats-Unis (le prime rate s'approche des 20 %) n'ont nullement traumatisé les milieux d'affaires. Comme l'ont expliqué quelques directeurs de grandes entreprises, *« l'argent coûtera plus cher, mais il faut bien vivre »*. De leur côté, les directeurs d'achat, interrogés par leur association, notent que *« le climat des affaires est excellent et le premier trimestre 1980 sera meilleur que prévu »*.

Si les entreprises sont inconscientes, en revanche les milieux financiers sont traumatisés par cette cavalcade des taux qui risque de faire capoter les Etats-Unis et le monde occidental. L'économie américaine ressemble de plus en plus à un véhicule fou : son conducteur, le gouvernement, en a perdu le contrôle ; et il ne lui est pas facile de le reprendre dans l'ambiance électorale actuelle, qui ne favorise ni l'objectivité ni le courage. Ainsi tout ralentissement dans cette course est-il accueilli avec soulagement. Il est symptomatique que le marché financier ait salué d'une hausse l'annonce d'un recul de 0,7 % des ventes au détail de février, alors que cette réaction aurait paru absurde en d'autres temps.

Néanmoins, le nouveau plan anti-inflation présenté par M. Carter le 14 mars a suscité quelques espoirs. Plus à l'étranger qu'ailleurs, et en particulier en Allemagne, où M. Otto von Lambsdorff, ministre fédéral de l'économie, a salué ce pas dans la bonne direction, qu'aux Etats-Unis eux-mêmes. Le retour à l'équilibre budgétaire en 1980-1981, obtenu par une réduction des dépenses de 14 milliards de dollars et une augmentation des recettes de 9 à 11 milliards par taxation du pétrole importé, apparaît difficile à Mme Alice Rivlin, directrice du bureau du Congrès pour le budget, qui doute, par ailleurs, qu'un retour à l'équilibre puisse avoir un effet rapide sur l'inflation. Plus efficaces, au contraire, apparaissent les mesures annoncées par M. Volcker, qui renforcent les réserves obligatoires des banques et rendent leur recours à l'escompte du FED plus coûteux, par un relèvement de 3 % du taux.

Dans ces conditions, la course des taux d'intérêt, qui a fait remonter fortement et artificiellement le dollar, n'est pas prête de s'arrêter. Elle oblige les pays européens à suivre la ronde, pompe leurs capitaux et renchérit lourdement leurs importations pétrolières. C'est l'Allemagne (avec le Japon) qui est la plus exposée. Le deutschemark est menacé à la fois par le déficit de la balance des paiements courants et le retard des taux d'intérêt allemands (la hausse du taux d'escompte de 6 % à 7 % n'ayant constitué qu'un rattrapage) qu'il lui faut combler, sans compter les mesures à prendre pour attirer les capitaux, et qui amènent le deutschemark à jouer, contre son gré, le rôle de monnaie de réserve.

Même la Grande-Bretagne, dont le Minimum Lending Rate était déjà à un niveau élevé, est obligée de suivre le mouvement.

La France, elle, est un peu moins atteinte pour le moment : le franc n'est pas en première ligne, et le gouvernement français conserve une meilleure maîtrise quantitative des crédits. Cependant, ses taux augmentent aussi pour des raisons externes et internes, tout comme en Italie. Pour nos quatre grands pays européens, qu'ils soient plus ou moins directement menacés, il est vital que la machine infernale américaine s'arrête, et que ses taux se stabilisent. De toute façon, ces derniers ne redescendront pas de sitôt : en dépit du ralentissement, ou même de la récession, l'inflation restera forte, ainsi que la pression des prix pétroliers, comme le montre l'intention de certains pays de l'OPEP de réduire leurs productions.

MAURICE BOMMENSATH.

(1) En prenant pour février 1980 un taux de 1,1 %.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	— —	—	++	+	—
(tendance précédente)						+
FRANCE	+	— — —	— —	+	— —	+
(tendance précédente)						++
ITALIE	+	— — —	— —	—	—	+
(tendance précédente)	++					+
GRANDE-BRETAGNE	—	— — —	— —	— —	—	+
(tendance précédente)						+

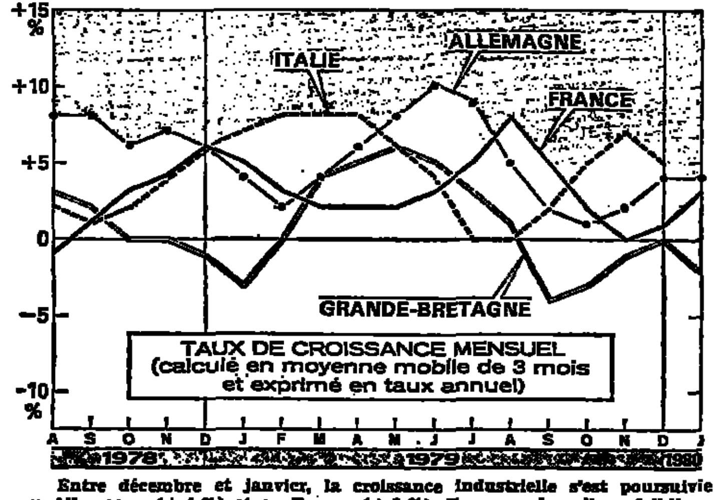
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [grisé] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATIONS ET INCIDENCES

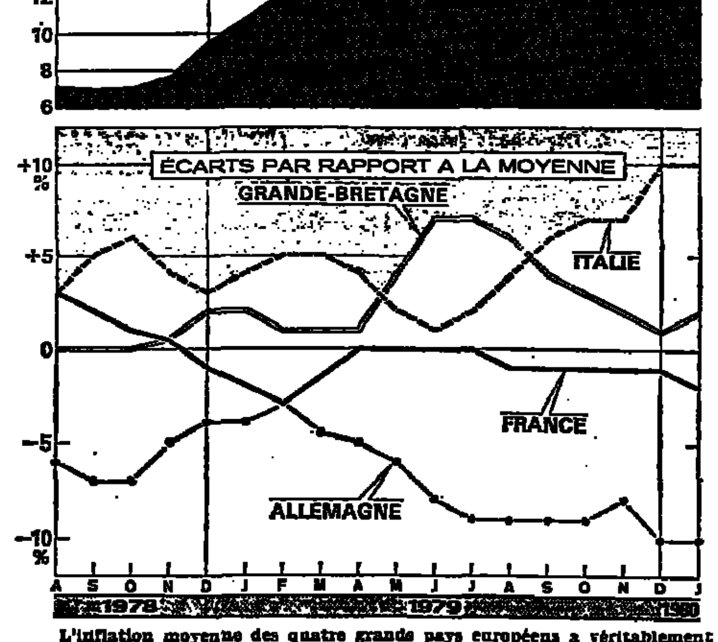
CROISSANCE	+ (+)	Les derniers chiffres d'activité restent toujours discordants. Le P.N.B. a finalement progressé au quatrième trimestre 1979 à un taux élevé (2,1 %). Les commandes à l'industrie ont fortement augmenté en janvier (+ 3,6 %), en particulier celles des biens durables. En revanche, en février, les ventes au détail ont reculé de 0,7 % et la production automobile de 16 % par rapport à février 1979.
PRIX	— (—)	Les prix de gros ont continué à grimper fortement en février (1,5 %), ce qui amène leur rythme annuel calculé sur les trois derniers mois à 17 %. De leur côté, les prix de détail s'accélèrent à une allure de près de 16 %. Les produits alimentaires augmentent peu, et ce sont essentiellement les autres, en particulier carburants et logements, qui sont en cause.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active, après être sensiblement remonté de 5,9 % en décembre à 6,2 % en janvier, est à nouveau redescendu à 6 % en février. Cette amélioration n'est pas significative d'après le département du travail, d'autant plus que le chômage atteint fortement l'automobile.
CAPACITE	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités productives, qui avait reculé de 84,9 % en octobre à 84,4 % en novembre, est resté pratiquement stable à 84,3 % en décembre, janvier et février.
ECHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale est maintenant calculé Fob-Caf comme pour nos grands pays européens. Ainsi évalué, ce déficit, qui était de 4,6 milliards de dollars en décmbre, s'est fortement creusé à 4,76 milliards en janvier : la dégradation amorcée en novembre continue donc.
MONÉTAIRE ET FINANCIER		La récente escalade des taux d'intérêt américains a été impressionnante, puisque le prime rate est passé de 15,75 % à 19 % en moins d'un mois. Elle a provoqué une hausse générale des taux. En particulier en Allemagne le taux d'escompte a été relevé de 6 % à 7 % et en France le taux de base bancaire est passé de 12 % à 12,50 %, puis à 13,25 %.
ECONOMIQUE		L'économie américaine entraîne maintenant à sa suite celle des grands pays européens dans la fuite en avant inflationniste, mais aussi dans le danger déflationniste de plus en plus grand que fait peser l'escalade monétaire, ainsi que le nouveau plan anti-inflationniste mis en œuvre par MM. Carter et Volcker en mars.

TAUX DE CROISSANCE



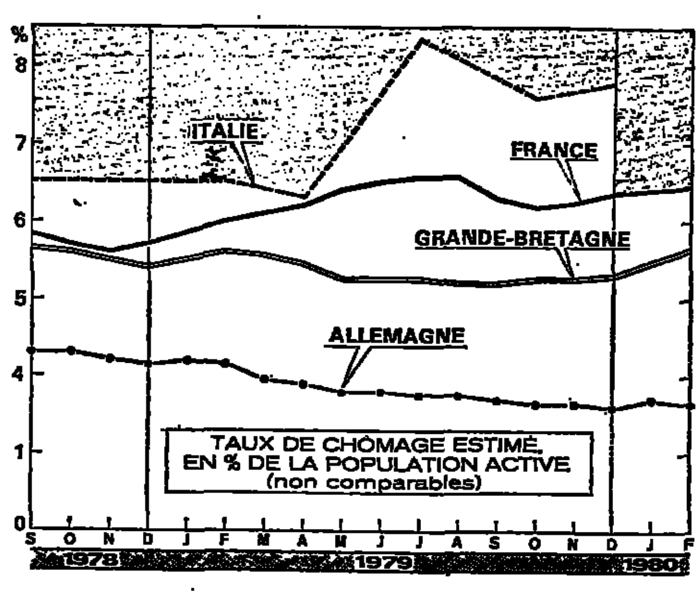
Entre décembre et janvier, la croissance industrielle s'est poursuivie en Allemagne (+ 4 %) et en France (+ 3 %). En revanche, elle a faibli en Grande-Bretagne (— 2 %).

ÉVOLUTION DES PRIX



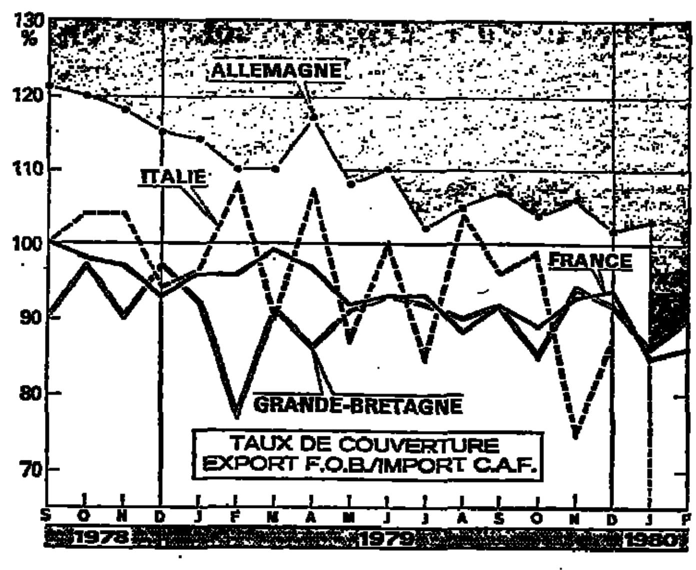
L'inflation moyenne des quatre grands pays européens a véritablement explosé entre décembre et janvier de 12,5 % à 15,9 %, et entre janvier et février à plus de 18 %. Sur le dernier mois, elle a surtout fortement augmenté en Allemagne de 4,5 % à 8 %. En France, elle est passée de 14,9 % à 16 %, en Grande-Bretagne de 17 % à 20 % et en Italie de 27 % à 29 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois.

NIVEAU DE CHOMAGE

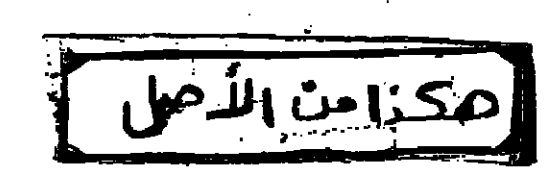


Entre janvier et février, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a fortement augmenté de 5,50 % à 5,65 % en Grande-Bretagne, et plus légèrement de 6,40 % à 6,45 % en France. En revanche, ce taux a un peu diminué, de 3,65 % à 3,60 % en Allemagne.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) de la France est resté en février au même niveau très bas qu'en janvier (85 %), alors que celui de la Grande-Bretagne s'est redressé de 86 % à 90 %. Le taux allemand a peu changé depuis décembre et se maintient juste au-dessus de l'équilibre.



TROMPE-L'ŒIL

Les traquenards de l'indice des prix

Parmi les notions les plus courantes du vocabulaire économique, certaines reflètent pour l'opinion commune une réalité qu'elles ont perdue. Sous notre rubrique « Trompe-l'œil », nous tenterons de démystifier un certain nombre de ces « idées reçues ».

LES non-initiés pensent souvent que mesurer la hausse des prix est chose facile, pour peu que le gouvernement le veuille bien et accepte de publier les « vrais » chiffres. Pourtant la tâche est complexe, surtout par les temps actuels. L'histoire récente de nos quatre grands pays européens offre des exemples frappants.

Même en admettant que l'indice habituel, celui des prix de détail, soit bien représentatif, encore faut-il savoir quelle mesure choisir. En général on rapporte le chiffre du mois à celui noté douze mois auparavant, ce qui a pour avantage d'éliminer les effets saisonniers. Une telle méthode appliquée à l'Allemagne, fin 1979, donne un taux d'inflation de près de 6 %. Plusieurs critiques ont fait observer que la comparaison faite par rapport au niveau particulièrement bas de l'indice en 1978 conduit à une surévaluation du taux d'inflation : effectivement le calcul fait avec les mêmes indices sur les trois derniers mois aboutit à un chiffre nettement moins élevé de 4 %.

Mais l'indice peut aussi être mis en cause dans sa construction. Calculé en Allemagne jusqu'à fin 1979 d'après un « panier » de la ménagère choisi en fonction des consommations notées en 1970, il n'était plus adapté aux conditions actuelles : en effet, il oubliait nombre de produits modernes et donnait un poids excessif aux achats alimentaires. D'où une révision qui a brusquement fait baisser le rythme des prix de près d'un demi-point.

La récente explosion des prix pétroliers n'a pas non plus facilité les choses. Un peu partout, les autorités essayent de séparer cette inflation « externe » très particulière de l' « interne » pour mieux contrôler son incidence et parfois la bloquer. Ainsi, en Italie, le chef du gouvernement, M. Cossiga, a-t-il proposé un nouvel indice corrigé pour les calculs de la fameuse échelle mobile des salaires.

En Grande-Bretagne ce n'est pas l'augmentation du prix du baril, mais plutôt celle, très massive de trois points de la T.V.A. du premier juillet 1979 qui a posé un gros problème, puisqu'elle a véritablement fait exploser l'indice habituel des prix de détail à plus de 20 %. Hausse artificielle, a fait observer Sir Geoffrey Howe, le chancelier de l'Echiquier, puisque ce surcroît d'impôts indirects est, d'après ses calculs, largement compensé par les considérables réductions d'impôts sur les revenus. C'est ainsi que la Grande-Bretagne dispose depuis peu d'un nouvel indice, le T.P.I. *(tax and price index)*, qui tient compte de cette correction et donne, entre janvier 1979 et janvier 1980, une inflation inférieure de deux points et demi (16 % contre 18,5 %) à celle qui est observée par l'indice traditionnel.

L'ingéniosité des statisticiens

En France, les autorités n'ont pas proposé un nouvel indice des prix corrigé des incidences pétrolières, M. Raymond Barre se souciant apparemment beaucoup moins de la valeur de cet indicateur, considéré comme peu représentatif de l'inflation profonde. Cependant, son ministre de l'économie, M. Monory, est bien obligé de commenter les résultats mensuels et il propose une nouvelle méthode plus « réaliste » consistant à évaluer les accélérations des prix de détail entre 1978 et 1979 : elle permet de montrer que la France, dont l'inflation, calculée par la méthode habituelle, est environ le double de celle de l'Allemagne, réussit néanmoins à faire deux fois mieux que cette dernière.

Ces quelques exemples, dont on pourrait d'ailleurs facilement allonger la liste, montrent bien les difficultés de mesure des prix, mais aussi l'ingéniosité des statisticiens devant les problèmes économiques actuels.

M. B.

Le dialogue euro-musulman n'est pas pour demain

(Suite de la page 19.)

Sur le plan idéologique, le monde musulman est profondément divisé. Les intégristes nous opposeront qu'il n'y a pas véritablement d'Etats islamiques, avec peut-être l'exception de l'Iran depuis la révolution — et l'Iran, parce qu'il considère précisément les pouvoirs islamiques des autres Etats comme suspects, est un participant quelque peu hésitant lorsqu'il s'agit de la Conférence islamique. (*« Les conférences qui sont tenues au nom de l'islam n'ont, en réalité, pas le moindre objectif islamique »*, a déclaré un jour l'imam Khomeiny. Mais il y a également des Etats musulmans qui se réclament du socialisme, d'autres qui encouragent le capitalisme. Certains sont prosoviétiques, d'autres encore très proches de l'Occident, bien que tous se présentent aujourd'hui officiellement comme « non-alignés ».



Lorsqu'il y a consensus sur les questions économiques, c'est celui du tiers-monde dans son ensemble : les résolutions de la Conférence sont plus ou moins apparues comme reprenant celles du groupe des « 77 ». Lorsqu'il y a consensus sur les questions politiques, c'est celui du monde arabe : pour l'essentiel, solidarité avec le peuple palestinien et demande de restitution de l'Haram All-Sharif de Jérusalem. (C'est après l'incendie de la mosquée Al-Aqsa en 1969 que se tint le sommet au cours duquel fut créée l'organisation permanente de la Conférence.)

Dans tout dialogue euro-musulman, donc, les Européens se trouveront confrontés aux mêmes exigences que lors des dialogues Nord-Sud et euro-arabe : priorité au « nouvel ordre économique international » et défense des droits du peuple palestinien représenté par l'O.L.P. A moins, donc, que nous n'ayons quelque chose de nouveau à proposer sur l'une ou l'autre de ces questions, un dialogue euro-musulman a peu de chances de donner quelque résultat.

EDWARD MORTIMER.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Invoquant son droit de réponse, M. Roger Theisen, directeur du Centre pour le développement industriel, nous adresse une lettre contestant certains jugements portés dans un article publié dans notre dernier supplément Europa (le Monde *du 4 mars) sur l'organisme qu'il dirige.*

Voici les cinq points développés dans cette correspondance :

I. — Votre affirmation selon laquelle le bilan du Centre serait « désastreux » et se traduirait par un « *échec sur toute la ligne* » se trouve contredite par tous les rapports émanant du comité de coopération industrielle A.C.P.-C.E.E., du conseil consultatif A.C.P.-C.E.E., du conseil des ministres A.C.P.-C.E.E. qui, en leur qualité d'organes de tutelle, ont régulièrement supervisé le résultat des activités du C.D.I., au cours de ses trois années d'existence, sans jamais formuler de commentaires défavorables. Par ailleurs, l'auteur de l'article, qui se réfère au dire d'un haut fonctionnaire de la Commission des communautés européennes, aurait pu consulter les « Rapports généraux des communautés européennes », dont les articles suivants traitent de l'action du C.D.I. : pour 1977, art. 541 ; pour 1978, art. 515 ; pour 1979, art. 568 et qui vont absolument à l'encontre de son appréciation injustifiable.

II. — S'agissant de la fin du mandat des directeur et directeur-adjoint, celle-ci était normalement prévue au 1er mars 1980, terme de la première convention de Lomé. Or, loin de la remercier comme l'indique votre collaborateur, les instances communautaires et les A.C.P. ont demandé à la direction du C.D.I. de continuer d'assumer sa mission, au moins pendant une période transitoire.

III. — Votre collaborateur fait état, dans le premier paragraphe de son article, de l'association du C.D.I. à un projet de création d'une aciérie alimentée par des ferrailles de récupération. Je vous prie de noter qu'au contraire le C.D.I. a, par lettre du 14 octobre 1977, clairement dissuadé le gouvernement concerné de donner suite à ce projet jugé par lui économiquement peu viable.

IV. — Concernant le chiffre des actions effectives du C.D.I. en matière de projets, il semble difficilement concevable que « les instances communautaires et les A.C.P. contestent les résultats », étant donné que sur 379 interventions promotionnelles directes du C.D.I. 21 projets ont déjà atteint le stade de la réalisation, puisqu'ils ont fait l'objet d'accords d'association et/ou de financement entre les partenaires A.C.P./C.E.E. intéressés.

Par ailleurs, il convient de signaler que les activités du Centre ne se limitent pas aux seules créations de nouvelles industries, étant donné qu'elles portent également sur le transfert et l'adaptation de la technologie, l'information industrielle, la formation aux activités industrielles ainsi que sur la réhabilitation des industries en difficulté.

Statutairement, le rôle du Centre est spécifique : le C.D.I. joue un rôle de catalyseur et d'organe opérationnel chargé de fournir une assistance, sans qu'il soit jamais question pour lui de se substituer aux industriels concernés et aux autres institutions communautaires. Le C.D.I. ne peut donc apparaître comme un « trouble-fête » aux yeux de la Commission ou de la Banque européenne d'investissement, dont les rôles respectifs se trouvent définis par la convention de Lomé. D'ailleurs, ces institutions ont tout naturellement pris le relais dans le cadre de plusieurs interventions engagées par le C.D.I.

V. — Contrairement à l'affirmation qui voudrait que le Centre ait négligé les « contacts avec les délégations de la C.E.E. dans les A.C.P. », les rapports d'activité du C.D.I. soulignent l'importance de l'assistance efficace fournie par ces délégations. En outre, et conformément à sa mission, le Centre a multiplié les contacts avec les représentations permanentes des A.C.P. à Bruxelles, les autorités gouvernementales des pays concernés, les institutions régionales et, surtout, avec les opérateurs économiques A.C.P./C.E.E. Loin de remettre en cause le caractère « *paritaire* » de sa fonction, le C.D.I. tient à souligner combien les résultats obtenus découlent de la coresponsabilité et du coparrainage des autorités A.C.P./C.E.E. Ce principe de parité, qui constitue le fondement même de la convention et sa principale originalité, ne peut être mis en question sans risquer d'entraîner des effets désastreux pour la coopération entre les partenaires de Lomé.

EUROPA

d'intérêt

ATIONS ET INCIDENCES

En Italie, les conflits sociaux ont ouvert la voie de la participation

La crise politique et sociale qui se déroule en Italie depuis plus d'une décennie n'a pas que des aspects négatifs. Les relations entre patronat et syndicats, entre les entreprises et les salariés se sont transformées. Après une période d'opposition systématique, les uns et les autres ont recherché un « modus vivendi ». Ils sont peut-être à nouveau à la veille d'une nouvelle évolution dans la direction d'une certaine « participation ».

QU'EST-CE qui a changé au cours des dix dernières années dans les rapports entre patronat et syndicats en Italie ?

Le pouvoir des trois centrales syndicales s'est beaucoup accru, avec la C.G.I.L. (Confederazione generale italiana dei Lavoratori) socialo-communiste, la C.I.S.L. (Confederazione italiana syndicati lavoratori), qui représente une présence forte, mais non dominante, de la démocratie chrétienne, et l'U.I.L. (Unione italiana dei lavoratori), où sont rassemblés des socialistes, des sociaux-démocrates et des républicains. Les syndicalistes sont aujourd'hui présents dans tous les sièges institutionnels et dans tous les services publics. Majoritaires, ils gouvernent l'I.N.P.S., Institut pour les pensions, qui administre des milliers de milliards de lires par an. Ils sont représentés au comité interministériel des prix, dans les commissions qui établissent la politique économique du pays et dans les conseils d'administration des universités.

Les représentants de la C.G.I.L., de la C.I.S.L. et de l'U.I.L. siègent aussi aux conseils d'administration du Théâtre de la Scala de Milan et de la Biennale de Venise. Les leaders syndicaux, que le terrorisme contraint à se déplacer dans des voitures blindées, sont les interlocuteurs directs du gouvernement, et, à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, des grèves générales déclenchées par les syndicats ont accéléré la chute de gouvernements qui étaient déjà en péril.

Si le pouvoir des syndicats s'est accru dans les institutions, leur influence sur la base, en revanche, a relativement diminué, et leur crédibilité s'est affaiblie auprès de l'opinion publique, qui juge les syndicalistes en partie responsables des difficultés économiques italiennes. Mais il serait mesquin de ne pas leur reconnaître un mérite : celui d'avoir été un élément de stabilité démocratique face à la débandade des partis dans ces années de terrorisme débordant.

Ce pouvoir une fois conquis, le problème de sa gestion s'est posé aux syndicats. Pendant une grande partie des années 60 et jusqu'à la moitié des années 70, le principal objectif de l'action syndicale a été de transformer la société en déstabilisant le système. Ce furent les années des « variables indépendantes » dont la plus connue était le salaire, détaché de toute politique économique générale et sans liens avec la productivité des entreprises.

Le changement d'attitude du parti communiste à l'égard du gouvernement, c'est-à-dire la politique de l'intégration ou du « compromis historique », d'une part, et la pression croissante des classes mises à l'écart, des jeunes aux chômeurs du Sud, d'autre part, ont entraîné une réflexion nouvelle.

Forts des modifications obtenues dans les rapports de forces, les syndicats ont commencé à prêter une attention plus grande aux thèmes classiques de politique économique, qui vont des investissements à l'accumulation du capital. Cette nouvelle orientation a été ratifiée, en 1977, par l'« Assemblée de l'EUR », du nom du palais romain où s'est déroulée la réunion des trois mille délégués syndicaux de la centrale C.G.I.L.-C.I.S.L.-U.I.L. Les résultats, les syndicalistes eux-mêmes l'admettent, n'ont pas été à la hauteur des ambitions et des espérances initiales. Nombreux sont ceux qui soutiennent aujourd'hui dans les centrales syndicales l'exigence d'une « mise à jour » (aggiornamento) de la ligne de l'EUR.

Finalement, il est hors de doute que, au cours des dernières années, il y a eu une évolution idéologique dans le syndicalisme italien. Pourtant, et c'est là un des aspects que soulignent particulièrement les patrons, le changement dans le sens de la modération s'épuise à descendre des sommets vers la base : s'il existe un dialogue entre les sommets syndicaux et patronaux dans les entreprises, le rapport reste toujours très conflictuel.

Des avis du personnel sur la politique industrielle

Abordons maintenant un autre problème. En 1979, les syndicats ont encore renforcé leur capacité d'intervention dans les entreprises à l'occasion des renouvellements des conventions collectives nationales. Dans celles-ci, il est question d' « informatisation », mais dans les plus grands groupes privés ou publics ce sont de vraies négociations qui président au choix de politique industrielle, telles que les investissements à faire ou les modalités de l'utilisation de la force de travail. La rigidité qui en découle, puisque, dans certains cas, il est difficile de déplacer la main-d'œuvre d'un département à un autre du même atelier, a entraîné la création d'une poussière de petites entreprises qui échappent mieux au contrôle syndical, mais débordent aussi en aires de travail noir.

Les syndicats commencent donc à réfléchir aux effets négatifs de cette rigidité excessive. Cela annonce-t-il une seconde évolution ? Pour le moment, les avis s'opposent. De nombreux patrons pensent que le changement ne porte que sur la forme et pas sur le fond. « *Les syndicats et nous*, affirment-ils, *utilisons les mêmes mots, mais avec des sens encore trop différents.* » En tout cas, des mots comme mobilité, productivité, souplesse de l'usage de la main-d'œuvre, gestion des horaires de travail, accumulation capitaliste, ne créent plus de scandale dans les assemblées syndicales. Et, dans l'ensemble, toute cette évolution n'est-elle pas un pas en avant, ou au moins un espoir, vers de meilleures relations industrielles ?

SERGIO DEVECCHI.

Malgré la crise, des raisons de

UN SUCCÈS DE POLITIQUE INTERNATIONALE

La résistance au protectionnisme

Les premières semaines de la décennie 80 ont résonné de menaces de toutes sortes sur le front du commerce international. Dernière en date, celles des Etats-Unis sur le chapitre de la sidérurgie. Les perspectives économiques mondiales, décidément maussades après l'augmentation massive des prix du pétrole l'année dernière, ont permis au protectionnisme de reprendre des forces. Mais il rencontre une solide résistance.

DE part et d'autre de l'Atlantique, les deux grands pôles commerciaux que constituent les Etats-Unis d'Amérique et la Communauté européenne ont vu leurs lobbies industriels durcir leur campagne de lutte contre la concurrence étrangère à leurs yeux déloyale.

La réaction des producteurs d'acier américains aux importations en provenance d'Europe, la décision de la Commission européenne d'écarter du marché britannique les fibres synthétiques en provenance des Etats-Unis dont les prix sont particulièrement bas, l'apparition, enfin, de délégations presque quotidiennes au quartier général de la Commission de Bruxelles venant protester contre les réductions d'emploi qu'entraînent les importations de produits manufacturés — qu'il s'agisse de vêtements pour homme en provenance de Roumanie ou d'engrais azotés venus des Etats-Unis, — tout cela ressemble aux premières escarmouches d'une guerre commerciale.

Des responsables officiels ont traversé et retraversé l'Atlantique en Jet, essayant de calmer les esprits. Le président de la Commission, M. Roy Jenkins, a débattu cette question avec le président Carter. Le vicomte Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles, a plaidé, à Washington, la cause des fabricants d'acier. A son tour, le représentant américain spécialement chargé des échanges commerciaux, M. Rueben Askew, a entrepris une tournée des capitales européennes afin de faire valoir le point de vue de son administration en matière d'échanges. Car c'est précisément sur ces échanges que, au niveau le plus élevé, se fonde l'espoir que les grands pays commerciaux éviteront la voie du protectionnisme qui fit des années 30 une décennie de dépression économique.

Un moindre mal

La capacité de résistance de l'Occident au protectionnisme depuis la récession de 1975 a été l'un des succès les plus originaux de la politique internationale. Si les gouvernements avaient suivi l'exemple du président Nixon au début des années 70, le commerce international serait probablement aujourd'hui bloqué par la prolifération de quotas de tous ordres et de taxes à l'importation. On a, en fait, enregistré, pour le début de cette année de nouvelles baisses des tarifs douaniers et l'apparition de codes de bonne conduite faisant suite au négociations qui se sont tenues dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Cela laisse présager un meilleur équilibre du commerce international malgré le climat économique peu favorable qui prévaut actuellement.

Personne ne peut prétendre que les accords du GATT, auxquels on est parvenu après des années de difficiles et fastidieuses négociations dans le cadre de ce qui fut appelé le « Tokyo round », soient parfaits. Bien que plus de cent pays aient été impliqués dans ces négociations commerciales présentées comme les plus importantes et les plus ambitieuses que le monde ait jamais connues, le résultat final ne doit être considéré que comme un accord passé entre pays industriels.

Les conclusions du « Tokyo round » ont été vivement critiquées par le monde en développement. Le simple fait, cependant, que les principales nations commerciales du globe soient parvenues à un accord sérieux visant à la réduction des forces protectionnistes a, en soi, une importance vitale et doit être opposé à l'apparente croissance de la pression protectionniste qui s'est manifestée depuis l'approbation des accords du GATT, vers la fin de l'année dernière.

On pourra avancer que ce qui apparaît comme une augmentation de la pression protectionniste depuis le début de l'année est une conséquence parfaitement normale des nouveaux accords, les industriels ne se sentant plus moralement contraints par le fait que leurs protestations contre la concurrence étrangère pouvaient porter atteinte à la réussite des négociations. De plus, la nature même du dernier accord du GATT et des négociations qui l'ont précédé ne peut que provoquer des querelles et des tensions. Le monde n'a pas négocié le libre-échange, mais des échanges plus justes. Libre-échange et protectionnisme sont des concepts qui s'opposent.

L'idée d'échanges loyaux, cependant, est, quant à elle, susceptible d'interprétations subjectives, et une interprétation subjective dans des domaines tels que le bien-être matériel de l'individu, la viabilité d'une industrie ou la prospérité d'une nation est invariablement un sujet d'affrontement.

Dans une certaine mesure, les accords du GATT constituent une tentative de réduction du protectionnisme par un appel à l'équité. L'importance du « Tokyo round » ne tient pas à la décision d'abaisser les tarifs d'importation dans l'industrie du tiers environ de leur valeur, mais de s'attaquer à la question épineuse de l'abolition des barrières douanières par le biais de différentes réglementations dans le domaine, par exemple, des subventions gouvernementales, des politiques d'embauche, des expertises de douane, et dans celui des obstacles techniques aux échanges.

Le problème est, en matière de commerce international et de protectionnisme, que les gouvernements et les organisations telles que la Commission européenne se retrouvent inévitablement confrontés à deux comportements.

Chacun peut être convaincu, au niveau théorique, des vertus du commerce international et des méfaits de l'autarcie. Dans le monde actuel, cependant, aucune nation ne pourrait adopter une politique de libre-échange comparable à celle suivie par la Grande-Bretagne à la fin du dix-neuvième siècle. Les gouvernements successifs de ce pays laissaient en effet entrer à l'époque des produits alimentaires à bas prix, forçant ainsi le secteur agricole à une adaptation qui a conduit à cette agriculture intensive et modèle que le Royaume-Uni connaît aujourd'hui.

L'idée du « droit au travail » peut ne pas figurer dans toutes les Constitutions européennes ; elle est cependant présente à l'esprit de tous les citoyens d'Europe. Lorsqu'il est question de libre-échange et de protectionnisme, on débat normalement de la question de savoir si un parti pris en faveur du libre-échange doit être remplacé par un parti pris dans l'autre sens. Mais il est bon de rappeler que les idées protectionnistes sont aussi fermement ancrées dans notre système que les idéaux de libre concurrence.

L'accord douanier en matière de produits industriels, qui aujourd'hui englobe les neuf pays membres de la Communauté européenne et les sept pays membres de l'Association européenne de libre-échange, a vu le jour en même temps que la très protectionniste politique agricole commune. Les barrières non tarifaires aux échanges ne constituent pas seulement un problème au niveau mondial ; elles abondent aussi à l'intérieur même de la Communauté. Le nombre des barrières non tarifaires a, selon une enquête de la Commission, plus que quadruplé ces dernières années ; et il n'est que de considérer la récente campagne « Achetez britannique », financée par l'entreprise publique d'automobiles au Royaume-Uni, pour voir combien les instincts protectionnistes réapparaissent lorsque le climat économique se détériore.

Des efforts concertés

A cet égard, le plus grand bénéfice des sommets économiques qui se sont tenus depuis 1975 au niveau mondial a peut-être été de montrer, chaque année, la détermination des chefs de gouvernement des grandes nations industrielles à lutter contre le protectionnisme, et de maintenir ainsi le parti pris du monde occidental en faveur du libre-échange.

La tentative, qui a aujourd'hui un an, de limiter en Europe la fluctuation des monnaies par la création d'un système monétaire européen peut être considérée comme une autre arme contre la pression protectionniste. Bien que l'édification du système monétaire européen laisse beaucoup à désirer et qu'il ait encore à subir l'épreuve des marchés étrangers, aussi longtemps qu'il parviendra à limiter l'instabilité monétaire, il aidera à réduire les griefs de concurrence « déloyale » formulés contre tout ce qui vient de l'extérieur.

Il est également important que là où sont poursuivies des politiques protectionnistes spécifiques, comme dans l'industrie sidérurgique européenne avec le plan Davignon, l'accent ait été mis sur le caractère temporaire des mesures prises, destinées à surmonter les problèmes structurels et à faire en sorte que l'industrie en question puisse ensuite voler de ses propres ailes. On peut facilement considérer comme allant de soi l'interdépendance qui existe aujourd'hui à l'intérieur du monde industriel et oublier que la prospérité actuelle de l'Occident est née de la rapide expansion du commerce mondial dans les vingt-cinq années qui ont suivi la guerre de Corée.

Le président de la Commission, M. Jenkins, a parfaitement analysé la situation du monde occidental lorsqu'il a déclaré en février dernier, devant le Parlement européen, que les économies et les sociétés occidentales se fondaient sur le double concept de compétition et de coopération.

Se détourner de ce concept serait renier l'origine des réussites de l'après-guerre en Europe occidentale et rendre plus difficile la tâche qui consiste à étendre cette prospérité aux régions du monde les moins développées. S'opposer au protectionnisme, tout en continuant de défendre des intérêts légitimes, peut conduire à des négociations longues, pénibles, obscures, et à la disgrâce électorale. Mais l'expérience a montré que, dans le domaine du commerce international, les discours valent mieux que la guerre.

PETER NORMAN.

Un entretien avec M. Pandolfi

(Suite de la page 19.)

— *Parmi ces objectifs, peut-on également inclure, au-delà des aspects purement monétaires, une meilleure évolution de l'économie mondiale ?*

— Je crois que oui. Je voudrais me limiter à souligner que les pays producteurs de pétrole doivent actuellement programmer leurs offres de façon assez rigide, puisqu'ils n'ont pas l'assurance du maintien dans le temps de la valeur des rémunérations qu'ils obtiennent. Si cette situation se modifie, un des facteurs de déstabilisation de la situation économique mondiale diminuera. Mais ce n'est qu'un aspect de la question ; on pourrait en indiquer beaucoup d'autres.

— *Qui tirera profit de la mise en place du compte de substitution ?*

— Si je vous disais que tout le monde y gagnera, ce serait exactement mon opinion. Mais la réponse pourrait sembler être inspirée par un optimisme de convention. Alors je vous répondrai en posant moi-même une question : qui tire profit de l'actuelle instabilité des changes ?

— *S'il en était ainsi, le compte de substitution serait déjà une réalité ?*

— L'un des problèmes de notre temps, dans le domaine national comme dans le domaine international, est l'inadéquation des procédures de décision au changement et parfois face au caractère harcelant des problèmes qui doivent être affrontés. Il faut pour les résoudre de la patience et de la ténacité.

— *Mais ce n'est pas seulement une question de procédure ?*

— Non. La mise en route du compte de substitution présente également des aspects spécifiques, de ceux qui sont plus particulièrement techniques à ceux qui finissent par recouvrer une valeur et une couleur politiques. Qu'il suffise de citer des problèmes comme celui du rôle de l'or du Fonds monétaire en tant que garantie d'équilibre entre le débit et le crédit du compte.

» Cette question et d'autres, d'importance analogue, sont aujourd'hui sur le tapis. Mais le vrai problème reste dominant en fond de tableau : c'est celui de la maturation d'une conviction commune sur la nécessité et l'urgence d'un sérieux pas en avant dans la voie de la réforme du système monétaire international.

» En réalité, le compte de substitution n'est pas une affaire de quelques-uns, c'est l'affaire de beaucoup de gens et pour beaucoup de gens.

— *Dans quelle mesure cette conviction est-elle partagée ? Après les contacts exploratoires que vous avez eus depuis que vous avez assumé la présidence du comité intérimaire, quelles prévisions pouvez-vous faire ?*

— Les contacts que j'ai eus jusqu'ici m'ont donné la certitude qu'il existe une forte recrudescence d'intérêt en faveur du compte de substitution. Il me paraît que l'on a également apprécié l'initiative d'une négociation directe avec les divers pays, telle que celle que j'ai commencé à effectuer. Des prévisions ? Il est préférable de ne pas en faire, du moins à ce point du trajet.

» Le 25 avril, le comité intérimaire se réunira à Hambourg. Ce sera une autre étape de ce difficile parcours. Si, après avoir obtenu un accord sur certains points essentiels du mécanisme de substitution, la route était plus dégagée et le but final plus proche, je considérerais déjà cela comme un bon résultat. »

Propos recueillis par
MARIO SALVATORELLI.

UN HOMME EXPÉRIMENTÉ

M. Pandolfi représente un cas assez rare de ministre des finances ayant acquis une réputation de technicien sur le terrain. Diplômé d'études supérieures de lettres, avec une spécialisation en philosophie, il aime encore introduire dans sa conversation des vers grecs ou des allusions aux doctrines philosophiques de l'Antiquité plutôt que des citations des grands noms de l'économie. Mais, après son élection comme député de Bergame, où il est né en 1927, et où réside encore sa famille de quatre enfants, M. Pandolfi, qui est démochrétien, s'est trouvé en 1968 membre de la commission des finances et du trésor de la Chambre des députés. On peut présumer qu'il y a fait bonne impression puisqu'en 1974 il est entré au gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat aux finances, et en est devenu le ministre deux ans après. Après deux autres années, il est devenu ministre du Trésor, et il conserve encore cette charge à l'heure actuelle.





croire en l'avenir

Les frontières de l'espérance

Un jour, l'histoire parlera de l'euphorie des années 60. Enivrée par le pétrole facile, la société humaine a rêvé de technologies aux vertus thaumaturgiques, dont la croissance ne connaîtrait pas de limites, alors que les Nations unies lançaient la première décennie du développement... Le décor a changé avec les années 70. Certains commencent à faire des comptes, la conscience écologique se réveille, et d'autres mouvements spontanés de citoyens se préoccupent des différents maux de la société moderne.

par AURELIO PECCEI (*)

EN 1972, *« les Limites du développement »* (1), le petit livre trouble-fête du Club de Rome, paraissait. Il disait des vérités simples et désagréables à entendre. Notre bonne terre, corps céleste de dimensions finies, ne peut satisfaire tous les caprices d'une humanité querelleuse et vorace ni lui permettre une croissance démographique et économique continue, exponentielle. Le succès éclatant de ce petit livre, taxé aussitôt d'hérésie par les économistes et les technocrates du développement, a prouvé que l'opinion publique est en train de mûrir. Peu après, l'OPEP tripla les prix du pétrole et les vieux mythes commencèrent à basculer. La stagflation apparaissait aussi pour la première fois.

Désormais, avec la conscience du médiocre gouvernement des affaires humaines, il est difficile de savoir que croire, à qui se fier, qu'est-il vraiment en train d'arriver ? Que faut-il faire de nouveau ou de différent ? C'est ainsi qu'aux débuts des années 80, les perspectives apparaissent on ne peut plus incertaines. On se demande si l'orgueilleuse espèce humaine, qui domine le globe et ses environs, saura se dégager de l'énorme grouillement de problèmes dans lequel elle s'est fourrée. Si l'on en juge par les difficultés à freiner sa prolifération, à contrôler ses appétits et son pouvoir, et à utiliser avec un peu de sagesse le merveilleux patrimoine de conscience et d'informations qu'elle possède, la réponse est négative. En outre, elle est tellement occupée à inventer des armes de destruction toujours plus scientifiques qu'on peut aussi *douter* qu'elle sache au moins vivre le mieux possible entre elle et avec les autres formes de vie, dont dépend son existence même.

S'adapter

Les chroniques des historiens s'arrêtent ici. Il nous faut maintenant nous interroger sur la voie à suivre pour l'*homo* dit *sapiens*, dix mille siècles après son apparition sur la terre, après vingt siècles de christianisme, et — il convient peut-être de l'ajouter aujourd'hui — après treize siècles d'islamisme. Le plus grand danger est qu'imperturbablement il continue à courir à perdre haleine dans la direction actuelle, vers des frontières tentatrices mais trompeuses, au-delà desquelles il n'y a que des crises et des désastres. C'est pourtant la voie la plus probable, celle dictée par les habitudes, par les politiques ou les absences de politiques, et par les tabous et les totems qui l'ont amené dans cet océan de difficultés.

Si, au contraire, dominent ces dons d'intelligence et d'imagination, ces vertus civiques et morales, ce sens des responsabilités, et cette aspiration spirituelle, dont nous affirmons si souvent qu'ils sont propres à l'homme, s'il est même seulement guidé par le bon sens et par une nécessaire conscience de l'espèce, d'autres frontières s'ouvriront. Ce sont les frontières de l'espérance. Mais il faut faire vite : les années 80 seront décisives.

Certaines des stratégies qui peuvent orienter l'humanité dans ce sens ont maintenant été étudiées assez à fond. Ainsi en est-il de la stratégie mondiale pour la conservation de la nature, présentée le 5 mars 1980 dans trente-cinq pays en même temps, ou bien de la lutte contre la faim, des mesures techniques pour le désarmement, de la réforme du système monétaire international... Pour les mettre en pratique il faudrait un effort politique énorme, un effort d'organisation, un effort financier sans pareils. Mais la clé de voûte reste le dépassement des obstacles de principes, des schémas mentaux, psychologiques et en général culturels qui s'opposent au renouvellement de la société humaine.

Un forum de jeunes

Il est toutefois possible de libérer l'homme moderne de cet esclavage du passé. Il y a beaucoup à faire, mais il faut d'abord rendre le système humain plus gouvernable, et apprendre à mieux le gouverner. *Certaines* initiatives prudentes sont en cours, et on peut espérer en leur efficacité. On voudrait examiner comment réamorcer le dialogue Nord-Sud, actuellement au point mort, par une série d'ententes au niveau régional, en ne passant pas seulement par les voies officielles ; comment dépasser la régression dans les relations Est-Ouest en amenant les deux blocs à examiner la situation mondiale pour découvrir les intérêts qu'ils ont tous les deux à l'améliorer...

Le plus important est encore le changement éthico-culturel qu'il faut stimuler individuellement en chacun de nous, citoyens de cette époque extraordinaire. Le fait est qu'en quelques générations nous avons transformé radicalement l'aspect de l'univers dans lequel nous vivons, sans toutefois adapter à ces nouvelles réalités notre système de valeurs ni les principes et les jugements qui nous guident. Notre pensée et nos comportements sont restés ceux d'un passé désormais révolu. Nous sommes donc, tous, au fond, des désadaptés, absolument pas préparés à affronter l'avenir qui s'annonce encore plus bouleversant. Quand survient une mutation de leur milieu, les autres espèces s'adaptent par évolution génétique pour ne pas être éliminées. Cette voie serait trop lente pour l'homme. Il a pour seule possibilité une évolution culturelle qui devient question de vie ou de mort.

Sur la base de ces vérités, tout aussi simples et désagréables à entendre, le dernier rapport du Club de Rome, *Apprendre le futur* (3), affirme que le temps perdu peut toutefois être récupéré. L'être humain est doué d'une capacité intellectuelle notable, négligée jusqu'à maintenant, qu'il peut développer au fur et à mesure que de nouvelles réalités apparaissent.

Premier pas dans cette direction : deux grands projets ont été élaborés. Le premier, cité dans ce rapport sous le nom de « learning » ou apprentissage, vise à promouvoir l'action nécessaire pour faire émerger les capacités latentes de compréhension et de créativité de millions de citoyens, afin qu'ils soient en mesure de participer plus consciemment aux décisions de portée historique qui les attendent. L'UNESCO compte faire de cet apprentissage sa bannière des années 80, et de nombreux pays, de l'Espagne au Venezuela, de l'Autriche aux Etats-Unis, sont en train d'étudier comment suivre cette voie, chacun suivant ses caractéristiques culturelles.

Le second projet qui doit être lancé cette année sous le nom de « Forum humanum » a pour but de mobiliser la plus grande force d'innovation, celle de ceux qui seront les acteurs de l'avenir : les jeunes. Il vise à créer dans les différentes parties du monde un réseau de centres de recherches et de réflexion dirigé exclusivement par des jeunes s'engageant à rechercher les moyens de construire un monde meilleur pour l'an 2000 et après, de manière réaliste.

Les frontières de l'espérance sont des frontières que nous n'avons pas à chercher loin. C'est en nous qu'on peut, qu'on doit, les trouver.

(1) *Halte à la croissance ?* Fayard, Paris, 1972.

(2) *Imparare il futuro*, Mondadori, Milano, 1980. « No limits to learning : Bridging the Human Gap », Pergamon, Oxford, 1979.

(*) Président du Club de Rome.

Les citoyens sont mieux consultés sur les effets de la technologie

En refusant de ratifier la convention de Bonn sur la désalinisation du Rhin, les parlementaires français ont mécontenté nos partenaires européens et plongé le gouvernement de Paris dans l'embarras. La France ne tiendrait donc plus ses engagements... Un tel accord technique sur l'enfouissement dans le sous-sol alsacien des déchets des mines de potasse n'avait été obtenu qu'après des années de négociations entre experts. On se félicitait d'être parvenu à une solution quasi « parfaite » : danger écologique zéro, pas de modification du marché du sel, aucun licenciement, un coût partagé entre quatre pays, donc modéré pour chacun. Mais les techniciens avaient oublié de fonder leur belle construction sur le consentement des Alsaciens.

LES Alsaciens ont tout flanqué par terre. Car leurs parlementaires ont convaincu les autres députés que la solution trouvée à Bonn il y a trois ans n'était pas la meilleure. Ce faisant, ils ont simplement réaffirmé avec quelque fracas la primauté des représentants du peuple sur les technocrates, fussent-ils de l'environnement.

Cette « anecdote » témoigne de l'intolérance croissante des citoyens à l'égard des prétendus impératifs de la science et de la technologie. Il est vrai que l'on n'est plus au temps idyllique où les populations ébahies applaudissaient au feu d'artifice du progrès. Les citoyens ont bien changé. En Europe et en Amérique du Nord au moins, ils traînent fort tard sur les bancs de l'école, et, quoi qu'on en dise, il leur en reste quelque chose. On ne peut plus les tromper, tous et tout le temps. Ils ont pu observer, entre autres détails, que toute découverte porte en elle son pesant de futurs malheurs bien qu'au départ ils soient indiscernables. Des filons de houille filtrait le grisou, les plus beaux barrages finissent par céder, la merveilleuse automobile est un engin de mort.

Naguère, comme le fait remarquer Jean-Jacques Salomon dans un numéro de *Futuribles* consacré au risque technologique (1), tout cela était passé par profits et pertes. Les citoyens sont aujourd'hui beaucoup plus pointilleux dans leur comptabilité.

Ils le sont d'autant plus que les conséquences maléfiques du « progrès » sont sournoises. Le mercure de Minamata, la dioxine de Seveso, la radioactivité des installations nucléaires, ne se mesurent pas au pifomètre. Et l'on sait à présent que tripotages génétiques de laboratoire ou mutations par irradiation ambiante, ce sont nos petits-enfants qui vont régler la facture.

On éprouvait déjà une sourde inquiétude devant le changement accéléré des mœurs et du décor. On n'est même plus assuré de la pérennité qu'assurait sa descendance.

D'où une nouvelle montée de revendication qui date d'il y a dix ans. Les citoyens veulent savoir ce qu'on leur mijote, comprendre le pourquoi et le comment des décisions, et même participer à ces décisions. La démocratie de délégation, style dix-neuvième siècle, ne leur suffit plus. Les Suédois eux-mêmes sont désenchantés parce que finalement la démocratie la plus perfectionnée du monde a éloigné le citoyen des centres de décision dans sa commune et dans son entreprise. On accuse la classe politique d'avoir partie liée avec les technocrates, même et surtout chez les socialistes.

Contestations entendues

Nulle part le pouvoir ne s'est porté au-devant de ce désir de participation. Mais un peu partout — sauf bien entendu dans les nations totalitaires — il a bien été obligé d'y répondre. Un rapport publié par l'O.C.D.E. sous le titre « La technologie contestée » essaie de dresser le bilan de ces efforts (2). Malgré la lourdeur de l'exposé et son caractère non exhaustif, il constitue actuellement la meilleure synthèse sur la question. On y glane en tout cas une foule d'informations souvent mal connues sur ce qui s'est fait ici et là.

La première barrière que les gouvernements ont accepté d'abaisser est celle du secret administratif. Non sans réticences puisqu'aux Etats-Unis, le pays leader, il a fallu vingt ans de discussions pour que le Congrès vote une loi sur la liberté de l'information et encore dix ans pour qu'on l'applique. La Suède, la Finlande, le Danemark, la Norvège, l'Autriche, ont à leur tour adopté des textes accordant aux citoyens le droit d'accès aux documents officiels. Le Parlement français en a fait autant en juillet 1978. Curieusement cette réforme pourtant capitale est pratiquement passée inaperçue. Les décrets d'application tardent à paraître et l'on sent bien que fonctionnaires et élus locaux voudraient reconstruire en France le « mur du silence » en multipliant les exceptions.

La procédure des études d'impact sur l'environnement a été l'une des innovations — elle aussi venue des Etats-Unis — les plus importantes de ces dix dernières années. Adoptée en Australie, au Canada et en France, à l'étude en Grande-Bretagne et au Japon, elle oblige tout promoteur public ou privé à mesurer les conséquences de son projet. Ce diagnostic — et la thérapeutique proposée — est destiné à la fois au public et à ceux qui prennent la décision finale.

En France, par exemple, on rédige chaque année quatre mille cinq cents études d'impact. Elles sont techniquement médiocres, les citoyens comme l'administration sont mal armés pour en juger la validité, elles servent souvent d'alibi, mais elles constituent tout de même un instrument de contrôle perfectible des effets de la technologie.

Face aux grandes innovations comme la conquête de l'espace et l'application civile de l'énergie nucléaire, certains gouvernements ont été plus loin en organisant eux-mêmes de vastes campagnes d'information. La plus remarquable a sans doute été celle de la NASA qui, dès 1960, a lancé un vaste programme visant à persuader les Américains que la technologie spatiale aurait d'innombrables retombées bénéfiques. Les médias du monde entier ont fait bourdonner leurs tam-tams. Les peuples, désabusés, constatent aujourd'hui que leur quotidien n'a pas changé, mais que leur ciel est encombré de satellites espions qui ne présagent rien de bon. Tout ce tintamarre cachait en réalité la maîtrise militaire de l'espace.

Le cas des centrales nucléaires

Beaucoup plus intéressantes — et utiles — sont les initiatives prises en Suède, en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, au Danemark et au Canada pour susciter un intense débat sur les centrales nucléaires. Partout c'est le gouvernement qui a fait les premiers pas et qui a financé les opérations. En Suède il s'est appuyé sur une institution déjà séculaire, les cercles d'études populaires, associations indépendantes auxquelles on a convié les citoyens à adhérer, et que l'on a abondamment pourvues de documents et de crédits. Réunions, auditions publiques, se sont succédé pendant deux ans avant que le Parlement n'adopte un programme nucléaire, d'ailleurs provisoire.

En Allemagne fédérale c'est le ministère de la science et de la technologie qui a institué le *burgerdialog*, dialogue avec les citoyens organisé en éditant à un million d'exemplaires des brochures techniques, en réunissant une quarantaine de séminaires ou de débats publics auxquels le ministre lui-même, M. Hans Mätthofer, a participé. On a encouragé les partis politiques, les syndicats et les Eglises à monter leurs propres réunions d'information. En cinq ans, de 1975 à 1979, le gouvernement fédéral a dépensé l'équivalent de 20 millions de francs pour éclairer l'opinion. Quand il s'est agi d'installer à Gorleben une usine de retraitement des combustibles, il a désigné un groupe d'experts internationaux pour le conseiller. Ceux-ci — qui comptent deux Français — ont dit non au site, et le gouvernement s'est incliné.

En Autriche les débats publics télévisés ont duré deux ans avant qu'on en vienne au référendum. Au Danemark le gouvernement a confié l'opération à un comité pour l'information sur l'énergie qui ne comprend aucun représentant du pouvoir. On lui accorde de larges crédits (l'équivalent de 1,6 million de francs) pour organiser des meetings, aider les associations et éditer des livres de base.

Au Canada, un comité pour l'information nucléaire, doté de 200 000 dollars, a été créé en 1978 mais une compagnie d'électricité nationalisée a pris les devants, l'Ontario Hydro, qui favorise la création de comités de citoyens pour la conseiller sur le choix des sites des centrales et des lignes à haute tension. Aux Pays-Bas, le grand débat démarre en ce moment. Il durera jusqu'en 1981, date à laquelle le Parlement votera ou non le programme nucléaire.

La France en retard

Ces exemples soulignent la position rétrograde de la France dans le débat nucléaire. Le rapport de l'O.C.D.E., pourtant peu suspect de partialité, note que la France est le seul pays de l'Organisation ne disposant d'aucune législation d'ensemble en matière d'énergie atomique. Toutes les grandes décisions ont été prises par les autorités administratives. Jamais le Parlement n'a eu à voter sur les questions nucléaires. Quant au conseil d'information électro-nucléaire, créé à l'initiative du président de la République, les auteurs n'en disent rien mais on sait ce qu'il en est. C'est une opération « poudre aux yeux » qui doit être mise au débit de celui qui l'a imaginée et de ceux qui ont la charge de la faire fonctionner.

Il est vrai que la France n'a pas le privilège des commissions consultatives plus ou moins « bidon » : depuis 1975, plus de mille deux cents organismes de ce genre se sont créés aux Etats-Unis. Mais au moins, là et dans divers pays, on prend bien d'autres initiatives : auditions parlementaires qui, aux Etats-Unis, ont permis au Congrès de regagner du pouvoir ; commissions d'enquête comme celle qui, après trois mois d'audition publique, a conseillé le gouvernement britannique pour la construction de l'usine de retraitement de Windscale, ou comme celle qui a déconseillé au gouvernement canadien d'installer un pipe-line géant dans la vallée du Mackenzie.

Les nations qui ont poussé la participation jusqu'à son terme sont celles qui, comme l'Autriche hier, comme la Suède cette année et le Danemark demain, osent soumettre leur programme nucléaire à référendum. Les quelques consultations populaires organisées en France n'ont pas dépassé l'échelle d'un canton ; elles ont été considérées comme « illégales » par le pouvoir et celui-ci, bien sûr, n'en tient aucun compte.

Pour mettre la technocratie au pas, pour rendre aux citoyens la maîtrise de leur avenir, il est urgent de diffuser à travers le monde une nouvelle démocratie de participation. Campagnes d'information préalable, auditions publiques, tribunaux scientifiques, commissions extra-municipales ou extra-parlementaires, encouragement aux associations, référendums locaux, régionaux ou nationaux, le répertoire des moyens est fourni. La démocratie directe est la seule « innovation » dont la planète ait surtout besoin.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Futuribles*, « Le risque technologique majeur : un formidable défi ». Novembre 1979, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

(2) « *La technologie contestée : participation du public et prise de décision en matière de science et de technologie* ». O.C.D.E., 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

UNE INSTITUTION MÉCONNUE

La Cour européenne de justice

« La séance est ouverte », dit l'huissier avec dignité. Les avocats et le public admis dans la salle se lèvent. Les neuf juges font leur entrée et prennent place. Il va être question d'alcool sous toutes les formes possibles..., et d'argent. Les cinq affaires qui seront évoquées contre cinq pays de la Communauté européenne portent sur des infractions aux traités. Le jugement sera rendu : la Cour européenne de justice confirme largement les cinq plaintes.

LA Cour européenne de justice, c'est... Mais non : ce n'est pas la Cour internationale de La Haye, qui statue sur les questions de droit international. Ce n'est pas, non plus, le Tribunal européen des droits de l'homme, qui a son siège à Strasbourg et juge les infractions à la Convention européenne des droits de l'homme. La Cour européenne de justice, elle, a son siège à Luxembourg et a pour mission de *« garantir la sauvegarde du droit dans l'interprétation et le respect des traités et des décrets d'application pris par le conseil ou la Commission »*. C'est donc le tribunal suprême de la Communauté européenne, dont l'objet est de traiter essentiellement de questions économiques. Mais, comme ses décisions s'imposent aux neuf pays de la Communauté, elles ont aussi fréquemment une incidence politique, et, de ce fait, on ne comprend pas pourquoi cette juridiction est si souvent confondue avec d'autres.

Cafouillages

Pendant la visite de Mme Margaret Thatcher à Bonn, alors que l'on discutait vivement de sa demande de réduction de cotisation à la Communauté européenne, M. Bölling, chef du service de presse gouvernemental, entra dans la pièce et passa une note au chancelier : les Anglais avaient été condamnés à Strasbourg pour avoir lésé les pêcheurs bretons. M. Schmidt fit alors immédiatement part à son interlocutrice de ce cas, soulignant l'attitude de Londres, peu favorable à l'Europe. Mais le chancelier se vit alors répondre que le jugement remontait à trois semaines déjà, qu'il avait été accepté par Londres et que, au surplus, il n'avait pas été rendu à Strasbourg, mais à Luxembourg. Nous ne savons pas ce que le chancelier dit ensuite à son attaché de presse.

Des affaires de portée européenne sont ainsi décidées à Luxembourg sans que les services des Etats concernés en soient parfaitement conscients. M. Kutscher, le président de la Cour de justice européenne et juge à la Cour constitutionnelle de la République fédérale allemande, le regrette profondément : *« Pourtant, l'intégration de l'Europe ne fonctionne nulle part aussi bien que dans la justice*, dit-il. *Seulement le public n'en est informé que si, par exemple, Paris refuse de se soumettre à la décision du tribunal, lui enjoignant de ne pas empêcher l'importation de moutons de Grande-Bretagne... »*

En 1979, plus de cent trente jugements ont été rendus et le tribunal a été saisi de sept cent cinquante affaires, qui, dans la plupart des cas, lui ont été soumises parce qu'un autre tribunal, quelque part entre Messine, Kiel, Bordeaux et Berlin, a estimé Luxembourg, qui doit statuer. Mais les pays membres ou la Commission de la Communauté européenne peuvent également s'adresser directement au tribunal, de même que toute personne prétendant avoir été lésée dans ses droits par un organisme de la Communauté européenne. Une affaire soumise à son avis est jugée dans un délai de sept à neuf mois, une plainte directe est réglée en principe au bout d'un an, ce dont les magistrats sont assez fiers lorsqu'ils observent les délais dans les tribunaux nationaux.

Lorsqu'un pays refuse, comme cela fut le cas pour la France, de suivre un jugement et de mettre un terme au blocus de la viande de mouton britannique... n'est-ce pas une contre-attaque ? *« C'est une grave infraction contre les traités de Rome*, dit le président Kutscher, *mais il ne nous appartient pas d'y remédier. »*

Le tribunal européen n'a pas de services pour veiller à l'exécution de ses jugements ; ce sont les gouvernements qui doivent trouver un accord entre eux pour régler chaque affaire. Les exportateurs de moutons britanniques pourraient, toutefois, s'adresser à un tribunal parisien pour demander des dommages-intérêts au gouvernement français en se référant au jugement de Luxembourg, qui s'impose aux tribunaux français. Dame Justice européenne ne donnerait alors pas un coup d'épée dans l'eau.

HANS-HERBERT HOLZAMER.

La chasse à la fraude fiscale internationale

(Suite de la page 19.)

Dans le premier cas, les sociétés transfèrent leurs bénéfices ou une partie de ceux-ci dans un pays où l'impôt sur les sociétés par exemple est plus léger. C'est ce que certaines entreprises sont tentées de faire en France, où est appliqué le principe de territorialité (1), contrairement à l'Allemagne ou les Etats-Unis, qui, eux, taxent le bénéfice mondial, c'est-à-dire réalisé par toutes les succursales installées à l'étranger.

Des sociétés holding nombreuses en Suisse, aux Pays-Bas, au Luxembourg, au Liechtenstein, gèrent également des portefeuilles de valeurs mobilières ou lancent des emprunts obligataires sur le marché international des capitaux, les revenus de ces transferts échappant totalement au fisc. M. G. Tixier a cité dans son rapport Renault-Finances établi à Lausanne Nestlé, dont la société holding se trouve aux Caraïbes et une *« importante firme de pneumatiques »* dont la holding est en Suisse... et qui n'est autre que Michelin. Dans de nombreux cas, les sociétés holding sont d'ailleurs plus utiles pour « tourner » la réglementation des changes.

« Sociétés de base » et « boîtes aux lettres »

Un autre support de l'évasion fiscale est constitué par les « sociétés de base », qui sont en fait des sociétés de facturation sans activité économique : sociétés de services, sociétés d'étude de marchés, de publicité, d'assistance technique... Existent enfin des sociétés complètement fictives que les Anglais appellent « *sham company* », simples boîtes aux lettres comme il en existe au Liechtenstein : quarante mille personnes morales pour vingt-cinq mille habitants, selon Me Diefenbacher, avocat suisse, auteur d'un rapport très intéressant présenté au colloque de Strasbourg. Ces sociétés-là n'ont pour rôle que de fixer dans un paradis fiscal les bénéfices réalisés ailleurs. Elles servent aussi d'écran pour compliquer la tâche des contrôleurs fiscaux.

Au travers de ces différents supports de la fraude et de l'évasion fiscales, tous les coups sont pratiqués pour échapper à l'impôt : majoration des prix d'achat à l'importation, minoration des prix de vente à l'exportation, rémunération de services fictifs, perception de revenus par des sociétés fictives, ou fausse qualification. On en passe...

Face à ces assauts d'ingéniosité, les Etats ont, depuis longtemps, esquissé des parades. Les plus complètes sont encore celles qu'offrent les règles propres à chaque pays, les armes nationales en quelque sorte. C'est ainsi qu'en France l'article 57 du code général des impôts donne à l'administration le droit de reconstituer les bénéfices indûment transférés à l'étranger. Cet article, sur lequel s'appuient des pans entiers de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale internationale, prévoit qu'*« à défaut d'éléments précis pour opérer les redressements prévus, les produits imposables sont déterminés par comparaison avec ceux des entreprises similaires exploitées normalement »*.

> **LA RECOMMANDATION 833**
>
> Le 24 avril 1978, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe adoptait une recommandation *« relative à la coopération entre les Etats membres du Conseil de l'Europe pour lutter contre l'évasion et les fraudes fiscales internationales »*.
>
> Cette recommandation — dite 833 — précise que l'Assemblée est *« préoccupée par l'ampleur grandissante de l'évasion et de la fraude fiscales débordant les frontières nationales des Etats membres et par le manque de coopération et d'entraide efficaces entre les administrations fiscales européennes »*.
>
> La recommandation 833 évoque *« les règles indûment restrictives sur le secret bancaires qui encouragent les infractions fiscales internationales »*, mais aussi *« les lourdes pertes budgétaires »* entraînées par la fraude.
>
> L'Assemblée *« invite les Etats membres du Conseil de l'Europe à conclure un accord multilatéral européen relatif à la coopération entre les administrations fiscales nationales »*. Elle *« exhorte les Etats membres à s'abstenir de créer des lois fiscales spéciales visant essentiellement dans la pratique à accorder des avantages fiscaux injustifiés à certaines catégories de sociétés pour ce qui concerne leurs revenus provenant de l'étranger »*.

Un autre article (238 a), tout aussi fondamental dans la chasse à la fraude, permet au fisc de retourner la charge de la preuve quand se pose le problème de la légalité d'un transfert à destination d'un paradis fiscal. Enfin, la loi de finances pour 1980 permet à l'administration de taxer les bénéfices d'une filiale située dans un paradis fiscal si la société mère est installée en France (2).

De plus, la France, comme un certain nombre de pays étrangers, pratique la retenue à la source : de 25 % (revenu des obligations et dividendes) à un taux de 38 % ou 42 % (pour les créances). Lors du colloque de Strasbourg, M. Max Frank, professeur à l'université libre de Bruxelles, a vigoureusement plaidé pour la généralisation de la retenue à la source, insistant sur le fait que la fraude serait d'autant plus faible que les retenues à la source seraient plus élevées. M. Max Frank, partisan d'un taux de 25 % pour tous les pays, a souligné l'absence totale d'imposition sur les euro-obligations, qui, échappant à l'impôt, sont la cause de pertes de recettes fiscales considérables.

Au-delà des règles propres à chaque pays existent les conventions de double imposition (3) qui, comme leur nom ne l'indique pas, impliquent des échanges d'informations entre Etats selon les modèles mis au point par l'O.C.D.E. Près de quatre cents conventions de ce type ont été conclues entre 1963 et 1979, dont cent quatre-vingts entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Des dispositions analogues ont été reprises dans une directive de la C.E.E. sur l'assistance multilatérale.

Enfin est en train de se développer une sorte d'Interpol fiscal un peu mystérieux entre la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale. On ne sait pas encore grand-chose de ce *« groupe des quatre »*, sinon ce qu'en a brièvement dit M. Maurice Papon : organisation destinée à *« mettre au jour les formes sophistiquées de la fraude »*.

Mais la forme la plus poussée de coopération fiscale existant entre des pays étrangers est celle de la convention nordique signée en 1972 (et modifiée en 1976) entre le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. Il s'agit d'un traité multilatéral d'assistance concernant à la fois l'établissement de l'impôt et son recouvrement aussi bien pour la fiscalité directe et indirecte que pour les droits de succession et les cotisations de Sécurité sociale. Echange d'informations, participation commune à des enquêtes : tout ou presque est prévu dans ce traité qui va beaucoup plus loin que n'importe quelle autre forme de coopération.

Reste à savoir quel chemin empruntera maintenant la lutte contre la fraude fiscale et qui la mènera plus loin. Des accords globaux, multilatéraux, auraient l'avantage de formuler rapidement des règles communes, valables pour tous, dont l'absence se fait si cruellement sentir. Solution séduisante quand on sait à quel point certains pays profitent égoïstement des efforts de rigueur faits ici et là — mais en ordre dispersé — pour ouvrir leurs portes toutes grandes à la fraude en attirant les capitaux, revenus et services par de regrettables « vides fiscaux ».

Mais à vouloir aller trop vite, à vouloir faire trop bien, le risque serait probablement de s'aligner sur le plus petit commun multiple, c'est-à-dire sur les règles de pays où les disciplines sont les moins contraignantes et les moins avancées. Le bilan serait alors plutôt négatif.

Reste enfin à savoir si le combat doit être poursuivi dans des enceintes politiques comme celle du Conseil de l'Europe ou par des technocrates du style de ceux qui, à l'O.C.D.E., ont beaucoup travaillé sur le sujet depuis quelques années. Le déferlement de démagogie — à la limite du ridicule — qui avait marqué le début du colloque de Strasbourg laisse mal augurer du courage politique, dans ce domaine, d'une partie des membres du Conseil de l'Europe.

Dans ces conditions, on peut se demander si la lutte contre la fraude fiscale internationale ne progresserait pas plus sûrement quelque temps encore, servie par d'honnêtes technocrates qui, pour avoir les défauts qu'on sait, n'en ont pas moins le courage d'appeler un chat un chat.

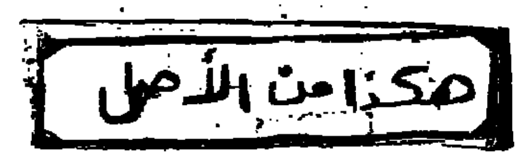
ALAIN VERNHOLES.

(1) Seuls sont taxés en France les bénéfices afférents à l'activité française.

(2) Cette taxation ne pourra toutefois se faire si la filiale a une activité industrielle ou commerciale réelle dans le paradis fiscal, et si elle travaille de façon prépondérante avec des tiers.

(3) Les conventions de double imposition sont destinées à éviter qu'un même revenu ne soit taxé deux fois : dans le pays où il est créé e dans le pays où il est transféré.

> **CONVENTIONS BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES**
>
> Dans le document qu'il a présenté à Strasbourg, M. Lennart Pettersson, rapporteur général du colloque, écrit : *« Une convention multilatérale pour la suppression de la double imposition et l'assistance administrative présente deux sortes d'avantages : d'une part, elle entraîne une certaine uniformisation de l'interprétation et de l'application des dispositions de la convention, dans un plus grand nombre de pays ; d'autre part, les problèmes de double imposition se trouvent simplifiés au niveau national par le fait qu'un instrument unique remplace plusieurs conventions bilatérales. »*
>
> M. Pettersson ajoute : *« Une convention multilatérale ne doit pas nécessairement remplacer les conventions bilatérales existantes. On peut très bien concevoir l'application simultanée d'une convention multilatérales et de dispositions bilatérales plus avancées. »*
>
> Le rapporteur conclut : *« Il ne faut pas sous-estimer l'effet psychologique d'une convention européenne sur les pays peu disposés à accepter une coopération internationale contre la fraude fiscale. Un tel accord exprimerait une volonté commune de s'attaquer aux problèmes de fraude fiscale et influencerait de ce fait même la position des pays réfractaires. »*



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



THE CHASE MANHATTAN BANK
Abidjan, Côte d'Ivoire
recherche un

directeur des opérations

pour diriger les opérations bancaires et financières de notre succursale.

Le candidat aura de préférence une formation universitaire ou un diplôme de l'ITB ou CESB, et possédera une expérience de 3 à 5 ans des opérations bancaires, acquise au sein d'une banque internationale.

Il devra être parfaitement bilingue français-anglais.

Ce poste offre de réelles opportunités de carrière en Afrique francophone.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle au Service Recrutement, Elisabeth LAMIRAL, The Chase Manhattan Bank, 41 rue Cambon 75001 Paris.

média-system

THE CLEM CORPORATION
recherche pour

INDUSTRIE PETROLIERE EN AFRIQUE DU NORD
Ingénieurs Diplômés et Personnel Qualifié
(Minimum 5 ans d'expérience)

■ *PETROCHIMIE, RAFFINAGE*

INGENIEURS PROCEDES –
Gaz de Synthèse, Méthanol, Ammoniac
Ethylène, Polyéthylène
Chlore, VCM, PVC
Traitement des Eaux, Dessalement
Résines Urée-Formol
Engrais Phosphatés

INGENIEUR MECANICIEN –
Chef Service Entretien

INGENIEURS ET TECHNICIENS INSTRUMENTATION
AGENTS DE MAITRISE EN ELECTRICITE
AGENTS DE MAITRISE CHAUDRONNERIE
TECHNICIENS FABRICATION ET LABORATOIRE
(Résines thermodurcissables)
DESSINATEURS – PROJETEURS

■ *PIPELINE ET TRAVAUX PETROLIERS*

INGENIEURS DE PIPELINE
INFORMATICIEN UNIVERSITAIRE
INGENIEURS MECANICIENS TURBINES
INGENIEURS MECANICIENS
(Machines Tournantes)
INGENIEURS PROTECTION CATHODIQUE

Envoyer C.V. détaillé à: CLEM LIMITED
Bedford House, 3 Bedford Street, London WC2

LESIEUR
recherche pour une de ses filiales
en AFRIQUE

1 CHEF DE PROJETS INDUSTRIELS

Ingénieur grande école, 8 à 10 ans d'expérience avec si possible une spécialisation en thermique,

Il aura en charge l'étude et la réalisation de nouvelles installations industrielles.

Le reclassement est prévu dans un établissement européen du groupe à l'issue de la mission d'une durée de 5 années au moins.

Résidence dans grande ville au climat agréable possédant établissements scolaires secondaires et supérieurs.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à
Lesieur Cotelle et associés DESF
122, av. du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE



Responsable Etudes et Développement

Centre Informatique Abidjan
Quatre gros Ordinateurs en Télétraitement

Une des plus importantes sociétés de services informatiques, en croissance forte et diversifiée depuis plusieurs années, recherche pour son centre de télétraitement d'ABIDJAN un RESPONSABLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT.
Avec une équipe, il sera chargé de la réalisation des logiciels, de la coordination et du suivi du travail effectué par des sociétés extérieures, de la maintenance des programmes.
Ingénieur de formation, il a acquis en cinq ans minimum une solide expérience des études sur machine à grosse configuration (IRIS 50, 60, 80, DPS).
Rémunération élevée plus avantages liés à l'expatriation.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence 80804 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS



KLÖCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL
CONSTRUCTEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour l'Ouest de L'ALGÉRIE

UN
DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE CHANTIER

ayant si possible une formation
et une expérience d'ingénieur d'affaires

Il devra :
- Coordonner les services d'un chantier de 1500 personnes, pour la construction d'une usine de raffinage de pétrole.
- Superviser et contrôler les services administratifs, du personnel, de la comptabilité, du contrôle des coûts et du transit.
- Une expérience en Algérie et à un poste similaire seront indispensables.

Il trouvera sur place les conditions habituelles réservées aux expatriés (logement, scolarisation des enfants, etc...).
Durée du contrat 3 ans environ.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
KLÖCKNER INA (réf. 2)
31, rue Marbeuf - 75008 PARIS

bleu

Groupe français recherche pour le siège d'une de ses Sociétés situé dans une ville d'Afrique francophone

UN CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

pour seconder le Directeur.
Le candidat devra posséder le B.T.S., D.E.C.S. ou équivalent et faire preuve d'une expérience professionnelle confirmée acquise dans une entreprise industrielle.

Ce poste comporte la charge et le contrôle de :
— la comptabilité générale et du bilan,
— la gestion budgétaire,
— la fiscalité et les finances,
— la gestion du personnel : 350 répartis entre le siège et 2 exploitations.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions s/n° 273 à OPLEC, 2, r. Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

Société Internationale
d'Organisation et d'Informatique
Filiale d'un grand Etablissement Public
recherche

INGENIEURS
(MEME DEBUTANTS)
Grandes Ecoles

Option Informatique
pour leur offrir une carrière internationale (France et Pays en voie de développement).
Formation complémentaire assurée.
Adresser curriculum-vitae détaillé, photo et prétentions s/réf. 4794 à
SINORG Recrutement
7, rue Royale - 75008 PARIS.

GTE INTERNATIONAL
ALGÉRIE
recherche pour son complexe électronique de SIDI-BEL-ABBES

CHEF DE PROJET-INFORMATIQUE

EN COMPTABILITE - PRIX DE REVIENT

Durée de l'emploi de 8 à 9 mois

Le candidat devra obligatoirement avoir une connaissance du matériel HONEYWEL-BULL 66 COBOL 68 et I.D.S.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite et prétentions à GTE International - Jean Laurain, 2, rue de la Moselle - 54100 NANCY.

Important Groupe français
recherche pour

AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGÉNIEURS
Diplômés électromécanique

— Anglais indispensable ;
— Connaissance structures métalliques appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à n° 51.944, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01,

Entre tropiques et équateur

L'Afrique francophone, notre terrain d'élection. Nous y vendons des véhicules et des biens d'équipement.

C'est le Chef des Services Administratif et Financier de l'une de nos filiales que nous recherchons. Supervision des comptabilités, relations avec les banques, suivi des comptes clients, budget seront, à ce titre, naturellement de sa compétence. Mais il sera davantage : le numéro 2 de la filiale, le bras droit de son Directeur. Et responsable par ailleurs de toute la part d'activité qui n'est pas du domaine commercial ou technique.

Des études supérieures orientées comptabilité et gestion, six à dix années de métier vous sont nécessaires pour bien tenir ce poste. Mais pas suffisantes. Une franche motivation pour partir vivre quelques années en Afrique,... ou y repartir, s'impose aussi.

En vous recevant, les consultants de SIRCA vous donneront les précisions complémentaires que vous souhaitez. Ecrivez-leur d'abord sous référence 2490 M, en précisant votre délai de disponibilité.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

chef du service technique
Ile de La Réunion

Nous sommes l'une des toutes premières affaires d'armement et de pêche de la Réunion et complétons ces activités par la *gestion technique d'entrepôts frigorifiques.*
Agé de 30 ans minimum, vous êtes ingénieur AM (ou officier mécanicien de la Marine Marchande) et possédez quelques années d'expérience d'un atelier d'entretien et de réparation (mécanique, électricité, froid...). Nous vous confions la responsabilité de notre service technique : vous assurez la conduite, l'entretien et la réparation de notre ensemble frigorifique (13 600 m³) et de ses annexes, d'une importante flotte de pêche (60 unités) et d'un parc de véhicules. Vous disposez d'un atelier (mécanique et électricité) bien équipé en hommes (12 techniciens) et *en matériel. **Meneur d'hommes, vous savez organiser et contrôler leur travail, respecter les délais, etc., et vous êtes très disponible; vos interventions n'étant pas toujours prévisibles.***
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3792 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

UNICEF
SEEKS
FOR ITS OFFICES IN PAKISTAN AND BANGLADESH

A SUPPLY OFFICER

Main Duties :
To render logistical advice in the area of specifications of supplies and equipment, in-country procurement, reception and port clearance, warehousing and internal distribution.

Salary :
Depending on qualifications and experience, according to UN remuneration scale.
Initial appointment is for two years.

Requirements :
University degree or other technical equivalent. Fluency in English. Training in warehousing/supply management. At least 5 years relevant work experience, preferably in developing countries.
Send detailed resume to:

Ms. Jane Campbell
Chief Recruitment and Placement
866 UN Plaza
New-York,
New-York 10017.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BELGE
de fabrication et vente en gros
de diamants
recherche pour
DIFFUSION DIAMANTS INVESTISSEMENT

DIRECTEUR COMMERCIAL

capable de créer, organiser et animer réseau de vente.

Pays concernés : Hollande - Grande-Bretagne, Suisse, Allemagne.

Ecrire avec C.V., sous numéro 845.410 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

STÉ AMÉRICAINE PÉTROCHIMIE
rech. pour A.F.N. et M.O.
techniciens exploitation
(compresseurs et cracking)
Soudeurs gaz inerte
Techniciens tuyauteurs,
Electro-mécaniciens,
Techniciens peinture,
Techniciens chauff. ventil.
Acheteurs pétrochimie,
Magasiniers.
Conditions très intéressantes.
Engagement longue durée.
Anglais courant indispensable.
Adr. C.V. photo et prétentions n° 44.299 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transm.

POUR LE CANADA (Québec)
CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES ET DEVIS
(expérimenté en matériel de levage)
Contrat à durée limitée ou illimitée après essais longue durée. Env. C.V. sous réf. 8864 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

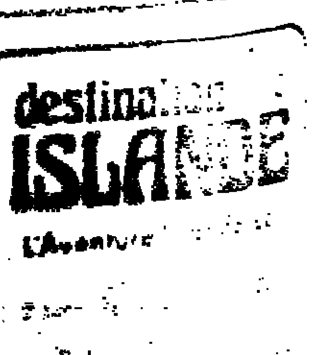
POUR AFRIQUE DU NORD
Société recherche
2 INGÉNIEURS EXPERTS AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLE
UN ÉCONOMISTE PROJET AGRICOLE
Adr. C.V., photo et prétentions, sous n° 44.278, à :
JRP 39, r. de l'Arcade, Paris 8e qui transmettra

Société française d'ingénierie recherche
INGÉNIEURS PORTUAIRES
ayant expérience exploitation et outre-mer.
Ecrire sous réf. 1611 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Pour poste en Afrique francophone, Bureau d'études international recherche
INGÉNIEUR ROUTIER
(expérience formation et Outre-Mer)
Ecrire sous réf. 14.517 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chefs de Groupe d'Etudes
Matériel Mini-Informatique - Grenoble

La SEMS (Société Européenne de Mini-Informatique et Systèmes) filiale de

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recrute dans le cadre de son expansion et pour sa DIRECTION TECHNIQUE des INGENIEURS D'ETUDES de HAUT NIVEAU.

Ingénieur Chef de Service Evaluation et Couplage Périphériques

Responsable de l'encadrement et de l'animation des groupes ayant à assurer l'évaluation et l'homologation de périphériques, la conception et la réalisation de coupleurs, la conception et la réalisation des programmes de test associés.

Expérience 10 ans minimum dans ce domaine.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

(Réf. IE-PG 3M)

Ingénieur Chef de Groupe Téléinformatique

Responsable de l'encadrement et de l'animation d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens assurant la conception et la réalisation de coupleurs téléinformatiques à base de micro-processeurs.

Expérience de 6 à 7 ans minimum.

Bonnes connaissances des procédures de transmission.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

(Réf. IE-PG 4M)

Ingénieur Chef de Groupe Programmes de Test

Responsable de l'encadrement et de l'animation d'un groupe d'ingénieurs et de programmeurs chargés de la conception et de la réalisation de systèmes de test.

Expérience 6 ans minimum dans ce domaine.

Connaissances des systèmes d'exploitation et du matériel souhaitables.

(Réf. IE-PG 5M)

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien la référence du poste choisi au Service du Personnel - SEMS - 1, rue de Provence - 38130 ECHIROLLES.

SEMS

MEDIA PA

Chef du Service
Qualification-Maintenance-Documentation
(Base Informatique)

La SEMS (Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes) Filiale de

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recrute dans le cadre de son expansion pour sa DIRECTION TECHNIQUE (Mini-informatique), un CHEF DU SERVICE Q.M.D.-BASE INFORMATIQUE

Responsable de l'encadrement et de l'animation des groupes, ayant à assurer la qualification, la maintenance et la documentation des produits de base informatique :

- Systèmes d'exploitation - Compilateurs - Executifs.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole ayant au moins 10 ans d'expérience :

- en informatique de base,
- en méthodes modernes de qualification,
- ayant travaillé chez un constructeur ou dans une SSCI.

Il aura à animer une équipe de 30 à 40 personnes.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence CC-2/M à SEMS Service du Personnel - 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES.

SEMS

MEDIA PA

MAISONS **Bruno-Petit**

recrutent pour leur Filiale CHAMPAGNE (150 km de Paris)

UN INGÉNIEUR T.P. ou H.E.I.

pour leur Service Etudes Techniques.

Adresser C.V. et prétentions :
LES MAISONS BRUNO-PETIT
M. André HENAULT, Directeur du Personnel,
B.P. 54, Torcy-le-Grand - 10700 Arcis-sur-Aube.

IMPORTANT ETABLISSEMENT AERONAUTIQUE
région Sud-Ouest
recherche
pour son atelier de traitements de surface

UN INGENIEUR
ou licencié physique-chimie

Expérience gestion atelier indispensable

Envoyer CV complet sous référence IC 253
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

management consulting

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'intiative, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où les déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne représente pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGH PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boite 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE
Sous la référence LF 24-03-80, qui transmettra.

Un constructeur automobile
recherche

Un homme marketing

Directement placé sous l'autorité du Directeur du Marketing, il devra :

– proposer une stratégie à moyen et long termes en particulier dans le domaine de la communication ;

– participer à l'établissement des objectifs annuels de vente et y adapter les budgets des moyens d'action correspondants ;

– structurer, organiser et diriger l'animation des concessionnaires en s'appuyant sur l'organisation commerciale existante.

Le candidat sera de formation commerciale supérieure (HEC - ESSEC - SUP DE CO) ayant acquis une bonne expérience dans les techniques de vente et de marketing ; bon négociateur et de bonne autorité naturelle.

Age minimum 35 ans. Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo, salaire actuel et prétentions, sous réf. 78798 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



MAISON PHENIX

EN NORMANDIE

JEUNES DIPLOMES (H. ou F.)

Vous avez répondu à notre annonce du Monde daté 12 Mars.

Suite à un accident vos dossiers ont été détruits.

Nous vous remercions de renvoyer d'urgence votre C.V. sous réf. M/426 à :

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COFAP

LA FROMAGERIE DES CHAUMES recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

PROFIL :
Adjoint au Directeur de Marketing, ce candidat, âgé de 25 ans minimum, aura une formation E.S.C., une expérience de 3 ans dans la grande consommation, il sera compétent dans les méthodes modernes d'analyses et d'études.

MISSIONS :
— suivi des études ;
— activités opérationnelles importantes sur le terrain.

Résidence SUD-OUEST.
Libre de suite.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo à :
FROMAGERIE DES CHAUMES - B.P. n° 5,
64110 JURANCON.

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS
160-180.000 F

Matériels électroniques professionnels Sud-Ouest

Une société française (4.000 personnes) spécialisée dans l'électronique professionnelle recherche le Chef des Services Administratifs de l'une de ses unités de production. Sous l'autorité du Directeur de l'établissement et en liaison fonctionnelle avec la Direction du Siège, il sera chargé de la gestion administrative (suivi des budgets, coordination des services généraux...) et du personnel (gestion, paie, relations avec les représentants du personnel, service médico-social...). Il assurera les relations auprès des organismes patronaux et socio-professionnels régionaux. Le candidat retenu, âgé d'au moins 45 ans, obligatoirement de formation supérieure, possédera une expérience professionnelle d'au moins 8 ans dans une fonction semblable au sein d'un établissement industriel.

Ecrire sous réf. 334/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

VOSGES

IMPORTANTE SOCIETE DE REPUTATION NATIONALE, SECTEUR ALIMENTAIRE
recherche pour son unité principale

INGENIEUR électro-méca spécialisation AUTOMATISMES

Il aura pour mission, au sein du Service Entretien (220 personnes) de procéder à l'étude et à la mise en place d'automatismes industriels.

Ce poste convient à un ingénieur débutant ou ayant une première expérience dans le domaine des automates programmables et des micro-processeurs.

Larges possibilités de développement de carrière pour personnalité dynamique.

Connaissances anglais appréciées.

Adresser CV, prétentions sous réf. 49 M 148 au

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 PARIS.
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

CPA

REGION BORDEAUX
Importante Société industrielle, filiale d'un des premiers groupes français, recherche

INGENIEURS DE PRODUCTION

Diplômés grande école, Centrale, Arts et Métiers, INSA, etc.
A) Débutants,
B) Ayant 2 à 5 ans d'expérience, de préférence dans la fabrication de produits de grandes séries.

Il leur sera confié la Direction d'ateliers très modernes dans des unités de dimensions humaines (200 à 400 personnes).

Ce sont des postes polyvalents comprenant la gestion technique des procédés, leur amélioration, les méthodes, l'animation du personnel.

Il existe, d'autre part, d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière dans la Société ou dans le groupe.

Envoyer dossier de candidature à
Serge BAILLY Conseil
sous réf. 313 A ou 313 B,
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Entreprise industrielle Française

recrute
pour son implantation
grande ville Rhône-Alpes

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

grande école

Connaissances nécessaires en automatisme.

Expérience souhaitée en technologie des composants et en fiabilité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo, sous n° 10-80 ARP communication
79 rue de Sèze - 69451 Lyon Cedex 3

SOPAD - Nestlé

Recherche pour son usine de SAINT-QUENTIN

INGÉNIEUR INSTALLATION
MINES - E.C.P. - E.S.E. - A.M.

pour assister le Chef du Service Technique.

Il prendra plus particulièrement en charge les problèmes d'installation des machines de conditionnement.

Une première expérience dans ce domaine est souhaitable.

Ce poste doit permettre d'évoluer ultérieurement vers de plus grandes responsabilités.

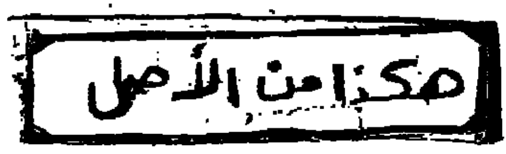
Adresser C.V. sous référence 1.1.92 à :

DIRECTION DU PERSONNEL SOPAD
17-19 Quai Paul Doumer - 92411 COURBEVOIE CEDEX

ORCHESTRE REGIONAL
recherche

ADMINISTRATEUR EXPÉRIMENTÉ

pour assurer gestion administrative et financière. Connaissances musicales demandées, référ. exigées. Faire offre à Association Orchestre Philharmonique de Lorraine. — 1, rue Fabert - 57000 Metz.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION SEMI CONDUCTEURS

recherche dans le cadre de son expansion

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS - SUD - PROVINCE

Pour prendre la responsabilité des négociations et des décisions d'affaires avec les principaux clients des secteurs : Automobile - Télécom. - Distribution - Industriel ... du marché français.

Ingénieurs électroniciens ou équivalent ayant si possible un à deux ans d'expérience commerciale ou de laboratoire d'applications. Les candidatures de débutants seront également prises en considération.

A la rémunération de départ similaire à celle des ingénieurs de même formation et expérience s'ajoute un intéressement direct au chiffre d'affaire réalisé.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence SC/0480/27 à Madame LE GUET - BP 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Nous sommes une PMI de fabrication mécanique de la région de Strasbourg.
Nous recherchons un

RESPONSABLE "GESTION DE PRODUCTION"

SA MISSION : elle consistera avant tout à ANALYSER : les méthodes et les postes de travail, les circuits de fabrication, les prix de revient (comptabilité analytique) et à participer à la mise en place d'une gestion de PRODUCTION. Ce poste comporte d'importantes responsabilités justifiant son rattachement immédiat à la direction de l'entreprise.

SON PROFIL : âgé d'une trentaine d'années, de formation mécanique ENSI, AM ou autodidacte, le candidat aura une expérience similaire, de préférence en PMI. Nous lui demanderons en outre : un bon esprit d'analyse, de réelles capacités d'organisation, un excellent contact humain, la pratique de la langue allemande (souhaitée).

Les personnes intéressées enverront leur candidature (+ CV + photo) à notre conseil qui les étudiera en toute discrétion et répondra à chacune.



190, Rte de Schirmeck
67200 STRASBOURG

ATTACHE COMMERCIAL

Une société lyonnaise, le No 1 français du siège de travail (bureaux et ateliers) recherche un attaché commercial pour les départements 95, 78, 91, 92, 93, 94, 28, 41, 45 et 77.

Il doit être disponible pour des déplacements. En plus des visites à la clientèle existante, il devra prospecter activement son secteur qui offre de belles possibilités de développement.

Rémunération : fixe, plus frais de déplacement, plus primes d'objectif, plus avantages sociaux.

Pour réussir à ce poste, vous devez avoir une expérience positive de quelques années comme vendeur de biens d'équipement et vous devez posséder une voiture personnelle en bon état.

Votre dossier de candidature (C.V., photo) qui sera traité confidentiellement, doit être adressé sous la référence : GR-303 à :



ROLAND DERKUM
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

---

offres d'emploi

100000 F +

Leader dans sa branche d'activité, une société du secteur tertiaire recherche un

ingénieur en organisation

formation grande école
+ 2 à 3 ans d'expérience.

Le candidat retenu s'intègrera à une équipe dynamique et participera à des travaux variés allant des «tâches ancillaires» à la conception de grands projets.

Le poste demande une expérience préalable de l'informatique en qualité de correspondant, analyste ou chef de projet.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, rémunération actuelle et photo, sous no 84.5267, à Régie Presse - 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Société française Hoechst

vous propose pour sa division KALLE le poste de

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

DU DÉPOT DE GARGES-LES-GONESSE

VOTRE MISSION :
- vous assurez les approvisionnements, le stockage et la livraison de l'ensemble des matériels des pièces détachées que nous commercialisons (matériel de reprographie),
- vous animez et contrôlez les équipes en place (17 personnes) en proposant toutes les mesures d'amélioration et de développement d'un service en pleine expansion (20 à 30% par an).

VOUS DEVEZ AVOIR :
- une formation supérieure de gestion (ou équivalent)
- une expérience confirmée de la gestion des stocks informatisée, du magasinage, de la manutention et du transport
- la connaissance de l'allemand et de l'anglais est un atout supplémentaire.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 410 à Société Française HOECHST
Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE



◆ LESIEUR

recherche

RESPONSABLE FORMATION

POUR UNE DE SES USINES

Au sein d'un groupe pratiquant une politique de progrès alliant l'économique et l'humain, le candidat sera responsable de la mise en œuvre de toutes les réalisations originales de formation visant à l'amélioration des conditions de travail et au développement de l'intérêt professionnel.

Ce poste s'adresse à un candidat doté d'une formation technique et ayant une expérience en milieu industriel.

Poste situé région RHONE-ALPES.

Mobilité ultérieure indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à LESIEUR DESF - 122, avenue du Général Leclerc 92100 BOULOGNE.

Pour son équipe PRESSE INFORMATION située à MARSEILLE important groupe français (1800 pers.) recherche un

journaliste

CONFIRMÉ

Il prendra une part active à toutes les étapes de la réalisation de documents d'information - générale ou spécialisée - destinés soit à la diffusion interne, soit au grand public, soit à des publics spécialisés (documents établis sous forme de journaux, brochures, articles de grande presse, films vidéo, etc). Ce poste (évolutif) qui fait appel au dynamisme, à la créativité, requiert également une grande disponibilité, des capacités de contacts à tous niveaux et une excellente maîtrise de l'expression écrite et orale.

Agé au moins de 28 ans, de formation supérieure, le candidat devra justifier d'une expérience journalistique solide.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 613 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en gestion du personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Vous êtes jeune diplômé (e) HEC - ESSEC - ESC. Vous avez le sens du concret, vous recherchez les contacts humains et vous êtes animé (e) par votre conviction de la valeur d'une bonne gestion.

LA RADIOTECHNIQUE

Vous propose de vous intégrer dans ses équipes décentralisées de

CONTROLE de GESTION

Postes à pourvoir en province dans des centres de fabrication et développement de composants électroniques.

— Formation assurée.
— Nombreuses possibilités d'évolution en France au sein d'un groupe multinational européen.

Ecrire avec C.V. à M. BERON, chef du Personnel, LA RADIOTECHNIQUE
51, rue Carnot, 92150 SURESNES.



BREST
Division des ACTIVITÉS sous-marines

recherche

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

GRANDE ÉCOLE pour ÉTUDES AVANCÉES dans DOMAINE SONAR

— Traitement de signal ;
— Traitement d'images ;
— 1 à 2 ans d'expérience appréciée.

Envoyer C.V. à THOMSON C.S.F. - Division des activités Sous-Marines - Route du Conquet - 29283 BREST CEDEX.



DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER

recherche des

PROGRAMMEURS

Pour applications en traitement de signal temps réel

— Formation DUT INFORMATIQUE ou équivalent.
— 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine.
— Connaissance assembleur MITRA souhaitée.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON-CSF, Service du Personnel, B.P. 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

- expérimenté
- diplômé d'une grande école
- connaissant l'automatisme et l'électrotechnique
- ayant si possible une expérience de l'industrie de l'armement (ou similaire)

est recherché pour un important service d'études électroniques pour la région Rhône-Alpes (groupe industriel français important)

Répondre avec photo, C.V. détaillé sous réf. no 80/12
ARP communication
79 rue de Sèze - 69451 Lyon Cedex 3

SOCIÉTÉ BATIMENT
DIMENSION NATIONALE

recherche pour sa filiale du

SUD-OUEST

1 CADRE COMPTABLE et ADMINISTRATIF

Pour prendre en charge la comptabilité générale et la comptabilité analytique ainsi que les services administratif et personnel.

Expérience de 5 ans minimum dans le bâtiment indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions no 51.988, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS -1er, qui tr.

GROUPE DISTRIBUTION

non alimentaire - gros et détail
C.A. 300 millions.

Pays de Loire

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

après assistance au Directeur en place, 30 ans minimum.
— Bonnes connaissances comptables, notions de Législation Sociale.
— Formation supérieure souhaitée.
— Expérience bancaire appréciée.
— Rémunération fonction capacités.

Envoyer C.V. et photo : DUVAL P.B. 60 bis, rue Dombasle, 75015 PARIS.

Industriel Français du Médicament Centre d'études biologiques, B.P. 563 Miserey, 27005 EVREUX Cedex, rech. : 1 titulaire D.U.T. (mention biologie) pour assurance de qualité scientifique et 1 titulaire maîtrise Science.
Env. C.V. et prétentions sous le no 845549 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Pour la mise en place de son Service Organisation

la VILLE d'ANGERS recrute selon la procédure contractuelle

2 INGÉNIEURS ORGANISAT.

Les candidats retenus seront chargés de conduire et réaliser les projets d'organisation prévus au plan à 3 ans :
— Études d'orientation ;
— Rédaction du cahier des charges pour les projets faisant appel à l'informatique ;
— Conception et mise en place des solutions retenues ;
— Formation des utilisateurs.

De tels postes conviendraient à des candidats :
— Titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur et possédant une formation complémentaire à la gestion (IAE, ICG, etc.) ou à l'organisation (IESTO, etc.) ou à l'Informatique (Institut de programmation, Maîtrise d'informatique, etc.) ;
— Possédant une expérience concrète en organisation et en informatique de gestion (de préférence temps réel ou mini-informatique) ;
— Aptes à coordonner des projets à dominante organisation et informatique ;
— Capables de travailler en associant étroitement les futurs utilisateurs.

Les candidatures accompagnées du C.V. et des prétentions des postulants sont à adresser à :

Monsieur MONNIER
Maire d'ANGERS
Hôtel de Ville
49035 ANGERS CEDEX

Recherchons

CADRE COMMERCIAL
EXPERIMENTE
COMMERCE DE GROS
Connaissant anglais
pr seconder direct. commercial.

Adr. C.V. à S.A. VELECLAIR, 16, rue de Moronval, 28109 DREUX cedex.

RENAULT COMPIÈGNE
Concessionnaire 1.600 V. N.
recherche

CHEF DES VENTES
Sérieuses références exigées.
Rémunération importante.
Intéressement au résultat.
Envoyer curriculum vitæ compl. à M. DEGAND, Ets GUINARD, B.P. 159 - 60200 COMPIEGNE.

Pour chacun de ses bureaux

TOULON-83 - THOUARS-79
Sté d'expertise comptab. Paris
recherche

ASSISTANT EXPÉRIM.
FUTUR CHEF DE BUREAU
Expérience cabinet indispensab.
Situation d'avenir pour candidat dynamique - Discrétion assurée.
Ecrire avec C.V., et prétentions.
ODIA, 9, r. Duphot, 75001 Paris.

SOCIETE
D'ÉLECTRONIQUE
recherche
pour son unité de fabrication

EN SAVOIE

UN ÉLECTRONICIEN

CONFIRME EN DIGITALE
10 années d'expérience pour supervision, fabricat. et essais.
LIEU DE TRAVAIL : SAVOIE.
Ecr. no T 19.055 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

P.M.E., proche LE MANS,
Constructions Machines Automatiques de remplissage pour industrie alimentaire et chimique, recherche :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
pour poste commercial,
Homme de terrain ayant déjà expérience, pour travailler sur marchés allemands, anglais et espagnols.
Connaissance langues, Allemand-Anglais indispensables dont une parfaitement parlée et écrite souhaitée. Ecrire :

HAVAS, No 10.237, B.P. 319, 72007 LE MANS CEDEX.

Grande ville Est de la France
Entreprise impression et éditions en voie de développement
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

35 ans environ.
Dynamique, apte au commandement. Bonne expér. informat. de fabrication, électronique.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à REGIE PRESSE, No 27 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DISTRIBUTEUR
COMPOSANTS ELECTRONIQ.
ET MICROPROCESSEURS
recherche
POUR RHONE-ALPES

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Fonctions : Animation équipe de vente - Gestion des produits - Négociation fournisseurs.
Lieu de travail : LYON.
Déplac. cte durée Rhône-Alpes.
Adresser C.V. manuscrit et prét. sous no 7.880 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SFENA

RECHERCHE

Pour son SERVICE CONTROLE

3 TECHNICIENS DEBUTANTS

Formation : BAC F2-F3, Niveau BTS.

2 TECHNICIENS CONFIRMES

L'un pour Contrôle de Circuits Imprimés
Avec quelques déplacements chez des Sous-Traitants

L'autre pour Recette de Matériel Electronique et Electromécanique

Adresser C.V., photo et prétentions à

S.F.E.N.A.
Service du Personnel - B.P. 59
Aérodrome de Villacoublay
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. T.521

INFORMATIQUE INTERNATIONALE

Nous réalisons des logiciels dans les domaines scientifiques et techniques en particulier, dans les applications aéronautiques et spatiales, les télécommunications, la conception assistée, le temps réel...

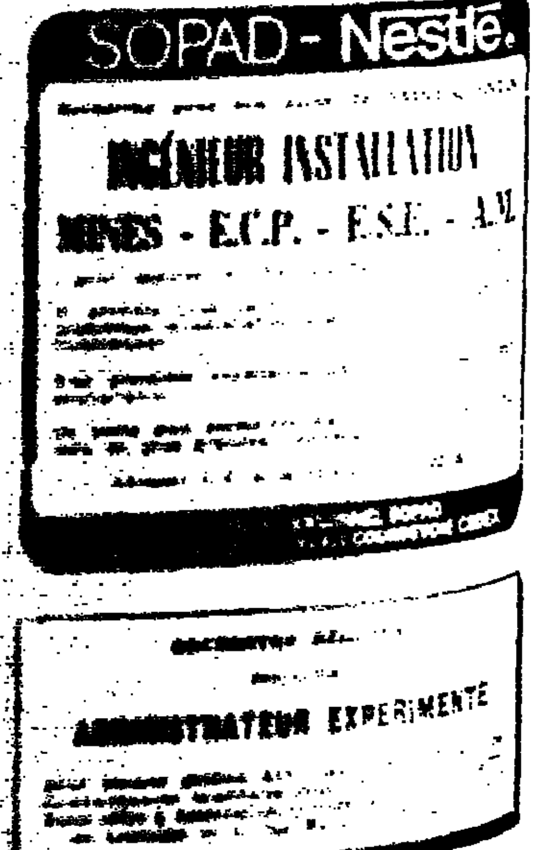
Nous cherchons à pourvoir les postes suivants :

RÉGION PARISIENNE :
— 1 analyste programmeur de formation scientifique et informatique ayant première pratique de Fortran ;
— 2 ingénieurs pour calculs de mécanique appliquée (éléments finis).

RÉGION OUEST :
— 1 ingénieur temps réel sur mini ordinateur (Solar) ;
— 1 ingénieur traitement d'image ;
— 2 analystes programmeurs ;

RÉGION SUD-OUEST :
— 1 ingénieur de haut niveau, expérimenté en mécanique céleste ;
— 1 jeune ingénieur ayant une formation solide en mécanique, analyse numérique et programmation ;
— 1 ingénieur temps réel apte à conduire une petite équipe (matériel Solar) ;
— 1 administrateur de projet logiciel, alliant des qualités de caractère et de méthode à une expérience informatique au sein d'un grand projet logiciel ;
— 4 analystes programmeurs, de formation scientifique et informatique (DUT, maîtrise informatique).

Adresser C.V., photo et prétentions à :
INFORMATIQUE INTERNATIONALE SILIC 232
94578 RUNGIS CEDEX



INGENIEURS INFORMATICIENS

Groupe important dont l'activité ne cesse de se diversifier, RANK XEROX France (C.A. 1979 : 1,7 milliards de francs, effectif : 3.800 personnes) offre de **nouvelles perspectives de développement.**

Dans un environnement IBM classique (Deux 370/158 sous OS situés au centre de calcul) il s'agit de **revoir** les systèmes actuels et de choisir des solutions qui nous permettront de les adapter à une **décentralisation** partielle sur "minis" vers les centres régionaux.

Nos applications font appel à des connaissances techniques telles que : COBOL, PROTEE, IBM/OS, TASKMASTER, ROSCOE, base de données IMS et APPEL 4.

Nous travaillons dans un environnement **multinational** où la pratique de l'anglais est un atout important.

Au sein d'un service structuré, nos informaticiens participent activement à la vie de petites équipes de réalisation et développent des projets pour des domaines précis de l'entreprise. Le respect des plannings proposés, des délais, **l'engagement** de l'équipe sur des **résultats** à court, moyen ou long terme font partie de notre mode de fonctionnement. Cela requiert de la part des candidats des facultés d'adaptation rapide et de souplesse.

Les domaines d'activité concernés par cette recherche sont
- la gestion administrative (commandes - stocks - facturation - comptabilité clients)
- la gestion comptable
- le support Marketing et Ventes.

Dans le cadre de ces activités, et si la description de notre environnement correspond à votre attente, merci de bien vouloir nous faire parvenir votre candidature avec c.v. sous réf. CO9 à RANK XEROX Service Recrutement 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plan Champs

RANK XEROX



DES RESPONSABILITES POUR UN COMPTABLE DE HAUT NIVEAU -

Dans notre Société (4500 personnes) leader dans une technologie de pointe, les caractéristiques et la complexité du cycle de fabrication nécessitent un système de comptabilité très développé.

Le chef des services comptables (135 personnes) recherche un adjoint capable de l'assister dans l'ensemble de ses tâches et d'assurer son intérim. Il aura personnellement la responsabilité directe de certaines unités opérationnelles (20 personnes : comptabilité Société, comptabilité des groupements d'entreprises, applications informatiques, gestion du personnel du service) puis celle d'un département comptabilité analytique à créer fin 1980.

Il participera en outre à des missions de contrôle, d'organisation ou d'études touchant le contrôle interne comptable, les usines, les chantiers en France ou à l'étranger et les filiales.
L'ensemble des responsabilités conduisent à de nombreux contacts au sein de l'entreprise ou à l'extérieur et à quelques déplacements en France et à l'étranger.

Ces fonctions s'adressent à un cadre ESCP ou équivalent possédant une formation spécialisée en comptabilité: minimum DECS. Le niveau de l'expertise serait apprécié. Il justifiera d'au moins 10 années d'expérience dont 5 dans des fonctions de responsabilités exercées dans le service comptable d'une société industrielle, mécanique ou construction navale par exemple.

La connaissance de l'Anglais lu et parlé est très souhaitable.

Le poste est basé à PARIS.

Les candidatures, accompagnées d'un CV. détaillé, sont à adresser, sous réf. 78792 M/WLE, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GESTION DE PRODUCTION:

LA TETE ET LES JAMBES

Il faut des idées.
Pour améliorer l'alimentation des chaînes de montage, développer des systèmes de gestion industrielle, utiliser opportunément les possibilités de l'informatique.
Il faut aussi du souffle.
Pour réceptionner chaque jour - en moyenne - 70 camions, utiliser d'importants moyens de manutention (fens, bacs, magasins classiques et mécanisés), gérer de façon optimale et dynamique un département de plus de 110 personnes.
Vous avez su valoriser votre formation technique supérieure par une double expérience : l'une en cabinet d'organisation industrielle où vous avez conçu et mis en place des implantations (systèmes de manutention évolués en particulier) ; l'autre, opérationnelle, en unité de production.
En tout, 5 ou 6 ans.
Vous êtes prêt à animer une équipe importante et à gérer de gros moyens techniques et humains.
L'idée de travailler en grande banlieue Nord pour un constructeur de mécanique lourde vous plait.
Donc, vous pouvez.
Donnez un aperçu de vos performances et de vos moyens à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS qui s'empressera de nous en faire part. Référence 2260.

rscg carrières

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
Oscar à l'exportation

recherche

JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

Votre mission :
- Sous la responsabilité directe du Chef du Service Juridique, vous vous intègrerez dans une équipe jeune et dynamique.
- Vous étudierez les problèmes juridiques relatifs aux travaux réalisés à l'étranger et aux implantations étrangères de notre Société dans toutes les parties du globe.
- Vous rédigerez et négocierez des contrats et vous veillerez au respect de la politique contractuelle définie par le Siège.

Votre profil :
- Vous possédez une maîtrise de Droit et éventuellement un DESS de Droit des Affaires.
- Une première expérience dans un cabinet International ou le service juridique d'une Société internationale (Ingenierie, T.P. . .) serait appréciée.
- Vous parlez et écrivez couramment l'anglais et possédez éventuellement une bonne pratique de l'espagnol.
- Vous êtes motivé par les contacts et les voyages.

Envoyer C.V. , photo et prétentions sous réf. 5918 à P.LICHAU S.A. B.P.220 , 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE PRODUCTION DISTRIBUTION INTERNATIONALE DE FILMS DE TELEVISION

recherche pour Paris 8e

2 collaborateurs directement attachés à la Direction Générale

Anglais lu, écrit, parlé indispensable.
1) Le premier, attaché au Président, aura la responsabilité du

SECRETARIAT GENERAL
Réf. 101

et devra posséder une formation supérieure + DECS ou expertise comptable.
Nous lui confions :
- la supervision des services comptables
- les relations avec les banques
- le suivi de la trésorerie et du plan de financement
- la préparation des tableaux de bord mensuels aux associés
- le secrétariat juridique
- le suivi des opérations internationales.

2) Le second, attaché au Directeur, aura la responsabilité du développement des

VENTES INTERNATIONALES ET DU MERCHANDISING
Réf. 102

Il devra posséder une grande aptitude aux contacts humains, être créatif, actif et efficace. Doit pouvoir voyager.

Expérience similaire en entreprise souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions (en indiquant la référence du poste) à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra.

Plain Champs

Le 3ème directeur régional...

Nous talonnons, et égalons même en 1979, le leader de longue date sur notre marché, un grand de l'alimentaire. C'est que notre force de vente s'accroche. Et la qualité de nos produits la soutient.

Nous avons récemment divisé le territoire national en trois grandes directions régionales de ventes afin de mieux assister et conseiller nos chefs de ventes dans l'animation de leurs prospecteurs et vendeurs. Si nous avons pu pourvoir par promotion interne deux de ces postes, le troisième reste à créer. Tant mieux pour vous.

Voulez-vous être ce Directeur Régional ? Basé à Paris, vous coifferez une cinquantaine de personnes au travers des chefs de vente Ile de France, centre Loire, Ouest et Nord. Votre expérience de l'animation et de la direction d'une force de vente, vos qualités humaines comme votre tonus, votre formation supérieure vous permettront non seulement de réussir à ce poste mais aussi vous assureront une évolution de carrière intéressante dans notre groupe. Nous avons demandé aux consultants du cabinet SIRCA de nous assister dans ce recrutement. Ecrivez-leur sous référence 801 376 M. Vous pouvez compter sur leur discrétion.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE GÉNÉRALE BATIMENT

POUR LE PECQ 78

2 INGÉNIEURS TRAVAUX

ayant les connaissances techniques, l'autorité, le sens des relations humaines et le courage nécessaire à la direction et à la gestion de chantiers importants.

Envoyer C.V. et prétentions à B. ROSTAND, 9, rue Victor-Hugo - 78230 LE PECQ.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT applications nouvelles

Cette société française (3500 personnes, C.A. : 5 milliards) propose sur le marché mondial une résine thermoplastique très technique et performante. Ses applications se trouvent dans tous les secteurs de l'industrie, de l'industrie spatiale à celle des sports et loisirs.
De nouveaux produits sont mis au point pour apporter des services plus étendus. Il est donc nécessaire de renforcer l'équipe des ingénieurs développement.
Ceux-ci sont les conseils de tous les utilisateurs potentiels français et étrangers pour les aider à concevoir leurs projets en tirant le meilleur parti technico-économique des qualités offertes par le produit.
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs polyvalents (Centrale, A & M...) ayant acquis 3 à 4 ans d'expérience professionnelle dans un service développement quel qu'il soit.
La pratique courante de l'anglais est impérative, celle d'une autre langue appréciée.
Lieu de travail : Paris.
Déplacements : 40%.

Pour recevoir une notice d'information détaillée, merci d'écrire sous référence M/103/F à



CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

COMELIM

GROUPE MATRA
Branche Composants
recherche pour le Département
TECHNOLOGIES NOUVELLES
de l'une de ses Sociétés, au Sud de Paris, COMELIN

ingénieur électronicien

possédant une première expérience industrielle d'au moins 5 années et disposant du potentiel (adaptation aux techniques nouvelles) et de la disponibilité (nombreux voyages à l'Etranger) indispensables à la fonction.
ANGLAIS courant nécessaire.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence 705 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Dans le cadre de son expansion dans le domaine des mini-ordinateurs et du texte

MDS SYSTEMES INFORMATIQUES
MDS FRANCE S.A

RECHERCHE pour concevoir, préparer et animer des stages de formation utilisateurs, pour participer à la réalisation de manuels de présentation, de programmation et d'utilisation de ses matériels:

un

INGENIEUR FORMATION

- Diplômé(e) : MIAGE ou équivalent
- Expérience de 2 à 3 ans en analyse et programmation (COBOL, BASIC . . .)
- Motivé(e) par l'animation à tous niveaux
- Qualités rédactionnelles
- Anglais indispensable
- Disponibilité : libre rapidement

Adresser lettre manuscrite, C.V. , photo et prétentions à la Direction Technico-Commerciale

MDS FRANCE S.A.
197 , rue de Bercy 75582 PARIS Cédex 12



jeunes médecins ou pharmaciens

Paris Ouest

A 30 ans minimum, vous avez une première expérience (courte) de l'industrie pharmaceutique. Selon vos goûts et vos aptitudes, l'une des directions d'un important laboratoire pharmaceutique vous propose d'intéressantes évolutions : soit **une carrière internationale** avec des responsabilités opérationnelles à l'étranger à terme (il vous faut bien parler une langue étrangère et être disponible aux déplacements et aux déménagements) ; soit **une carrière de gestionnaire** avec des responsabilités fonctionnelles au siège. Pour ces deux orientations, il est prévu une formation complète sous forme de missions ponctuelles. Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire (réf. 3790 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE MOYENNE

appartenant à

grand groupe industriel

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le candidat retenu sera :
Jeune ingénieur diplômé, dynamique, attiré par les problèmes de gestion et de coordination.
Quelques années d'expérience technique et/ou commerciale seraient appréciées.

Adresser C.V. et photo sous référence 90173 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel - 94300 VINCENNES

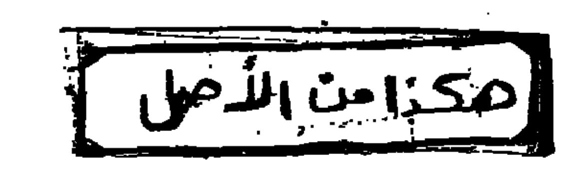
IMPORTANTE STÉ DE DISTRIBUTION D'ACIERS SPÉCIAUX

recherche

COLLABORATEUR

Possédant solide expérience dans cette branche pour être adjoint au Directeur Commercial et accéder ultérieurement si qualités confirmées à responsabilités de haut niveau.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 90.308 M à BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes q. t.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Important groupe de promotion sociale en expansion

nombreuses réalisations de maisons individuelles et logements pour la location et l'accession recherche l'

Adjoint du directeur technique

Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de métier, 30 ans mini, ayant une solide expérience de la conception et du suivi d'opérations, acquise soit dans une agence d'architecture, soit dans une société de promotion.
Connaissance des réglementations indispensable.
Missions : suivi des dossiers de consultation, appels d'offres, marchés, chantiers, livraison et après-vente.
Lieu de travail : Paris - Chaussée-d'Antin.
Déplacements à prévoir en région parisienne (50 % du temps), voiture personnelle.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73519/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

cidelcem

Chef service après-vente

TROYES ou PARIS

Nous sommes leader européen dans notre branche : fabrication et commercialisation d'équipements de stockage et de manutention pour hôtellerie, restauration collective, commerce et industrie alimentaire.
Notre Chef S.A.V. supervisera une équipe d'une dizaine de monteurs-dépanneurs, et aura de nombreux contacts avec notre clientèle en France et à l'étranger. Il doit se déplacer environ 50 % de son temps. Il pourra résider à son choix près de Troyes où se trouve notre Usine ou à Paris.
Ce poste convient à un homme ayant une formation type B.T.S. ou I.U.T., spécialisé en électromécanique, et ayant une bonne expérience de l'encadrement d'équipes sur chantiers (bâtiment - manutention - mécanique). La connaissance de l'Anglais est très souhaitée.
La rémunération comportera un fixe et des primes + Voiture de fonction + Frais réels.

sélé CEGOS — Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 11587/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Cadre comptable

PARIS

Etudes Supérieures + D.E.C.S.

Une société industrielle française : 500 personnes, C.A. 200 Millions - filiale d'un des tout premiers groupes français - recherche un cadre comptable.
Intégré dans un service comptable « informatisé », il sera l'adjoint du responsable du service et, à ce titre, associé à toutes décisions concernant son unité de travail.
Après une formation de 2 mois environ, il supervisera l'activité d'une dizaine de personnes et, progressivement, il sera chargé de missions d'audit interne et de filiales (ce qui suppose quelques déplacements), des prévisions de trésorerie à long terme, de la réorganisation comptable en fonction du nouveau Plan 81...
Il assurera l'interface avec le service informatique et les liaisons avec le contrôle budgétaire.
Cette fonction s'adresse à un homme de métier, bon fiscaliste, ayant une expérience comptable de 8-10 ans, acquise dans l'industrie (grande et moyenne entreprise).
De bonnes connaissances juridiques sont nécessaires ; la connaissance de l'anglais appréciée.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71546/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

ingénieurs physico-chimistes

Usine de semi-conducteurs
Région Parisienne Sud
offre plusieurs postes
d'Ingénieurs Physico-chimistes débutants (Écoles d'Ingénieurs ou Université)

pour la fabrication de semi-conducteurs
à haut niveau d'intégration dans les domaines suivants :
- Technique du vide-Plasmes,
- Dépôt films minces,
- Dépôt/Traitement des résines photo-sensibles,
- Diffusion des impuretés,
- Traitements thermiques,
- Caractérisation.

Connaissances :
- requises en Physique - Chimie - Physique des Solides - Caractérisation physique - Propriétés cristallines des semi-conducteurs,
- souhaitées en langue anglaise.

Nombreux avantages sociaux et intéressantes possibilités de carrière.

Les candidatures seront adressées sous référence 6493 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Membre de SYNTEC

Contexte européen pour un secrétaire général

Européen ? Parce qu'à Strasbourg et parce que nous appartenons à un groupe de dimension internationale, très actif en Europe. Nous sommes ambitieux pour notre Secrétaire Général. Il doit être notre conscience juridique, l'homme compétent auquel on se réfère naturellement en matière de droit des sociétés et qui traite tous nos problèmes courants de législation commerciale ou industrielle et de contentieux. Mais aussi un homme-pivot auquel nous voulons confier certains dossiers complexes d'ordre administratif et même financier, parce que son esprit de synthèse et son aptitude au contact s'imposent à tous. Des qualités qu'il va par ailleurs utiliser dans les relations avec ses homologues du groupe Heineken.

Vous réalisez que ce n'est pas seulement d'un fin juriste que nous avons besoin. Pendant une *dizaine d'années, vous venez d'éprouver* votre formation supérieure, vos connaissances juridiques et financières au contact de l'entreprise et vous avez déjà travaillé en milieu international. A juste titre, vous pensez que cette fonction, dans une société de notre taille (CA environ 500 MF) est maintenant à votre portée et peut vous ouvrir des horizons prometteurs.

Les consultants de SIRCA étudieront votre candidature ; faites-leur connaître, sous référence 802 381 M, que vous êtes prêt (e) à nous rejoindre, en précisant vos prétentions et en confirmant votre très bonne pratique de l'anglais.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFORMATIQUE

responsable d'exploitation

Un grand groupe du secteur tertiaire poursuit le développement de son organisation informatique et propose le poste de responsable d'exploitation d'un de ses centres de la région parisienne (équipe de matériel IBM avec 40 perosnnes environ à l'exploitation).

Il est totalement responsable de la gestion de son unité sur tous les plans. Il définit également ses besoins techniques et propose des solutions qui sont réalisées à sa demande par l'équipe système.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de l'informatique, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et qui ait environ 5 ans d'expérience. Une connaissance de la fonction système ne peut être qu'appréciée.

Compte tenu des investissements effectués et prévus par le groupe les perspectives d'évolution sont importantes pour un élément de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 1219 AY à

egor — 8, rue de Berri, 75008 PARIS



MARTIN & LUNEL

APPAREILLAGE INDUSTRIEL

Filiale du Groupe legrand

10 000 personnes.
PLUSIEURS UNITES de PRODUCTION en FRANCE et à L'ETRANGER

recherche

chef du service organisation et méthodes administratives

Basé au siège à Noisy le Sec (93) aura pour missions : l'analyse des tâches indirectes. La simplification des tâches administratives des bureaux, magasins et ateliers de maintenance.

Conviendrait à un cadre confirmé, de formation Ingénieur ou gestionnaire, ayant au moins 5 ans d'expérience industrielle dans un poste similaire;

Adresser CV et prétentions sous référence 29 M 209



Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

EN VUE DE NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS
DES BIENS D'EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE AVANCEE
IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION MECANIQUE

recherche pour ses divisions de fabrication en région parisienne

ingénieurs responsables des fabrications transférées

chargés de préparer et coordonner l'ensemble des programmes sous-traités et d'assurer le suivi des fournisseurs étrangers (européens et anglo-saxons).

jeunes ingénieurs responsables nouveau système de gestion et de la production

chargés d'animer la conception et de participer au développement d'un nouveau système de gestion de la production des nouveaux matériels.

ingénieurs gestionnaires des charges

responsables des prévisions et du suivi des réalisations concernant la charge usine et de proposer les mesures d'équilibrage appropriées.

Ces postes s'adressent à des candidats débutants ou présentant une première expérience industrielle.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe en expansion et leader sur les marchés mondiaux, c'est aussi donner à votre carrière une dimension internationale.

Si la compétition vous stimule, adressez lettre manuscrite avec CV sous la référence 50.694 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE
recherche
dans le cadre de son développement

UN INGÉNIEUR GROUPE RÉSEAUX

LA DÉFENSE

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de 6 ans minimum réalisée avec applications pratiques dans une grande entreprise, soit dans un système de télétraitement, soit dans la définition d'architecture de réseaux.

Réf. : 129 M

UN INGÉNIEUR GROUPE APPLICATIONS TRANSACTIONNELLES

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de 4 ans minimum acquise avec réalisations pratiques dans une grande entreprise, dans la conception et mise en place d'applications de gestion transactionnelle utilisant soit des bases de données, soit des dictionnaires de données.

Réf. : 130 M

Dans le cadre des activités d'assistance et de conseil, les candidats retenus agiront en étroite liaison avec les représentants des administrations et organismes publics, ainsi qu'avec les constructeurs ; ils seront responsables de conduites d'études.
Leur rémunération sera fonction de l'expérience.
Écrire en précisant la référence à AL CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Filiale française d'une société américaine spécialisée dans la Régulation et la Centralisation du Bâtiment (située banlieue OUEST), recherche de toute urgence un

Agent Technique Electronicien

Formation : niveau BTS électronique ou équivalent et si possible connaissances en informatique.

Expérience 2 ans minimum souhaitée.

Anglais lu et parlé indispensable pour communication avec bureaux et usines Europe/U.S.
Le candidat retenu sera responsable de la sélection de l'équipement, des commandes de matériels de logiciels, de la préparation des informations nécessaires à la réalisation d'ensembles de gestion technique centralisée.

Après une formation de 3 mois en France, il recevra une formation complémentaire pendant 6 à 8 semaines aux Etats-Unis.

Déplacement possible en France et à l'étranger.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 4203 à MEDIA P.A. 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

Responsable technique

NIVEAU INTERNATIONAL.

La filiale d'un très grand groupe français de dimension mondiale souhaite engager un ingénieur (Mécanique, AM ou équivalent). Agé d'au moins 35 ans, il peut ainsi prouver son professionnalisme dans le domaine de la fabrication des petites et moyennes séries de matériel de bureau, le cas échéant dans la mécanique légère. Son champ d'action est large. Il s'agit de définir en collaboration avec le marketing les nouveaux matériels, de contrôler ensuite l'activité du bureau d'études et des prototypes (2 ingénieurs 15 personnes). Il devient par conséquent responsable des chaines de fabrication en usine (1 ingénieur + 65 personnes). Il sera également l'interlocuteur technique lors des contrats internationaux. Opérationnel depuis une région agréable de Normandie (en bordure de mer), ce poste implique de nombreux déplacements sur Paris, plus occasionnels à l'étranger. Anglais lu, écrit, parlé. Rémunération à négocier mais de toute façon motivante. Merci d'adresser votre dossier de candidature aux consultants d'Alpha CDI sous référence 294 M.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

offres d'emploi

SOCIETE NATIONALE

recherche

COLLABORATEUR JOURNALISTE

Pour assumer la responsabilité d'un service d'émissions radiophoniques quotidiennes en langues ibériques.

Compétences exigées :
— Espagnol et Portugais écrits et parlés ;
— Bonne connaissance des pays concernés ;
— Capacité à diriger une équipe.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE-PRESSE n° 845.566 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE de PRODUCTION et DISTRIBUTION

1.000 personnes, située NORD de PARIS (93)

recherche

ADJOINT CONTROLEUR DE GESTION

Formation supér., école supérieure de commerce, I.C.G. - D.E.C.S.

Larges responsabilités

Le poste sera donné à un jeune Cadre qui aura travaillé quelques années dans le contrôle de gestion ou l'audit.

Envoyer C.V. à n° 52.556, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui tr.



recherche un

chef de groupe

pour son LABORATOIRE DE PHARMACO-CINETIQUE ANIMALE

Le groupe Pharmacocinétique Animale effectue un travail de recherche sur de nouvelles molécules à différents stades de leur développement en pharmacologie et en toxicologie :
• études autoradiographiques
• définition à l'aide de produits marqués ou froids de leurs profils pharmacocinétiques
• étude de leur métabolisme chez différentes espèces animales,
le tout préalablement à l'expérimentation chez l'homme.

Les qualifications indispensables sont : Doctorat d'Etat, Ph. D. diplôme équivalent en biologie, biochimie, chimie, pharmacie ou pharmacologie.

Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine et être capable de s'intégrer à une approche multidisciplinaire du développement de nouveaux médicaments. Il devra en outre avoir les qualités nécessaires pour coordonner une équipe de 15 personnes environ. Il aura la possibilité d'assister à des congrès internationaux. Une bonne connaissance de l'anglais sera nécessaire.

Les laboratoires (dans la proche banlieue sud de Paris) sont largement équipés de matériels modernes et performants : appareils automatisés pour chromatographie liquide haute pression et chromatographie en phase gazeuse, spectromètre de masse, etc...

Bonne rémunération.

Envoyer C.V. au Directeur Administratif et Technique - LERS, 58 rue de la Glacière 75013 Paris.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES spécialisée dans le domaine de la construction recherche

pour son département Sinistres

UN INGENIEUR PRINCIPAL

(ETP, Ponts et Chaussées...)

• titulaire d'une expérience minimum de 5 ans de chantier
• de solides connaissances en Bâtiment TCE sont exigées.

Il devra instruire les dossiers de sinistres de la construction (recherche des causes et des responsabilités - étude des coûts et des réparations), il sera également apte à contrôler les travaux d'un Service.

Poste à pourvoir à Paris.

Adresser CV, photo et prétentions à n° 3314 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney - 75002 Paris

---

GROUPE IMPORTANT DE DROIT PRIVE spécialiste notamment du Transport en Commun en région parisienne recherche

DIRECTEUR DE CENTRE

80 VEHICULES - 160 PERSONNES
FORMATION SUPERIEURE (A. et M. ou équival.)

— Age souhaité environ 35 ans ;
— Le candidat assumera le plein exercice de ses fonctions au terme d'une période transitoire de formation et d'adaptation.
— MISSION : gestion et développement dans un cadre décentralisé.

Env. lettre manusc., C.V., photo et prét. ss réf. 560 à CAMPBELL Boîte postale 57 75824 PARIS Cedex 17.

HERMÈS

HERMES recherche l'Adjoint du Directeur des ventes détail France.

Notre développement et la promotion de l'actuel titulaire du poste nous amène à rechercher un cadre capable d'assister notre Directeur des ventes France.

Les principaux domaines d'intervention du poste à pourvoir sont les suivants :
- établissement et suivi des budgets de notre magasin du faubourg et de nos succursales en France ;
- contrôle et suivi des approvisionnements et des stocks ;
- gestion du personnel de vente ;
- liaison avec les services administratifs, comptabilité, informatique, personnel, etc...

Ce poste évolutif sera confié à un cadre jeune, doté d'une formation supérieure (commerciale ou de gestion) parlant anglais et justifiant d'une première expérience de cinq ans de gestion commerciale.
L'adaptibilité à la vente d'un produit de luxe est un atout.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département "Industrie de la Mode" sous la référence 909331 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Finance Engineering S.A.
Paris-9e

CRÉE : SON POSTE

INGÉNIEUR SYSTÈME

• Responsable de la gestion du système informatique.
• Il (ou elle) aura pour missions :
— Relations avec le fabricant, PERKIN ELMER ;
— Formations internes sur produits P.E. ;
— La responsabilité des exploitations ;
— La gestion et maintenance du réseau ;
• Le (la) candidat (e) est un ingénieur technique ayant l'expérience de la gestion d'un système moyen.
• Libre rapidement.
• Ce poste demande des qualités d'organisation et d'autorité, la connaissance de l'anglais, et des notions sur les télécommunications.

Réf. : 220.

ENVOYEZ LETTRE MANUSCRITE, PHOTO ET PRETENTIONS SOUS REFERENCE A :

IDE-FORS
45, rue Vauvenargues, 75018 PARIS
Discrétion assurée.

Ce sera vous le patron.

1400 personnes. Près de 600 millions de CA. Un taux de profit enviable. L'appui d'un grand groupe américain, l'un des leaders mondiaux dans son domaine, remarquable par sa politique en matière d'innovation. Nous ne sommes pas une petite affaire. Pourtant, le climat est un peu celui d'une PME. Facilité et spontanéité des contacts, rapidité d'application des décisions, délégation et autonomie. On n'ouvre pas souvent le parapluie, chez nous.

Alors oui, dans votre région, ce sera vous le patron. Votre territoire ? L'Ile de France. Pas besoin de souligner l'importance du potentiel qui vous sera confié.

C'est donc un collaborateur de premier plan que nous cherchons. Un maître du terrain. Excellent vendeur et négociateur. Battant, puncher, combatif. Et surtout, meneur d'hommes. Car vous aurez à animer une quinzaine de personnes. Ceci implique sans doute une formation supérieure, en tout cas une solide expérience d'encadrement dans une «bonne» société, où vous avez appris à manager les ventes en professionnel. En revanche, nous serons moins exigeants sur votre secteur d'expérience et sommes prêts à investir du temps pour vous former à notre marché (le second-œuvre du bâtiment) et à nos produits.

Les consultants du cabinet SIRCA étudieront votre candidature avec toute la discrétion souhaitable. Merci de leur écrire sous référence 805 379 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Spécialiste en formation

- Si vous avec une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe, et
- Si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, français et/ou allemand.
- Nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir sous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront la une possibilité de promotion rapide et de rémunération élevée.
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus. Prévoir déplacements hebdomadaire avec retour chaque weed-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération en ANGLAIS, sous lé référence 886 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

ASTER-BOUTILLON

GROUPE SCHLUMBERGER
recherche

CHEF DE PROJET

A.M. ou équivalent

Cet ingénieur d'étude, ayant une formation solide en ELECTROMECANIQUE sera responsable depuis la conception jusqu'à la mise en fabrication de série des produits.

• Ce poste implique des déplacements fréquents en Métropole.

Une expérience industrielle d'au minimum 2 ans est souhaitée.

Votre candidature avec C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sera reçue par la Direction du Personnel.

VOLUCOMPTEURS ASTER-BOUTILLON
12, place des Etats-Unis - B.P. 432
92541 MONTROUGE CEDEX

MACHINES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

CHEF DE MARCHE

La filiale d'un très puissant groupe multinational poursuit son développement dans la distribution de produits d'entretien destinés aux collectivités et au grand public. Elle propose le poste de chef du marché des machines et produits pour le nettoyage des sols.

Il est sous la responsabilité directe du directeur de la division Collectivités. Il définit sa politique commerciale et la fait appliquer par la force de vente. Il a également la maîtrise complète de ses achats et des négociations correspondantes, ce qui lui permet d'être pleinement responsable de sa marge. Il dispose de moyens en rapport avec les objectifs à atteindre.

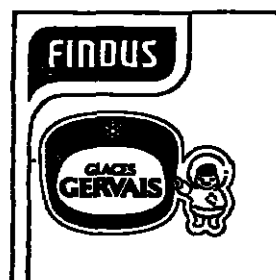
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis de préférence une première expérience Marketing ou technico-commerciale dans des marchés similaires ou proches (électroménager par exemple).
L'anglais courant est indispensable.

Les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes pour le candidat qui donnera au poste sa pleine dimension. Le poste est à pourvoir à Paris - La Défense.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1318 D, à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system



VOUS ÊTES :

• Diplômé H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., E.S.C.A.E.

• Débutant
(ou un an d'expérience dans le marketing ou la vente)

Et vous avez déjà prouvé que vous pouviez faire face à des situations difficiles nécessitant puissance de travail et faculté d'adaptation

NOUS VOUS PROPOSONS :

DES POSTES D'

ASSISTANTS CHEFS DE PRODUITS

qui vous permettront d'aborder un marketing complet dans une société qui se situe sur des marchés porteurs.

Les candidats intéressés devront envoyer C.V., photo et prétentions à FRANCE GLACES FINDUS, direction du personnel, 19, Cité Voltaire, 75011 Paris.

---

responsables de formations

LE CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE

— Filiale de CIT-ALCATEL
— Spécialisé dans le transfert de connaissance et savoir faire en TELECOMMUNICATIONS
— et devant faire face à un besoin croissant de la demande nationale et internationale dans ce domaine, recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS
DES INFORMATICIENS
ET DES TECHNICIENS CONFIRMES
de niveau DUT ou BTS

ayant si possible une expérience dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS.
Anglais courant indispensable.

Ces postes peuvent impliquer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 51692 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

«SYDONI» base de données juridiques appelée avec l'aide des Pouvoirs Publics à jouer un rôle primordial auprès de l'ensemble des professions intéressées, recherche pour étendre dans des proportions considérables son fonds documentaire.

RESPONSABLE DE PRODUCTION DE DOCUMENTATION JURIDIQUE

Juriste diplômé d'Enseignement Supérieur, il a acquis une bonne expérience des problèmes de documentation et a les capacités d'assimiler les contraintes informatiques.
Sa mission consistera à :
• recruter, animer et contrôler une équipe d'analystes ;
• participer, en relation avec le responsable commercial, aux évolutions de la base ;
• assumer les relations avec les producteurs d'informations ;
• aider les utilisateurs dans la formulation de leurs recherches ;
• concevoir et préparer les sous produits de la base.

Nous avons confié ce recrutement au G.CAM à qui nous vous demandons d'adresser c.v. détaillé et prétentions.

G.CAM - Colette LENOIR
(référence 4791) - Tour Maine Montparnasse
Boite Postale 185 - 75755 PARIS Cédex 15.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
équipée d'un 3033 sous MVS/SE CICS et DL/1
recherche un

PUPITREUR MVS

ayant au moins un an d'expérience comme pupitreur MVS.

Horaires : 2 x 8.

Déroulement de carrière possible.

Adresser lettre de candidature avec CV et photo à : U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel — 8 - 10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE PRESTATIONS SERVICE TRANSPORT
recherche

SON DIRECTEUR

pour filiale spécialisée dans la messagerie - Région Parisienne -homme dynamique et de terrain - importantes responsabilités-contact direct avec la Direction Générale - libre rapidement.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à : M. AMAURY - 41 r. de Passy - 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche banlieue Sud
recherche

INGENIEUR POUR SON BUREAU D'ETUDES

A partir d'un cahier des charges, il doit donner les directives à plusieurs sections de dessinateurs.
Contacts avec les différents services, la clientèle et les fournisseurs.
Il doit effectuer les calculs mathématiques se rapportant aux problèmes physiques liés aux matériels développés dans la division.

Réf. D.43

INGENIEUR INFORMATICIEN

ayant 1 ou 2 ans d'expérience dans le domaine de la mini-informatique en temps réel.

Connaissance assembleur MITRA 15 appréciée.

Réf. D. 50

INGENIEUR position II

Spécialiste émission - réception dans les bandes VHF/UHF.

Réf. D.45

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

NIVEAU V

pour mise au point d'équipement d'acoustique sous-marine.

Formation BTS - DUT

Anglais souhaité

Réf. A.58

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à no 60256 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RUF FRANCE

Dans le cadre de ses nouvelles structures
La principale filiale en systèmes informatiques d'un groupe européen recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX

DE HAUT NIVEAU POUR PARIS

Envoyer lettre candidature + C.V. : Service du Personnel - RUF FRANCE - 38 boulevard Henri IV 75004 Paris ou prendre rendez-vous avec la Direction des Ventes au 271.27.11 les 1er et 2 avril aux heures de bureau.

CENTRE DE RECHERCHES
Banlieue SUD PARIS, recrute

1 INGÉNIEUR-CHIMISTE

Pour caractérisations physico-chimiques et polymères

Le poste comportera aussi un aspect formulation. Le candidat devra avoir de bonnes connaissances en thermo-dynamique.

Référ. à rappeler FRI 18.

Adresser C.V., prétentions et photo à N° 52.163, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Un contrôle de gestion franco-africain

Oui, c'est bien ainsi que nous pouvons baptiser la fonction que nous vous proposons d'exercer, à Paris, en collaboration directe avec notre Directeur Comptable et Financier. A vous de concevoir et de suivre les tableaux de bord de nos douze filiales africaines, de piloter l'élaboration de leurs budgets et d'en assurer le contrôle. C'est à vous aussi que nous confierons l'étude de nos investissements.

Large horizon, à la dimension de notre groupe qui diffuse en Afrique francophone des biens d'équipement (CA 600 MF). Et qui doit intéresser un diplômé d'études supérieures comme vous (Sciences Po, ESC maîtrise de gestion...), avec quatre à huit années d'expérience finance ou gestion, de préférence en entreprise commerciale ou industrielle. Nous pensons que la perspective d'avoir à voyager environ deux mois par an en Afrique n'est pas faite non plus pour vous déplaire.

Nous avons demandé aux consultants de SIRCA de nous présenter votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 802 384 M en précisant prétentions et délai de disponibilité.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



CENTRE DE RECHERCHE
recrute un

INGENIEUR ou CADRE SPECIALISE TRAVAUX GRAPHIQUES

possédant bonne expérience de l'édition (maquette, impression, traitement de texte), pour diriger équipe importante. Qualités humaines exigées, pour assurer liaison entre usagers et exécutants. Larges connaissances, esprit ouvert et curieux, désir d'évolution en vue d'application et de développement de procédés informatisés.
Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec CV au :
CNET/SDI
40, rue du Général Leclerc
91131 - ISSY les MOULINEAUX

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE

recherche

dans le cadre de son développement

UN ORGANISATEUR INFORMATICIEN

LA DÉFENSE

Dans le cadre des activités d'assistance et de conseil, il participera à la définition, la réalisation, la présentation et la diffusion d'études aboutissant à la mise en place, dans les administrations, de systèmes bureautiques.
Le candidat retenu, de formation supérieure scientifique ou commerciale, aura une solide expérience des chantiers d'organisation débouchant sur l'installation de systèmes d'informatique transactionnelle, réalisée au moyen de mini ou micro-ordinateurs autonomes ou connectés.
Une formation aux techniques nouvelles de la bureautique est assurée.
La rémunération sera fonction de l'expérience.

Ecrire sous référence 128 M à AL CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

EFF MANAGEMENT
Cabinet de Conseil et Formation

recherche
pour son département Formation-Vente :

UN ANIMATEUR DE FORMATION

Technique de Vente et Direction équipes de Vente qui doit devenir après 12 mois

LE RESPONSABLE DU SECTEUR FORMATION VENTE

Nous demandons :
- homme de contact capable de négocier ;
- bon niveau de formation (E.S.C. ou équivalent);
- âge : 30 ans minimum ;
- 5 années d'expérience terrain (Vente et Direct. Vente) dans une entreprise de produits de grande consommation ;
- expérience Formation et/ou Capacité et goût ;
- bonne disponibilité pour déplacements de courtes durées en Province, Belgique, Suisse ;
- connaissance de l'anglais souhaitée.

Nous offrons :
- une période de formation à nos techniques et programmes ;
- une responsabilités grandissante ;
- une responsabilité grandissante ;
gences qui évoluera avec la prise en main du secteur et la négociation avec les clients potentiels.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à

EFF MANAGEMENT FRANCE S.A.

33, rue Fortuny - 75017 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

Une opportunité pour un jeune cadre aux dents longues !

---

analystes

Paris

IMPORTANT ORGANISME DE PRÉVOYANCE recherche plusieurs analystes. Les candidats posséderont une formation supérieure (maîtrise d'informatique ou niveau équivalent...) et auront, si possible, une expérience concrète de 2 à 3 ans. On peut également envisager les candidatures de débutants. Ils participeront au développement de programmes généraux à diffusion nationale pour ordinateurs de taille moyenne. Ces postes nécessitent de courts et fréquents déplacements en province. (Réf. 6727/M)

Adresser CV avec une courte lettre manuscrite + photo et prétentions à Sema-Sélection 92126 MONTROUGE Centre Metra, 15-18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection

---

ingénieur d'affaires

vous êtes chargé actuellement de traiter des affaires de biens d'équipements à l'étranger vous êtes donc habitué à négocier à tout niveau, et maîtrisez l'allemand et/ou l'anglais, mais vos déplacements actuels trop nombreux *vous font rechercher un poste plus* sédentaire

nous vous proposons, après formation, la responsabilité (gestion et développement commercial) de notre cellule traitant de l'assurance des grands équipements industriels lors de leur installation et de leur mise en route.

Allianz

assurances

vous prie d'adresser C.V., photo et prétentions à Monsieur MARICHEZ — ALLIANZ — B.P. 24 75761 Paris Cedex 16

GIXI

Société d'Ingénierie du groupe CISI (2000 personnes) recherche

ingénieurs débutants — Réf. A

(grande école ou équivalent, option informatique et électronique de *préférence) pour la réalisation de systèmes temps réel sur mini-ordinateur* et microprocesseur dans les domaines industriel, scientifique et technique (dont quelques postes à pourvoir à Toulouse (Réf. T).

ingénieurs débutants — Réf. P

(grande école ou équivalent, option informatique de préférence) pour le développement d'applications sur les systèmes APL graphiques (Aplixi et Graphixi).

chefs de projet et analystes-programmeurs de gestion — Réf. R

(Micro, Mini et grands systèmes).

ingénieurs débutants — Réf. G

(grande école ou équivalent, option informatique de préférence) pour la réalisation de systèmes interactifs de gestion sur mini et grands systèmes.

chefs de projet — Réf. O

disposant d'une expérience de 3 ans minimum dans les domaines de la télématique, des systèmes interactifs et des bases de données.

Ces ingénieurs devront acquérir la maîtrise des techniques les plus évoluées associant les aspects fonctionnels, architecture de systèmes et logiciels.

Formation assurée pour les débutants,

Lieu de travail : ORSAY (Réf. A, P, G et O)
TOULOUSE (Réf. T)
LA ROCHELLE (Réf. R)

Adresser curriculum vitae détaillé à
GIXI Ingénierie Informatique
Z.A. de Courtabœuf, avenue de la Baltique
91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(380 personnes, C.A. 65 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Notre vocation est la pratique d'une informatique de qualité et de haute technicité, nous appuyant sur des méthodes rigoureuses et éprouvées depuis 13 ans.

Pour constituer nos équipes, nous nous entourons d'Ingénieurs spécialisés, hautement compétents.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
Débutants, 2 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
ERIA ECA AUTOMATION, Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

UNIGEST

RECRUTE CHEF DE PROJET, ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EMPLOIS A RESPONSABILITE ET DEVELOPPEMENT DE CARRIERE DANS ENTREPRISE DYNAMIQUE FILIALE DE GROUPES IMPORTANTS.

CHEF DE PROJET

Connaissant bien le télé-traitement sous CICS pour développer des projets importants dans le domaine de la Presse et de la VPC.
Une formation supérieure, une connaissance de la gestion des fichiers ou des abonnements seraient appréciées.

ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pour travailler en équipe au développement de projets importants en télé-traitement sous CICS.
Connaissance et maîtrise de COBOL et CICS indispensable, d'ASSEMBLER appréciée. Forte expérience informatique requise.

Ecrire: Elie MORDOKHAÏ – UNIGEST, 31, Cours des Juilliottes, 94 MAISON-ALFORT – tél. 375.96.60

- Vous êtes un jeune ingénieur informaticien ayant les qualités voulues pour évoluer vers un poste de direction
- Vous avez une expérience de 3 à 4 ans sur des projets industriels
- Vous avez la pratique d'au moins un système de développement sur micro

sema informatique

vous propose un poste de

responsable d'opérations

- Nous vous apprendrons à assumer la responsabilité d'un ensemble de plusieurs chantiers
- Vos responsabilités seront à la fois techniques, humaines, de gestion et même commerciales d'ici quelques mois.

Adresser votre candidature et photo avec une courte lettre manuscrite sous référ. 10251/M à, J. Hajage, Sema-Sélection:
92126 MONTROUGE Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

TEKELEC AIRTRONIC
92 SEVRES
recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE DE BOULOGNE

Ingénieur - Electronicien

POSITION III A

(Réf. 1575)

30 ans minimum.

Ayant 5 ans d'expérience comme Ingénieur d'études, dont 2 au moins en développement de logiciel et/ou de matériel pour téléinformatique.

jeune Ingénieur - Electronicien

(Réf. 1576)

Pour conception et réalisation de matériel de test de réseaux de téléinformatique.

Cantine - Avantages sociaux - 13è mois.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste à
TEKELEC AIRTRONIC, Service du Personnel
1, rue Carle Vernet - 92310 SEVRES

Publicités Réunies

Le GIRATEV Groupement Informatique RADIO et TELEVISION, (ex-ORTF), équipé d'un 370/158 sous OS/VS1 et IMS 70 terminaux, recherche :

INGENIEUR adjoint au chef de département ETUDES

120.000 F.+

Le candidat aura à animer une équipe de 6 à 10 personnes chargées de réaliser des logiciels d'application : soit dans les domaines de la gestion, soit dans les domaines variés tels que sondages, techniques audiovisuelles, télématique dont ANTIOPE, etc. Les projets sont réalisés sur gros ordinateur central ou sur MINIS (8100 etc). Le candidat devra assurer les relations avec les clients, gérer les contrats et contrôler les coûts. Les candidats, de formation ingénieur ou équivalent, devront avoir plusieurs années d'expérience, avoir déjà dirigé des projets de moyenne importance, être de véritables techniciens de l'informatique et aimer les contacts clients. Un plan de formation personnalisé sera proposé au candidat retenu. Salaire évolutif, nombreux avantages sociaux.

Adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, salaire actuel, téléphone) sous référence 40 D à :

Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS
Discrétion assurée.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE

recherche
dans le cadre de son développement

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

LA DÉFENSE

Dépendant du Directeur du C.T.I., il supervisera les quatre services fonctionnels : impression, diffusion ; administration du personnel ; commandes, contrats, facturation ; documentation technique. Puis il aura la responsabilité de la prévision et du suivi du budget, de la gestion et de la facturation des contrats exécutés par le C.T.I.

Le candidat retenu, de formation obligatoirement supérieure (gestion, finance), aura une expérience de 4 ans dans des activités administratives financières ou comptables.

Ecrire sous référence 127 M à AL CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

doit, en raison de son expansion, renforcer progressivement la structure des sociétés de son groupe.

Nous recherchons

Jeune CADRE COMMERCIAL

(anglais courant)

Le rôle que ce collaborateur est appelé à jouer dans nos affaires nécessite un tempérament de généraliste.

Il pourra sortir d'une grande Ecole de Commerce ou d'Agronomie. Mais ses stages et un début d'expérience apporteront la preuve d'un « bagage » orienté selon notre recherche.

Il s'agit d'un poste évolutif pour tout candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à N° 51.942,

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS
d'ASSURANCES

recherche pour PARIS

un informaticien responsable d'application

Intégré dans un département en pleine expansion il aura plus particulièrement la responsabilité des études statistiques des agences du groupe.

Il aura également un rôle de conseil en ce qui concerne les domaines du télétraitement et des bases de données (logiciel IMS).

Pour ce poste aux larges perspectives d'évolution, nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur (MIAG, INSA, IIE...) ayant une première expérience de 3 à 5 ans.

Envoyer CV, photo et rémunération souhaitée sous No 60.231
Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

jeunes Comptables Agences

- Comptabilité générale ;
- Comptabilité analytique ;
- Budget ;
- Gestion de Personnel.

- Formation : DUT - BTS - DECS.
- Affectation : Province ou Etranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
N. 5886 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Télic — Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICRO-PROCESSEURS, QUI EVOLUENT, VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES

NOUS RECHERCHONS

de futurs INGENIEURS LOGICIEL

NOUS ASSURONS VOTRE FORMATION

Vous êtes ingénieur ou universitaire de formation scientifique.

Vous souhaitez vous diriger vers la conception et la réalisation de logiciels pour le contrôle de systèmes de communication à base de microprocesseurs.

Votre formation ne vous y a pas préparé, mais vous avez la volonté d'acquérir une spécialité d'avenir.

Nous vous offrons la formation nécessaire et la carrière correspondante.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - B.P. 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

ORGANISME A BUT NON LUCRATIF

recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

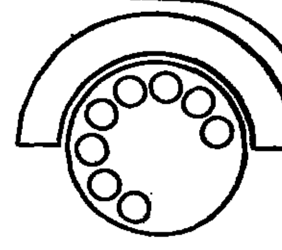
Double formation : Ingénieur, Gestion
Expérience d'entreprise

- Age 30 ans environ ;
- Langues étrangères souhaitées ;
- Aptitudes à la rédaction, à l'animation et à la coordination de groupes de travail.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec photo et salaire souhaité à n° T 19.090 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

cnet



Le Centre National d'Etudes des Télécommunications
recherche pour son Centre de PARIS (A) des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 3 à 5 ans d'expérience.

COMMUTATIONS DE MESSAGES

1 - Connexion de terminaux Télétex et cellules bureautiques.
2 - Architecture de mémoire de masse et interfonctionnement terminaux télétex-télécopies.

TELECOPIEURS

3 - Architecture de machines de télécopie haut de gamme.
4 - Simulation et réalisation de codeurs pour le traitement des images fixes.

Bonnes connaissances en mini et micro-informatique (1 - 2 - 3 - 4), en télématique (1 - 2 - 3) en traitement numérique de l'information (3 - 4) et en électronique (2 - 3).

Envoyer C.V. + photo et prétentions au CNET – Centre Paris A
Division TPA, à l'attention de Monsieur JARLAUD
38/40, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ORGANISATION, AUDIT ET CONTRÔLE

Cette Société, filiale d'un important groupe français, est l'un des leaders dans le domaine de la gestion et de l'exploitation d'installations de chauffage. Elle emploie environ 2.500 personnes à travers plus de 20 agences ou filiales réparties sur tout le territoire.

Afin de fournir à celles-ci l'assistance nécessaire au niveau de leur organisation et dans le cadre d'une politique d'harmonisation des procédures, le département Organisation et Contrôle souhaite s'adjoindre un jeune collaborateur.

Celui-ci sera chargé d'évaluer et éventuellement modifier les procédures administratives existantes, de contrôler leur application, de participer à certains travaux de consolidation comptable et de mener à bien les études préliminaires au rachat ou à la prise de participation de Sociétés nouvelles.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC...) option finances-comptabilité, ayant acquis une première expérience, même courte, d'une fonction similaire. Ce poste nécessite de fréquents mais courts déplacements sur toute la France.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence M 2285 H, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

ASTER-BOUTILLON

GROUPE SCHLUMBERGER

INGENIEUR ELECTRONICIEN de MAINTENANCE

ENSEEHT ou équivalent

Cet ingénieur assurera l'assistance technique auprès des techniciens d'intervention pour tous les matériels électroniques en service sur le terrain.
Il participera, par son action de formation du personnel, à l'amélioration de la qualité et à la réduction des coûts.
Ce poste implique des déplacements courts mais fréquents en France métropolitaine.

Votre candidature, avec CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sera reçue par la Direction du Personnel

VOLUCOMPTEURS ASTER-BOUTILLON
12, place des Etats-Unis - B.P. 432
92541 MONTROUGE CEDEX

GROUPE THOMSON

INGENIEUR MECANICIEN

H B S, filiale du groupe Thomson, conçoit et développe des machines de codage et de tri automatique du courrier, pour les services postaux français et étrangers. Son expansion la conduit à créer un poste d'ingénieur mécanicien.

Chargé de projets au sein du bureau d'études mécaniques, sa mission va de la mise au point des spécifications techniques en liaison avec les chargés d'affaires et le client, à la conduite des études et des développements en liaison avec les autres services concernés (bureau d'études électroniques, essais...). Il est responsable d'une petite équipe de 6 dessinateurs, projeteurs et chefs de groupe.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien qui ait une expérience de bureau d'études d'au moins 4 ans, si possible dans la petite mécanique.

Compte tenu des investissements engagés et de l'importance du groupe, des perspectives d'évolution très intéressantes peuvent être offertes à un élément de valeur.

Le poste est à pourvoir à Saint-Denis (93).

Des informations complémentaires détaillées seront fournies en écrivant sous la référence M 1242 Q, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Unilever France Services

recherche pour une société industrielle située dans la proche banlieue - Nord de Paris

CHEF du PERSONNEL

Placé sous l'autorité du Directeur Général le Chef du Personnel conseille et assiste les Chefs de Service dans l'exercice des activités concernant le personnel de la société et, éventuellement, intervient directement par délégation. Il assiste le Directeur Général dans l'élaboration de la politique du Personnel et dans la coordination des activités qui en découlent.

Le candidat retenu aura acquis une expérience de quelques années dans la fonction «personnel» et sera diplômé de l'enseignement supérieur (maîtrise de droit, Grandes Ecoles, ...). Anglais souhaité.

Importantes possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V. et prétentions (réf. XI/80) au Département Central du Personnel — UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.

Mobil Oil Française

recherche

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMES H.E.C., ESSEC

SUP de CO ou équivalent

Libérés du Service National
2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion appréciés.

pour postes

ATTACHÉS COMMERCIAUX

suivant besoins de la Société
en résidence Paris ou Province

— Nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. C.V. et photo à no 51.262 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

3 RESPONSABLES DE RECOUVREMENT DES CREANCES

Les candidats retenus, rattachés au Directeur Financier, assisteront le réseau commercial dans le recouvrement des créances sur une clientèle de PME.

Les fonctions ne seront confiées qu'à des candidats âgés d'au moins 35 ans et ayant un réel esprit d'initiative ainsi qu'un sens commercial affirmé.

Basés en proche banlieue Sud de Paris, les postes imposeront de nombreux déplacements en France.

Adresser C.V. et prétentions sous No 60225, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

A votre actif, une expérience réussie dans l'assurance à un niveau de poste important (siège, délégation, courtage).
Votre atout, une bonne connaissance du courtage et de l'évolution du marché de l'assurance.

Une importante compagnie privée de renommée internationale vous propose le poste de

CHEF DU BUREAU DE PARIS

C.A. 50 millions de F

Dès réception de votre dossier de candidature, Entreprendre, qui est chargé de cette recherche vous informera davantage au cours d'un entretien et traitera confidentiellement votre dossier.

Ecrivez sous référence n° 70 à ENTREPRENDRE, 11 rue du Fbg Poissonnière, 75009 PARIS.

ENTREPRENDRE

Plain Champs

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

jeunes collaborateurs

— 2 à 3 années d'études supérieures ;
— célibataires, dégagés des obligations militaires ;
— libres rapidement.

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

l'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en préc. la date de dispon. ss n° 52.261, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

Importante société française, nous sommes en relations d'affaires avec le monde entier. Nous recherchons un

Spécialiste assurance aviation

de formation supérieure, ayant une expérience de quelques années dans la souscription de contrats concernant les tranports aériens, la responsabilité des transporteurs, les marchandises transportées et l'assurance corps.

Au sein d'une équipe à vocation internationale, ses interventions viseront à apprécier les responsabilités financières que la société peut engager au niveau de cette branche d'activité.

A la fois technique et commercial, ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais et si possible d'une autre langue (allemand ou espagnol). Il est basé à Paris et offrira, à terme, l'opportunité de déplacements de courte durée à l'étranger.

Cette recherche a été confiée à Bernard Julhiet Psycom qui garantit une discrétion absolue. Les dossiers ne seront présentés qu'avec l'accord des candidats préalablement informés sur le poste.

Nicole Marichez vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence B 4954, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

La Filiale - 4 usines, 1 400 personnes - d'un Grand Groupe Français
recherche son

Contrôleur de Gestion

Dans le cadre du plan Société, il est chargé de la préparation et du suivi des budgets. Il analyse et suit les résultats mensuels avec les principaux intéressés.

Il contribue aussi à la performance des structures administratives et à l'amélioration des procédures par des études sur le terrain.

Ce poste nécessitant des déplacements dans les usines, conviendrait à une personne âgée de 28 ans minimum, imaginative et de bon contact, possédant une formation économique supérieure. Une expérience d'audit et des connaissances informatiques seraient appréciées.

Evolution possible dans un groupe dynamique.

Dans un premier temps à PARIS, le poste sera dès Juillet 1981 à occuper à BORDEAUX au nouveau siège social.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à OCS, notre Conseil, sous référence 2 196 M.

OCS Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

SOCIETE DE DISTRIBUTION DYNAMIQUE
Région TRAPPES (78)
C.A. 40 M.F. - 70 personnes

recherche

chef du service administratif et financier

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure : DECS, SUP de CO ou équivalent
- une expérience dans la fonction
- anglais courant, de bonnes connaissances en informatique.

NOUS OFFRONS :
- la responsabilité (10 personnes) : comptabilité, budget, trésorerie, relations société mère, informatique, personnel
- la participation à une jeune équipe de direction
- *une rémunération selon compétences.*

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous No 52.603 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

DISCRETION et REPONSE ASSUREES

Recherchons

DIRECTEUR

pour Maison de retraite, 90 lits, 30 km de Paris, bonnes référ. gestionnaire exigées. Ecrire à n° T 019069 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Cabinet Comptable VILLEMOMBLE 93
recherche

COMPTABLE
EXPERIMENTE (EE)
Bilans inclus

Ecrire avec C.V., no 90.663 M, BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

IMPRO de POISSY
13, boul. de la Paix
78300 Poissy
cherche

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

URGENT
Téléphone : 965-11-24

Importante Société Sud Paris
recherche

PROGRAMMEUR
SYSTEME OS-VS2
confirmé, connaiss. Assembleur COBOL (CICS) souhaité.
Tél. 292-06-77 (poste 9).

Coordonnateur Approvisionnements

WRANGLER, le leader européen du Jean, recherche un RESPONSABLE pour son Service Planning-Import.

Rattaché au Directeur Administratif, il animera une équipe de 4 personnes.

Le candidat aura une expérience pratique de la fonction de 3 à 5 ans et une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adresser C.V. + prétentions à Madame VERDIER

Wrangler
Zone Industrielle - 95380 LOUVRES

MEDIA BA

Service Technique
Assurance Construction
(650 salariés)
situé à Paris
recherche

pour son Service Production

UN TECHNICIEN DU BATIMENT

- formation IUT ou BTS du bâtiment
- première expérience entreprise souhaitée.

Le poste consiste essentiellement en examen de dossiers, en étude de rapports venant des Bureaux de Contrôle en détection de risques.
Une assistance technique auprès des équipes de rédacteurs est également prévue.

Adresser CV, photo et prétentions à :
STAC - Service du Personnel
22, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Emplois et Entreprises

FICHET-BAUCHE

Z. I. VELIZY
recrute pour service « Recherche développement, alarme et systèmes »

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOMÉ

MISSION :
— Etude et réalisation de systèmes de centralisation.
- Connaissance de l'Anglais indispensable.
- Expérience en mini informatique (P.D.P. 11) appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, Direction du Personnel
15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY.

Dans le cadre du développement de ses activités en Commutation de Données, Téléinformatique et télématique

T. R. T. recherche

DES INGÉNIEURS de CONCEPTION de SYSTÈMES

4 à 8 ans expérience en particulier en réseau Commutation, procédures de télétransmission. Connaissances en architecture de systèmes sur microprocesseurs appréciées.

DES INGÉNIEURS LOGICIEL

2 à 3 ans d'expérience en logiciel temps réel, procédures de communications, programmation sur mini et micros.

1 INGÉNIEUR MATÉREL

5 ans expérience mini en conception et développement de systèmes à microprocesseurs. Connaissances en logiciel test et maintenance appréciées.

Adresser C.V., prétentions, photo à T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 PLESSIS-ROBINSON.

Le fondateur d'un Cabinet de

CONSEIL EN MANAGEMENT

spécialisé dans les techniques d'avenir cherche pour lui succéder dans 5 à 8 ans

PARTNER

très expérimenté en la matière, ne ménageant pas ses efforts, imaginatif et entreprenant, doté de capacités de gestion éprouvées et d'un bon contact commercial et humain. Anglais indispensable.

Les collaborateurs du Cabinet sont informés de cette annonce.

Discrétion totale assurée.

Envoyer une note biographique détaillée à n° 7.916 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.



LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78)
(IBM 370/158 sous OS/VS1)

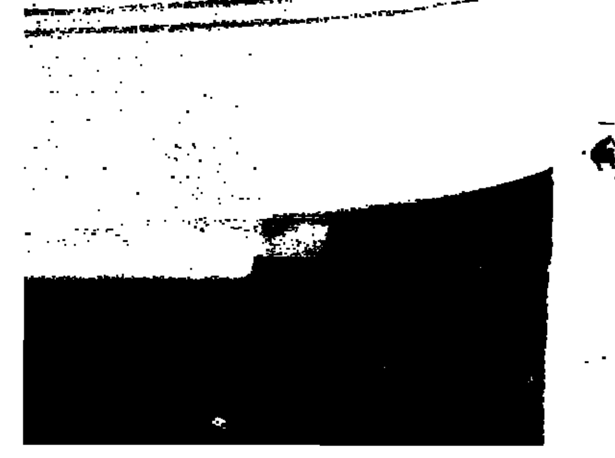
Ingénieur Informaticien

- Responsable de projets informatiques de la phase fonctionnelle à la mise en œuvre opérationnelle.
- Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé en informatique, possédant une expérience de 4 ans en conception et réalisation d'application de gestion et désirant utiliser l'ensemble des moyens informatiques actuels.

Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf. SQ 41 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26-75300 Paris Brune







offres d'emploi

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
Société internationale spécialisée dans des produits destinés à l'industrie laitière
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

ayant une expérinece de 5 ans environ des ventes dans le secteur laitier.

Nous vous confierons l'animation et la gestion de notre réseau commercial, que vous assisterez dans les négociations importantes.

Partenaire de notre Direction, vous serez intégré à une équipe de professionnels avec laquelle vous participerez activement à l'élaboration de la politique commerciale, à la recherche et au lancement de produits nouveaux.

Vous serez disponible pour de courts déplacements en province et à l'étranger.

Veuillez adresser C.V. + photo et prétentions nº T 019.096 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

doit, en raison de son expansion, structurer progressivement les sociétés de son groupe dans le domaine de la trésorerie.

Nous recherchons

COLLABORATEUR FINANCIER

intéressé par la perspective d'une spécialisation trésorerie et capable, en outre, de suivre l'application de certains projets informatiques.

Formation : Ecole Supérieure de Commerce (ou équivalent) complétée par une première expérience professionnelle.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

La rotation de nos cadres implique parfois une une disponibilité géographique.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 5.194

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

---

ingénieurs-informaticiens

Nous sommes une Banque Privée importe, située à Paris et réputée pour son dynamisme. Le développement de nos activités amène à étoffer nos effectifs informatiques et à rechercher 2 ingénieurs-informaticiens.

Ingénieurs diplômés d'une grande Ecole scientifique, DEBUTANTS ou POSSEDANT QUELQUES MOIS D'EXPERIENCE, les candidats devront être attirés par une carrière informatique. Une formation complète sera assurée par la banque. Poste fortement évolutif, dans une informatique de pointe tant par ses matériels que par ses méthodes. Nombreux avantages liés au secteur bancaire.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 66.10/II/260 à ADEQUATION, 62/64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

BANQUE INTERNATIONALE
recherche

UN CHEF DE SERVICE

- Crédits et remises documentaires.
- Minimum 10 ans d'expérience bancaire dont 5 en crédits documentaires.
- Anglais indispensable.

UN GRADÉ SERVICE CRÉDIT

- Formation Licence en droit ou équivalent.
- 2 ans d'expérience bancaire.
- Anglais indispensable.

UN EMPLOYE
Relations clientèle

- 3 ans d'expérience bancaire.
- Anglais indispensable.

UN EMPLOYE
Service Audit Interne

- Niveau Licence en Droit, Sciences Eco ou équivalent.
- Débutant accepté.
- Connaissance Anglais souhaitée.

Env. C.V. et prétentions à ETRAVE (Réf. 246), 38, av. Daumesnil - 75012 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche Banlieue Ouest
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN
POSITION II B
CONFIRME

INGENIEUR ELECTRONICIEN
DEBUTANT

ou quelques années d'expérience.

Diplômés grandes écoles (ESE, Télécom, Grenoble, Toulouse, ISEP, ISEN...).

Connaissances en circuits logiques et analogiques pour études et développement d'équipements aéroportés.

Adresser CV, photo et prétentions à No 52.354 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET TELEDIFFUSION
DIRECTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT D'INFORMATICIENS PAR CONCOURS

15 ANALYSTES
10 PROGRAMMEURS DE SYSTEME

Etudes supérieures
(hommes et femmes moins de 30 ans)
Inscriptions jusqu'au 14 avril 1980

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES POSTES du chef-lieu du département

---

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
située Porte de St-Cloud
en pleine expansion
spécialisée dans des Techniques de Pointe
recherche

INGÉNIEURS DE PROJET

ayant une expérience professionnelle en LOGICIEL - INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE

Env. C.V. et prétentions Nº 43.974 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS 8e qui transmettra.

AGENCE en PLEIN DÉVELOPPEMENT
recherche pour PARIS

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

Avide de responsabilités, capable d'assurer le traitement de budgets services et industrie de haut niveau.

Formation souhaitée :

- Ecoles Sup. de Commerce (HEC, ESSEC...).
- Expérience agence grand public souhaita.
- Expérience agence grand public souhaitée.

Envoyez C.V. et prétentions, ss numéro 51.774, Contesse Publ., 20. av. Opéra - 75001 Paris. qui tr.

---

quitter l'audit pour devenir

controller
(chef comptabilité & contrôle de gestion)

- Vous avez peut-être déjà fait ce mouvement il y a qques années ou vous êtes sur le point de le faire.
- Nous sommes une société industrielle de pointe appartenant à l'un des Grands Groupes Français. Dans notre division étudiant et réalisant des produits sur mesure (100 MF. 250 personnes. Banlieue parisienne), vous participerez au sein de l'équipe de direction au développement de ce centre de profit autonome dans sa gestion et en progression rapide.
- Votre expérience d'audit et/ou de contrôle de gestion vous a amené à superviser des effectifs de 5 à 10 personnes. Anglais souhaitable.

Pour participer à ce recrutement, envoyez votre C.V avec photo récente s/réf. 78-09 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

E.C.L.
recherche

INFORMATICIEN

Solide expérience informatique sur matériel Cii HB 66

Parfaite connaissance IDS II.

MISSION : sera chargé de l'encadrement d'une équipe de réalisation sur un IMPORTANT PROJET TEMPS REEL

Ecrire avec C.V. détaillé à E.C.L. 55, rue Hermel, 75018 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
recherche pour son Siège à PARIS,

UN CADRE COMPTABLE

de formation supérieure, collaborateur direct de la Direction, qui sera chargé de la révision comptable et du contrôle budgétaire des filiales ou succursales étrangères (Afrique, Asie).

Ce poste comporte des déplacements de courte durée à l'étranger.

Le candidat devra posséder une bonne expérience acquise dans un poste similaire, ainsi que des qualités rédactionnelles.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions, sous le numéro 263, à OPLEC, 2, rue Séguier - 75006 PARIS, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL NATIONAL
PARIS
recherche
dans le cadre de sa diversification vers le
marché de la gestion informatisée
(mini et micro-ordinateurs)

analyste programmeur

- Formation de base : IUT + spécialisations, Licence ou Maîtrise informatique. Formation complémentaire et actualisation assurées par l'entreprise (stages Angleterre et U.S.). Anglais lu et parlé +. Expérience professionnelle 2 à 3 ans minimum. Connaissance micro-processeurs, langage programmation haut niveau, systèmes d'exploitation.
- Aura mission d'analyser les problèmes de l'utilisateur. Adaptera et complètera la programmation existante chez le Client pour mettre en oeuvre le système proposé.

Adresser c.v. détaillé sous référ. 10836,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS

Filiale industrielle et commerciale
1400 personnes — CA 190 millions
d'un important groupe français
recherche l'

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES

DECS ou équivalent

Quelques années d'expérience comme adjoint de chef comptable ou chef comptable de P.M.E. avec utilisation de l'informatique.

Lieu de travail : PARIS

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 52.194 CONTESSE Publicité. 20. av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE MULTINATIONAL
recherche

COLLABORATEUR COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
I.U.T. débutant

Option : finance et comptabilité.
Libéré des obligations militaires.

La fonction comporte les tâches courantes d'une comptabilité très élaborée (bilans trimestriels et comptes d'exploitation mensuels, déclarations fiscales, bilans prévisionnels).

La connaissance de l'ANGLAIS est souhaitée.

Adr. lettre et C.V. détaillés manusc. + photo à SIPEP, réf. Nº 317, 3, r. de Choiseul, 75002 PARIS, qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHES
Banlieue Sud Paris, recrute

1 INGÉNIEUR-CHIMISTE
GRANDE ÉCOLE

Pour diriger un laboratoire de recherches

- Il aura à formuler, mettre en œuvre et contrôler des substances pyrotechniques.
- Il travaillera, au début, avec 2 collaborateurs.

Ce poste pourrait convenir à un débutant, mais quelques années d'expérience en formulation sont souhaitables. Une connaissance préalable de la pyrotechnie serait appréciée.

Référence à rappeler : FLP 17.

Adresser C.V., prétentions et photo à no 52.162, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires

ANALYSTE BUDGETAIRE

Chargé de l'élaboration et du suivi du budget du centre.

- Etudes supérieures et formation gestion (DECS ou Maitrise de gestion)
- Connaissance Informatique appréciée
- 5 ans expérience minimum dont 3 au moins dans contrôle de gestion de PME.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8817 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS THERMIQUES DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Pour son Service Tuyauterie

Ce poste conviendrait à :
Ingénieur diplômé Grande Ecole, ayant quelques années d'expérience en Tuyauterie ou Génie Chimique.

- Aptitude à démontrer :
  - — Organisation.
  - — Jugement.
  - — Négociations.
- Anglais indispensable.
- Allemand souhaité.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 2226 M à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

Banque
Filiale d'un Important Etablissement Financier
Quartier MONTPARNASSE, recherche

ASSISTANT JURIDIQUE et ADMINISTRATIF

Suivi du contentieux, participation aux consultations juridiques et à la vie sociale de la banque. (conseils d'Administration, Assemblées Générales...)

Licence en Droit ou DES et 5 années d'expérience bancaire dans un poste similaire.

Adresser C.V., photo, salaire, prétentions, et numéro de téléphone si possible à nº 52.225, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

Le Centre d'Informations financières rech. COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Très bonne présentation
— Goût contact haut niveau
— Formation assurée
— Possibilité encadrement
— Rémunération importante
Tél. pr rendez-vs : 553-20-00 +

AGENCE DE PUBLICITE PRESSE INTERNATIONALE
située à Paris 75016, offre poste intéressant et vivant à collaboratrice minim. 35 ans, bonne présentation, culture générale, dynamique, pour présenter ses publications étrangères (journaux, magazines) aux agences et à leurs clients. Bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire. Format. assurée par nos soins.

Ecrire avec C.V. et photo, sous nº 33 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Société de Conseil après des P.M.E.-P.M.I. rech.
CADRE de FORMATION SUPERIEURE ou un AUTODIDACTE DE VALEUR
Ayant eu des responsabilités à haut niveau ou une expérience confirmée d'au moins dix ans dans la conduite d'une entreprise.
— De forte personnalité
— Prêt à s'investir totalement pour participer à l'expansion de notre groupe.
IL EST mobile et disponible pour engagement immédiat.
Tél. 886-11-24 (poste 232) ou env. C.V., à no 5.896, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire (XIe)

SOCIETE INGENIERIE MULTINATIONALE
recherche

INGÉNIEURS PROCÉDÉS

Formation ENSCT Toulouse, ENSIC Nancy ou équivalent Anglais indispensable. Age mini 35 ans. Expérience mini 10 ans conception, opérations et démarrage unités pétrochimiques. Lieu Paris ou étranger. Rémunération base France : 180.000 F à 200.000 F per an. Env. C.V. + photo, sous référ. 2.229 M. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

Crédit Immobilier Paris recrute

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DUT, Cobol, 2 a. d'expérience minim. Tél. 742-61-20, poste 34.

Société de Presse et d'Edition Invalides-Chambre des Députés recherche pour une durée d'environ 1 an

CADRE COMPTABLE

Nous lui demandons une très bonne formation comptable et une expérience professionnelle qui lui permettent de s'intégrer à une équipe d'une dizaine de personnes et de seconder le chef comptable dans la direction du service

Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. et prét., ss réf. 7857 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

URGENT pour CLAMART

RÉDACTEURS

en MECANIQUE EXPERIMENTES pour notices et manuels techniques, susceptibles de diriger un groupe de travail.

Tél. pour rendez-vous : 644-63-22 M. PAPIN.

IMPTE Sté ELECTRONIQUE PARIS (13e), recherche

INFORMATICIENS

NIVEAU INGENIEUR
Ayant 1 à 2 ans d'expérience ou débutant pour l'ANALYSE et la PROGRAMMATION de SYSTEMES TEMPS REEL
Ecrire, avec C.V. et prétent., à PUBLI G.R., Nº 296, 27, Fg Montmartre, 75009 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION AUTOMOBILE recherche :

UN INSPECTEUR APRÈS-VENTE

pour Région Paris-Nord et Nord.

Adresser C.V. + prétentions + photo sous nº 51.913 à : CONESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra, 75040 Paris, Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE EQUIPEMENTS INDUSTRIELS recherche pour TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES INDUSTRIELES

INGÉNIEUR-PROJETS

connaissant épuration physicochimique et biologique. Anglais lu et parlé. Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 8.767 M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS. (qui transmettra.)

MANUTRA FRANCE
recherche pour mission d'étude dans domaine aérospatial

INGÉNIEURS

HOMME ou FEMME
Bon niveau universitaire en sciences, physiques (licence, maîtrise, doctorat 3e cycle). Connaiss. thermo-dynamique, problèmes thermo-chocs, langage FORTRAN souhaité. Lieu de travail : banlieue Ouest Env. C.V. ou tél. pr rendez-vs : 373-50-90 - 94, rue de Montreuil, 75011 PARIS

10e couple recherche femme de ménage, sér. réf. 3 X 4 h. par semaine. T. : 280-23-90 ap 19 h.

STE INDUSTRIELLE DE TRANSMISSIONS
TEXROPE
recherche pour Service Exportation

COLLABORATRICE

Bilingue. Parfaite connaissance langue allemande. - Ayant notions de Secrétariat - Export. Tél. pour RV au 757-31-82 (Service du Personnel)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

1 à 4 ans d'expérience EN INFORMATIQUE ET. ET MAINTEN. VHF-UHF

RÉDACTEURS

av. BTS ou DUT électr. ou MG. Env. C.V. et prétentions sous réf. 4.209 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE D'EQUIPEMENT THERMIQUE ET AERAULIQUE, recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

confirmé dans techniques ci-dessus, esprit inventif, susceptible de concevoir, réaliser et mettre au point innovations dans spécialités ci-dessus.

Adr. C.V. et prétent. à nº 52.449 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Important groupe recrute pour poste stable

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL - ASSEMBLEUR OS libre rapidement.
TEL : 293-62-41, poste 5.

MINISTERE DE LA JUSTICE cherche

ANALYSTES INFORMATICIENS

titularisation possible après concours.

Ecrire CTI, 5, rue Carnot, 78009 VERSAILLES.

Important groupe chimique recherche pour PARIS-19e

UN (E) TECHNICIEN (NE) CHIMISTE

B.T.S. ou D.U.T. de chimie + au moins 5 ans d'expérience de synthèse organique.

Anglais indispens. Allemand lu.

Adr. lettre manus. + C.V. + prétent. à CECA SA Direction du Personnel, 46, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Société de documentation recherche pour CLAMART

AGENTS TECHNIQUES

ELECTRONICIENS EXPERIMENTES pour rédaction de notices techniques

Téléphone pour rendez-vous : 644-63-22, poste 216.

Société électronique en pleine expansion. Banlieue Ouest cherche pour postes stables et évolutifs.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
INGÉNIEURS RÉDACTEURS TECHNIQUE6S
AT3 - ATP

solide expérience industrielle. Adresser C.V., prétent. et photo sous référence 9.124 à VALENS CONSEIL 59, rue de Richelieu, Paris-2.

IMPT GROUPE FINANCIER recherche pour sa filiale de Travail temporaire à succursales multiples

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

— Niveau d'études Ingénieurs ou B.T.S.
— Exp. du commercial non exig.

FORMATION ASSUREE

Postes attractifs par les fonctions ciales, gestion de personnel et par la rémunération.

Ecr. av. C.V., photo et prétent., sous nº 845.591, REGIE-PRESSE, qui transmettra.

IMPT GROUPE FINANCIER recherche pour sa filiale de Travail temporaire à succursales multiples

8 TECHNICO-COMMERCIAUX

Jeunes gens possédant un diplôme de l'industrie : C.A.P., B.P. ou B.T.S. Expér. du commercial non exig.

FORMATION ASSUREE

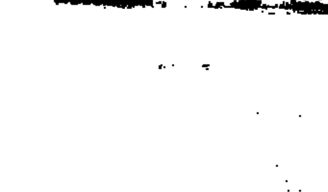
Postes attractifs par les fonctions ciales, embauche de personnel et par la rémunération. Possib. réelles de promotion.

Ecr. avec C.V., photo et prét., sous nº 845.592, REGIE-PRESSE qui transmettra.

NORD FRANCE recrute

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

GAP 2, connaissances IBM 34 appréciées. Lieu de travail : LONGPONT-SUR-ORGE
Env. CV et photo, Nord France, 21, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.



هكذا من الأصل

offres d'emploi

NOUS NE SOMMES PAS UNE MULTINATIONALE mais vous apprécierez la qualité de notre équipe. Pour l'étoffer, nous avons besoin de vous car :

1) Vous êtes un :

BON PROGRAMMEUR

(vous avez une formation AFPA ou IUT, vous parlez COBOL, vous connaissez L'Assembleur IBM et vous avez 1 an d'expérience) ;

2) Vous êtes un :

EXCELLENT INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

(vous allez continuer d'évaluer, de conduire et de réaliser avec succès des projets de gestion au forfait, que ce soit en batch ou T.P.).

Adresser lettre manuscrite, CV., à Télé-Services Informatique, 69, rue Saint-Anne, PARIS-2e.

SAINT-MAUR (94) P.M.E. en pleine expansion recherche pour son BUREAU D'ÉTUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

très bonnes connaissances en microprocesseurs et circuits logiques, formation École d'ingénieurs ou maîtrise informatique, 2 ans expérience minimum. — Écrire avec C.V. et prétentions sous la référence n° 4.067 à : P. LICHAU S.A., B.P. 228 - 75063 Paris, Cedex 02 - qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MUTINATIONAL recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL - ASSEMBLEUR
Allemand souhaité
Tél. 293-62-41 (poste 5)

UN ORGANISME dont la vocation concerne l'enseignement, l'assistance technique et les études en soudage, recherche, pour siège Paris :

UN INGÉNIEUR

CERTIFIÉ NIVEAU III COFREND, minimum 5 ans d'expérience dans la pratique du contrôle non destructif des soudures.

Le titulaire de ce poste devra être en mesure de participer à l'enseignement des E.N.D., aux recherches entreprises dans ce domaine et superviser à terme les travaux d'une équipe de techniciens.

C.V., photo et prétention à : n° 52.135, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

CHERCHONS très bons REDACTEURS SPECIALISTES V.P.C. et EXCELLENTE SECRETAIRE DE REDACTION

Écrire avec. C.V. détaillé et prétentions sous n° 845.346 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui trans. (discrét. assurée).

Association de Formation cherche

RESPONSABLE

Centre de pré-formation adultes migrants, ayant expér. professionnelle + enseignement ou expérience pré-formation. 30 ans minimum. Env. C.V. + photo + prétent., à M. CHASSIER 17, rue Mattis, 75019 PARIS

secrétaires

Société multinationale recherche pour son siège social PARIS 18e

SECRETAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue anglais dont sténo anglaise - allemand souhaité

- Poste stable et de confiance,
- Travail varié et motivant dans une excellente ambiance.

La candidate devra :

- avoir au moins 10 ans d'expérience,
- être autonome, logique, ordonnée, méthodique,
- montrer de l'initiative,
- avoir une bonne mémoire,
- aimer les contacts humains.

Adresser CV détaillé et prétentions s/réf. 3357 Emplois et Entreprises, 18, rue Volney - 75002 PARIS

SECRETAIRE STENO-DACTYLO Assistante SYNDIC

Poste à responsabilité, très bon salaire. LIBRE immédiatement. Se présent. : Etude GOUTCHAL, 37, rue Vauvenargues, Paris 18e

---

Important Cabinet de groupe quartier Etoile recherche

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

EXPERIMENTEE (sténo et dactylo) au courant assemblées général. Env. C.V. et prét. à n° 90.504 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

P. L. B. recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

B.T.S. SECRETARIAT 2 à 3 ans d'EXPERIENCE Connaissance AUDIO souhaitée. Tél. ou se présenter : 21, rue du Château-d'Eau (10e) ou 251, rue de Crimée, Paris 19e Tél. 607-37-86

Importante Société proche banlieue Ouest recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

pour assurer, outre le secrétariat classique un travail de coordination au sein de la Direction commerciale export.

Une première expérience professionnelle est souhaitable. Le contrat proposé est à durée déterminée.

Adress. C.V., photo, prét. s/réf. DUREM (mention sur envoi) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Importante Sté région MILLY-LA-FORET (91) recherche

SECRÉTAIRE

pour direction commerciale trilingue anglais allemand. Ecr. avec C.V. et photo chez M. Ferrand, 3, rue des Soupirs 77770 Chartrettes

formation professionnelle

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI



Créé par les organisations professionnelles et interprofessionnelles (GIM et UPRP).

Vous propose un stage rémunéré par l'Etat. "Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel."

Options - Gestion commerciale.
- Gestion de production.
Dates : 21 avril - 16 octobre 1980 (interruption du 1er au 31 août).
Conditions : expérience confirmée dans l'option choisie.

Renseignements Frank POTARD 776.55.49
Barkeley Building, 19, rue du Capt.-Guynemer. La Défense.

enseignem.

ANGLAIS INTENSIF

1 semaine du 31-3 au 4-4 ou du 8 au 12-4. Possibilité de crédit.
ORSEG formation
97, rue St-Lazare. - 280-61-23

gérances libres

MARNE-LA-VALLÉE LIBRAIR.-PAPET.-JOURNX

GERANCE LIBRE, T. 430-24-79.

information divers

LE GROUPE UNIECO FORMATION

Leader de l'enseignement à distance

Formations Professionnelles

dans le cadre de la diversification de ses produits et de ses activités d'enseignement, souhaite examiner toute proposition, idée originale ou invention permettant le développement de :

MÉTHODES D'AUTO-FORMATION

- Activités manuelles et de loisirs : *Dessin - Photo - Electronique - Kits - Jeux, etc.*
- Culture Générale : *Mathématiques - Orthographe - Langues, etc.*
- Techniques Professionnelles : *Comptabilité - Dactylo - Vente - Electronique Informatique - Auto-Moto, etc.*

Ces méthodes, prévues pour une large diffusion, pourront faire appel à des supports audio-visuels et utiliser des techniques modernes de transmission du savoir à distance.

Pour un premier contact, adress. tte proposition à : GROUPE UNIECO FORMATION M. Patrick VERDEZ, 51, bd de la Marne, 76000 ROUEN - Tél. (35) 98-44-64.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), dem. la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon - Paris (9e)

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402 - 09 Paris

capitaux ou proposit. com.

Disposons CAPITAUX tous montants sur hypothèques ou garanties réelles. Ecr. sous n° 62.211 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

Créez en exclusivité votre propre entrepr. av. notre concours pour exploiter marché disponible. Sans connaissance spéc. Poss. gains men. 15 à 20.000 F. Nécess. disposer env. 100.000 F. Ecrire S.E.L.F. 94, rue Lauriston, 75116 PARIS

représent. offre

LABO. PHARMACEUTIQUE DE DIM. INTERNATIONALE recherche pour développer sa clientèle dans la région parisienne

DÉLÉGUÉ PHARMACEUTIQUE

pour la vente de la gamme de ses spécialités auprès des pharmaciens. Nous nous engageons à former le candidat, même débutant, au plan commercial et technique. Nous souhaitons un homme jeune et dynamique de style D.U.T. de commercialisation. Statut V.R.P. avec fixe + intéressement + frais de déplacem. Envoyer C.V. + photo référ. n° 845.565 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représent. demande

V.R.P. 20 ans exp. rech. place stable rég. parisienne. Accepte formation rémunérée. 10 ans d'expérience produits chimiques. Ecr. n° 2130, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

occasions

EN SOLDE

grand choix de moquette exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. 19,99 F/m2 murale textile. 6,46 F/m2. - 340-72-72

animaux

Arrivage lhasi 31 mini., maxi., garanti. Prix choc. 184, av. d'Italie - 588-76-99

demandes d'emploi

Chef Comptable - Juriste ch. emploi temps partiel. Libre immédiatement. Ecr. n° 2120, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Libanais ayt relat. gouvernem. Séoudien demande empl. av. Sté franc. pr un poste relat. cciales et techniques. Prière contacter Joseph Ajhar - B.P. 11-4595 BEYROUTH (Liban)

J.F. 21 ans, élève infirmière garderait enfant au mois d'août - (96) 52-44-02.

H. 43 ans, licence et maîtrise psycho, certificat général formation des adultes et socio. de l'éducat. (CNAM), gd sens des contacts humains et de la relation d'entretien, expérience de travail de groupe, enquête, interview, études de motivation, connaiss. entreprise et vie associative, libre fin juin, étudie dès maintenant ttes propositions. Ecr. n° T 019048 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN AUTODIDACTE

étude B.F.-V.H.F. et recherche. Lebouder, 17, r. Louis-Marteau, 95140 Garges-lès-Gonesse

SECRÉTAIRE

25 années même Société sténo anglais, cherche situation. Ecr. n° 38 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL

— 37 ans, Droit, Sc. Po, C.E.E. — Expér. variée en milieu industriel, commercial, bancaire, prestations de services, import-export, organisation administrative générale, juridique et assurances. Anglais, espagnol, conn. allem., italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gest. filiale France et étranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 6.203, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

20 ans expérience P.M.E., P.M.I. Comptabilité générale et analytique informatisée. Contrôle gestion, budget, paie, déclaration fiscale et sociale, trésorerie, relat. banque et administ., rapport mensuel bilan, recherche poste équivalent Paris-banlieue. Libre immédiatement Tél. 859-19-52 M. François Pierre, 16, r. Jean-Jaurès, 95120 Ermont

HOMME, 32 ANS

6 ans chef de service Vente et promotion presse, grande expér. diffusion N.M.P.P., gestion des abonnements et V.P.C. cherche emploi Presse - Edition ou Publicité Intérim s'abstenir. Ecr. n° 6.204, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur Généraliste + I.A.E. 29 ans, 5 ans d'expérience ingénierie, assistance technique Connaissance Proche-Orient et Maghreb. Anglais courant, polonais, notions d'arabe. Etudie toutes propositions pour

ARABIE SAOUDITE

ou pays du Golfe. Ecr. n° 7.902, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

H. 36 a., cadre 5. Serv. étrang., crédits documentaires, négoce international. Recherche Poste encadrement Banque Paris ou Province. Ecr. n° 6.200, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

RESPONS. RELATIONS EXTÉRIEURES INTERNATIONALES

Porte-parole Institution Commerciale et Industrielle de premier plan

- Relations presse.
- Promotion.
- Communication Externe et Interne.
- Publicité institutionnelle.

+ expér. commerciale 10 ans + anglais + espagnol.

Ecrire n° 845.411 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

TECHNICIEN DE HAUT NIVEAU PEINTURE, APPLICATION, PRECONISATION SYSTEMES OFF-SHORE ET ON-SHORE

- Chef de chantier confirmé.
- 8 ans Afrique de l'Ouest, trilingue, rech.

DIRECTION DE CHANTIERS OU ANALOGUES (Etud. ttes propositions) Afrique ou Moyen-Orient.

Ecrire à ETRAVE (réf. 239), 38, avenue Daumesnil 75012 PARIS, qui transmettra.

HOMME 33 ANS SERIEUSES REFERENCES recherche

POSTE DIRECTEUR FINANCIER

PARIS PROVINCE

Ecrire n° T. 019.009 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

JOURNALISTE, 32 ans

12 ans d'expérience aménagement du territoire et économie régionale. Cherche emploi stable, Paris presse grande information ou spécialisée. Libre de suite. Ecr. n° 2.114 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. AGRO. G.R.

(Belge, 36 ans) 10 ans d'Afrique : Zaïre, Maroc, Mauritanie, Mali, Algérie. Etudes et réalisations aménagements hydro-agricoles. Encadrement coopératives agricoles gestion plantations. Cherche emploi Europe ; évent. courtes missions en Afrique. Ecr. Gilbert 19 Hondschotebaan 8491 Houtem-Veurne Belgique. TEL. : (058) 29-96-37.

CADRE AUTODIDACTE act. direct. tech. comm. montage usines clés en m. en Algérie, rompu contr. intern., contacts ht niv. Biling. Franç.-Esp., ch. équivalent France-Outre-mer. Ecr. n° 2.124, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F., 30 ans, célibataire, sens responsabilités, cherche poste secrétariat rédaction presse Paris central. Capable rédiger, corriger textes, réaliser reportages, parle anglais et allem. Enthousiasie, volont. Ecr. n° 2.122 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

VENDEUR 40 a., 16 a. d'expér. formation bâtiment, produits du second œuvre, cherche situation sur secteur Poitou - Charente Facilités d'adaptation. Prét. 100.000 F/an. J. Bruyant. Tél. : 16 (49) 75-86-60/09-76-00.

ING. CHIM.-I.C.G., 57 a., dir. usine 500 p., rech. poste analog. région S.-O. Rémunér. 260.000 F. Ecr. n° 7.912, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Africain, 26 a., étud. internat., hab. aux relat. publ. Gde capac. d'adapt., étud. tte propositions. Jean-Claude TONME 94, av. République, 75011 Paris.

Hme, 30 a., ing. informaticien, 7 ans exp., dont 4 a. S.S.C.I. Plus. langages et systèmes BD. Diverses applic. gest., cherche poste chef de projet ou I.T.C. S.S.C.I. s'abstenir. Ecrire à M. BELARBI, 5, rue de la Ferme, Rés. Iéna, 78150 LE CHESNAY.

J. H. form. supér. expér. cciale et marketing, tril. angl., arabe rech. situat. en rapport avec le MOYEN-ORIENT Ecr. n° T 019.038 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. cadre commercial spécial. PROSPECTION TELEPHONIQ. ch. p. d'animateur d'un réseau existant ou à créer. Ecrire au n° T 019.039 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 28 a., lic. lettre mod., expé. doc., presse. Etud. toutes prop. Ecr. n° T 19.053 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Réviseur comptable, 38 ans, finaliste ch. poste en rapport. Ecr. n° 018.643 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Senior Consultant transport, expér. prof. B.E. et administrat. française 6 ans, Banque mondiale 2 ans, P.N.U.D. 4 ans. Recherche missions et études courtes durées. Téléphoner ap. 17 heures au 686-35-48 ou Ecrire n° 2.126 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

H. 41 a. arabophone expé. vente, ét. de marchés, ch. missions de courte dur., Egypte ou p. Golfe. Tél. M. BOSHI 793-34-91 H. B.

J. F. agent d'exploitation. Cadre expér. 6 ans dans manutention et transport, ch. emploi dans entreprise Paris et rég. paris. Ecrire sous référence 8790/M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS.

EFFICIENCY EXPERT améliore vos résultats ou redresse toute situation non désespérée. T. : (16-1) 229-56-97.

INGENIEUR 59 ANS EXPER., RECHER. ET FABRICATION industrie chimique cherche emploi analogue. Ecr. n° 7.915 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante, excell. moralité, ch. à donner cours ts les soirs et à garder enfants contre chbre pour année scolaire 80-81. Ecrire n° T 019.066 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MARKETING-VENTES H. 36 a., exp. conf. dével. prod. distrib. Equipe vente, publicité promot. sciences éco + I.A.E. Ecr. n° 2.128 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DE DIRECTION dipl. chambre de commerce licence et maîtrise d'espagnol cherche 1er emploi. Libre à partir de mai. Mlle A. LALANNE, 2, rue Colette, 87200 ST-JUNIEN.

Ingénieur 42 ans, gde expér. responsable système C.A.O., ch. poste similaire. Ecr. M. Degrange, 22, rue Beethoven, 91700 Ste-Geneviève-des-Bois Téléph. : 015-34-06

Amérique latine ! Votre société recherche-t-elle un responsable commercial dynamique pour y développer vos intérêts ? CADRE COMMERCIAL FRANÇAIS parfaitement quadrilingue (français, allemand, espagnol, anglais), disposé à de fréqu. déplacements, connaiss. bien ce continent en plein développement, recherche emploi correspondant à ses compétences.

Contacter M. Pierre Rotzinger, Appart. Post. 798 Centro Colon SAN-JOSE Costa-Rica Tél. : 21 34 59 - 32 02 38 Télex 2670 MINSA C-R

J.H. 29 ans, maîtrise droit social DES ergonomie 6 mois expér. service du personnel 6 mois expér. documentaliste, étudie ttes propositions. Ecr. : Luc BENNOUN, 21 bis, rue des Ecoles - 75005 Paris - 354-24-94

INGENIEUR CHIMISTE rech. développement fabrication, contrôle. Libre immédiat. Etudie toutes propositions d'emploi. JULIAN, 28, rue d'Antibes, 06400 CANNES.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur TALBOT vend **HORIZON GLS performance** blanche, 8.000 km, Oct. 79 Prix : 31.000 F. Tél. 032-00-83 le soir.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

SUPERBE 3-4 PIÈCES, 90 M2, près BEAUBOURG, immeuble 17e siècle, rénové, sur cour, jardin, SOLEIL, CALME. 260-58-04.

PLACE DES VOSGES (PRES), 108 m2, équipé, décoré, liv. dble, grande chambre. — 633-47-23.

MAISON 180 M2 MARAIS **6 P.** Rénovation luxe 354-42-70

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES : très bel hôtel classé, 175 m2, 3e étage, ascenseur, vaste séjour, 3 chambres. GARBI : 567-22-88.

5e arrdt.

CARDINAL-LEMOINE, imm. 18e 2e étage, 3,05 m. sous plafond, 2 pet. Pièces, cuis., S. de B., 26 m2, 255.000 F. — 535-86-37.

RUE DE LA CLEF - 354-95-10 **CARACTERE** SEJOUR + CHBRE

FACE ILE Appt de 150 m2 env. à rénover. Hauts plafonds, poutres. Très bel immeuble pierre XVIIe en rénovation. Tél. : 563-52-35.

COLLÈGE FRANCE Plein sud Duplex 4 P. 75 m2 charme rive gauche Ambiance province. 222-49-50

6e arrdt.

6e PR. SEINE - BEAU 3/4 p., cuis., bns, chff. centr., asc., tapis en cours, 1er ét. s/r. et tr. b. cour. Hts plafonds. S/pl. DIM. et LUNDI 14 h., 16 h., 15, R. GUENEGAUD, 354-63-50

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place, 11 à 19 h - 550-21-26.

9e arrdt.

MADELEINE 5 Pièces, immeuble P. de T., 4e étg., asc., 1.200.000 281-33-81.

6 P. RUE MANSART - 120 m2 Chambre serv. Imm. 1900. Standing. 880.000 F. - 566-72-53.

12e arrdt.

LEDRU-ROLLIN, 6 P. en duplex environ 210 m2, cheminée, poutres; cuisine équipée, calme, sol. 1.400.000 F. Téléphone 555-28-01.

13e arrdt.

CHEVALERET-TOLBIAC PLACEMENT — Studios libres à aménager ; — 2 Pièces occupés. LE VIEUX PARIS : 296-28-34.

15e arrdt.

ATELIER D'ARTISTE + 3 chbres, 140 m2, étage élevé. - 320-73-37.

16e arrdt.

AVENUE MOZART (16e) Moderne 5 P., 130 m2, parking. MICHEL ET REYL 265-90-05

VILLE DE PARIS MARCHE DES NOTAIRES Entre bd Suchet et Champ de courses d'Auteuil dans immeuble façade pierre. Chambre 17 m2. Studio 23 m2, 2 P. 57 m2. 3 P. 57 m2 + 130 m2 terrasse. Notaire Bellargent. - 260-31-12

LA VILLA FOCH Côté soleil de l'av. Foch, reste un seul Duplex de 6 Pièces, environ 220 m2. Ent. rénové, décoré, meublé, panorama sur av. Foch même. Ch. de service. Vis. sur RV, tél. : 500-86-73. t.l.jrs sauf dimanche et lundi. Réalisation CARLTON

HENRI-MARTIN près Bel imm. pierre de taille, plein soleil LIV. + CHBRE, cuis. équipée, bains, moquette, agencé par Décorat. RARE **259.000 F** Sur place samedi 14 h à 17 h : 123, rue de la Pompe - 224-93-61

CHARDON-LAGACHE Bon imm., tt cft. sur jardin **STUDIO** entrée, cuisine, bains, w.-c., tél. 22, rue JOUVENET Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

PORTE D'AUTEUIL BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-de-CHAUSS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF **5 PIECES 143 M²** cuisine, bains A rénover + chambre de service **PRIX 1.310.000 F** Vendredi, samedi, de 14 à 18 h : **55,** BOUL. MURAT ou Tél. 723-96-85

17e arrdt.

203, BD MALESHERBES Imm. pierre de taille, 6e ét. asc. 5 P. 105 M2 + ch. serv. TRVX. s/place mardi 1er de 12 à 16 h.

PRÈS MONCEAU 4 récept., 4 chbres, 2 bains, 2 w.-c., 3 serv. ; dernier étage balc. parfait état. - 267-37-37

18e arrdt.

Sq. Carpeaux, imm. P. de T., 8e, asc., gd stud., tt cft, chf. cal, tél. Prix exceptionn. 878-41-65.

Buttes-Montmartre, Part. vend 2-3 Pces, caractère, tout conft : 300.000 F. Téléphone : 606-87-41.

15, RUE POULET, bel immeuble P. de T., concierge, tapis escalier, 3 Pièces s/rue, cuis., wc, bns, chff. cal. Prix 300.000 F. Créd. 80 %. Voir propriétaire, samedi, lundi, de 14 heures à 18 h. 30.

78 - Yvelines

LOUVECIENNES Prox. gare. Résidence agréable. 4 Pces, 91 m2, vaste séj., gar. Prix : 620.000 F - Tél. 918-33-99.

FONTENAY-LE-FLEURY splendide 5 P., 98 m2, plein sud, sans vis-à-vis, compren. : entr., séj. dble avec balc., cuisine équipée, 3 chbr., S. de B., salle d'eau, wc, cave, parking. A SAISIR : 445.000 FRANCS. I.N. - 045-29-09.

92 Hauts-de-Seine

Boulogne, C.N.L., 3-4 P., étage élevé, soleil, vue, Part. à Part. Téléphone 609-18-64 ou 561-82-68.

LEVALLOIS COTE NEUILLY, dans résidence standing, très bel appt duplex, 120 m2, 6 pces, 350 m2 jardin privatif, parking double. **A.C.L.** 30, r. A.-France, Levallois. - 757-15-85 / 04-18

300 m **BOIS DE BOULOGNE** **2 P.** cuis., salle bains, tt cft, 40 m2. Visite samedi 29, dimanche 30, 16 h à 18 h : 4, impasse Durvie, Boulogne

IDEAL PLACEMENT MURAT, près Seine, imm. stdg, P. de T., luxueux, dble séjour + chbre, conft, parfait état : 630.000 F. Téléphone : 359-10-63.

94 Val-de-Marne

PRÈS MÉTRO MAISONS-ALFORT LES JUILLIOTTES (SORTIE HOCHE-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY) LIGNE BALARD-CRETEIL « LA CROIX DU SUD » 128, AVENUE DE-LATTRE-DE-TASSIGNY, A CRETEIL IMMEUBLE NEUF, TERMINE **3 PIECES** 66 M2 322.000 F **4 PIECES** 75 M2 366.000 F Parkings en sous-sol compris. Sur place samedi, dimanche et lundi, de 14 h à 18 h, ou 336-00-61 et 336-00-62

Région parisienne

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux le parc des aigles

LANCEMENT 3e TRANCHE

- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis piscine
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS sur place (4) 457.32.62 au siège 387.52.11

Province

A VENDRE - CAP-D'AGDE : studio 4 personnes, multipropr., période 7-21 juillet : 30.000 F. Ecr. n° 2.121, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ROYAN. - Façade mer, grand appartement ancien, 120 m2 : 4 chambres, 2 S. de B., confort, jardin privé 300 m2, plage aux pieds. Téléphone : (56) 96-51-29.

PERPIGNAN dans immeuble standing RESIDENCE PROMENADE vend F4, 81 m2, 3e étage, asc., tt cft, ensoleillé, cave, parking. Quartier calme à 5 min. centre ville. Renseignements : Canal, 32, av. de la Massane, 66000 PERPIGNAN ou tél. après 19 h. (68) 54-76-92.

Etranger

GRECE. Glifada, 15' Athènes, résidentiel, près bord mer, Part. ds pet. imm. récent, standing : 2 P., 54 m2 + terras. 17 m2 : 230.000 F; 3 P., 66 m2 + terras. 20 m2 : 290.000 F, cft, calme, vue. Tél. 331-36-19, après 19 h.

VENISE 777 Fond. San Biago Vend p.-à-t. Studio d'artiste, vue magnifique, confort. Tél. PARIS : 325-06-97 Pour visite vacances Pâques.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

10, rue du Général-Delestraint : GD 2 PCES, TT CONFT, IMM. RECENT, PARK., GD BALC., 3.450 F charges compr. 874-70-47.

70, BD FLANDRIN, immeuble 1960 environ, grand 3 Pièces, tt cft, 5.000 F + charg. 874-70-47.

6e, neuf, grand standing, beau living + 1 chbre, cuis. équipée, balc., park., tél., soleil, 2.550 F. Téléphone : 548-54-99.

XIe MÉNILMONTANT BEAU STUDIO + BOX. Téléphone : 566-00-75.

locations meublées Offre

16e, vue sur Seine, stdg, dble liv. + loggia + 3 chb., 2 bns, tél., box possib., impeccable : 5.400 F net. Tél. : 548-54-99.

COMME A L'HOTEL FABULEUX STUDIOS NEUFS avec téléphone, directement par propriétaire, 2.700 francs C. C. Téléphone : 574-82-57, ou visite sur place, 95, bd Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e (Porte Maillot, face hôtel Concorde).

PRES TOUR EIFFEL **SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS** FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

Région parisienne

SAINT-CLOUD (R.E.R.), stand., belle maison, 5/6 Pièces, refait neuf, jard., garage, tél., bien meublé : 8.000 F. - 548-54-99.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

GRANDE BANQUE PRIVEE rech. 2 à 6 P. vides ou meubl. **POUR CADRES C.E.E.** Paris ou Banlieue - T. 705-54-78.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

EMBASSY SERVICE recherche, urgent, petits et grands appartements, bon quartier. PROPR. DIRECT. Téléphone : 742-75-68.

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 P., PARIS Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir au : 900-84-25.

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PICES - Tél. : 261-39-78.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

RUE de CHABROL - 1er étage, 6 BUREAUX, TT CFT, 200 m2, TEL. 60.000 F par an - 874-70-47

PLACE MADELEINE R.-de-C. sur cour ouverte, 3 bureaux, 3.000 F. Téléphone. 566-00-75.

MONTEZ VOTRE PROPRE **ENTREPRISE** Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches. Domiciliat. de votre siège soc. ou Location Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris - Tél. : 272-67-30.

RECH BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION ou VENTE AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55** Spécialiste depuis 1961

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

fonds de commerce

PLACE VOLTAIRE (près) Belle boutique retait neuf + réserve, lingerie ou prêt-à-porter, divers. Fonds 140.000 F + 500 F mensuel. H. LE CLAIR · 562-71-94

RECH. AFFAIRE industrielle Dispose 2.000.000 F 563-28-74

A CEDER MONTMARTRE CHARMANT MAGASIN 30 m2 + 10 m2 réserve + cave. Bail renouvelé - Faible loyer. Sit. sur grand passage touristes. Tél. 606-74-02 de 11 à 20 h 30

locaux indust.

NEUILLY
1.000 M² Rez-de-chaussée seul tenant
275 M² 1er étage BUREAUX
Ensemble ou séparément GARBI · 567-22-88

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES RENOVES OU A RENOVER. P. BLUM : 266-64-11.

Près DEFENSE : immeuble récent P. de T., rapport : 160.000 F, prix 2.800.000 F; CLICHY. murs d'hôtel, 17 chambres + commerce, rapport : 30.000 F, prix 290.000 F. ETUDE RIVE GAUCHE, Téléphone : 222-70-63.

Imm. de rapport 1930 R + 7, ascens., 44 logements 2 et 3 P., 2.163 m2 dont 296 libres : 2 commerces 100 m2. Rapport : 180.000 F par an Tél. 757-84-50.

hôtels-partic.

16e PRES FOCH **COTTAGE 8 P** NEUF ASC. **NEVEU** ET CIE 743-96-96

HOTEL PARTICULIER 400 M2 + TERRASSE VILLA MONTMORENCY. SIMER : 500-79-78.

terrains

MONTHERLANT (60) 2.500 m2 boisés, viabilisés, chênes et charmes, 150 F le m2, possibil. 2 maisons, vendu sans le bois d'abattage, aucune servitude de voirie. Téléph. : 293-67-11

viagers

+ de revenus — d'impôts, expertise discrète gratuite, indexation. — Etude Lodel, 35 bd Voltaire. - 355-61-58.

Libre, Deux-Sèvres, Moulin 8 p 270 m2, tt cft, restauré, 7.000 m2 sur jolie rivière. Px 126.500 F. rente 3.150 - LODEL, 355-00-44.

STE spécialiste VIAGERS **F CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète.

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, 8e Téléph. : 266-32-35 Spécialiste. 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée

constructions neuves

Avoriaz

104.000 F de moins sur votre deux pièces.

Investissez 234 000 F au lieu de 338 000 F* pour devenir propriétaire. Cette diminution considérable (30% environ) est rendue possible notamment par la location de votre appartement à une société de gestion qui le meublera et par l'avance, au moment de l'achat, de 9 ans de loyers.

Aucune charge à payer pendant 9 ans. Pas d'apport personnel. 6 semaines par an à Avoriaz. Echange avec d'autres stations.

*Prix d'un 2 pièces meublé, 6e étage des "Alpages", côté Col de Chavanette.

PIERRE & VACANCES

Bon pour une documentation gratuite.
Nom ____ Tél. ____
Profession ____ Tél. bureau ____
Adresse ____
Pierre et Vacances, 105, bd Haussmann, 75008 Paris - Tél. : 265.19.64. MO

villas

SOISY-SUR-SEINE Dans Parc de Sénart, à vendre sans commission, maison type Genêt : 5 pces, dont 3 chbres, salon, s. à mang., cuis. équip., 2 s. de bains, lingerie, placards. Garage. Construct. 78 Terrain de 669 m2. · Prix : 555.000 F. Téléph. : 075-66-87

Port-Manech 29 - A vdre villa réc. ds jdin clos. Cuis., séj., 4 ch., 2 wc, s. bns, s. d'eau. Gar. Gren. Pr dem. renseign., écr. au n° 7905, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Part. à part. **GARCHES** près commerces et gare, VILLA meulière bon état, 160 m2, jardin, séjour double, 6 chambres, s. de bs, cab. de toil., sous-sol avec garage. Prix 1.150.000 F. 622-31-84, entre 9 h et 12 h.

GRASSE Part. vd villa récente 300 m2 habitables, gd gar., oliviers, calme, luxueux, 1.900.000 F. Tél. : (93) 36-21-16 Heures Rep.

maisons de campagne

Vds mais. camp. belle situat. centre, village Gard, 20 km mer 200 m2 habit + dépend. A rénover. 220.000 F. Ecr. BOUET, 30, av. Vanel, 07000 PRIVAS

Rech. pet. mais. campagne Corrèze ou Dordogne. maxim. 150.000 F. Ecr. n° 6198 « le Monde » Pub. 5 r. Italiens 75427 Paris ced 09

châteaux

CHATEAU 19e Au CŒUR du BOURBONNAIS Magnif. château 21 P., superbe cheminée, toit., G. O. bon état intér. à rénover. maison garde parfait état. Très belles écuries PARC DE 12 HA.
PRIX 690.000 F
A.B.I. 56, av. Claude-Debussy, 03100 MONTLUÇON Tél. : (16-70) 29-05-85

propriétés

FACE SAINT-TROPEZ BEAUVALLON Vds tr. belle villa, vue sur mer, en cours de finition. Tél. H.B. : (76) 44-79-50 et après 19 h. au (76) 52-12-23

PACY-SUR-EURE Très belle VILLA CARACTERE récente, partie en rotonde. Toit chaume. Living 50 m2, cheminée, poutres, cuis. amén., 5 chbres, 2 s. bns, ling., gar. Sur pelouse. Nombreux arbres. Vis. 574-75-88, agence s'abstenir.

Particulier vend près LESPARRE - MEDOC (33) 15 km. océan : belle maison à FINIR DE RESTAURER : 6 Pièces, possible chais, eau, électricité 158.000 F 327-14-60.

villégiatures

CHALET à louer pour groupement, 40 places. Alpes vaudoises. 1.550 mètres. Auberge du Col-de-Soud, CH-1884 Villars-s/Ollon (Suisse)

Officiers ministériels

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte s/Saisie Pal. Just. Versailles (78) mercredi 23 avril 1980 à 10 heures
APPARTEMENT avec Cave et Parking occupé
A PLAISIR (78) 80, rue des Petits-Bois
4 pces Cuis. S. Bns. Cab. Toil. WC Bâtiment B, 6e étage, escalier 1
MISE A PRIX : 55.000 F
S'adresser pour renseignements à
Me JEAN SILLARD - 950-02-99
Av. à Versailles (78), 79 bis, bd Reine.

Vente sur publications judiciaires Palais de Justice d'EVRY (Essone) rue des Mazières - Le Mardi 15 Avril 1980 à 14 heures

MAISON A LEUVILLE-SUR-ORGE (91)

à usage d'habitation, avec étage, sise 21, rue Jean-Jaurès, Cadastrée section C numéro 9888 pour 8 a 33 ca

MISE A PRIX : 100.000 Francs

Possibilité baisse en cas de non-enchère d'un quart puis de moitié Pour renseignements s'adr. à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés. 51, rue Champlouis, CORBEIL-ESSONNES (91) - Téléphone : 496-14-18 Au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY (91) pour consulter le cahier des charges

---

VENTE après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS le Jeudi 24 Avril 1980 à 14 heures

ENSEMBLE A VITRY-SUR-SEINE (94)

Avenue Rouget-de-Lisle, numéros 79-81, à usage de

GARAGE STATION-SERVICE

avec Fonds de Commerce - Surface couverte : 700 m2. Terrain résiduel (Piste-Cour) : 445 m2.

MISE A PRIS : 300.000 Francs

S'adresser à Me POSTWEILLER, avocat à PARIS 119, rue de Saussure. Téléphone : 766-93-90 - Me MARTIN, syndic à PARIS, 13, rue E.-Marcel Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A

Vente après règlement judiciaire au Palais de Justice de Paris LE JEUDI 17 AVRIL 1980, à 14 heures EN UN SEUL LOT

1) BIENS IMMOBILIERS à CHATEAUDUN (28)

53, rue Jallans, 34/36 et 42, rue Charles-Péguy, 27, boulevard Toutain, 55/57 rue Jallans, rue Charles-Péguy rattaché au n° 36 et 6 bd Toutain TANT A USAGE D'HABITATION QU'A USAGE INDUSTRIEL

Contenance totale de 3 hectares 74 ares et 54 centiares

et les parties communes y afférentes

2) FONDS DE COMMERCE ET FABRICATION VENTE

Installation de matériel, machines et outillages se rapportant à la mécanique, y exploité dans les locaux présentement mis en vente, y compris le matériel existant dans les lieux qui a fait l'objet d'un inventaire Obligation est faite à l'adjudicataire de reprendre les contrats de travail en cours.

GERANCE LIBRE

MISE A PRIX : 3.000.000 DE FRANCS

dont MURS : 1.500.000 Francs - FONDS DE COMMERCE : 1.500.000 Francs savoir : 1.000.000 de francs pour le matériel et 500 000 francs pour les éléments incorporels

S'adresser à 1) Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris (1er), téléphone : 260-20-48 ; 2) Me J. M. GARNIER, syndic, 63, boul. Saint-Germain, à Paris (5e) ; 3) Me CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de L'Abbé-de-l'Epée ; 4) Me GUILLEMONAT, syndic, 43, rue de Richelieu ; 5) Me CHASSAGNON, administrateur judiciaire, 22, avenue Victoria, à Paris : 6) au Greffe des Criées du Trib. de Grande Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; 7) Et sur les lieux pour visiter. — Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S A.

Vente Palais Justice PONTOISE, pl. Nicolas-Flamel, Jeudi 24-4-80 à 14 h
MAISON EZANVILLE (VAL-D'OISE) - 19, rue de la Fidélité
Superficie 2 a 25 ca, jardin garage et buanderie.
M. A P. : 100.000 F consignation pour enchérir 35 000 F (chèque visé). S'adresser
Me PORTE, av. Pontoise - 33, rue Pierre-Butin - T. 032-00-43

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
4 appartements et 1 chambre
(dont 1 APPARTEMENT de 104 m² environ) à PARIS, entre
le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil
le mardi 22 avril à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Mes Mahot de la Quérantonnais, Bellargent, Lièvre, notaires associés 14, rue des Pyramides, Paris 1er - Tél. 260.31.12

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice de Paris LE JEUDI 17 AVRIL 1980, à 14 HEURES

UN APPARTEMENT A PARIS (10e arrdt)

DANS UN IMMEUBLE sis

RUE LA FAYETTE NUMÉRO 226

au 3e étage sur rue, compr. entrée, 4 pces, cuis., w.-c., déb., cave, ss-sol.

MISE A PRIX: 247.500 FRANCS

S'adresser à : Me TALON, avocat à Paris (1er), 20, quai de la Mégisserie, téléphone : 236-59-25 ; Me SCHMIDT, avocat à Paris (17e), 17, rue Faraday, téléphone : 227-71-10 ; Me COHEN-BACRI, avocat à Paris (17e), 26, avenue de la Grande-Armée, téléphone : 754-40-16 ; Me BENKEMOUN, avocat à Paris (5e), 158, rue Saint-Jacques, téléphone : 033-35-47. Tous avocats postulants près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE sur publication judiciaire au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 24 AVRIL 1980, à 14 heures - EN DEUX LOTS :

I - IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL

48 à 50, rue Benoît-Malon,

sis à GENTILLY (Val-de-Marne)

Surface cadastrale : 10 a 57 ca - Surface construite : 2.692 m2

Sous-sol et deux étages, bureaux, ateliers, magasins et dépend.

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS

II - IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL

24 à 28, avenue du Danemark et 153 à 157, rue des Douets

à TOURS (37) ZONE INDUSTRIELLE

Surface cadastrale : 1 ha 80 a - Surface construite : 2.992 m2 Surface totale développée : 3.402 m2.

Rez-de-chaussée : 8 bureaux hall, dépendances, cuis., réfectoire, atelier, cabine peinture, etc. Etage : 5 bureaux hall, dépend., parking, jardin, pelouse 2.630 m2.

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS

S'adr. à : 1) Me LE JUGE de SEGRAIS, avocat, 9, rue Guénégaud, Paris-6e (325-65-60) ; 2) Me COMBES, avoc., 18, rue Dr-Plichon, Créteil (899-19-82) ; 3) Me P. MARTIN, syndic. Trib. Comm., 13, r Etienne-Marcel, Paris ; 4) tous avocats près les Trib. de Gde Inst de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE sur folle enchère au Palais de Justice à Bobigny (93), le MARDI 22 AVRIL 1980, à 13 h. 30 :

1er lot : PROPRIÉTÉ A NOISY-LE-SEC
(Seine-Saint-Denis) 13, allée d'Epernay.
MISE A PRIX : 25.000 Francs

2ème lot : PROPRIÉTÉ A NOISY-LE-SEC
(Seine-Saint-Denis) 75, av. de Strasbourg.
MISE A PRIX : 100.000 Francs

S'adr. à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, av. de Lamballe, 75016 Paris ; Me CHAIN, avocat, 19, av. Rapp, Paris-7e.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de VERSAILLES LE MERCREDI 16 AVRIL 1980, à 10 heures, EN UN LOT

UNE PROPRIÉTÉ A NEAUPHLE-LE-CHATEAU

(Yvelines) - 53, (ancien 51) avenue de la République et Sente du Chemin-Pierreux, sans numéro. comprenant MAISON D'HABIT. élevée sur sous-sol, rez-de-ch. de 5 pces, vestibule et 1er étage de 4 pièces. Autre maison d'habitation élevée d'un rez-de-ch. de 4 pces principales, cuis., s. d'eau, garage, grand grenier GRAND TERRAIN - Construction à usage de Bureaux et Entrepôts

CONTENANCE TOTALE 1 HA, 13 A. 65 CA ENVIRON

MISE A PRIX : 1.750.000 FRANCS

S'adresser Mes Loïc MARTIN et Ghislaine IFFENECKER avocats associés à MANTES-LA-JOLIE (78) - 5, rue Gambetta - Tél. : 477-54-34 - Mes BADENGUE et MAZARD, avocats à VERSAILLES (78), 38, rue d'Angiviller - Tél. : 950-00-32 ou 951-78-37 - Tous avocats près du Trib. de Gde Inst. de VERSAILLES Sur les lieux pour visiter

---

VENTE après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS Le Jeudi 17 Avril 1980 à 14 heures

TERRAIN A ST-BRICE-SOUS-FORET (95)

Lieudit « Les Perruches » et « Le Gué »

Contenance totale 12.556 mètres carrés

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 250.000 F

S'adresser à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy. Tél. : 874-45-85 - maître Alain PERNOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur Surenchère au Centre Administratif de HOUDAN 65, rue de Paris par le Ministère de Maître CHAUME, notaire le Samedi 19 Avril 1980 à 15 heures

PARCELLE DE TERRE A ADAINVILLE

(Yvelines) d'une contenance totale de 2 ha 13 a 30 ca

MISE A PRIX : 913.000 Francs

S'adresser pour renseignements à Me CHAUME, notaire à Houdan. 33, rue de l'Enclos - Tél. : 486-60-88 - Mes SALONE et Jean, av. Versailles

---

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 17 AVRIL 1980, à 14 heures

APPARTEMENT, CAVE et BOX

dans l'immeuble 5, rue Henri-Murger,

A PARIS (19e arrondissement)

Au 1er étage : APPARTEMENT ayant accès par escal. B et ascenseurs B et C couloir gauche en sortant ascenseur B, 2e porte à droite comp. : entrée, dégagement, cuisine, salle de bains, w.-c., salle de séjour, une chambre, placards, loggia.
Au 2e sous-sol : une CAVE n° 53 et un BOX n° 48.

MISE A PRIX : 150.000 Francs

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. INBONA, de la S.C.P. MORRIS, LUCAS, INBONA, société d'avocats, 4, avenue Sully-Prudhomme, Paris (7e). Tél. : 555-74-06.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice de Paris LE JEUDI 17 AVRIL 1980, A 14 HEURES EN UN SEUL LOT

MAISON d'HABITATION à PAU (64)

5, RUE BARETOUS, dépendant du lotissement « POITOU » de Type F 4 OCCUPEE - MISE A PRIX : 187.000 FRANCS formant le lot n° 31 du plan du lot et parties communes afférentes. S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris (1er), téléphone : 260-20-49 ; Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, boulevard Saint-Germain à Paris (5e). Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice d'EVRY (Essonne) rue des Mazières - Le Mardi 15 Avril 1980 à 14 heures

MAISON A VIRY-CHATILLON (91)

43, avenue des Peupliers - Cadast. Section BM n° 38 pour 367 m2

MISE A PRIX : 100.000 Francs

Possibilité de baisse d'un quart puis de moitié en cas de non-enchère. Pour renseignements s'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats ass., 51, rue Champlouis, CORBEIL-ESSONNES (91). Tél. : 496-14-18. Au Greffe du Trib. de Gde Inst d'EVRY pr consult. cahier des charges

---

VENTE s/saisie au Pal. Just. à Nanterre, MERC. 16 AVRIL 1980, à 14 h. EN TROIS LOTS :

à LEVALLOIS-PERRET (92)

1er lot : un **APPARTEMENT** 53, rue Jules-Guesde. MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
2e lot : un **APPARTEMENT** 57, rue Edouard-Vaillant. MISE A PRIX : 40.000 FRANCS.
3e lot : un **APPARTEMENT** 39, rue Jean-Jaurès. MISE A PRIX : 25.000 FRANCS.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Georges KRIEF, avocat, 155, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, tél : 704-36-05 ; et tous avocats Près les Tribunaux de Nanterre, Paris, Bobigny et Créteil.

VENTE au Palais de Justice de Paris le lundi 21 avril 1980 à 14 h. 6 LOTS

CHATENAY - MALABRY (92), 11 RUE DES PRÉS - HAUTS
1) STUDIO LIBRE - 2) STUDIO + CAVE
3) GARAGE 4) GARAGE LIBRE 5) CAVE LIBRE
M. A P. : 1) 80.000 F - 2) 80.000 F 3) 25.000 F 4) 25.000 F 5) 5.000 F
PARIS-18e, PLACE SAINT-PIERRE et 7, rue LIVINGSTONE
6) APPARTEMENT Libre - 2 pièces, cuisine, salle de bains, cave.
M. A P. : 150.000 F. s'ad. Me RÉGNIER, Avocat à Paris 15, r. de Surène

---

Vente au Palais de Justice de Paris, le 17 avril 1980, à 14 heures EN DEUX LOTS - Dans un immeuble au

KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne)

AVENUE DE FONTAINEBLEAU, AU NUMERO 115

2 APPARTEMENTS de 2 pièces

au 5e étage avec dépendances et caves

LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS CHAQUE LOT

S'adresser à Me Y. TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy, téléphone : 874-45-85 ; Me J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à Paris, 43, rue de Richelieu. Visites les 3 et 14 avril, de 14 h 30 à 15 h 30 et le 15 avril de 9 heures à 10 heures. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

L'Europe des vingt prochaines années

La Documentation française vient de mettre en vente les ouvrages suivants :

L'Europe les vingt prochaines années. — Rapport d'un groupe de prospective à long terme animé par Jacques Pelletier et Gérard Tardy. Après avoir rappelé la vulnérabilité de l'Europe *d'ici à la fin du siècle sur le* triple plan de l'évolution démographique, des ressources énergétiques et minérales, et de la défense, ce rapport publié par le commissariat général du Plan traite des situations nouvelles auxquelles seront confrontées les économies européennes dans un monde plus difficile. 224 p., 50 F.

Annuaire de statistique industrielle, 1979. — Cet ouvrage publié par le ministère de l'Industrie (STISI) fournit des informations sur l'ensemble des activités industrielles, y compris celles qui ne sont pas sous tutelle de ce ministère. 372 p., 110 F.

Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active. — Formation et accès à l'emploi des étudiants issus des écoles d'ingénieurs. Les cahiers de l'ONEVA publient les résultats d'enquêtes conduites en permanence selon des programmes pluri-annuels et en analysent les résultats essentiels. 88 p., 30 F.

Répertoire des collections photographiques en France, 1980 — La cinquième édition de ce répertoire recense plus de mille collections inventoriées pour la plupart auprès de photographes professionnels. Des notices descriptives, classées par ordre alphabétique, indiquent les caractéristiques essentielles des collections : adresse, statut ou profil, conditions et matériel de consultation, conditions de communication, description technique et présentation de la collection par son responsable. 368 p., 90 F.

Histoire de la photographie française. — Des origines à 1920. Par Jean Fage, André Fage et Alain Challande. Bien que la photographie ait été à l'origine une invention française, il n'existait pas à ce jour d'ouvrage sur l'histoire française de cet art populaire. 174 p., 90 F.

Publications de l'éditeur officiel du Québec :

L'Estampe, par Nicole Malenfant. — Cet ouvrage très technique s'adresse non seulement aux pratiquants mais aussi aux amateurs de gravures. Il apprend comment on fait une eau-forte, une lithographie, un bois gravé ou une sérigraphie. 328 p., 200 ill., 450 photos, 170 F.

Vocabulaire technique des assurances sur la vie. — Anglais-français. Volume II, 342 p., 19,50 F

Vocabulaire de la radio et de la télévision. — Français-anglais. 30 p., 10 F.

Carte du Québec. Partie nord. 12 F. Partie sud. 12 F.

La Procession de la fête Dieu à Notre-Dame de Québec en 1830. — Reproduction en couleurs d'un tableau de James Pattison Cockburn, peintre québécois, format 63 × 48 cm. 20 F.

★ **Ces publications sont en vente à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon-3e, ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex, télex Docfran Paris 204826.**

SERVICE NATIONAL

LES FRANÇAIS ENTRE DIX-HUIT ET CINQUANTE ANS DOIVENT SIGNALER LEUR CHANGEMENT D'ADRESSE

Le code du service national (article L 21) fait obligation aux Français de sexe masculin, âgés de dix-huit à cinquante ans, de déclarer leurs changements de domicile ou de résidence et de répondre aux demandes de l'autorité publique concernant leur situation familiale ou professionnelle.

Ces dispositions ont pour but d'affecter les futurs appelés, les réservistes du service national militaire et ceux du service de défense, en tenant compte de leur résidence et de leurs qualifications. Elles permettent, en outre, d'éviter tout désagrément aux hommes convoqués à une période d'exercice ou mobilisés dont la véritable adresse serait inconnue.

Pour ce faire, il suffit aux Français concernés de remplir la carte de déclaration de changement de résidence qui leur a été adressée à cet effet, ou de s'en procurer une à leur mairie, à leur commissariat de police, ou à leur brigade de gendarmerie.

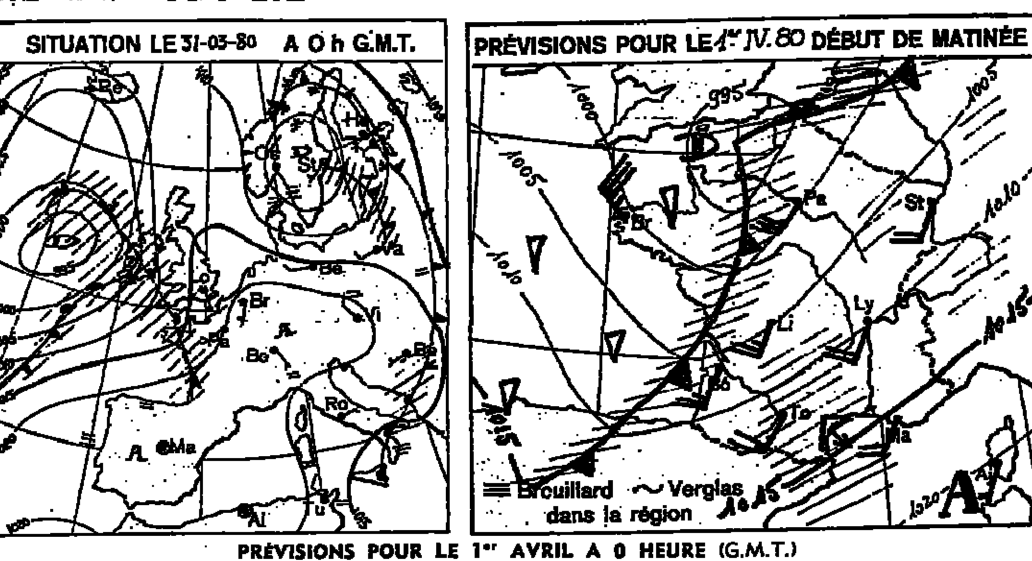
UN ATLAS DE L'OUEST. — L'association Ouest-Atlantique vient d'éditer un atlas de géographie industrielle de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). Les cartes présentent les données géologiques, climatiques, démographiques, agricoles, donnent des indications sur l'emploi, les transports, la recherche, l'enseignement, l'énergie, l'industrie dans ces régions.

★ **Association Ouest-Atlantique, immeuble Neptune, 44000 Nantes, tél. (40) 47-11-44.**

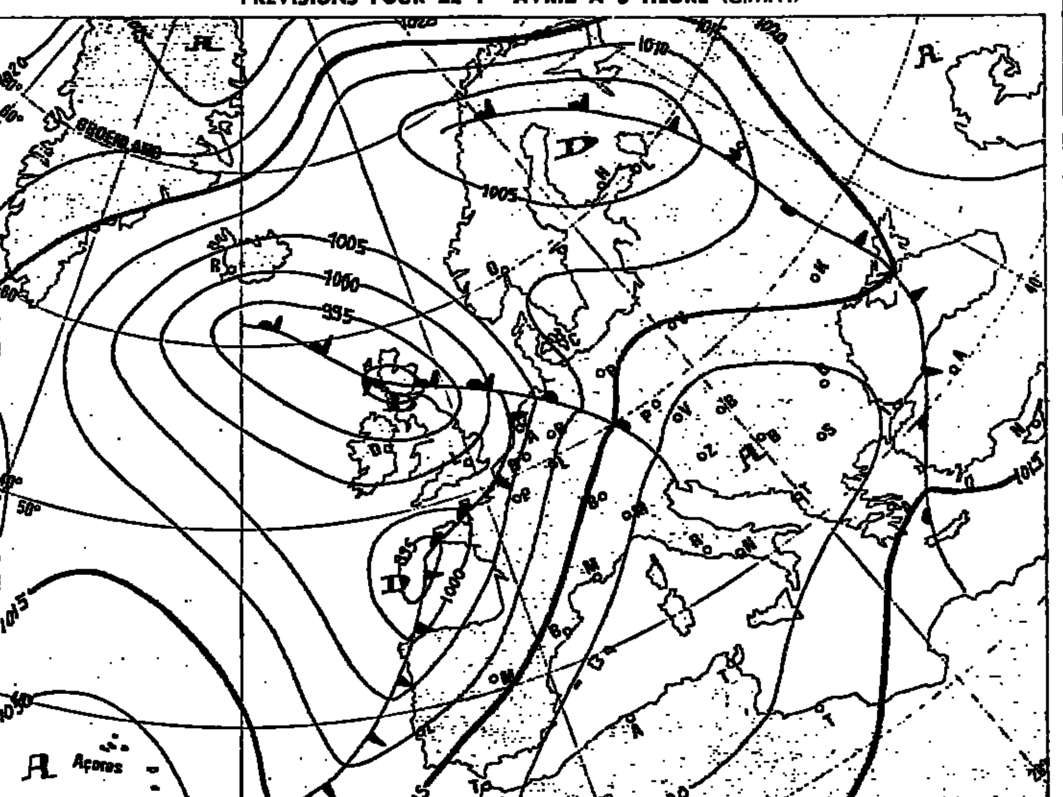
GUIDE FISCAL DU CRÉATEUR D'ENTREPRISE. — La direction générale pour les relations avec le public, la direction générale des impôts et le service de la législation fiscale des ministères du budget et de l'économie viennent de publier un « Guide fiscal du créateur d'entreprise » qui contient les principales dispositions fiscales qui intéressent la création et la vie de l'entreprise.

★ **72 pages, 20 F. Documentation française, 29, quai Voltaire, à Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon.**

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 mars à 0 heure et le mardi 1er avril à 24 heures :

La nouvelle perturbation venue de l'Atlantique qui commençait à affecter l'Europe occidentale lundi matin continuera à progresser vers l'est. Son front froid pénétrera sur la France. Les masses d'air antérieures pourront donner localement des précipitations abondantes. Après son passage, accompagné d'un renforcement des vents, de l'air plus instable pénétrera sur nos régions occidentales.

Mardi matin, cet air instable se produira déjà sur la Bretagne et le Cotentin, avec des éclaircies passagères et des averses, les vents s'orientant au nord-ouest. Le soir, ce type de temps atteindra les régions s'étendant des Ardennes au nord-ouest du Massif Central et au Bassin aquitain. A l'est de ce type de temps, le ciel sera le plus souvent très nuageux à couvert et pluvieux, quelques éclaircies pouvant encore être observées le matin près des Pyrénées et du sud des Alpes à la Corse. Les pluies seront localement abondantes et accompagnées d'orages sur les versants sud des montagnes du Centre puis de l'Est. Les vents, de sud-ouest, seront assez forts à forts dans l'intérieur et forts sur les côtes ; ils pourront atteindre la tempête sur la Bretagne et les côtes de la Manche.

Les températures maximales de la journée seront en baisse sur la moitié ouest de la France.

Le lundi 31 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 19 et 5 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Bourges, 13 et 7 ; Brest, 9 et 8 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 13 et 6 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 16 et 7 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 20 et 9 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 10 et 2 ; Bruxelles, 11 et 4 ; Le Caire, 25 et 18 ; Iles Canaries, 25 et 15 ; Copenhague, 7 et 3 ; Genève, 13 et 5 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 5 et —1 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 20 et 5 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 20 et 18.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mars 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 4 mai 1972 relatif à l'Ecole nationale de la magistrature.

DES ARRETES

● Fixant le taux d'intérêt des obligations cautionnées.

● Modifiant les taux de rendement des bons à cinq ans et à trois ans de la Caisse nationale de crédit agricole émis à compter du 1er avril 1980.

● Modifiant les taux de rendement des bons d'épargne des P.T.T. et des bons du Trésor à intérêt progressif émis à compter du 1er avril 1980.

● Portant création d'une section du Fonds commun de garantie des caisses régionales de crédit agricole mutuel.

● Portant ouverture des concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature (second semestre 1980).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE — TIRAGE DU 29 MARS 1980

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

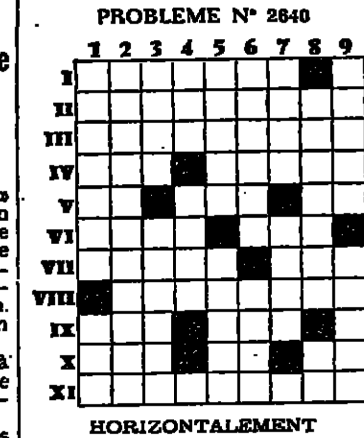
Classée première : la série 6 (Reasonable Choice 1er)
Classée deuxième : la série 2 (Nouryland 2ème)
Classée troisième : la série 8 (Lugaro 3ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 6	SERIE 2	SERIE 8	AUTRES SERIES
		F.	F.	F.	F.
1	1 5 511 6 651	250 (1) 20 000 20 000	néant 10 000 10 000	néant 4 000 4 000	néant 2 000 2 000
2	2 8 152	250 (1) 20 000	néant 10 000	néant 4 000	néant 2 000
3	3 03 023 2 783 5 953 6 003 7 053 7 733	250 (1) 2 000 10 000 20 000 20 000 22 000 20 000 20 000	néant 1 000 4 000 10 000 10 000 11 000 10 000 10 000	néant 500 2 000 4 000 4 000 4 500 4 000 4 000	néant 250 1 000 2 000 2 000 2 250 2 000 2 000
4	4 8 304	250 (1) 20 000	néant 10 000	néant 4 000	néant 2 000
5	5 165 815 01 785	250 (1) 10 000 10 000 5 000 000	néant 4 000 4 000 750 000	néant 2 000 2 000 250 000	néant 1 000 1 000 70 000
6	6 36 86 84 016	250 (1) 2 000 2 000 200 000	néant 1 000 1 000 100 000	néant 500 500 70 000	néant 250 250 20 000
7	7 97 4 247 8 287 00 287	250 (1) 2 000 20 000 20 000 750 000	néant 1 000 10 000 10 000 250 000	néant 500 4 000 4 000 100 000	néant 250 2 000 2 000 40 000
8	8 18 4 408	250 (1) 2 000 20 000	néant 1 000 10 000	néant 500 4 000	néant 250 2 000
9	9 639	250 (1) 10 000	néant 4 000	néant 2 000	néant 1 000
0	0 00 6 760	250 (1) 4 000 20 000	néant 2 000 10 000	néant 1 000 4 000	néant 400 2 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 6 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU JARDINAGE LE 2 AVRIL 1980 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

HIPPISME



Le prix du Président de la République

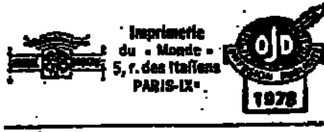
« REASONABLE CHOICE » GAGNE A AUTEUIL

C'est « Reasonable Choice » (quelque chose comme le « Bon Choix ») qui, le dimanche 30 mars, a gagné, à Auteuil, le prix du Président de la République, soixante-dix septième version. Il partait à six contre un. Propriétaire, M. Ernst Wiget, un ressortissant suisse.

Le chef de l'Etat, qui assistait à l'épreuve, était accompagné de son épouse — en rose et ivoire — et de trois de ses enfants.

Dans le classement des séries du sweepstake de la Loterie nationale, le billet numéro 01785 (série 6) gagne le gros lot de 5 millions de francs. Le bon numéro...

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire no 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2640

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on donnerait à tort à tout ce qui est parfait. — II. Rester à côté. — III. Evénement qui justifie le premier acte. — IV. Son début est généralement remarquable ; Invoquée par un poète. — V. Romains pour un Charles ; Sur la Côte ; Utile quand on n'a pas d'autre sujet. — VI. Mourut écrasé ; Au quatrième il n'y a plus de poussières. — VII. Pour le tirer, il faut un arc ; Prouve qu'une pointe l'a touché. — VIII. Qui est donc en grève. — IX. Qui a donc beaucoup à cacher ; On peut en trouver au fond d'une pipe. — X. Très gras et très salé ; Lac ; Point de départ. — XI. Fraise quand on parle d'un veau.

VERTICALEMENT

1. Très utile pour celles qui font tapisserie ; Est toujours propre quand il est petit. — 2. Qui est donc loin d'être assez large. — 3. Folle quand elle n'est pas torse ; Qui n'ont donc rien coûté. — 4. Situé ; Jadis invoqué. — 5. Adverbe indiquant qu'il ne faut plus rien jeter ; Carré, au Louvre. — 6. Au pied de l'Ouarsenis ; Fit des recherches sur l'électromagnétisme. — 7. Source de gaz pour des voisins ; Une bordure réduite. — 8. Quand les choses ne sont pas à leur place ; Fut cité. — 9. Devint un véritable tyran ; Qui n'a donc rien d'éblouissant.

Solution du problème no 2639

Horizontalement. — I. Mercurochrome. — II. Opercule ; Numez. — III. Li ; Ecaillage ; Lô. — IV. Laide ; Miauler. — V. Es ; Ils ; Mixe ; Eté. — VI. Ableret ; Erse. — VII. Peloton ; Apre. — VIII. Ocre ; Iseran ; Ers. — IX. Esses ; Ecorce. — X. Ils ; Arion ; But. — XI. Na ; Lu ; Dol ; Une. — XII. Irritant ; Réseau. — XIII. Oc ; Secouas ; Nu. — XIV. Nid ; Uhlan ; Doser. — XV. Noire ; Sec ; Bête.

Verticalement. — 1. Mollet ; Opinion. — 2. Epias ; P.C. ; Larcin. — 3. Ré ; Aérés ; Do. — 4. Crédibles ; Lis. — 5. Uccello ; Sauteur. — 6. Rua ; Sétier ; Ache. — 7. Olim ; Rossignol. — 8. Célimène ; Tuas. — 9. Lait ; Rend ; Ane. — 10. Aux ; Sac ; Ors. — 11. Onglée ; Noble. — 12. Muée ; Râ ; Ru ; Snob. — 13. En ; Respectueuse. — 14. El ; Terre ; Na ; Et. — 15. Azote ; Es ; Neutre.

GUY BROUTY.

BREF

ASSURANCES

LE NOMBRE DES INFRACTIONS A DOUBLÉ EN UN AN. — Le nombre des infractions pour défaut d'assurance a plus que doublé en un an : 134 497 automobilistes ont été poursuivis pour ce motif en 1978 (dernières statistiques connues) au lieu de 63 407 en 1977...

CONCOURS

PHOTOS DU PATRIMOINE. — A *l'occasion de l'Année du patrimoine*, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et l'agence de voyage, Voyage-Conseil, organisent jusqu'au 5 novembre prochain un concours photographique axé sur les petits édifices non protégés (chapelles, lavoirs, calvaires, etc.).

Ce concours est doté de cent prix et Voyage-Conseil offre les dix premiers prix dont un voyage en Chine pendant vingt jours pour deux personnes.

★ **Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. 274-22-22, poste 264.**

LIBRAIRIE

LE FONCTIONNAIRE. — Chez Berger-Levrault viennent d'être réédités les deux premiers tomes de l'ouvrage de Marcel Piquemal sur le fonctionnaire. Tome 1 : droits et garanties (environ 120 francs) ; Tome 2 : devoirs et obligations (environ 95 francs). A paraître, le tome 3 : les non-titulaires.

LOISIRS

POUR LES JEUNES GIRONDINS. — Le Centre d'information jeunesse aquitaine, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, a édité une brochure rassemblant tous les loisirs sportifs et culturels mis à la disposition, en Gironde, des enfants de six à douze ans.

★ **5, rue Duffour-Dubergier, 33000 Bordeaux, tél. (56) 48-55-50.**

POTERIE PRÈS DE CARCASSONNE. Des stages d'initiation à la poterie de deux semaines ou plus sont proposés d'avril à septembre aux plus de seize ans, dans un beau domaine à quelque 5 kilomètres de Carcassonne. Forfait quinze jours : 1 800 F.

★ **Pierre Thouzellier, Sainte-Marie-de-Gaja, 11000 Carcassonne.**

TRANSPORTS

FACILITÉS SUR LA BANLIEUE. — Actuellement, les billets de la banlieue de Paris sont valables uniquement le jour de leur émission ; à partir du 14 avril, ils pourront être utilisés n'importe quel jour, au gré du voyageur, comme les tickets de métro. La période d'utilisation n'étant plus limitée, les voyageurs pourront acquérir leurs billets de banlieue à l'avance ; mais ils devront les composter avant leur départ pour les valider.

Cette nouvelle mesure ne concernera évidemment pas les coupons des cartes d'abonnement hebdomadaires de travail ni ceux des cartes orange.

TOURISME

L'U.T.A. ET L'AFRIQUE. — La compagnie UTA vient de publier la nouvelle édition 1980-1981 de son guide touristique de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale. Trois cent douze pages et tous les renseignements sur vingt-deux pays africains entre la Libye et la Zambie.

★ **U.T.A., D.M.P.-Publicité, 50, rue Arago, 92806 Puteaux. Prix 33 francs.**

VIVRE A PARIS

L'OFFICE DE TOURISME AU TELEPHONE. — Les nouveaux numéros d'appel de l'Office de tourisme de Paris sont désormais les suivants : 723-61-72 (accueil, renseignements touristiques, administration) ; 720-12-55 (congrès) ; 720-16-29 (adhésions) ; Paris Sélection Loisirs, 24 heures sur 24, en français : 720-94-94, en anglais : 720-88-98.

PARIS EN VISITES

MARDI 1er AVRIL

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, façade, Mme Meyniel.

« La Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Allaz.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg.

« Quartier Mouffetard », 15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Hulot.

« Hôtel de Maisons », 15 h., 51, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat, palais du Luxembourg », 15 h., angle des rues de Vaugirard et de Tournon (Arcus).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 14 h. 30, marches (Mme Hager).

« Histoire de la place des Vosges », 15 h. 30, devant l'église Saint-Paul (Mme Rouch-Gain).

« La place des Vosges », 15 h., 16, rue Birague (M. de La Roche).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Le Vieux-Paris).



Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

A VILLEPINTE, EN SEINE-SAINT-DENIS

Un nouveau parc d'expositions de 100 000 mètres carrés pourrait accueillir ses premiers visiteurs en 1982

La chambre de commerce et d'industrie de Paris doit, avant l'été, donner son feu vert à la construction d'un nouveau parc d'expositions à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Les plans sont prêts. Cinquante mille mètres carrés de halls couverts pourraient accueillir à l'automne 1982 leurs premiers salons.

Le Salon mondial de la machine-outil devait être organisé à Paris en 1983. C'est peut-être Hanovre qui l'accueillera. La Fédération patronale de la machine-outil, qui en est la responsable, a, en effet, quelque mal à trouver une place dans les parcs parisiens d'expositions actuels... En revanche, si le projet de la chambre de commerce de créer un nouveau parc à Villepinte, en Seine-Saint-Denis, voit rapidement le jour, il sera possible de libérer les bâtiments de la porte de Versailles et d'y accueillir les machines-outils. La France alors ne laisserait pas échapper une foire de renommée internationale dans un secteur économique aussi important.

Les salons parisiens s'entassent dans des murs trop étroits. Depuis dix ans, le SICOB — le salon du matériel de bureau — doit se contenter des 80 000 mètres carrés du CNIT à la Défense. D'année en année, il doit réduire la surface fournie à chaque exposant, ceux-ci étant chaque fois un peu plus nombreux. Les organisateurs du Salon du meuble sont obligés de faire traiter par ordinateur le chiffre d'affaires, et le nombre de salariés des candidats à l'exposition pour déterminer la place qui peut leur être accordée. Toujours inférieure à ce qu'ils souhaitent.

Les 220 000 mètres carrés de la porte de Versailles sont remplis près de dix fois chaque année. Record dangereux. Les parcs étrangers ne le sont généralement que trois ou quatre fois. « *Nous sommes à la merci d'une grève de deux jours des employés qui montent les stands. Elle mettrait tout par terre* », explique M. Yves Milhoud, l'ancien président du conseil municipal de Paris, qui, maintenant, préside au C.N.P.F. un groupe de travail des entreprsises exposantees. Faire défiler en bon ordre les salons existants porte de Versailles et à la Défense est finalement aussi difficile que de programmer les départs des trains de la gare de Lyon un jour de vacances de neige.

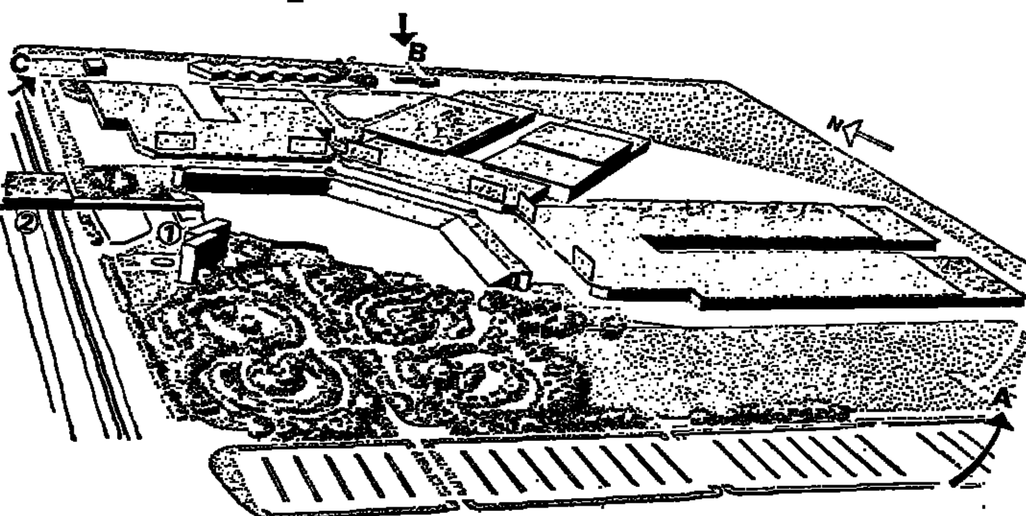
La difficulté n'est pas nouvelle. M. Milhoud se souvient encore que pour faire décaler de deux jours le démontage du Salon de l'auto de 1975, afin d'accueillir celui de la bijouterie, l'affaire dut remonter jusqu'à son bureau de président du conseil municipal de Paris.

Accès facile

Depuis longtemps la chambre de commerce et d'industrie de Paris s'est saisie du dossier. Elle a étudié les projets les plus ambitieux. Comme celui d'aménager 300 000 à 400 000 mètres carrés derrière le CNIT.

Jusqu'à la fin des années 60, l'ambition est, en effet, de construire un grand parc d'expositions remplaçant celui de la porte de Versailles. Dans les premiers travaux du Schéma d'aménagement de la région parisienne (SDAU), il est même prévu d'utiliser pour cela les terrains du Bourget que l'Aéroport de Paris s'apprêtait à libérer en totalité. On modifia par la suite les plans d'utilisation de l'aérodrome désaffecté et on ne réserva finalement aux expositions que 40 hectares avec 100 000 mètres carrés bâtis sans possibilité d'extension, et mal desservis par les transports en commun.

Certes, entre-temps, d'importants travaux avaient été entrepris à la porte de Versailles. Les exposants y trouvent maintenant sur une quarantaine d'hectares 220 000 mètres carrés de surfaces couvertes. Disposés en étages, les emplacements ne sont malheureusement pas d'accès très facile. De plus, la moitié des salons utilisant moins de 20 000 mètres carrés, ils se juxtaposent en se chevauchant. Quand l'un expose, un autre s'installe et un troisième démonte.



La maquette du futur parc de Villepinte dans son état actuel. Les visiteurs venant en voiture entreront par la porte A. Ceux qui prennent le train bénéficieront de la gare (2 sur notre plan). Les poids lourds pénétreront par l'entrée B, et les exposants par C. En 1, l'emplacement d'un éventuel hôtel.

Il fallait donc trouver un autre terrain. Une possibilité fut étudiée à Marne-la-Vallée, puis abandonnée. Et en juillet 1978, l'Agence foncière et technique de l'Ile-de-France proposa un emplacement sur la zone d'activités nord-est de Villepinte. Elle fut acceptée.

Le futur parc sera admirablement desservi par l'autoroute du Nord et par la B 3 mais aussi, et c'est le plus important, par le RER. Une station sera construite sur la ligne Gare-du-Nord-Roissy, ligne qui sera reliée au réseau R.A.T.P. De plus, la proximité de l'aéroport facilitera les liaisons aériennes nationales et surtout internationales. L'espace ne manque pas non plus puisque, à terme cette zone d'activités s'étendra sur plus de 200 hectares. Une promesse de vente a déjà été signée pour 70 hectares que l'Agence est en train de finir d'acquérir. Après des études préliminaires un architecte (le cabinet C.A.R.) et une société d'ingénierie (la SERI du groupe Renault) ont été retenues.

Les 100 000 mètres carrés bâtis que comportera le futur parc seront répartis en trois bâtiments, de taille inégale, dotés de salles de conférences et du matériel le plus moderne. Chacun d'entre eux peut être compartimenté pour permettre d'organiser de petites expositions. Le visiteur sera directement orienté vers le secteur l'intéressant. Surtout, tout est prévu pour que son cheminement ne recoupe pas celui des marchandises. Un salon pourra rester ouvert pendant qu'un autre s'installera ou sera démontré, sans gêne pour quiconque.

500 millions dans un premier temps

La chambre de commerce de Paris est pour l'instant seule maître d'œuvre de l'opération. Mais il n'est guère probable qu'elle gère directement une telle installation. Comme à la porte de Versailles, elle devra mettre en place une société commerciale dans laquelle elle restera partie prenante. La décision définitive devrait être prise avant l'été, la maquette sera alors précisée. Si ce projet voit le jour, il participera à ce fameux rééquilibrage de l'est de l'Ile-de-France tant souhaité et guère réalisé.

C'est une opération d'importance, du même ordre que la construction du Palais des congrès de la porte Maillot, estime la chambre de commerce. La seule première tranche qui permettra d'offrir aux exposants près de 50 000 mètres carrés de halls à l'automne 1982 pourrait coûter aux environs de 500 millions. Les mécanismes financiers n'ont pas encore été précisés. Mais les milieux consulaires rappellent volontiers que les parcs allemands et anglais comparables ont reçu une aide sensible des pouvoirs publics. L'Etat, la région, seront-ils disposés à participer au financement du parc de Villepinte ? Réponse à venir.

Les partisans du projet reconnaissent que ce parc du nord pourrait faire quelques torts au CNIT. Ils assurent aussi qu'il y a place pour tout le monde à Paris tant les besoins sont grands et actuellement insatisfaits. M. Milhoud affirme même avec force : « *Il faut laisser vivre et se développer les salons provinciaux* ». En tout cas, Versailles ne perdra pas ses « vedettes », Foire de Paris, Salon de l'agriculture, Salon de l'automobile. Villepinte sera trop petit pour les accueillir.

Le responsable du groupe de travail du C.N.P.F. souhaite, en tout cas, une coordination entre les quatre « espaces » parisiens (Versailles, le CNIT, Le Bourget et Villepinte). Il faudra harmoniser les programmes d'expropriation. Ne serait-ce que pour permettre aux hôtels parisiens déjà débordés dans la situation actuelle de pouvoir accueillir visiteurs et exposants. Autre problème...

THIERRY BREHIER.

POLÉMIQUE A FONTAINEBLEAU

Le bois mort appartient-il à tout le monde?

Le bois mort, comme solution à la crise de l'énergie. C'est présenter de manière un peu schématique la thèse développée récemment devant le conseil municipal de Fontainebleau par le sénateur centriste et maire, M. Paul Séramy.

Estimant que l'on peut trouver sur les 17 000 hectares de la forêt domaniale des quantités de bois mort qui suffiraient à alimenter bon nombre de cheminées et, par là même, réduiraient quelque peu la consommation de fuel de chauffage, les élus ont décidé d'organiser une opération « bois mort ».

Cette délibération n'est pas du goût de tout le monde, à commencer par la section C.G.T. de l'Office national des forêts, qui la considère « *susceptible d'apparaître comme un abus de pouvoir* ». Les responsables syndicaux assurent que « *ramasser du bois c'est appauvrir la forêt* ».

Dans un communiqué dénonçant par ailleurs la « *filière bois* », qui selon elle, livrerait la forêt aux grands trusts financiers, la C.G.T. déclare : « *Le bois mort comme le bois vivant et comme les produits morts et vivants de la forêt appartiennent à l'Etat, et nul ne peut se les approprier. Les habitants de Fontainebleau n'ont pas plus de droits sur les produits de la forêt que les autres. Autoriser les Bellifontains à s'approprier directement ou indirectement le bois mort de la forêt serait leur concéder un droit d'usage* ». A ce sujet, les avis diffèrent. Les partisans du ramassage soutiennent que le droit d'usage consenti en 1271 aux habitants de Fontainebleau et des communes du bornage est toujours en vigueur. Les autres s'en tiennent au code forestier, qui soumet le prélèvement du bois mort à une autorisation.

Les forestiers C.G.T. menacent d'appliquer strictement la loi et de considérer comme délinquante toute personne surprise ramassant du bois, à moins qu'elle ne soit en possession d'un « *bon de menus produits* » délivré par un agent forestier. Les contrevenants seront alors verbalisés et leurs « *instruments et véhicules saisis* »...

Le chef du centre de l'O.N.F., M. Gérard Tendron, n'est pas aussi catégorique, mais, tout en reconnaissant que l'idée des élus est généreuse, il estime qu'elle n'est pas évidente à appliquer. Les responsables de l'Office national des forêts craignent que le développement du rapassage du bois mort n'entraîne certains abus et que l'on en vienne rapidement à couper des arbres sur pied. « *Notre rôle est de conserver l'intégrité de la forêt, et il nous semble essentiel que le ramassage soit soumis à une autorisation préalable pour une durée limitée, comme c'est le cas actuellement* », maintient M. Tendron, qui pense cependant qu'une solution de compromis entre les thèses de la ville et celles de l'Office pourrait être trouvée prochainement.

JEAN-LUC PARISON.

Élus et défenseurs de la nature contre un projet d'E.D.F.

HAUTE TENSION DANS LE VEXIN

Huit communes du Vexin français vont être traversées par une ligne électrique à haute tension amenant dans la région parisienne l'électricité produite dans la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime). Dans cette petite région rurale qui se croyait à l'abri, ce projet suscite de nombreuses inquiétudes.

Couvrant 40 % de la superficie du Val-d'Oise, alors qu'il n'accueille que 3 % de sa population, le Vexin a toujours réussi à éviter d'être envahi par le béton, alors même qu'il est limité à l'est par la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

C'est peut-être cette détermination de tous les élus, toutes étiquettes politiques confondues, qui a endormi les défenseurs du Vexin. Ils se réveillent tard, longtemps après la décision du ministère de l'industrie.

De nombreux documents établis par les pouvoirs publics ne leur avaient apporté, jusqu'à ce jour, que des apaisements : le 19 juin 1972, le Vexin français fait l'objet d'un classement à l'inventaire supplémentaire des sites ; le 11 octobre 1979, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme est approuvé par le préfet de région tandis que, le 20 décembre, le Plan d'aménagement rural est avalisé par le préfet du département. Quelques mois plus tôt, les états généraux du Vexin avaient parlé du projet de créer une zone naturelle d'équilibre sur laquelle une décision devrait intervenir prochainement. Tous ces documents garantissaient « *la sauvegarde et la mise en valeur du Vexin français, la préservation de son caractère rural* ».

Cependant, dès 1973, Electrité de France avait déposé une déclaration d'utilité publique pour les travaux d'établissement d'une ligne électrique Mézerolles-Remise-Plessis-Gassot : « *Cet ouvrage* », précisent les techniciens, « *est destiné à renforcer, à partir du poste de Mézerolles, la grande boucle de 400 kilovolts qui ceinture l'agglomération parisienne. Il contribuera en outre à répartir (...) l'énergie en provenance de la centrale nucléaire de Paluel* ». Trois tracés sont alors proposés, puis rejetés par les élus concernés. En 1977, le Comité technique de l'électricité étudie un quatrième tracé qui est en fait une variante du premier et passe par huit communes du Vexin. Dès 1979, la Commission départementale des sites et le conseil général se prononcent contre ce tracé.

Mais le 30 octobre de cette même année, alors même que les maires des communes concernées soutiennent ne pas en avoir été informés, la déclaration d'utilité publique est prononcée par arrêté ministériel. Cinq lignes publiées au bas d'une page du *Journal officiel* passent inaperçues. Ce n'est que tout dernièrement que la commission départementale de l'environnement a été avertie.

Considérant que « *la construction de cette ligne porterait un coup mortel à l'environnement dans le Val-d'Oise en général et dans le Vexin en particulier* », elle a décidé de faire appel « *à l'arbitrage de M. le président de la République* ». Trois recours ont été aussi déposés auprès du Conseil d'Etat, dont un par « les Amis du Vexin ». M. Jacques Dupaquier, le secrétaire général de l'association, estime en effet que les procédés adoptés dans cette affaire ont été « *irréguliers* ».

Il se plaint du manque de publicité, et pense qu'il aurait fallu une nouvelle enquête d'utilité publique, celle de 1974, n'étant plus valable, puisque c'est une variante du tracé présenté qui a été retenue. Même si, à la préfecture, on reconnaît que le dernier tracé est « *dommageable pour le Vexin* », on ne cache pas qu'il est, pour le site, et parmi tous les choix possibles, « *un moindre mal* ».

JACQUELINE MEILLON.

En bordure des Invalides l'intendant dans son jardin

Le maire de Paris inaugurera en juin prochain les nouveaux aménagements de l'esplanade des Invalides et du jardin de l'intendant.

Couvrant 1 hectare, le jardin de l'intendant, au coin de la place Vauban et du boulevard de La Tour-Maubourg, sera ouvert gratuitement au public dès le 1er juillet. Tracé d'après un plan à la française, il comporte un bassin central de 920 mètres carrés (dont la construction est achevée) et sera entouré d'allées, de contre-allées et de pelouses en bordure.

Le long du boulevard de La Tour-Maubourg, où des espaces pour les promeneurs ont été réservés, on a déjà planté des tilleuls argentés, tandis qu'à l'ouest une seule file d'arbres va former une bordure transparente afin que ce coin de verdure apparaisse aux yeux des visiteurs du tombeau de l'Empereur.

Une statue de Jules Hardouin-Mansart, qui se trouvait dans la cour de Metz — c'est une œuvre de Dubois, un sculpteur qui eut son heure de gloire au dix-neuvième siècle, — sera placée dans le jardin et rappellera aux promeneurs le nom de celui à qui on doit l'admirable coupole de jade et d'or qui s'accorde si bien avec le ciel de Paris.

Enfin, si les cars qui encombraient fâcheusement l'avenue de Breteuil et la place Vauban vont disparaître pour être parqués avenue de Ségur, il reste une ombre au tableau : la triste clôture de fer qui entoure le jardin de l'intendant. Il n'a pas été possible, faute de crédits, de prolonger jusque-là les douves dont la construction avait été décidée par André Malraux et qui s'arrêtent au jardin même.

Il faudrait donc trouver une solution à cette difficulté financière pour que les douves qui figuraient sur les plans primitifs puissent entourer désormais l'ensemble des bâtiments.

ANDRÉE JACOB.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Les suites de la marée noire du « Tanio »

Importante manifestation de Bretons mercredi à Paris

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les Bretons iront manifester leur colère le mercredi 2 avril dans l'après-midi à Paris. Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le comité de coordination et de vigilance des communes du littoral des Côtes-du-Nord a mis au point, samedi, à Lannion, les derniers détails de cette manifestation.

Une demande d'audience a été adressée par télégramme au président de la République, qu'une délégation d'élus souhaite pouvoir rencontrer à l'issue du conseil des ministres du 2 avril. La manifestation proprement dite aura lieu à 15 heures sur l'esplanade des Invalides où est prévu le rassemblement.

Sur le littoral, les vents violents de secteur ouest de vendredi et samedi et une mer très forte ont provoqué la constitution de nombreuses plaques de pétrole. Des plages nettoyées, à Trégastel, ont été à nouveau souillées. Dans son bulletin de liaison quotidien, le P.C. central du plan Polmar à la préfecture de Saint-Brieuc faisait état, dimanche, d'une irisation continue provenant de l'épave de l'avant du *Tanio*, de 100 à 200 mètres de large et s'étendant sur une dizaine de milles nautiques, avec formation dans le sud-est de très nombreuses plaques.

Ajoutons que M. Charles Josselin, président socialiste du conseil général des Côtes-du-Nord, a indiqué que M. Aymar Achille-Fould, délégué national à la mer, lui avait assuré que *« le délai imposé aux assureurs pour décider du sort de l'épave du* Tanio *expirait mercredi 2 avril »*. M. Josselin a ajouté que le délégué national à la mer lui avait, d'autre part, assuré que les militaires resteraient sur place aussi nombreux et aussi longtemps qu'il le faudrait.

JEAN VIDEAU.

Le Conseil d'État conteste la déclaration d'utilité publique d'un projet de station touristique dans l'île d'Oléron

Un important projet d'aménagement touristique du littoral de Vert-Bois, dans l'île d'Oléron, avait fait l'objet en 1972 d'une déclaration d'utilité publique, dont le tribunal administratif de Poitiers avait prononcé l'annulation par un jugement du 29 octobre 1975. Statuant en appel, le Conseil d'Etat a confirmé ce jugement par une décision du 26 mars 1980, rendue sur le rapport de M. Pierre Bandet et les conclusions de M. Jean-Michel Galabert, après observations de Me Martin-Martinière.

Le juge administratif contrôle l'utilité publique des opérations dont la réalisation exige le recours à la procédure d'expropriation. A cet effet, il fait le bilan, d'un côté, de l'intérêt public qui s'attache à chaque opération, de l'autre, des divers inconvénients qu'entraîne sa réalisation : atteintes à la propriété privée, coût financier, inconvénients d'ordre social, atteinte à d'autres intérêts publics.

Dans le cas de la zone d'aménagement concerté de Vert-Bois, ce bilan a été considéré comme négatif par le Conseil d'Etat, qui a jugé que, si la création d'une station aménagée dans une zone à vocation touristique présente en elle-même un intérêt public, le projet litigieux portait à l'environnement une atteinte telle qu'il ne pouvait être légalement déclaré d'utilité publique.

Le Conseil a en effet relevé qu'en raison de son importance (quatre mille cinq cents lits répartis en plusieurs centaines de logements avec leurs équipements annexes) et de son implantation sur 67 hectares de forêt domaniale, en bordure de plage, dans un site inscrit, cette station *« nuirait gravement au caractère des lieux »*.



TRANSPORTS

Le développement du fret aérien

AIR FRANCE EN INDE : LES BOEING DES COTONNADES

Air France a continué de se maintenir en 1979 au quatrième rang mondial pour le trafic de fret exprimé en tonnes-kilomètres transportées, derrière Flying Tigers, Panam et Lufthansa. Son rythme de progression a été de 13,4 % par rapport à l'année précédente : elle table pour cette année sur une croissance d'environ 10 %.

La compagnie nationale, qui a acheminé 309 000 tonnes de fret en 1979, exploite, outre des avions mixtes, une flotte spécialisée composée de quatre Boeing-747 tout cargo, quatre Boeing-747 combinés et cinq Boeing-707 tout cargo dont elle se séparera à la fin de 1983. Son objectif est d'assurer le trafic avec les appareils gros porteurs : le 747 pour le long-courrier et l'Airbus pour le moyen-courrier.

A l'avenir, Air France entend renforcer ses positions sur les marchés traditionnels (Amérique du Nord, Europe, Japon) tout en prenant pied sur de nouveaux marchés (Brésil, Mexique, Chine). L'exemple de l'Inde illustre cette politique offensive.

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Pleines soutes de cotonnades au départ de Delhi pour le Boeing-747 tout cargo d'Air France. Avec le prêt-à-porter, l'avion a trouvé en Inde un marché à ses dimensions.

L'Inde a commencé d'exporter ses cotonnades aux quatre coins du monde il y a cinq ans à peine. C'est alors que les compagnies aériennes se sont mises à « penser fret ». Quelques vols spéciaux au début, puis, très vite, l'engorgement : 1 000 tonnes en souffrance sur l'aéroport de Delhi au printemps 1976. Les autorités locales lancent un appel d'offres : deux transporteurs seulement y répondent : Panam et Air France.

Parce que le pays recherche l'autosuffisance dans tous les domaines et pratique, pour ce faire, une politique très restrictive en matière d'importations, les compagnies aériennes sont condamnées à mener à pied d'œuvre des appareils vides. Une seule solution pour lever cet obstacle : trouver des « points d'appui » à la descente vers Delhi. Panam en possédait un en Iran qu'elle approvisionnait en armes au départ des Etats-Unis. Air France en disposait d'un autre dans le Golfe qu'elle alimentait en produits finis à partir de Paris. Ces deux transporteurs étaient donc bien placés pour « tirer leur ligne » jusqu'en Inde afin d'y charger à la montée leurs avions-cargos.

Gênée par la politique protectionniste des responsables aéronautiques, et notamment par leur refus de lui accorder des droits de trafic cargo entre l'Inde et les pays du Golfe, Air France a néanmoins réussi à s'imposer sur le marché du fret. Elle contrôle 18,8 % de l'export au départ de Delhi, occupant ainsi le premier rang devant Air India et Lufthansa. A raison d'un vol Boeing-747 tout cargo et de trois vols Boeing-747 mixte par semaine, la compagnie nationale a traité, l'an dernier, 5 375 tonnes, dont 70 % de cotonnades.

A Bombay, en revanche, Air France réalise de moindres performances : 1 881 tonnes à l'export en *1979 ; elle est, en effet,* obligée de compter avec l'âpre concurrence que lui opposent les compagnies arabes et Air India dont c'est le fief. Aussi, plutôt que de s'y battre sans profit dans un climat de compétition plutôt malsain, la compagnie nationale a préféré prendre du champ et défricher d'autres marchés de l'Inde du Sud. Elle a donc ouvert deux bureaux, l'un à Madras, l'autre à Bengalore, d'où elle préachemine le fret vers Bombay, soit par avion, soit par camion.

« Le bateau risque de devenir un concurrent », indique M. Bernard Teyssier, délégué régional d'Air France. Les compagnies maritimes, et notamment la Compagnie générale maritime (C.G.M.) ont, en effet, mis en ligne, depuis un an et demi, au départ de Bombay, des navires porte-conteneurs et garanti des délais d'acheminement de port à port : dix-huit jours vers l'Europe, et vingt et un jours vers les Etats-Unis. A son avis, *« les cotonnades indiennes peuvent supporter l'avion, puisque le coût de leur transport vers Paris est de l'ordre de 10 francs le kilo »*.

Le réacheminement en camion à partir de Paris est, aux yeux des responsables locaux d'Air France, un *« argument de vente essentiel »*. Trente pour cent du fret que la Compagnie nationale traite à l'export ont notamment pour destination la France, 32 % l'Europe et 11,6 % la Grande-Bretagne.

Détournement de trafic

En outre, le fait pour Air France d'être le seul transporteur avec Panam à exploiter sur l'Inde des Boeing-747 tout cargo, lui offre la possibilité de prendre en charge du fret hors format et des gros lots. C'est ainsi que la compagnie nationale vient de transporter de Delhi à Berlin-Ouest, via Paris, la base d'un haut fourneau d'une usine d'ammoniac. Pour hisser à bord cette pièce détachée de... 19 tonnes, elle a dû déplacer de Roissy une plate-forme et trois mécaniciens.

Reste que la précarité des installations au sol de traitement du fret limite quelque peu les ambitions d'Air France. La manière dont les douaniers attachés à certaines compagnies aériennes et rétribués par elles remplissent leur mission n'est pas non plus sans influence sur le chargement d'un avion. Lorsque au bout de quelques mois, ces fonctionnaires « tournent », les expéditeurs indiens ont tendance à suivre les plus « coulants » et à « lâcher » leur transporteur...

A l'import, Air France, comme toutes les compagnies étrangères, affiche de maigres résultats : un millier de tonnes en 1979, essentiellement des biens d'équipement. La levée de l'Etat d'urgence, en 1977, a permis une certaine « libéralisation » des échanges extérieurs qui s'est traduite par un déplafonnement de certaines licences. Malgré tout, Air India, grâce à une politique très efficace de protection du pavillon, a pu contrôler, l'an dernier, 80 % du fret à l'import au lieu de 42 % *à l'export. La plupart* des produits importés le sont, en effet, par des organismes gouvernementaux. *« Au demeurant, dans la négociation d'un contrat, les Français rechignent à imposer leur transporteur national »*, regrette M. Teyssier.

Tout compte fait, le rôle d'Air France en la matière est sans commune mesure avec l'état actuel des relations économiques entre Paris et Delhi, puisqu'en valeur les produits indiens représentent 2,4 % des importations françaises et les produits français 2,7 % des importations indiennes. *« Nous redressons cette situation,* note M. Teyssier : *en 1978, l'Inde représentait en recettes notre quatrième marché à l'export, derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest. »*

Au début, pour s'introduire sur le marché local, les responsables d'Air France ont un peu « tapé dans le tas ». Aujourd'hui, ils ont établi un fichier clientèle, et accru le nombre des démarcheurs. *« Autrefois, nous avions affaire aux transitaires, maintenant nous avons le contact avec les expéditeurs »*, affirment-ils.

Quid de l'avenir ? La manière fort désordonnée dont l'Inde gère ses quotas d'exportation incite les industriels du textile à expédier leur production via des pays hors quotas comme le Sri-Lanka, quitte, pour justifier ce détour, à faire exécuter les finitions dans ces zones de transit. Les compagnies aériennes s'inquiètent de ce détournement de trafic qui les laisse sans défense. Plus grave cependant paraît être la concurrence de plus en plus vive que des pays de l'Asie du Sud-Est commencent d'exercer, avec un certain succès, contre les cotonnades indiennes.

En cas de malheur, Air France perdrait avec le prêt-à-porter indien l'essentiel de son trafic. Saurait-elle se retourner ? Lorsqu'il y a deux ans, le gouvernement interdit l'exportation de l'argent accumulé sous forme de bijoux et fondu sous forme de lingots, la compagnie nationale, qui en transportait 1 000 tonnes par an, sut alors encaisser le coup. Y réussirait-elle une seconde fois ? Rien n'est moins sûr. Qu'importe ! Ses responsables demeurent sereins : *« Nous n'aurions pas à regretter d'avoir été présents au bon endroit au bon moment. »*

JACQUES DE BARRIN.

● *Ibéria dans le rouge.* — La compagnie espagnole Ibéria a perdu, l'an dernier, 2 591 millions de pesetas (162 millions de francs). Ce bilan financier, *« très négatif »* selon la direction, est dû notamment à l'augmentation du prix du carburant, à l'arrêt forcé d'exploitation des DC-10 après l'accident de Chicago et à la campagne terroriste contre les centres touristiques espagnols menée par l'organisation indépendantiste basque ETA. — *(A.F.P.)*

● *Faillite d'une compagnie cargo britannique.* — La faillite de la British Cargo Airlines, principal transporteur privé de fret aérien, vient d'être confirmée. Ses quatre cents employés vont être congédiés. Née au mois de juillet dernier de la fusion de deux petites entreprises britanniques, la compagnie a accumulé depuis lors des pertes estimées à plus de 2 millions de livres (4 milliards de dollars) à cause de la forte hausse des prix du carburant, du ralentissement du commerce international et de la concurrence des grandes compagnies qui acheminent davantage de fret sur leurs vols réguliers grâce à leurs avions gros porteurs. — *(A.F.P.)*

Il y a soixante-dix ans un hydravion décollait de l'étang de Berre

De notre correspondant

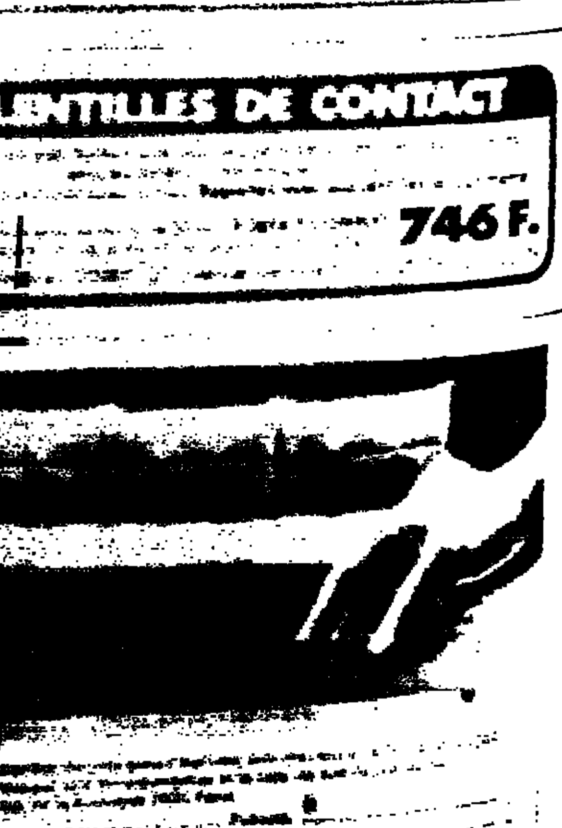
Marseille. — La ville de Martigues (Bouches-du-Rhône), l'aéroport de Marignane et l'Aéro-Club de France viennent de célébrer le soixante-dixième anniversaire du premier vol d'un hydravion ; celui-ci décolla, le 28 mars 1910, de l'étang de Berre, avec à son bord Henri Fabre, son inventeur-constructeur. Les cérémonies ont eu lieu en présence de l'auteur de l'exploit, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.

Issu d'une famille d'armateurs marseillais, Henri Fabre avait obtenu une bourse familiale de 100 000 francs-or pour mener ses recherches durant près de quatre années. Il avait été le premier à penser que le meilleur moyen de ne pas s'écraser au décollage ou à l'atterrissage était de s'envoler ou de se poser sur l'eau. De 1907 à 1910, il construisit quatre prototypes, et seul le dernier, dont il expérimenta une à une les pièces qu'il inventait au fur et à mesure, réussit à s'arracher de l'étang. *Canard* s'éloignait par sa conception des modèles habituels.

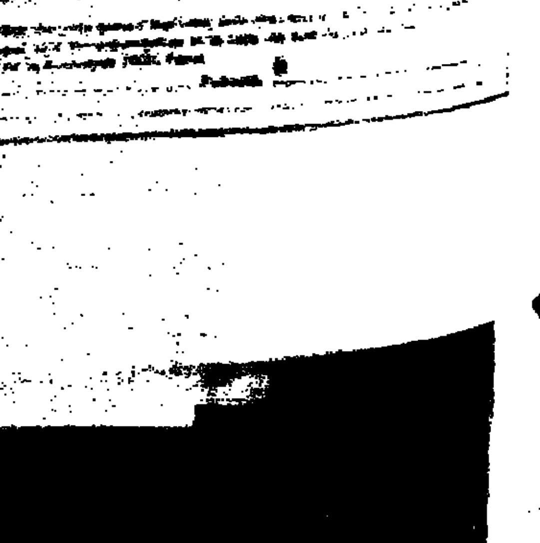
Les ailes, d'une envergure de 15 mètres et d'une surface de 24 mètres carrés, étaient placées tout à l'arrière, au-dessus de deux flotteurs, tandis qu'un longeron unique formé d'éléments cellulaires — sur lequel se perchait le pilote, — lui aussi soutenu par un troisième flotteur, portait à l'avant deux petites ailes superposées. L'ensemble ne pesait pas plus de 475 kilos. Le moteur, un Gnome de 50 ch conçu spécialement par Laurent Seguin, propulsait l'engin et était placé tout à l'arrière.

Au cours du premier vol historique — Henri Fabre étant aux commandes bien qu'il n'ait jamais piloté un aéronef auparavant, — l'hydravion, après avoir glissé 300 mètres sur la surface de l'étang, parcourut 500 mètres. Quelques heures plus tard, dans le port de La Mède, Henri Fabre réitérait son exploit en présence d'huissiers et de gendarmes en parcourant 800 mètres à 5 mètres d'altitude. Le lendemain, l'hydro-aéroplane parcourait 6 kilomètres !

JEAN CONTRUCCI.







Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

FAUTE D'ACCEPTER SA POLITIQUE AGRICOLE LES BRITANNIQUES DOIVENT SE RETIRER DE LA C.E.E. déclare M. Chirac

De notre correspondant

Limoges. — A la tribune du parc des expositions de Limoges, M. Jacques Chirac, qui présidait le samedi 29 mars le rassemblement régional du R.P.R., a surtout traité de l'agriculture. « *Le président de la République a eu raison de dire un jour que l'agriculture était le pétrole de la France. Il aurait tort de n'en tirer aucune conclusion au niveau politique.* »

« *L'agriculture sera la chance de la France dans les prochaines décennies* », a souligné le président du R.P.R.

Jugeant « *consternants de médiocrité* » les débats de l'Assemblée de Strasbourg, M. Chirac a affirmé, à propos de la politique agricole communautaire. « *Avec la complicité de certains partenaires, la Grande-Bretagne aidée par les Etats-Unis engage une vaste opération visant à faire éclater l'architecture de la politique agricole. Si les Britanniques ne veulent pas accepter la règle de la politique commune à laquelle ils ont souscrit ils doivent s'en retirer* » — M. S.

ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

L'Italie va être confrontée à un arrêt de la croissance

La performance de l'économie italienne a été « *à de nombreux égards satisfaisante* » en 1979 et « *nettement meilleure* » que prévu, écrivent, dans leur étude annuelle, les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) et le pays a fini l'année « *sur un niveau très élevé d'activité* ».

L'Italie a enregistré l'an dernier un des taux de croissance les plus forts du monde industriel ; 5 %, indique de son côté le rapport général sur la situation économique, que vient de publier le gouvernement de Rome. Cette expansion, qui a permis une augmentation de l'emploi de deux cent mille personnes, a été rendue possible par une augmentation sensible des exportations (+ 8,9 %) et de la consommation privée (+ 5,1 %), tandis que les investissements ont progressé de 6,5 %.

En contrepartie, le coût de la vie a connu un rythme annuel de hausse de 20 % à la fin de 1979. Les prix à la consommation ont même augmenté de 3,2 % en janvier et de 1,8 % en février. Aussi le rapport gouvernemental conclut-il : « *Aux incertitudes de la situation internationale, il faut chercher à éviter d'ajouter les incertitudes d'origine interne pour ne pas compromettre la reprise de l'économie italienne.* »

Selon l'étude de l'O.C.D.E., qui met en avant le ralentissement de la demande étrangère, la ponction sur le revenu national de la facture pétrolière et les conséquences de l'inflation, l'Italie connaîtrait cette année un fléchissement du rythme de croissance et même un recul absolu de l'activité du second semestre (— 2 % en taux annuel pour la production industrielle). Le chômage devrait s'aggraver pour dépasser en fin d'année 8 % de la population active. L'inflation resterait forte, surtout au début de l'année, pour marquer ensuite une décélération (14,9 % au second semestre contre 21,5 % au premier), l'inconnue résidant dans l'importance des augmentations contractuelles des salaires.

Cependant, la balance courante devrait se solder à nouveau par un excédent (1,5 milliard de dollars) mais nettement moins substantiel qu'en 1979. Les exportations pourraient augmenter de 4,5 % environ et les importations se tasser ou même décliner en fin d'année. Compte tenu d'une détérioration des termes de l'échange de 6,5 %, la balance commerciale enregistrerait un déficit de l'ordre de 5 milliards de dollars, plus que compensé par les recettes nettes au titre des invisibles.

Les autorités italiennes se trouvent donc, pour la troisième fois en six ans, « *confrontées avec la perspective d'une interruption de la reprise* », soulignent les experts de l'O.C.D.E. Cette situation « *crée de difficiles problèmes pour la politique économique à court terme* » mais elle « *soulève également la question des possibilités de changement du processus de formation des revenus et des autres réformes institutionnelles qui pourraient contribuer à permettre une croissance plus soutenue et plus régulière* ».

Cohérence

Dans un futur proche, un nouveau resserrement de la politique monétaire — « *seul véritable instrument possible en Italie permettant des ajustements rapides dans la régulation de la demande* » — pourrait, selon l'O.C.D.E., apparaître « *opportun* » en cas d'accélération de la spirale prix-salaires. « *L'objectif fondamental reste*, souligne l'étude, *le contrôle des facteurs internes d'inflation.* »

Pour l'avenir, le retour à une croissance équilibrée dépend, selon les experts, de l'évolution des coûts salariaux. Ainsi, en Italie, le mécanisme de l'échelle mobile s'est traduit par une surindexation des bas revenus qui « *a vraisemblablement eu des effets négatifs sur l'emploi, en accélérant la substitution capital-travail et conduit, de toute évidence, à un élargissement du travail clandestin* ».

Il faudrait donc aménager, ou plutôt réformer, le mécanisme de fixation des salaires dans son ensemble, ce qui « *demandera un très large consensus et un changement de l'attitude des partenaires sociaux* ». D'une façon générale, l'Italie aurait besoin de l'élaboration d'une politique économique « cohérente », besoin qui est masqué par l'existence, comme le souligne l'O.C.D.E., d'« *un grand nombre de firmes prospères* » et par les facultés d'adaptation du pays. « *Il serait très dommageable*, conclut l'étude, *que l'accumulation de rigidités institutionnelles surimposées obère le dynamisme de l'économie dans le futur.* »

SUEDE

● *La balance commerciale suédoise* a accusé en 1979 un déficit de 4,3 milliards de couronnes, alors qu'elle avait été excédentaire de 5,4 milliards en 1978. Le déficit avec les pays de la C.E.E. s'est à lui seul aggravé de 4 milliards pour atteindre 5 milliards de couronnes. Cette détérioration est due essentiellement à la hausse des importations suédoises de pétrole en provenance de la Grande-Bretagne, qui se sont élevées à 4,9 milliards. Avec la R.F.A., principal fournisseur, le déficit a été de 7,9 milliards. — *(A.F.P.)*

En Union soviétique

EN 1979 LE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST ACCRU PLUS AVEC L'OUEST QU'AVEC L'EST

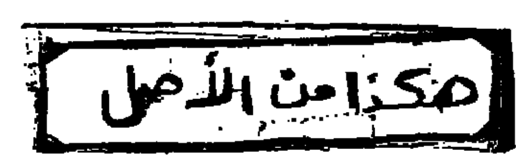
(De notre correspondant.)

Moscou. — Les échanges extérieurs de l'U.R.S.S. ont augmenté de 14 % en 1979 pour atteindre 80,3 milliards de roubles (près de 514 milliards de francs). Les exportations ont progressé de 19 % pour atteindre 42,4 milliards de roubles, et les importations de 9,6 %, se situant à 37,9 milliards.

L'agence Tass, qui a publié ces statistiques, le 24 mars, souligne que « *comme les années précédentes, c'est le commerce avec les pays socialistes qui s'est développé avec le plus grand dynamisme* ». Toutefois, les chiffres donnés par Tass ne semblent pas confirmer cette appréciation : de 1978 à 1979, les échanges de l'U.R.S.S. avec les pays socialistes sont passés de 42 à 45 milliards de roubles, soit une croissance de 7 % seulement, alors qu'avec les pays capitalistes l'augmentation atteint 30 % (25,8 milliards de roubles l'année dernière). Tass met cette progression au compte des « *effets bénéfiques de la détente internationale dans les années 70* ».

En tête des principaux partenaires de l'U.R.S.S., l'agence cite la R.F.A. et la France. Rappelons que les échanges franco-soviétiques ont augmenté de 32,6 % en 1979 (16,15 milliards de francs) et qu'ils ont triplé en cinq ans. Avec les pays en voie de développement, la progression des échanges est moyenne, soit 11,8 %. Selon Tass, l'Irak et l'Inde viennent en tête de ces pays pour le commerce avec l'U.R.S.S.

Faisant allusion aux récentes mesures d'embargo décidées par le président Carter, l'agence officielle soviétique conclut : « *Le bilan du développement du commerce extérieur de l'U.R.S.S. atteste le caractère mutuellement avantageux de la coopération et des échanges entre pays à régimes socio-politiques différents. Le commerce avec l'U.R.S.S. permet notamment à l'Occident de stimuler la conjoncture, d'atténuer les tensions sur le marché du travail et de réduire le chômage.* » — D. V.



D.E.

arrêt de la croissance

En Union soviétique

EN 1979 LE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST ACCRU PLUS AVEC L'OUEST QU'AVEC L'EST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONJONCTURE

LE TAUX DES BONS DU TRÉSOR A CINQ ANS EST PORTÉ A 12 %

Le taux brut des bons sur formule (ceux que peut acheter le public) à cinq ans émis par le Trésor public et par les P.T.T. sera porté de 10,5 % à 12 % pour des bons conservés jusqu'à l'échéance à compter du 1er avril. Cette hausse est également applicable aux bons à cinq ans de la Caisse nationale des crédits agricoles, des Groupements régionaux d'épargne et de prévoyance et de la Caisse nationale de l'énergie, précise le communiqué du ministère de l'économie.

Cette décision a été prise afin *« de maintenir une hiérarchie satisfaisante des taux entre les divers instruments d'épargne offerts en France »*, précise notamment le communiqué.

MONNAIES

AVANCE GÉNÉRALE DU DOLLAR

Sur toutes les places, le dollar monte mais sa progression est moins rapide à Paris, ce qui traduit la grande fermeté du franc envers les autres devises du S.M.E. (système monétaire européen). A Paris, la devise américaine était cotée lundi en fin de matinée à 4,4750 F et à Francfort à 1,9425 DM. D'où il résultait que la devise allemande valait à Paris 2,3040 F soit un cours très proche du plancher (2,3033 F pour un DM) à l'intérieur du S.M.E.

A Zurich, le dollar a progressé jusqu'à 1,84 F suisse tandis qu'à Londres la livre sterling cotait 2,17 dollars. La livre est actuellement l'autre monnaie forte de l'Europe.

Alors que les taux d'intérêt se détendent, à Paris, ils sont au plus haut sur les marchés de l'eurodollar et de l'eurodeutschemark.

Le cours de l'once d'or (31,103 grammes) a été coté par opposition à Londres à 503,25 dollars, mais le prix a eu ensuite tendance à glisser : un peu avant midi il s'établissait autour de 492 dollars, c'est-à-dire à un niveau proche de celui de vendredi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,4620	4,4655	— 265	— 235	— 460	— 425	—1185	—1115
$ can. ...	3,7524	3,7576	— 100	— 32	— 158	— 72	— 424	— 310
Yen (100).	1,7862	1,7891	— 38	— 19	— 75	— 52	— 120	— 77
DM	2,3125	2,3150	+ 64	+ 89	+ 137	+ 169	+ 390	+ 445
Florin ...	2,1166	2,1204	+ 32	+ 54	+76	+ 104	+ 176	+ 228
F.B. (100).	14,3980	14,4190	— 690	— 435	—1095	— 860	—2683	—2175
F.S.	2,4426	2,4462	+ 120	+ 154	+ 256	+ 294	+ 695	+ 802
L. (1 000).	4,9954	5,0017	— 241	— 179	— 479	— 410	—1372	—1248
£	9,7071	9,7214	— 439	— 350	— 829	— 720	—3800	—1920

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 5/8	8 7/8	9 1/8	9 5/16	9 11/16	10 1/16	10 7/16
$ E.-U.	18 5/8	19	20	20 1/4	19 3/8	19 3/4	19 3/8	19 3/4
Florin ...	10	11	10 3/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11 1/2	12 1/4
F.B. (100).	14	16	17	18	17 1/8	18 1/8	17	18
F.S.	1 3/8	2 5/8	6 1/8	6 3/8	6 3/8	6 7/8	7 3/8	7 3/4
L. (1 000).	11	13	17 1/4	18 3/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	20 1/4
£	17 3/4	18 1/4	18	18 3/4	18	18 3/4	18 1/8	18 7/8
Fr. franç..	12 3/4	13	13 9/16	13 13/16	14	14 1/4	14 5/8	14 7/8

Plus de quinze jours de grève dans les postes de Montpellier

De notre correspondant

Montpellier. — Comparable par sa durée et ses causes au mouvement qui, il y a à peine quelques semaines, avait paralysé la distribution du courrier à Carcassonne (Aude), une grève des facteurs se prolonge à Montpellier (Hérault) depuis plus de quinze jours. Mais alors qu'à Carcassonne une solution avait pu être trouvée, la situation s'est brusquement tendue à Montpellier à la fin de la semaine écoulée, figeant sur leurs positions les directions départementale et régionale des P.T.T. et les syndicats.

La grève a commencé le 12 mars pour protester contre la suppression de la deuxième tournée de l'après-midi, qui ne concernait qu'une partie de la ville. Cette mesure se traduisait par la suppression de douze passages des facteurs dans le centre-ville et dans le quartier satellite de La Paillade. Pour les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., le service rendu à l'usager était de nouveau amputé, et, outre l'abandon de cette restructuration des tournées, ils réclamaient l'amélioration des effectifs et des conditions de travail et l'octroi d'un samedi sur deux. Sur les deux cent vingt facteurs de Montpellier, un peu plus de quatre vingts pour cent cessèrent le travail.

L'administration postale estime que la suppression de la deuxième distribution à domicile se justifie au moins pour deux raisons : d'une part, la faible quantité et la nature du trafic de cette deuxième distribution, en considération des moyens qui lui sont consacrés : d'autre part, le souci d'améliorer les conditions de travail du personnel et enfin l'harmonisation d'ensemble de la tournée nationale en préservant sa qualité.

Le conseil général de l'Hérault a affirmé sa solidarité avec les grévistes ; la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier a pris des mesures *« pour sauver le courrier des entreprises »* ; des négociations se sont engagées et paraissaient, à la fin de la semaine dernière, sur le point d'aboutir quand brusquement les choses s'aggravèrent le samedi 29 mars. Les guichetiers de Montpellier-recette principale, de Montpellier-préfecture, la distribution télégraphique et les brigades de réserve ont arrêté le travail. Des mouvements de solidarité se sont manifestés dans le service des chèques postaux.

ROGER BÉCRIAUX.

Le nettoiement du métro parisien

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS

Des négociations se sont ouvertes lundi 31 mars entre les représentants des douze entreprises chargées d'assurer le nettoiement du métro parisien et les responsables syndicaux. La plupart des 900 salariés, en majorité des immigrés, de ces entreprises sont en grève depuis le 24 mars, et on estime que, durant ce temps, sept tonnes de détritus divers se sont accumulés dans les couloirs du métro.

Les syndicats font remarquer qu'une première réunion, organisée le 25 mars, est demeurée sans résultat. Aucune discussion n'a été possible, indique la C.F.D.T., car la délégation patronale a précisé d'emblée que, conformément aux instructions du ministère de l'économie, elle ne pouvait augmenter les salaires que de 9 % en 1980.

Or la majorité des ouvriers des entreprises de nettoiement perçoit un salaire mensuel inférieur au S.M.I.C. : de 2 350 F en moyenne. Il est donc demandé un salaire minimum de 2 800 F, l'augmentation des primes de nuit et de dimanche, l'amélioration des conditions de travail et le maintien de l'emploi.

« Si les négociations actuelles échouent, la situation deviendra grave », affirme-t-on à la R.A.T.P. *« Il faudra alors prendre des mesures d'urgence, car le métro ne peut pas ne pas être nettoyé. »* Peut-être faudra-t-il alors faire appel à une autre entreprise, indique-t-on encore à la Régie.

SOCIAL

Après l'augmentation unilatérale des honoraires médicaux

« L'État doit intervenir », *estime M. Bergeron*

De notre correspondant

Tarbes. — Au congrès départemental F.O. des Hautes-Pyrénées, qui s'est tenu samedi 29 et dimanche 30 mars, et qui a été marqué par une alerte à la bombe, heureusement sans objet, M. André Bergeron, secrétaire général, a déclaré *« Je regrette le comportement à l'heure actuelle de l'Angleterre, bien que j'aie été parmi ceux qui ont soutenu son entrée dans le Marché commun. Lorsqu'on adhère à quelque chose, il faut en accepter les règles et je veux croire que le bon sens l'emportera, sinon ce serait un grand malheur pour tout le monde. »* Au sujet de la libération des prix de détail, M. Bergeron s'est interrogé *« sur le bien-fondé de la voie dans laquelle le gouvernement français s'est engagé »*.

Parlant des problèmes de la Sécurité sociale, M. Bergeron a affirmé : *« Nous n'avons rien contre les médecins. Nous ne leur contestons pas le droit à prescription, mais nous leur disons : vous ne pouvez librement vous mouvoir en ignorant les réalités de la Sécurité sociale. Nous ne souhaitons pas de régime d'autorité. Nous ne mettons pas en cause le caractère libéral de la médecine, mais nous souhaitons que des règles soient établies à travers de libres négociations. Nous ne pourrons pas accepter la décision prise unilatéralement par les médecins et maintenant par les dentistes d'augmenter leurs honoraires (...). C'est la raison pour laquelle, dans les entretiens que nous avons eus avec le président de la République, nous avons demandé que l'État intervienne en vue de protéger les intérêts des assurés sociaux. »*

Au sujet de la cinquième semaine de congés payés, M. Bergeron a précisé : *« Nous en avons parlé avec le président de la République. Il a été entendu ceci : si le problème n'est pas résolu dans le cadre de la négociation sur l'aménagement du temps de travail, nous reviendrons poser la revendication au président de la République, revendication qu'il a qualifiée de juste. Je suis par conséquent convaincu, comme je n'ai cessé de le dire, que le problème sera résolu dans le bon sens. (...) »*

GILBERT DUPONT.

● *Grève, le 2 avril, à la Sécurité sociale.* — Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. du secteur de la Sécurité sociale et des institutions sociales ont appelé à un *« arrêt de travail national »* pour le mercredi 2 avril, afin d'appuyer des revendications portant sur les salaires, la réduction de la durée du travail et le droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise.

LA C.G.T. ORGANISE A SON TOUR UN RASSEMBLEMENT DES TRAVAILLEURS TURCS DE LA CONFECTION

Alors que la C.F.D.T. se félicite qu'une « première étape » ait été franchie dans la voie de la régularisation de la situation des travailleurs turcs clandestins du secteur de la confection — environ deux mille se sont présentés, au 28 mars, au guichet spécial ouvert par l'Office national d'immigration, — la C.G.T. estime que cette procédure est « un véritable piège ». Selon l'union des syndicats parisiens de cette organisation, les critères imposés pour la délivrance de documents de séjours et de travail sont tels que « la quasi-totalité » de ces travailleurs ne pourront faire l'objet d'une régularisation. La C.G.T., à son tour, organise ce lundi 31 mars à 19 heures, à la Bourse du travail, un rassemblement des travailleurs turcs « sans papiers ».

M. KRASUCKI ATTAQUE VIOLEMMENT LE PATRONAT DE LA MÉTALLURGIE

M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., dans la *Vie ouvrière* du 31 mars, attaque violemment la politique sociale de l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières), « successeur du comité des forges ». *« C'est ce comité des forges*, écrit-il, *et avec lui l'ensemble de l'organisation patronale d'alors, qui sombra dans la collaboration avec l'occupant, mit à sa disposition toute l'industrie française, les usines, lui livra les ouvriers en France même, et parmi eux les sept cent mille déportés de force en Allemagne. De cette trahison, il s'enrichit honteusement.*

» Il fournit aussi le personnel dirigeant de Vichy, ceux qui organisèrent la collaboration économique et la répression. Pucheu, ministre de l'intérieur [en faisait parti]. »

Ce fut lui, ajoute M. Krasucki, qui désigna *« les vingt-sept fusillés de Châteaubriant »*, parmi lesquels huit militants de la C.G.T. (...). *« Les temps changent, les méthodes s'adaptent — on fait ce qu'on peut, — elles se perfectionnent aussi. Mais c'est la même mentalité*, écrit encore le syndicaliste. *On contourne ou on viole les lois sociales, on sanctionne, on persécute, on paie des milices privées ou une armée de prétendus psychologues dénués de scrupules. Et ce sont ces gens-là qui parlent de violence à propos de l'action syndicale.*

Élections professionnelles

USINOR-DUNKERQUE : la C.F.D.T. recule au bénéfice de F.O.

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Les résultats des élections des délégués du personnel à Usinor-Dunkerque étaient attendus avec intérêt à la suite du conflit interne qui s'est produit l'année dernière dans la section syndicale C.F.D.T. de l'usine (*le Monde* des 6 et 11 avril 1979). On se souvient que plusieurs dirigeants syndicalistes, dont la C.F.D.T. a mis en cause la gestion, ont adhéré à la C.G.T. Celle-ci n'a que très peu bénéficié des séquelles de cette affaire, qui a surtout profité à F.O. enlevant un siège à la C.F.D.T.

Premier collège ouvrier : inscrits, 7 824 (— 271 par rapport à 1979) ; votants, 5 251 (— 328) ; exprimés, 5 006 (— 395). C.G.T., 2 952 (+ 0,75 % sur les suffrages exprimés) ; C.F.D.T., 1 146 (— 6 %) ; F.O., 904 (+ 5,25 %).

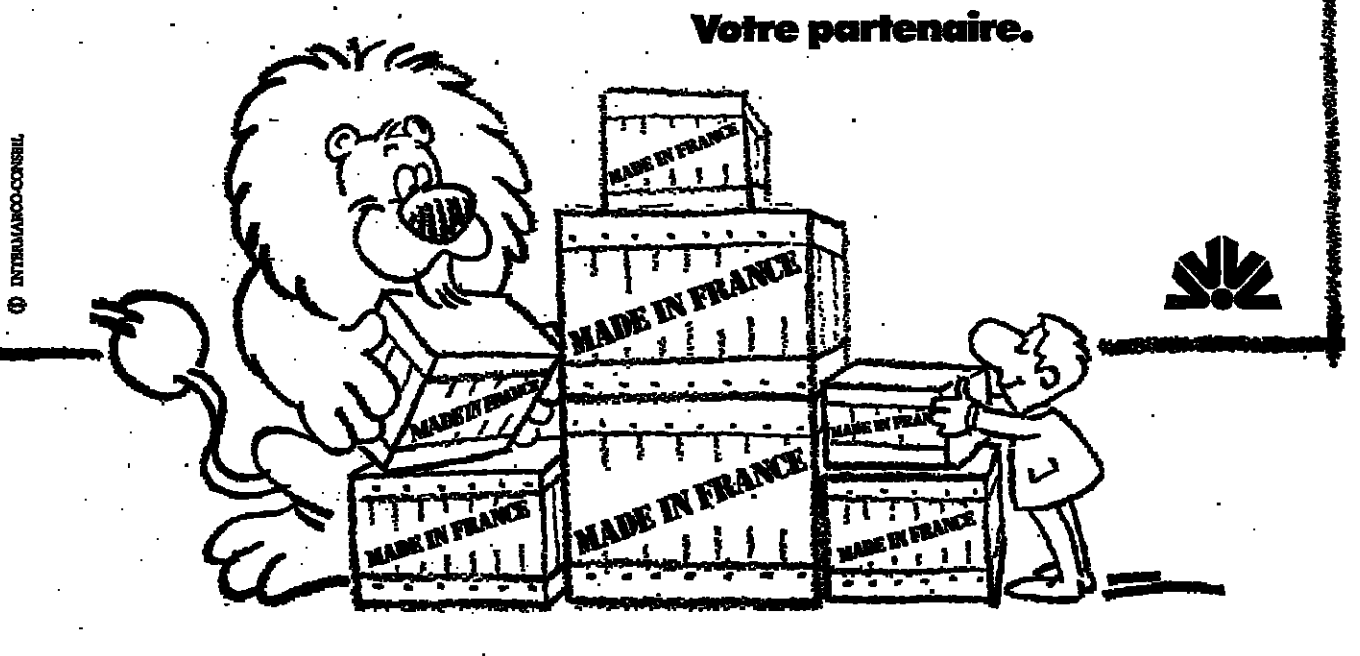
Deuxième collège techniciens maîtrise : inscrits, 2 647 (+ 21) ; votants, 1 937 (— 12) ; exprimés, 1 984 (— 21). C.G.T., 387 (— 1,5 %) ; F.O., 383 (+ 4,3 %) ; C.F.D.T., 392 (— 6,7 %) ; C.G.C., 697 (+ 3,9 %).

MARDYCK : gain C.F.D.T.

Non moins intéressante était la consultation à l'usine sœur d'Usinor-Mardyck, après le récent conflit à la pointe duquel se trouve la C.G.T. Celle-ci (5 sièges) en perd un au profit de la C.F.D.T. (4), C.G.C. (2) et, du même coup, la majorité.

Premier collège ouvriers : inscrits, 1 236 (— 75) ; votants, 819 (— 12) ; exprimés, 796 (— 22). C.G.T., 505 voix (— 2,96 %) ; C.F.D.T., 258 (+ 4,51 %) ; F.O., 33 (— 1,55 %).

Deuxième collège techniciens maîtrise : inscrits, 478 (— 17) ; votants, 337 (— 36) ; exprimés, 324 (— 31). C.F.D.T., 137 (+ 2,04 %) ; C.G.C., 167 (— 1,71 %) ; F.O. (— 0,33 %).



AFFAIRES

PRÉCÉDANT SES CONCURRENTS

Philips lance un nouveau type de lampe plus économe en électricité

Le groupe néerlandais Philips lance, le 31 mars, en Europe et aux Etats-Unis, un nouveau type de lampe. Dénommée « S.L. », elle produit, à en croire ses promoteurs, autant de lumière qu'une lampe à incandescence normale, avec une durée de vie cinq fois plus longue et une consommation d'électricité inférieure de 75 %. Philips produira, à partir des Pays-Bas, plusieurs centaines de milliers de « S.L. » en 1980, et plusieurs millions en 1981.

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — Après avoir quelque peu ronronné pendant des années, le monde de l'éclairage va connaître lui aussi, la crise de l'énergie aidant, sa révolution technologique. Tous les grands constructeurs travaillent, depuis 1974, sur l' « ampoule miracle ». Celle qui, tout en produisant autant de lumière, consomme moins et dure plus longtemps. Tous, ou presque, ont semble-t-il trouvé. Les groupes américains General Electric et G.T.E.-Sylvania, les japonais Hitachi et Toshiba, sans parler de l'allemand Osram (Siemens). Le groupe néerlandais Philips vient cependant de remporter, d'une courte tête, la première manche. Il est le premier à mettre sur le marché plusieurs centaines de milliers de ce qu'il qualifie, non sans emphase, d' « *ampoules révolutionnaires* ».

Baptisée « S.L. », cette lampe est plus grande (le double) que la classique ampoule à incandescence. En fait, elle s'apparente plus à un tube fluorescent. Elle en a, semble-t-il, la même technologie, les chercheurs ayant tenté de miniaturiser et d'intégrer les divers éléments d'un tube à l'intérieur de l'ampoule qui est dotée du même culot qu'une lampe classique. Philips a investi environ 60 millions de francs, dont plus de la moitié en recherches, dans ces nouvelles lampes.

Une S.L. de 18 watts (1) produit autant de lumière qu'une lampe normale de 75 watts, soit une économie de 75 % sur la consommation d'énergie. Sa durée de vie (cinq mille heures) est cinq fois plus longue. Là s'arrêtent les miracles, car le prix, lui, est conséquent. La S.L. sera vendue en moyenne 65 F, soit... plus de quinze fois le prix des lampes à incandescence. Certes, sur une période de cinq ans, on estime qu'elle permettra à son utilisateur une économie globale (grâce notamment à sa moindre consommation en électricité) de 40 %.

Il est vrai que Philips vise d'abord le marché des bureaux, des usines et des collectivités. Le groupe ne tient peut-être pas à « tuer » du jour au lendemain ses marchés traditionnels de la lampe à incandescence et des tubes fluorescents. Chaque année, on vend dans le monde un milliard de tubes, pour une valeur de 1,5 milliard de dollars, et sept milliards de lampes pour une valeur de 5 milliards de dollars.

Ce marché de l'éclairage est entre les mains d'un petit groupe de fabricants, dont deux seulement, Philips et l'américain G.T.E.-Sylvania, ont une réelle implantation mondiale. Aux Etats-Unis, ils sont en compétition avec General Electric et Westinghouse, ces deux groupes se cantonnant jusqu'à présent au marché américain, dont les normes et les habitudes sont bien spécifiques. En Europe, Philips et G.T.E.-Sylvania affrontent Osram, bien campé sur son marché allemand. En France, la Compagnie des lampes a des liens techniques étroits avec Philips et, de son côté, G.T.E.-Sylvania vient de racheter à I.T.T. la société Claude (lire l'article ci-dessous). Quant aux Japonais, très forts dans les tubes fluorescents, ils restaient jusqu'à présent sur leur territoire. Nul doute que la révolution technologique qui s'annonce se traduira par une nouvelle redistribution des cartes — et des parts de marché — entre les principaux fabricants.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Quatre types de lampes sont, pour le moment, disponibles (de 11 watts à 25 watts).

POUR ENRAYER LA PERCÉE JAPONAISE

Vidéocolor demande la mise en place en Europe de quotas d'importation pour les tubes de T.V. couleur

M. Abel Farnoux, P.-D.G. de la société Vidéocolor, second fabricant européen derrière Philips de tubes pour télévision couleur, estime que les gouvernements européens devraient instituer des quotas aux importations japonaises dans ce secteur pendant cinq ans. Le temps que l'industrie européenne des tubes parvienne à maturité. « Si rien n'est fait, la question de la survie de l'industrie électronique européenne grand public va se poser rapidement », *a estimé M. Farnoux le 28 mars, à l'occasion d'une réunion de presse.*

Vidéocolor, filiale de Thomson-Brandt (57 %) et du groupe américain R.C.A. (43 %), a fabriqué 2,5 millions de tubes en 1979 et espère atteindre les 3 millions d'unités en 1981. La société devrait trouver de nouveaux débouchés avec le projet de rachat par Thomson d'une partie des activités grand public en Europe du groupe américain G.T.E.-Sylvania (le Monde *du 27 mars).*

L'usine de tubes de téléviseur couleur que le groupe américain possède à Tirlemont, en Belgique, ne serait pas concernée. Le projet d'accord ne prévoit, en effet, que la cession par G.T.E. à Thomson de ses filiales allemande (Saba : fabrication de radio, téléviseurs, chaînes hi-fi), et française (Vidéon : composants pour téléviseurs).

G.T.E. aurait donc l'intention d'arrêter purement et simplement la fabrication des tubes en Europe. L'usine belge, qui produit 450 000 tubes par an, serait reconvertie dans la production de matériel d'éclairage (un des points forts de G.T.E. en Europe), ainsi que dans la fabrication d'un composant spécialisé pour récepteur de TV couleur. Un produit bien particulier dont le groupe américain est un des principaux et seul fournisseur — avec Philips — du marché européen.

Thomson et Vidéocolor ne souhaitaient pas, pour leur part, reprendre l'usine belge qui ne correspond plus aux normes actuelles de production (quantité, automatisation des chaînes, etc.). Passé dans l'orbite de Thomson, Saba devrait donc tout naturellement équiper ses récepteurs de TV couleur (450 000 par an) en tubes... Vidéocolor.

L'accord de principe entre Thomson et G.T.E.-Sylvania a été, semble-t-il, négocié très rapidement. Certes, l'opération avait déjà été envisagée tout au moins dans ses grandes lignes, lors de l'« *affaire Claude* » (1). Mais elle n'aurait pas débouché, à l'époque, sur un accord « *formel de troc* » entre Thomson, G.T.E. et les autorités françaises. Le groupe américain aurait alors pris langue avec Philips... une initiative qui aurait décidé Thomson-Brandt à brusquer les choses et à améliorer ses propositions.

Les grandes manœuvres dans l'industrie européenne de l'électronique grand public n'en sont pas pour autant terminées. Le sort des activités radio-télévision des groupes I.T.T. et A.E.G.-Telefunken reste toujours en suspens. — J.-M. Q.

(1) G.T.E.-Sylvania a racheté récemment à I.T.T. la société de lampes Claude. Les pouvoirs publics avaient longtemps hésité à donner leur accord.

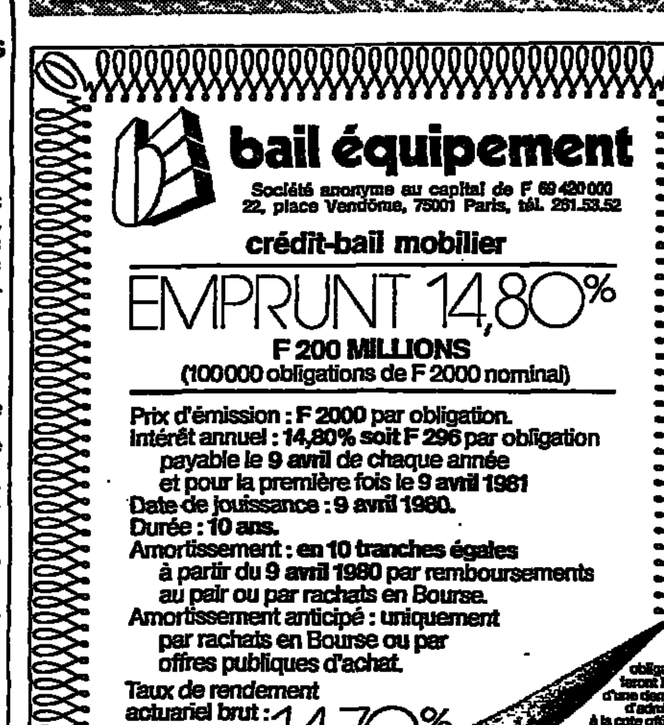
LA BASF DEVIENT LE NUMÉRO UN MONDIAL DE LA CHIMIE

Le groupe chimique allemand BASF est devenu, en 1979, le numéro un mondial de la chimie, avec un chiffre d'affaires de 28,02 milliards de deutschemarks (64,5 milliards de francs), ravissant à Hoechst, l'autre « géant » d'outre-Rhin, la couronne qu'il détenait depuis plusieurs années et dont il avait lui-même dépossédé Du Pont de Nemours quelques années auparavant.

La BASF a également réalisé, en matière de bénéfices, les meilleurs scores de la chimie ouest-allemande, avec un résultat consolidé avant impôts de 1 703 millions de deutschemarks (3,91 milliards de francs), en progrès de 48,2 %, dont 994 millions (+ 46,6 %) reviennent à la société mère, pour des ventes respectivement accrues de 20,4 % et de 25, 4 %.

La BASF, il est vrai, n'est pas handicapée, comme ses deux anciennes sœurs de l'I.G.-Farben, par le poids des fibres synthétiques. Elle a pu ainsi recevoir tous les bienfaits d'une conjoncture excellente. En plus, ses activités dans le raffinage (plus de 20 % de son chiffre d'affaires) sont redevenues très bénéficiaires et deux divisions ont marché très fort : les plastiques (16 % des ventes) et les produits chimiques proprement dits (18 %). Dans ce concert de performances, les filiales européennes ont tenu un rôle important, la compagnie française BASF voyant, pour sa part, son bénéfice net atteindre 6 millions de francs (+ 20 %). Comme Hoechst, la BASF sera très certainement amenée à majorer sensiblement son dividende (8,50 deutschemarks pour 1978), comme l'avait plus ou moins promis à la fin de l'année écoulée le président Seefelder. — A. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

L'assemblée générale ordinaire d'EUROPE N° 1 - IMAGES et SON, qui s'est tenue le 25 mars 1980 à Monte-Carlo sous la présidence de M. Sylvain Floirat, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1979, qui se soldent par un bénéfice de 44 557 272,95 F contre 39 401 398,62 F pour l'exercice précédent soit une progression de 13,09 %. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende brut global de 36 600 000 F, en augmentation de 10,43 % par rapport à l'exercice précédent et d'affecter aux comptes de réserves ou de report à nouveau une somme de 7 111 119,15 F. Le montant brut du coupon s'élève à 30,50 F pour chacune des 1 200 000 actions ayant droit au dividende de l'exercice clos le 30 septembre 1979.

Pour les actionnaires de statut fiscal français, le dividende net après précompte s'élève à 29,32 F et le revenu total — compte tenu de l'avoir fiscal — à 43,98 F, en augmentation de 11,23 % par rapport à l'exercice précédent (39,54 F).

Le dividende sera mis en paiement à compter du 8 avril 1980 contre émargement du coupon n° 26 au Crédit Lyonnais, à la Banque Nationale de Paris, à la Société Générale, à la Banque de l'Indochine et de Suez, chez MM. Lazard Frères et Cie et à la Banque Rothschild.

Les résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le même jour ont été adoptées. Le capital social sera porté de 65 600 000 F à 131 200 000 F par incorporation d'une somme de 65 000 000 F prélevée sur la réserve de réévaluation et élévation du nominal des actions de 50 F à 100 F sans création d'actions nouvelles.

Il est rappelé que pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires hors taxes de activité radio du groupe est en progression de 24,14 %.



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1979

Le conseil d'administration, réuni le 25 mars 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 4 juin 1980.

Le montant total hors taxes des commandes reçues est de 469,4 millions de francs contre 378,4 en 1978.

Le chiffre d'affaires hors taxes est de 395,1 millions contre 347,3, le chiffre d'affaires à l'exportation est de 99 millions contre 85,6.

Après prise en compte des résultats des filiales, tous amortissements et provisions, les résultats sont les suivants :

Bénéfice d'exploitation	46,5 millions contre 25,6
Bénéfice net après impôt	19,9 millions contre 12,1
Participation du personnel	4,7 millions contre 3,5
Bénéfice net après import et participation	15,2 millions contre 8,6
Marge brute d'autofinancement	23 millions contre 15,5

consolidés pour la société-mère et ses filiales tant françaises qu'étrangères, le chiffre hors taxes est de 429 millions de francs contre 380,3, le bénéfice net après participation est de 15,5 millions de francs contre 8,6, la marge brute d'autofinancement est de 24,9 millions de francs contre 16,9.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire le versement d'un dividende de 13 francs par action, soit un revenu global de 19,50 francs. Ce dividende, en augmentation de 8,30 % sur celui versé au titre de l'exercice 1978, est, en outre, attribué, compte tenu de l'augmentation de capital intervenue en octobre 1979, à un nombre d'actions supérieur de 20 % à celui de l'année dernière.



SIGNATURE ENTRE LE BANCO DE MOÇAMBIQUE ET LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'UNE CONVENTION DE CRÉDIT

A l'occasion du passage à Paris du gouverneur du Banco de Moçambique, Banque centrale de ce pays, la Société Générale a signé, comme chef de file d'un pool de banques françaises, la convention d'application du protocole gouvernemental d'un montant global de 117 millions de francs français pour le financement de quinze bateaux (crevettiers) qui doivent être achetés par le gouvernement du Mozambique à des chantiers navals français.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Direction générale :
17, rue Caumartin, Paris-9e

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations Caisse Nationale de l'Energie provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie d'autre part, sont avisés que le vingt-neuvième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu à Paris, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le lundi 5 mai 1980, à partir de 10 h. 30.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1980.

UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 21 mars 1980 pour arrêter les comptes de l'exercice 1979 et prendre connaissance du compte rendu général d'activité de la Société.

Le marché locatif des immeubles d'habitation demeure très satisfaisant, le nombre moyen d'appartements en instance de relocation n'ayant été que de 17 sur un total de 1 824 en 1979.

Les recettes globales, incluant les indemnités compensatrices, s'élevant à 49 millions 274 000 francs contre 45 millions 371 000 francs en 1978, soit une progression de 8,8 %.

Après affectation de 6 millions 254 000 aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net qui intègre cette année une plus-value nette de cession à long terme, s'établit à 32 millions 704 000 francs contre 29 millions 363 000 francs progressant ainsi de 11,3 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 10 juin 1980, la distribution d'un dividende de 11,50 francs par action (dont 2,34 francs exonérés de l'impôt sur le revenu sous réserve d'un encaissement avant le 31 décembre 1980) contre 10,50 francs au titre du précédent exercice.

BANQUE STEINDECKER S.A.

Fondée en 1881

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 27 mars 1980 sous la présidence de M. Robert Steindecker pour décider une augmentation de capital, et porter celui-ci de 18 millions de francs à 30 millions de francs.

1) Sous forme d'incorporation de réserves pour 1.500.000 F ;

2) En numéraire pour 10.500.000 F.

Cette augmentation de capital en numéraire étant réservée pour une prise de participation par les sociétés suivantes :

— Omnium Financier de Paris ;
— Mutuelle Assurance Artisanale de France, M.A.A.F. ;
— Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France, M.A.C.I.F. ;
— Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur, COFACE ;
— Mutuelle d'Assurance des Travailleurs Mutualistes, MATMUT.

Cette augmentation de capital étant close le 31 mars 1980. A cette date la répartition du capital sera la suivante :

— R. Steindecker & Cie (Holding)	30,72 %
— M. Henri Darmas	11,42 %
— Banque de l'Union Occidentale	10,00 %
— Omnium Financier de Paris	10,00 %
— Fondation Jeunesse Feu Vert	9,75 %
— Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur, COFACE	5,00 %
— Mutuelle Assurance Artisanale de France, M.A.A.F.	5,00 %
— Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France, M.A.C.I.F.	5,00 %
— Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes, MATMUT	3,00 %
— Banque Générale du Commerce	2,16 %
— Divers	7,95 %
	100,00 %

De ce fait, quatre nouveaux administrateurs ont été nommés et la composition du conseil d'administration, après ces nominations, est la suivante :

— Président directeur général : M. Robert Steindecker ;
— Vice-président directeur général : M. Henri Darmas ;
— Administrateurs :
— M. Robert de Beauvoir ;
— M. Maurice de Botton ;
— COFACE représentée par M. Chapelle ;
— Fondation Jeunesse Feu Vert représentée par M. Pierre Heniqueau ;
— M. Marc Hannotin ;
— M. Jean Levy ;
— Mutuelle Assurance Artisanale de France représentée par M. Lienard ;
— Omnium Financier de Paris représenté par M. Joseph-Camille Genton.

Par ailleurs, MM. Henri Bousquet, de l'Omnium Financier de Paris, et Jacques Vandier, directeur général de la Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France, se joindront au comité de direction de la banque.

SOGINCO SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 27 mars 1980 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979 et mis les statuts en harmonie avec la loi 79-12 du 3 janvier 1979.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative est passée de 133,68 francs à 132,54 francs après distribution d'un dividende net de 4,96 francs le 2 avril 1979. L'actif à la fin de cette période s'établissait à 129,8 millions de francs.

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice distribuable de 4,8 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 4,92 francs, assorti d'un crédit d'impôt de 1,13 franc, soit un revenu global de 6,05 francs qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 28 décembre 1979, assure un rendement de 4,74 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er avril 1980, contre remise des coupons nos 21 et 22 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale,
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,
— Société Générale Alsacienne de de Banque.

Les actionnaires de SOGINCO pourront, jusqu'au 30 juin 1980 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

SOGINTER SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 27 mars 1980 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979 et mis les statuts en harmonie avec la loi 79-12 du 3 janvier 1979.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative est passée de 416,93 francs à 447,91 francs après distribution d'un dividende net de 20,50 francs le 2 avril 1979. L'actif à la fin de cette période s'établissait à 851,2 millions.

Le bénéfice distribuable s'élève à 37,7 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 19,82 francs, assorti d'un crédit d'impôt de 2,45 francs, soit un revenu global de 22,27 francs qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 28 décembre 1979, assure un rendement de 5,20 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er avril 1980, contre remise des coupons nos 29 et 30 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale,
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,
— Société Générale Alsacienne de de Banque.

Les actionnaires de SOGINTER pourront, jusqu'au 30 juin 1980 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

DOLLFUS-MIEG ET CIE

Le conseil d'administration de Dollfus-Mieg et Cie, lors de sa dernière réunion, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1979. Ceux-ci, après profits exceptionnels et provisions au titre des participations, se soldent par un bénéfice net de 1 million de francs contre une perte de 60,7 millions en 1978.

Quant au groupe D.M.C., dont le chiffre d'affaires 1979 approche 4,5 milliards de francs (+ 17 % par rapport à 1978), si ses comptes ne sont pas encore définitivement arrêtés, on peut estimer qu'il dégagera un bénéfice net consolidé, intérêts des tiers inclus, de l'ordre de 65 millions de francs (ce qui représente environ 20 francs par action, intérêts des tiers exclus) contre une perte nette consolidée de 14,7 millions de francs en 1978. Ce résultat correspond à une marge brute d'autofinancement de plus de 220 millions de francs contre 104 millions de francs en 1978.

Compte tenu de cette évolution favorable et des perspectives de l'année en cours, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 28 mai, la distribution d'un dividende de 4 francs par action (soit un revenu global de 6 francs avoir fiscal compris).

S'appuyant sur ce redressement et soucieux d'accélérer le processus de modernisation de l'outil industriel et de poursuivre le développement du groupe, le conseil d'administration a décidé également de convoquer les actionnaires en Assemblée générale extraordinaire pour leur demander l'autorisation de procéder, lorsqu'il le jugera opportun, à un renforcement de la structure financière.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1979 au 13 avril 1980 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1980, à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 112 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,79 F, soit un net de 84,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1979 au 24 avril 1980 sur les obligations Electricité de France 10/20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1980, à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

ÉLECTRICITE DE FRANCE - Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1979 au 29 avril 1980 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1980, à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 MARS

Marché creux

Déjà peu vaillante ces derniers jours, la Bourse de Paris ne s'est guère distinguée par son activité en ce début de semaine, essentiellement marqué par l'antonie des affaires, les cours variant de façon assez irrégulière, mais dans des limites étroites le plus souvent. Finalement, l'indicateur instantané s'est établi au voisinage immédiat de son niveau précédent.

Tous les compartiments, sans distinction, ont été mis au même régime sec et si aucun ne s'est distingué, aucun non plus n'a vraiment été affecté. Au total, une vingtaine de hausses significatives ont été relevées (1 % et plus), parmi lesquelles l'on retiendra celles d'Alsthom (+ 6,6 %), C.M.-Industries (+ 6,1 %) et B.C.T. (+ 5,7 %). Un nombre à peu près égal de baisses a été relevé, dont les plus fortes ont touché S.E.B. (— 7 %), Eurofrance (— 4,4 %) et C.F.I. (— 4,3 %).

A l'évidence, ni la reprise de Wall Street vendredi ni la promesse faite par M. Monory devant les clubs d'investissement de prendre de nouvelles mesures pour faire de Paris la place financière la plus moderne du mnode n'ont eu la moindre influence sur le marché. Pas plus du reste que la nouvelle flambée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et les nouvelles mesures d'encadrement du crédit pour le second semestre. Les ordres d'achat comme les ordres de vente se raréfient, et la Bourse s'assoupit lentement. « Que voulez-vous, *nous confiait un professionnel,* il nous est impossible de recommander un placement-actions dans les conditions économiques actuelles, quant aux gros investisseurs, ils préfèrent placer leur argent à trois mois sur l'euromarché à 20 %. C'est net d'impôt et sans risques ». *Cette réflexion résume toute la situation.*

Sur le marché de l'or, les cours ont peu varié et après être remonté à 72 490 F, le lingot est revenu à 71 800 F (+ 400 F). Quant au napoléon, il a même perdu 1,10 F à 659 F (après 660,10 F).

LONDRES

Les valeurs industrielles accentuent un peu leur avance initiale dans un marché, cependant, toujours très calme. Irrégularité des pétroles. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 503 25 contre 490 ..

VALEURS	CLOTURE 27/3	COURS 28/3
Beecham	114 ..	116 ...
British Petroleum	346 ...	346 ...
Courtaulds	66 ..	67 ...
*De Beers	8 10	8 10
Imperial Chemical	362 ..	364 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	342 ..	348 ...
Shell	332 ...	332 ...
Vickers	111 .	112 ..
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	28 3/4
*West Driefontein	58 .	58 1/4
*Western Holdings	52 1/2	53 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANAMEX. — Emission à 125 pesos de deux actions pour vingt-cinq et distribution gratuite d'une action pour cinq.

LABORATOIRE R. BELLON. — Bénéfice net pour 1979 : 21,54 millions de francs contre 14,01 millions. Ce résultat comprend 3,02 millions de francs de plus-values. Mais il a été aussi établi après constitution d'une provision pour hausse des prix de 2,51 millions contre 2,46 millions et d'une provision pour risques (0,50 million contre 1 million).

COMPAGNIE FONCIÈRE. — Dividende global pour 1979 : 12,75 F contre 12 F.

SOFFO. — Dividende global pour 1979 : 13,80 F contre 12 F.

CARREFOUR. — Distribution d'une action gratuite pour cinq. Retraité après constitution d'une provision pour fluctuation des effets de conversion, le bénéfice pour 1979 (part du groupe) atteint 279 millions de francs contre 233 millions.

GRANDS TRAVAUX DE L'EST. — Le déficit pour 1979 s'est alourdi : 62 millions de francs contre 38,6 millions l'année précédente.

U.I.F. — Dividende pour 1979 : 13,50 F contre 12,25 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 3	31 3
1 dollar (en yens)	249 80	249 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 2 /4?7 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 mars	28 mars
Indice général	125,5	122,5
Assurances	231,1	228
Banq. et sociétés financ.	88,2	86,8
Sociétés foncières	147,8	144,8
Sociétés investiss. portef.	124,5	122,4
Agriculture	132,3	132,2
Aliment., brasseries, distill.	126,6	123,4
Autom., cycles et l. équip.	78,8	77,1
Bâtim., matér. constr., t.P.	147,2	145,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	84	83,5
Carrières salines, charbon.	126	121,2
Constr. mécan. et navales.	126,3	126
Hôtels, casinos, thermal.	160,5	157,1
Imprimeries, pap. cartons.	98,3	93,7
Magas., compt. d'exportat.	94,3	92
Matériel électrique	131,4	128,5
Métall., con. des pr. métal.	45,5	145,3
Mines métalliques	177,7	153,8
Pétroles et carburants	175	164,8
Prod. chimiq. et ét.-mét.	159,3	155,8
Services publics et transp.	100,1	99,5
Textiles	129	126,4
Divers	140,9	138,9
Valeurs étrangères	141,7	136,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	164,9	162,9
Rentes perpétuelles	42,4	42,3
Rentes amort., fonds gar.	355,5	348,4
Sect. indust. publ. à r. fixe.	87,6	86,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	412,1	407,6
Secteur libre	96,6	96,9

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	288,9	285,4
Val. franç. à rev. variable	869,7	848,9
Valeurs étrangères	1 947,3	1 807,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	104,2	101,7
Produits de base	98,4	94,8
Construction	135,4	133,7
Biens d'équipement	105,3	104,1
Biens de consom. durables.	79,9	79,3
Biens de cons. non durabl.	81,5	78
Biens de consom. aliment.	101,9	99,2
Services	153,9	150,8
Sociétés financières	106,9	106,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	201,7	199,8
Valeurs industrielles	96,8	93,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	126,5	125,5

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	27 mars	28 mars
Valeurs françaises	99	98,9
Valeurs étrangères	96,8	96,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102,5	101,7

BOURSE DE PARIS - 31 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	186 ..	183 ..	Electro-Banque	170	165	Un. Ind. Crédit	241 ..	242 10	Cominduo	463 ..	450 ..	E.L.M.-Leblanc	561 ..	561
A.G.F. (Sté Cent.)	750	765 ..	Eurobail	133 50	133 50	Cie Foncière	170 ..	169 ..	(Li) Dév. R. Nord.	145 ..	139 ..	Ernault-Somua	36 ..	36 50
Ass. Gr. Paris-Vie	2008	2009 ..	Financière Sofal	333	333 ..	C.G.V.	245 ..	24? ..	Electro-Finance	291	291 ..	Forges Strasbourg	102 ..	101 50
Concorde	386	379 50	Fr. Cr. et B. (Cie)	123 50	124 ..	Fonc. Ch.-d'Eau	900	905	(M) Et. Particip.	93 30		(Li) F.B.M. ch. fer	80 ..	86
Epargne France	300 ..	295 ..	France-Bail	382	303 ..	(M.) S.O.F.I.P.	91	91	Fin. Bretagne	82 10	82 ..	Frankel	674 ..	650
Financ. Victoire	325 ..	330 ..	Hydro-Energie	20 80	21 ..	Fonc. Lyonnaise	1071	1071	Fin. Ind. Gaz Eaux	579	581 ..	Huard-U.C.F.	104 ..	105 ..
France I.A.R.D.	196	... ..	Immobail B.I.P.	202 20	205 ..	Immob. Marseille	1748	1742	Fin. et Mar. Part.	82 ..	82 ..	Jaeger	236 ..	238 ..
GAN (Sté) Centr.	740	742 ..	Immobanque	303	309 ..	Louvre	290	29? ..	France (La)	645 ..	651 ..	Jaz	280 30	280

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	SICAV	Émission frais inclus	Rachat net
Tr. C.I.T.R.A.M.	133 ..	134 ..	Ecco	1178	1176	Unigestion	259 36	247 60
Trans. et indust.	117 ..	125	General Aliment.	976	899	Uni-Hoche (Vern.)	294 22	280 88
(Li) Baignol-Farj.	48 ..	49 ..	Iéna Industrie	... ..	... ..	Unijapon	306 72	291 86
Blanzy-Ouest	251	251 ..	Métall. Minière	138	136 ..	Uni-Obl. (Vernes)	1729 74	1683 21
La Brosse	126	... ..	Océanic	... ..	... ..	Uniprem. (Vernes)	1756 89	1688 35
Degremont	125	125 ..	Pétrofigaz	452 ..	... ..	Unirente	1171 29	1132 78
Duquesnes-Purina	285	286	Prenuptia	298	... ..	Unisic (Vernes)	191 47	182 79
Ferrailles C.F.F.	268	278 20	Sab. Mar. Corv.	125	... ..	Valorem	194 26	185 44
Havas	483	486	Total C.F.N.	188 50	... ..	Worms Investiss.	309 46	295 42
Locatel	450	...	Vayer S.A.	... ..	... ..	* Cours précédent		
Lyon-Alemand	132 50	125 ..	Borente NV	217 70	... ..			

dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1840	4,5 % 1973	1833	1822	1827	1811 ..
3735	C.N.E. 3 %	3785	3692	3692	3684 ..
355	Afrique Occ.	356	352 30	353 50	352 ..
490	Air Liquide	486	489 10	49? ..	490
99	Als. Part. Ind.	94 ..	94	94	92 50
418	Als. Superm.	412	412	412	415 ..
61	Alsthom-Atl.	58 10	60 ..	58 10	60 ..
198	Appliq. gaz.	195 90	201	201	200 ..
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
41	De Beers (S.)	39	38 70	38 70	38 .
540	Deuts. Bank	514	517	517	520 .
260	Dome Mines	243 80	253	251 ..	253 ..
151	DuPont Nem.	146 2.	149 50	149 50	147 .
199	East Kodak	204 60	209 50	209 50	209 ..
95	East Rand	93 80	95 30	92 .	92 ..
96	Ericsson	96	98	98	96 10
250	Exxon Corp.	240 50	250 60	250 50	250
127	Ford Motor	121 50	127	127	129 50
220	Free State	208 80	203 ..	2 2 ..	201 10
199	Gen. Electr.	200 80	211 80	211 8.	211 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
147	St Helena Co	150 30	147	146 80	147 90
445	Schlumberger	445	452 ..	463	450 10
33	Shell Fr. (S).	32 10	32 60	32 60	32 20
575	Siemens A G	563	567	583	567
30	Unit. Techn.	29 60	3 45	30 45	30 20
220	Sony	219 50	218	218 ..	217 ..
55	Unilever	56 10	57 90	57 50	56
112	Union Corp.	104 .	102 80	102 80	102
180	U. Min. 1/10	174 .	185 .	183	135 50
290	West Hold.	285 60	283	263	265
150	Xerox Corp.	136 ..	138 60	139	140 90
265	Zambia Corp.	239 ..	238 90	237	238 90
240	West Drief.	233 80	247 20	247 20	246 30
2 70	West Deep	2 49	2 47	2 47	2 47

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 452	4 478	4 350	4 550
Allemagne (100 DM)	230 460	230 486	223 .	235
Belgique (100 F)	14 372	14 376	13 450	14 150
Pays-Bas (100 fl.)	211 050	210 750	205 ..	215
Danemark (100 krd)	74 150	74 410	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	86 550	86 370	83	82
Grande-Bretagne (£ 1)	9 672	9 721	9 500	10 ..
Italie (1 000 lires)	4 986	4 990	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	243 200	242 980	238	250
Suède (100 krs)	99 780	100 220	95 500	102
Autriche (100 sch.)	32 210	32 210	31 500	33 100
Espagne (100 pes.)	6 193	6 183	6 194	6 400
Portugal (100 esc.)	8 750	8 730	8 790	9 400
Canada ($ can. 1)	3 753	3 716	3 770	3 850
Japon (100 yens)	1 785	1 771	1 794	1 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/3
Or fin (kilo en barre)	70750	72200
Or fin (en lingot)	71400	71800
Pièce française (20 fr.)	660 10	659 .
Pièce française (10 fr.)	390 10	385
Pièce suisse (20 fr.)	521	512 50
Union latine (20 fr.)	515	500 50
Souverain	656	674
Pièce de 20 dollars	2830 80	2880
Pièce de 10 dollars	1430	1445
Pièce de 5 dollars	-	850
Pièce de 50 pesos	3137 50	3101
Pièce de 10 florins	541 ..	533 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. de Guiringaud*, ancien ministre français des affaires étrangères, est arrivé dimanche 30 mars à Pékin, où il remettra un message de M. Barre à un vice-premier ministre du gouvernement chinois. M. de Guiringaud est à la tête d'une délégation qui prendra part à une « quinzaine médicale France-Chine ». — *(A.F.P.)*

● *Avarie simulée au large de la Bretagne.* — Une défaillance dans le treuil du remorqueur Abeille *Flandres* a obligé, le lundi matin 31 mars, la marine nationale à interrompre un exercice de remorquage du super-pétrolier *Esso-Normandie* placé en avarie simulée au large de la pointe de Penmarc'h (Finistère). L'opération se déroulait normalement avant la rupture d'un joint sur le treuil malgré une mer agitée et des vents forts. Le pétrolier, aux cuves remplies d'eau de mer, avait été pris en remorque après qu'une équipe spéciale d'intervention de la marine nationale eut été héliтreuillée à son bord.

A B C D E F G

A Londres

Échec de la conférence mondiale sur le cacao

Londres. — Les négociations menées à Londres entre pays producteurs et pays consommateurs de cacao, en vue de définir les bases d'un nouvel accord international destiné à remplacer celui arrivant à expiration lundi 31 mars à minuit, ont échoué dimanche soir 30 mars. Il n'aura donc fallu que quatre jours aux parties en présence pour faire le constat de leur incapacité à trouver un compromis. Incapacité ou impossibilité, le président de l'alliance des producteurs ayant par avance déclaré mercredi 26 mars, à Abidjan : « Nous allons dire à ces messieurs les représentants des consommateurs de cacao : « Bonjour et au revoir ; cela nous a fait » plaisir de vous rencontrer », et puis nous rentrerons chez nous. » (« Le Monde » du 27 mars.)

Les pays producteurs exigeaient au départ la fixation d'un prix-plancher de 120 cents américains (5,35 F) la livre. Les pays consommateurs avaient d'abord offert de payer 100 cents (4,44 F) ; ils s'étaient ensuite déclarés prêts à entamer des discussions sur la base du prix demandé par les producteurs, mais seulement lors d'une prochaine rencontre au cours de laquelle seraient évoqués d'autres points importants, comme la gestion du fonds de stabilisation. En attendant, ils avaient proposé de prolonger de trois mois l'accord en vigueur depuis 1975.

« *Pas question* », ont rétorqué les pays producteurs, déterminés à obtenir immédiatement un prix garanti de 120 cents. En cas de refus, ils ont offert, ultime et maigre concession, de reconduire l'accord en vigueur, mais vidé de son contenu, c'est-à-dire de ses clauses économiques, et de liquider le fonds de stabilisation. Rappelons à cet égard que, lors de l'accord signé en 1975 et entré en vigueur en 1976, une fourchette de prix avait été fixée entre pays producteurs et consommateurs (à l'exception des Etats-Unis). Lorsque les prix du marché étaient inférieurs ou dépassaient les limites convenues, le stock régulateur intervenait.

Les pays consommateurs ont repoussé les propositions des pays vendeurs.

Une résolution présentée par les pays producteurs et acceptée par les pays consommateurs a été finalement adoptée. Elle stipule que le fonds de stabilisation de 220 millions de dollars (968 millions de francs) sera liquidé et redistribué aux producteurs. Le conseil international du cacao (ICCO) se réunira une dernière fois, à Londres le 4 juin prochain, afin de procéder à cette liquidation du fonds de stabilisation. Puis il sera démantelé. Ce fonds a été alimenté pendant sept ans par les contributions des pays producteurs (1 % par livre de cacao exporté, plus les intérêts). — *(A.F.P.)*

ECHEC DES NÉGOCIATIONS ENTRE L'INSTITUT PASTEUR ET LE GROUPE MÉRIEUX

Les négociations entre le groupe Mérieux et l'Institut Pasteur Production (I.P.P.), filiale industrielle de la Fondation Pasteur, en vue de fusionner leurs activités (*le Monde* du 1er novembre 1979) ont échoué. Au cours d'un conseil d'administration, tenu le 27 mars dernier, les dirigeants de l'I.P.P. ont constaté que les actionnaires majoritaires de l'Institut Mérieux (Rhône-Poulenc) et Bio-Mérieux (M. Alain Mérieux) n'avaient pu arrêter une action commune devant mener à un rapprochement avec l'I.P.P.

De son côté, M. Charles Mérieux, patron de la Fondation Mérieux, a déclaré : « *Je n'ai pu accepter les propositions de rapprochement.* » Est-ce la fin d'un vieux rêve ? Les pouvoirs publics vont tenter d'intervenir, soit pour une reprise du dialogue, soit pour permettre à l'I.P.P. d'élaborer une solution de rechange en trouvant un nouveau partenaire, qui pourrait être la SANOFI (Elf Aquitaine).

● *Conflit des aciéristes en Grande-Bretagne : augmentation de 15,5 %* des salaires, propose la commission d'enquête chargée de résoudre le conflit des aciéristes de British Stell Corporation. La direction avait proposé 14,4 % et les syndicats réclament 19,7 %.

LES MANIFESTATIONS D'AGRICULTEURS

● FRANCE : pour la revalorisation des revenus

Les manifestations d'agriculteurs qui, depuis vendredi 28 mars, se sont développées à travers la France pour la revalorisation des revenus des paysans devraient se poursuivre tout au long de cette semaine. « *Un roulement continu de manifestations est prévu dans l'ensemble du pays* », a déclaré samedi 29 mars M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. « *Nous arrêterons probablement au cours de la semaine prochaine une stratégie, car nous ne comptons pas en rester là* », a-t-il précisé, en soulignant que « *le combat risque d'être long* » et en laissant entendre que les agriculteurs européens pourraient « *recommencer l'opération de Strasbourg dans une autre capitale européenne, à Bruxelles, par exemple* ».

Ce lundi matin 31 mars, plusieurs manifestations se déroulaient dans le sud de la France. A Toulouse, nous signale notre correspondant, les agriculteurs bloquent avec leurs tracteurs toutes les routes nationales et départementales entre Toulouse et les chefs-lieux des sept autres départements de la région, à l'appel de la Fédération Midi-Pyrénées de la F.N.S.E.A., qui a reçu l'appui des jeunes agriculteurs, du MODEF, des producteurs de lait, du parti socialiste et du parti communiste. A Rodez (Aveyron), les agriculteurs ont manifesté, dès 4 h. 30 lundi matin avant de se diriger vers Albi (Tarn) où doivent se rassembler tous les manifestants de la région.

Pendant le week-end, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans plusieurs départements, nous signalent nos correspondants, notamment à Issingeaux (Haute-Loire), où près d'un millier de paysans ont bloqué samedi l'accès de la ville, de même qu'à Nevers (Nièvre), à Orléans (Loiret), à Lunéville et à Toul (Meurthe-et-Moselle), dans l'Eure et dans le Loir-et-Cher, où deux mille agriculteurs ont barré les principaux axes routiers du département, avant de défiler dans les chefs-lieux de canton et d'arrondissement. A Romorantin (Loir-et-Cher), peu après la dislocation d'une de ces manifestations, les grilles de la sous-préfecture ont été enfoncées par des tracteurs.

Dans le Rhône, après les incidents qui avaient opposé vendredi 28 mars, près de Lyon, les manifestants aux forces de l'ordre, les agriculteurs du département ont décidé de « *rompre toute relation avec l'administration et les pouvoirs publics* », afin de protester contre la « *violence de l'intervention* » de la police.

Enfin, la municipalité de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), où s'était déroulée vendredi la plus importante des manifestations (*le Monde*, daté 30-31 mars) a protesté, dans un communiqué, contre les dégradations commises dans la ville, dont elle estime le coût à environ 80 000 F.

● DANEMARK : contre la vente des terres des exploitants endettés

De notre correspondante

Copenhague. — Sur proposition du gouvernement (minoritaire social-démocrate) le Parlement danois a voté, à une confortable majorité, 700 millions de couronnes (525 millions de francs) d'aide, sous forme de prêts et bonifications d'intérêt, aux jeunes agriculteurs dont la situation a été grevée de lourdes dettes à la suite de l'achat de leur ferme.

Seuls l'extrême gauche, les géorgistes et le Parti du progrès (hostile à l'impôt sur le revenu) ont voté contre. Toutefois, plusieurs partis, notamment les conservateurs et les libéraux, ont appuyé cette loi sans enthousiasme, voire avec réticence, car les milieux agricoles l'estiment très insuffisante pour leur permettre de résoudre leurs innombrables difficultés.

Les agriculteurs danois en veulent surtout au cabinet social-démocrate de les avoir taxés, en décembre, d'un impôt foncier extraordinaire et d'avoir également, à la même date, augmenté l'impôt sur la fortune. Ils ont multiplié les manifestations de mécontement, en particulier à l'occasion de ventes aux enchères, où une exploitation est « bradée » après saisie sur demande des créanciers. Presque toujours, il s'agit de propriétés non pas de très jeunes agriculteurs mais de familles qui exploitent depuis dix à quinze ans et se sont endettés pour moderniser leur ferme ou acheter à grandes quantités de la nourriture pour leur bétail.

A maintes reprises, lors de réunions houleuses, les agriculteurs ont réclamé la démission immédiate du ministre de l'agriculture, M. Dalfager, jugé par eux — comme d'ailleurs ses collègues de Christiansborg — « *asocial et provocant* ». Celui-ci a, il est vrai, eu récemment des paroles malheureuses. « *Il n'est pas écrit dans la Constitution*, a-t-il notamment déclaré, *que les agriculteurs ne doivent jamais faire faillite...* »

Traditionnellement, il y a toujours eu des tensions assez fortes entre les sociaux-démocrates et les milieux agricoles danois (rares sont, en général, les agriculteurs, même modestes, qui votent social-démocrate) ; mais il y avait longtemps que ces tensions n'avaient atteint un tel degré.

CAMILLE OLSEN.

ARRÊT DES RECHERCHES EN MER DU NORD

Le naufrage de la plate-forme "Alexander-Kielland" a fait cent vingt-trois victimes

Quarante et un morts, quatre-vingt-deux disparus et quatre-vingt-neuf rescapés. Le naufrage de la plate-forme-hôtel « Alexander-Kielland », qui était amarrée en mer du Nord au-dessus du champ pétrolifère sous-marin Edda (satellite d'Ekofisk), aura été particulièrement meurtrier. Aujourd'hui, il n'y a plus d'espoir de retrouver de nouveaux survivants, et les recherches ont été arrêtées.

Plus de trois jours après la catastrophe, les experts attendent avec impatience l'arrivée à Stavanger (Norvège) du pylône n° 5 sur lequel reposait en partie la plate-forme et dont la rupture est à l'origine du drame. D'autre part, la Phillips Petroleum a décidé de remorquer à la côte l'ensemble de la plate-forme pour procéder à une enquête complémentaire et récupérer les victimes qui en seraient encore prisonnières.

De notre envoyé spécial

Stavanger. — Dans une brève allocution prononcée dimanche 30 mars, le premier ministre norvégien, M. Odvar Nordli, a rendu hommage aux équipes de secours ainsi qu'aux autorités danoises, ouest-allemandes, néerlandaises et britanniques pour leur collaboration. Les drapeaux des bâtiments et institutions publics sont en berne ce lundi en Norvège. A Stavanger, plusieurs dancings et cinémas étaient fermés ce week-end en signe de deuil. Les recherches ont été abandonnées définitivement dans la soirée du 29 mars, car il n'y avait plus aucun espoir de retrouver vivantes les personnes qui sont demeurées enfermées dans les quatre étages de l'hôtel flottant qui se trouve à une cinquantaine de mètres sous l'eau.

La plate-forme est maintenue dans sa position par quatre bateaux de service pour éviter qu'elle ne dérive vers la plate-forme de forage Edda, toute proche.

Après avoir envisagé de la redresser sur place, la compagnie Phillips Petroleum Norway a décidé de la remorquer vers le port de Stavanger, à environ 300 kilomètres du lieu de la catastrophe. L'opération est délicate car la tête du derrick, déjà abîmée, se trouve seulement à une quinzaine de mètres au-dessus du fond et risque, pendant le trajet, d'endommager le réseau d'oléoducs sous-marins.

Une équipe spécialisée de plongeurs britanniques a examiné l'épave dimanche. On envisage, semble-t-il, de sectionner la tour avant de commencer le transport. Le cinquième pylône de la plate-forme, dont la rupture est à l'origine de l'accident, devait arriver ce lundi, dans la matinée, à Stavanger, où des experts de la compagnie pétrolière américaine et de la commission publique norvégienne vont immédiatement l'examiner. On pense ici que l'accident est dû probablement à des fissures dans le métal et aux conditions atmosphériques épouvantables. « *Nous avons reçu la mauvaise vague au mauvais moment* », a déclaré M. Odd Osland, chef technique à bord.

A Oslo, les réactions ont été jusqu'à présent très modérées. Aucun parti ne veut exploiter cette catastrophe nationale à des fins politiques, et le premier ministre, M. Nordli, a indiqué, dimanche, qu'il ne répondrait à aucune question concernant les activités pétrolières norvégiennes avant Pâques. Mais cet accident est survenu quelques semaines seulement après la confirmation, par le Parlement, de la décision discutée du gouvernement d'entreprendre, le mois prochain, des forages d'exploration au nord du 62e parallèle.

Quatre partis (centriste, chrétien-populaire, libéral et socialiste de gauche) y sont opposés. Ils estiment que ces opérations vont se heurter à d'importantes difficultés techniques étant donné qu'il va falloir forer à une profondeur de plus de 300 mètres et que les risques d'accidents et de sinistres écologiques s'en trouveront considérablement accrus. La pêche est la ressource principale des régions du nord du pays et l'exploitation pétrolière menacerait son avenir. Le leader du parti chrétien-populaire, M. Kaare Kristiansen, estime que cette tragédie devrait amener le gouvernement travailliste à réexaminer les dangers que représentent les forages au nord du 62e parallèle. Pour les socialistes de gauche, « *l'exploitation offshore frôle les frontières des techniques que nous maîtrisons et exige beaucoup de précautions* ».

Après l'avarie de la plate-forme Bravo (Ekofisk), en 1977, le parti travailliste avait pris l'initiative de reporter les décisions concernant l'extension des activités pétrolières. Mais on ne pense pas, à Oslo, que les forages dans le Nord seront différés en raison du naufrage d'*Alexander-Kielland*.

ALAIN DEBOVE.

Après sa défaite devant Saint-Jean-de-Luz (9-24)

LE RACING CLUB DE FRANCE QUITTE L'ÉLITE DU RUGBY

Le sort du Racing Club de France est scellé : la saison prochaine, le quinze parisien évoluera dans le groupe B du championnat de France de rugby.

Sanction d'une saison où les joueurs « bleu et blanc » n'ont rien réussi, pas même leur sortie, puisque, dimanche 30 mars, pour leur dernier match au stade Jean-Bouin dans le groupe des quarante meilleures équipes nationales, ils ont subi la loi des Basques de Saint-Jean-de-Luz (24 à 9).

Sanction aussi d'une crise interne grave qui avait provoqué, au printemps 1979, le départ de joueurs de valeur, les avants Peron, Chevalier, Detrez, Folbaum, et les trois-quarts Mesny et Saubier.

Toutefois, Jean Dachary, le président de la commission rugby au sein du Racing, n'en tire pas trop d'amertume : quel que soit le sort de l'équipe première, on continuera, au R.C.F., à jouer au rugby, tous les dimanches, dans quinze formations, dont onze de jeunes, qui groupent au total plus de quatre cents pratiquants.

Le numéro du « Monde » daté 30-31 mars 1980 a été tiré à 551 086 exemplaires.



